

6 - SOURATE DU BETAIL

165 versets

*Révélee à la Mecque après la sourate des Appartements, sauf les versets
21, 24, 93, 115, 142, 152, 153, et 154 révélés à Médine*

سُورَةُ الْأَنْعَامِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَجَعَلَ الظُّلُمَاتِ وَالنُّورَ ثُمَّ الَّذِينَ
كَفَرُوا بِرَبِّهِمْ يَعْدِلُونَ ﴿١﴾ هُوَ الَّذِي خَلَقَكُمْ مِنْ طِينٍ ثُمَّ قَضَىٰ أَجَلًا وَأَجَلٌ
مُّسَمًّى عِنْدَهُ ثُمَّ أَنْتُمْ تَمْتَرُونَ ﴿٢﴾ وَهُوَ اللَّهُ فِي السَّمَوَاتِ وَفِي الْأَرْضِ يَعْلَمُ
سِرْرَكُمْ وَجَهْرَكُمْ وَيَعْلَمُ مَا تَكْسِبُونَ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

'Alhamdu li-L-Lâhi-l-lađî ħalaqa-s-samâwâti wa-l-'arđa wa ja'ala-z-zulumâti wa-n-nûra ħumma-l-lađîna kafarû bi rabbiĥim ya'dilûna (1) huwa-l-lađî ħalaqakum min ħinîn ħumma qađâ 'ajalan wa 'ajalum-musamman 'indahû ħumma 'antum tamtarûna (2) wa huwa-L-lâhu fi-s-samâwâti wafi-l-'arđi ya'lamu sirrakum wa jahrakum ya ya'lamu mâ taksibûna (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre et qui a engendré les ténèbres et la lumière. Cependant, il y a des infidèles pour adjoindre des égaux à leur Seigneur(1) C'est Lui qui vous a tirés de l'argile et a arrêté le terme de votre vie. Il y a un autre terme connu de Lui, celui où vous ressuscitez. Cependant vous doutez encore. (2) Il règne dans le ciel et sur la

terre. Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez. Et Il sait tout ce que vous faites. (3).

Dieu le Très Haut se loue d'être le créateur des cieux et de la terre, de faire de cette dernière un lieu de séjour pour ses sujets, de rendre les ténèbres et la lumière des moments utiles où les hommes peuvent en profiter. Il a cité les ténèbres au pluriel et la lumière au singulier à cause de son mérite et sa supériorité, comme Il a estimé Sa voie droite (au singulier) plus que les autres sentiers en disant: «**Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent**» [Coran VI, 153].

«**Cependant, il y a des infidèles pour adjoindre des égaux à leur Seigneur**» c'est à dire malgré ces qualités divines il y a parmi Ses serviteurs des incrédules qui ne croient pas à Son unicité et ils Lui reconnaissent des égaux, un fils et une compagne, qu'Il soit exalté.

«**C'est Lui qui vous a tirés de l'argile**» il s'agit d'Adam le père de toute l'humanité, les hommes sont sortis de ses reins et ont rempli, par leur descendance, l'orient et l'occident.

«**et a arrêté le terme de votre vie**» D'après les dires des exégètes tels qu'Ibn Abbas et Al-Hassan, on distingue deux termes de vie: le premier concernant la vie de chaque créature depuis sa naissance jusqu'à sa mort; et le deuxième qui se rapporte à la durée de la vie restante depuis sa création jusqu'au jour de la résurrection. Mais la plupart des gens restent dans le doute.

«**Il règne dans les cieux et sur la terre. Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez. Et Il sait tout ce que vous faites**» Ce verset fut un sujet de controverse dans les opinions des exégètes, mais ils s'accordent sur le reniement des dires des «Jahamiah» qui ont prétendu que Dieu existe en tout lieu. La plus correcte de ces opinions consiste à affirmer que tant les habitants des cieux que ceux de la terre reconnaissent Sa déité, L'adorent, L'appellent Allah et L'invoquent par crainte et par désir, Sauf les incrédules parmi les humains et les génies. Ce verset est pareil à celui-ci: «**Dieu est celui qui est Allah dans le ciel et qui est Allah sur la terre**» [Coran XLIII, 84] qui signifie qu'il est le Dieu de ceux qui sont dans les cieux et de ceux qui sont sur la terre, ainsi sera interpré-

tée la suite du verset: «Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez».

La deuxième opinion comporte le sens suivant: Il est le Dieu qui connaît ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre, Il connaît également le visible et l'invisible, ou ce qui est caché et ce qui est divulgué et ce que les hommes font.

La troisième opinion consiste à considérer les dires de Dieu: «Il régné dans les cieux» comme une phrase indépendante, et la suite: «et sur la terre Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez» en tant qu'une phrase déclarative, selon les dires d'Ibn Jarir.

وَمَا تَأْتِيهِمْ مِنْ آيَاتٍ مِنْ آيَاتِ رَبِّهِمْ إِلَّا كَانُوا عَنْهَا مُعْرِضِينَ ﴿٤﴾ فَقَدْ كَذَّبُوا
بِالْحَقِّ لَمَّا جَاءَهُمْ فَسَوْفَ يَأْتِيهِمْ أَنْبَاءُ مَا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٥﴾ أَلَمْ يَرَوْا كَمْ
أَهْلَكْنَا مِنْ قَبْلِهِمْ مِنْ قَرْنٍ مَكَّنَّهِمْ فِي الْأَرْضِ مَا لَمْ تُنْكِنْ لَكُمُ الْوَيْلَ وَأَرْسَلْنَا
السَّمَاءَ عَلَيْهِمْ مِدْرَارًا وَجَعَلْنَا الْأَنْهَارَ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهِمْ فَأَهْلَكْنَاهُمْ بِذُنُوبِهِمْ وَأَنْشَأْنَا
مِنْ بَعْدِهِمْ قَرْنًا آخَرِينَ ﴿٦﴾

wamâ ta'tihim min 'â'yatim min 'â'yâti rabbihim 'illâ kânû 'anhâ mu'ridîna (4) faqad kaḍḍabû bi-l-ḥaqqi lammâ jā 'ahum fasawfa ya'tihim 'anbâ'u mâ kânû bihî yastahzi'ûna (5) 'alam yaraw kam 'ahlaknâ min qablihim min qarni-m-makkannahum fi-l-'arḍi mâ lam numakki-l-lakum wa 'arsalnâ-s-samâ'a 'alayhim midrâran wa ja'alnâ-l-'anhâra tajrî min taḥtihim fa'ahlaknâhum biḍ unûbihim wa 'anša'nâ mim ba'dihim qarnan 'â ḥarîna (6).

Chaque fois qu'un signe de leur Seigneur leur est apparu, ils s'en sont détournés. (4) Lorsqu'ils ont connu la vérité, ils l'ont traitée de mensonge. Ils comprendront plus tard le sens de ce qu'ils ont raillé. (5) Ne voient-ils pas combien nous avons anéanti avant eux de générations que nous avons installées sur terre beaucoup plus solidement qu'eux? Nous leurs avons envoyé des pluies abondantes, nous avons fait surgir sous leurs pas des cours

d'eaux à profusion. Nous les avons fait périr en punition de leurs péchés. Nous avons appelé à la vie après elles une nouvelle génération. (6).

Lorsqu'un signe parmi d'autres du Seigneur parvenait aux polythéistes obstinés, ou une preuve qui démontrait l'unicité de Dieu, ils les traitaient de mensonges et s'en détournaient sans leur prêter aucune importance. Dieu les menace en disant: «Ils comprendront plus tard le sens de ce qu'ils ont raillé» Puis Dieu les exhorte et leur conseille d'éviter le châtement qui attend les impies, Il leur mentionne le sort funeste qu'avaient subi ceux qui avaient mécru parmi les générations passées après s'être établies sur la terre et avoir reçu des biens, eu de postérité, joui d'une grande puissance. Dieu leur a envoyé du ciel une pluie abondante et a créé les fleuves coulant à leurs pieds. Pour prix de leur impiété «Nous les avons fait périr en punition de leurs péchés» que leurs mains ont perpétrés.

Après leur départ «nous avons appelé à la vie après elles une nouvelle génération» pour la mettre à l'épreuve, mais hélas elle n'a fait qu'imiter la génération précédente et elle a subi le même sort. Donc prenez garde ô hommes, vous n'êtes ni plus puissants qu'eux ni plus considérés qu'eux aux regards de Dieu, et sachez que votre Prophète est plus honoré que les leurs, évitez donc la châtement qui pourrait vous toucher sans la clémence et la miséricorde de Dieu.

وَلَوْ نَزَّلْنَا عَلَيْكَ كِتَابًا فِي قِرْطَاسٍ فَلَمَسُوهُ بِأَيْدِيهِمْ لَقَالُوا أَلَّذِينَ كَفَرُوا إِنَّ هَذَا إِلَّا
سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧﴾ وَقَالُوا لَوْلَا أُنزِلَ عَلَيْهِ مَلَكٌ وَلَوْ أَنْزَلْنَا مَلَكَ لَقُضِيَ الْأَمْرُ ثُمَّ لَا
يُنظَرُونَ ﴿٨﴾ وَلَوْ جَعَلْنَاهُ مَلَكًا لَجَعَلْنَاهُ رَجُلًا وَلَلَبَسْنَا عَلَيْهِم مَّا يَلِيْسُونَ
﴿٩﴾ وَلَقَدْ أَسْتَهْزِئُوا بِرُسُلِهِ مِنْ قَبْلِكَ فَحَاقَ بِالَّذِينَ سَخِرُوا مِنْهُمْ مَأْ
كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿١٠﴾ قُلْ سِيرُوا فِي الْأَرْضِ ثُمَّ انظُرُوا كَيْفَ كَانَ
عَاقِبَةُ الْمُكَذِّبِينَ ﴿١١﴾

walaw nazzalnâ 'alayka kitâban fî qirtâsin falamasûhu bi 'aydihim laqâla-l-lađîna kafarû 'in hâđâ 'illâ siħrum-mubînun (7) waqâlû lawlâ unzila 'alayhi malakun walaw 'anzalnâ malaka-l-laquđiya-l-'amru ĩumma

lâ yunzarûna (8) walaw ja'alnâhu malaka-l-laja'alnâhu rajulan wa lalabasnâ 'alayhim mâ yalbisûna (9) walaqadi-stuhzi'a birusulim min qabluka faḥâqa bi-l-laḍîna saḥîru minhûm mâ kânû bihî yastahzi'ûna (10) qul sîrû fi-l-'arḍi tumma-nzurû kayfa kâna 'âqibatu-l-muqaḍḍibîna (11).

Nous aurions beau d'envoyer du ciel un véritable Livre que chacun pourrait palper de ses mains, que les infidèles crieraient encore à la sorcellerie. (7) Ils disent: «Ne pourrait-on pas lui adjoindre un ange?» Si nous le lui avions adjoint, c'eût été leur fin. Et ils n'auraient plus un moment de répit. (8) A supposer que nous leur ayons envoyé un ange, nous lui aurions donné la forme d'un homme et nous les aurions jetés dans la confusion qu'ils auraient voulu eux-mêmes créer. (9) D'autres Prophètes avant toi ont été détournés en dérision. Ceux qui ont raillé leurs avertissements en ont éprouvé la pertinence (10) Dis: «Courez le monde et voyez ce qui est advenu à ceux qui ont traité nos Prophètes d'imposteurs»(11).

Les polythésites mûs toujours par leur impertinence et leur obstination ont mécré à toutes les révélations. Dieu montre leur cas en disant que même si un Livre leur était descendu du ciel, écrit sur un parchemin et qu'ils le touchent de leurs mains, cela ne les aurait plus détournés de leur égarement pour suivre la voie droite et «ils auraient dit: «Cela est évidemment de la pure magie».

Même les preuves concrètes et palpables ne pourraient les dissuader comme Dieu les avait décrits dans ces versets: «Nous aurions beau leur ouvrir les portes du ciel et leur en permettre l'ascension. Qu'ils diraient: nos yeux nous ont abusés, nous sommes ensorcelés» [Coran XV, 14-15] et: «S'ils voyaient un pan du ciel s'écrouler, ils diraient: «Ce sont des nuages amoncelés» [Coran LII, 44]. Ce ne sont donc que des paroles qu'ils ont proférées rien que pour démontrer leur opiniâtreté.

«Ils disent: «Ne pourrait-on pas lui adjoindre un ange?» afin qu'il soit avec lui comme un avertisseur. Dieu leur répond: «Si nous le lui avions adjoint, c'eût été leur fin. Et ils n'auraient plus un moment de répit» En d'autres termes: si on leur faisait descendre vers eux des anges alors qu'ils se trouvent toujours dans leur état d'impiété, un châtimeur venant de Dieu les aurait touchés, comme Dieu le confirme dans ces versets: «Le jour où les coupables verront les anges, ce ne sera pas, pour eux, une bonne nouvelle ce jour-là» [Coran XXV, 22] et: «Les anges ne descendent

que si Allah le juge utile. Et alors le sort des infidèles est vite réglé» [Coran XV, 8].

Puis Dieu affirme Ses dires: «**A supposer que nous leur ayons envoyé un ange, nous lui aurions donné la forme d'un homme et nous les aurions jetés dans la confusion qu'ils auraient voulu eux-mêmes créer**» c'est à dire si Dieu a envoyé un ange, Il lui aurait donné l'apparence humaine afin qu'ils puissent discuter avec lui et en profiter des enseignements, alors ils auraient été perplexes et il aurait déguisé pour eux de la façon dont ils déguisent. Dieu l'affirme dans un autre verset quand Il a dit: «**Si la terre était peuplée de tendres séraphins, c'est un séraphin que J'y aurais envoyé comme Prophète**» [Coran XVII, 95]. Dieu, de par Sa miséricorde, a envoyé à chaque espèce de Ses créatures, un Prophète choisi parmi elles afin qu'elles puissent s'entretenir et tirer un bon parti de leur entretien comme il est affirmé dans ce verset: «**Allah a marqué une extrême bienveillance aux fidèles en choisissant parmi eux un Prophète pour leur divulguer ses enseignements, les rendre meilleurs... jusqu'à la fin du verset.** [Coran III, 164].

En commentant ce verset, Ad-Dahak rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «**Si un ange était venu vers eux en d'autre forme humaine, ils ne pourraient plus le regarder à cause de sa nature très lumineuse et ils auraient été jetés dans une confusion qu'ils auraient eux-mêmes cherchée**».

D'autres Prophètes avant toi ont été tournés en dérision. Ceux qui ont raillé leurs avertissements en ont éprouvé la pertinence». Dieu a voulu par ce verset reconforter son Messenger -qu'Allah le bénisse et le salue- dont son peuple a moqué de lui comme les autres peuples avaient raillé leurs propres Prophètes. Il lui a promis ainsi qu'aux fidèles la victoire, le secours et la fin heureuse dans les deux mondes.

Puis Dieu s'adresse aux infidèles: «**Courez le monde et voyez ce qui est advenu à ceux qui ont traité nos Prophètes d'imposteurs**» C'est à dire réfléchissez bien et souvenez-vous de ce que Dieu avait fait des générations passées qui s'étaient révoltées contre leurs Prophètes et les avaient traités de menteurs. Il leur avait infligés un châtement dans le bas monde, sauvegardé Ses Prophètes et ceux qui en avaient cru, et Il réserve aux infidèles un autre supplice dans la vie future.

قُلْ لِمَنْ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ قُلْ لِلَّهِ كَتَبَ عَلَى نَفْسِهِ الرَّحْمَةَ لِيَجْمَعَنَّكُمْ
 إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ لَا رَيْبَ فِيهِ الَّذِينَ خَسِرُوا أَنْفُسَهُمْ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ
 ﴿١٢﴾ وَلَمْ يَكُنْ فِي السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿١٣﴾ قُلْ أَغْيَرَ اللَّهُ
 آخِذًا وَرِيًّا فَاطِرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَهُوَ يُطْعَمُ وَلَا يُطْعَمُ قُلْ إِنِّي أُمِرْتُ أَنْ
 أَكُونَ أَوَّلَ مَنْ أَسَدُّ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ الْمُشْرِكِينَ ﴿١٤﴾ قُلْ إِنِّي أَخَافُ إِنْ
 عَصَيْتُ رَبِّي عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٥﴾ مَنْ يُصِرَّ عَنْهُ يَوْمَئِذٍ فَقَدْ رَحِمَهُ
 وَذَلِكَ الْفَوْزُ الْمُبِينُ ﴿١٦﴾

qul limam-mâ fi-s-samâwâti wa-l-'arđi qul li-L-Lâhi kataba 'alâ nafsihî-r-rahmata layajma'annakum 'ilâ yawmi-l-qiyâmati lâ rayba fihî-l-lađîna ḥasirû 'anfusahum fahum lâ yu'minûna (12) walahû mâ sakana fi-l-layli wa-n-nahâri wa huwa-S-Samî'u-l-'Alîmu (13) qul 'agayra-L-Lâhi 'attaḥîdu waliyyan fâṭiri-s-samâwâti wa-l-'arđi wahuwa yuṭ'imu walâ yuṭ'amu qul 'innî 'umirtu 'an 'akûnâ 'awwala man 'aslama walâ takûnanna mina-l-mušrikîna (14) qul 'innî 'ahâfu 'in 'aṣaytu rabbî 'ađâba yawmin 'azîmin (15) may-yuṣraf 'anhu yawma 'iđin faqad raḥimahû wa đâlika-l-fawzu-l-mubînu (16).

Dis: «Quel est le maître des cieux et de la terre?» répons: «Allah. Il s'est imposé à Lui-même la clémence». Il vous rassemblera au jour du jugement dernier sans aucun doute. Auront perdu leur âme ceux qui n'auront pas cru. (12). Tout ce qui se situe dans la nuit et le jour lui appartient. Il entend et sait tout. (13). Dis: «Prendrais-je pour maître un autre qu'Allah, le créateur des cieux et de la terre. Lui qui nourrit et qui n'est pas nourri? Dis: «J'ai reçu l'ordre d'être le premier à me soumettre et de ne pas me joindre à ceux qui reconnaissent des associés à Allah». (14) Dis: «je crains en désobéissant à Allah d'encourir un châtement au jour dernier» (15). Celui qui l'évitera, en pareil jour, c'est qu'il aura bénéficié de la clémence d'Allah. Le voilà, le vrai bonheur»(16).

Dieu certes est le Souverain du Royaume, Il s'est prescrit à Lui-même la miséricorde. Il est cité dans les deux Sahihis d'après Abou

Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque Dieu créa les créatures, Il fit un serment qu'Il écrivit dans le livre qu'Il garde auprès du Trône: «Ma clémence prévaut sur Ma colère». (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

«Il vous rassemblera an jour du jugement dernier sans aucun doute» qui est le jour de la résurrection dont les croyants n'en doutent plus. Quant aux infidèles et menteurs, ils ne cessent à en mécroire. Ibn Abbas rapporte: «On demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de la comparution devant le Seigneur des mondes, y aura-t-il (en ce jour-là-) de l'eau? Il répondit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, certes il y aura de l'eau. Les amis de Dieu viendront aux bassins des Prophètes pour s'y désaltérer. Dieu enverra soixante-dix mille anges tenant aux mains de bâtons en fer pour en repousser les incroyables» (Ce hadith est jugé étrange)⁽²⁾.

«Auront perdu leur âme» au jour de la résurrection «ceux qui n'auront pas cru» et n'auront pas redouté le mal de ce jour.

«Tout ce qui se situe dans la nuit et le jour Lui appartient» c'est à dire toutes les créatures soient-elles dans les cieus ou sur la terre, sont Ses serviteurs, sous Sa domination et à sa disposition. Puis Il ordonne à Son serviteur et Messenger Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'il a envoyé pour appeler les hommes à l'unicité de Dieu en leur apportant le religion droite et les guidant vers le chemin droit de leur dire: «Prendrais-je pour maître un autre qu'Allah, le créateur des cieus et de la terre» qui est pareil à ce verset: «Dis: «O vous les ignorants! allez-vous m'ordonner d'adorer un autre qu'Allah?» [Coran XXXIX, 64]. Cela signifie: Je ne prendrai plus un autre Seigneur que Dieu, l'Unique, qui n'a pas d'associé, le créateur des cieus et de la terre en les façonnant sans un exemple préalable.

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه قال. قال النبي ﷺ: «إن الله لما خلق الخلق كتب كتاباً عنده فوق العرش: إن رحمتي تغلب غضبي».

(2) عن ابن عباس قال: مثل رسول الله ﷺ عن الوقوف بين يدي رب العالمين هل فيه ماء؟ قال: «والذي نفسي بيده إن فيه لماء، إن أولياء الله ليردون حياض الأنبياء، ويبعث الله تعالى سبعين ألف ملك في أيديهم عصي من نار يذودون الكفار عن حياض الأنبياء» هذا حديث غريب.

«Lui qui nourrit et qui n'est pas nourri» Il est le dispensateur par excellence qui pourvoit aux besoins de ses créatures et se suffit d'elles.

Abou Houraira- que Dieu l'agrée- a rapporté: «Un Ansarien des habitants de Qouba' invita le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à un repas, et nous partîmes avec lui. Le repas terminé, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se lava les mains et dit: «Louange à Dieu qui nourrit les êtres et n'a pas besoin qu'on le nourrisse, Il nous a accordé de ses grâces en nous guidant, nourrissant, abreuvant, nous habillant pour cacher notre nudité, et nous éprouvant au moyen d'une belle épreuve. Louange à Dieu en nous persévérant à L'adorer, qui se montre généreux sans cesse envers nous, nous Lui sommes toujours reconnaissants et nous ne pouvons plus nous passer de Lui. Louange à Dieu qui nous a nourris, abreuvés, habillés, sauvés de l'égarement, donné la vue sans nous rendre aveugles et nous a donné la préférence sur beaucoup de ceux qu'Il a créés. Louange à Dieu, Seigneur des mondes»⁽¹⁾.

Dis: «J'ai reçu l'ordre d'être le premier à me soumettre» parmi cette communauté «et de ne pas me joindre à ceux qui reconnaissent des associés à Allah» Dis: «Je crains en désobéissant à Allah d'encourir un châtiement au jour dernier» le jour où tous les hommes seront rassemblés pour être jugés. «Celui qui l'évitera» c'est à dire ce supplice «C'est qu'il aura bénéficié de la clémence d'Allah» et de Sa miséricorde «Le voilà le vrai bonheur». Ce verset est pareil à celui-ci «Celui qui échappera à l'enfer et entrera au Paradis sera le vrai vainqueur» [Coran III, 185]. Ce sera certes le bonheur évident.

وَلِإِنْ يَمَسُّكَ اللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُ إِلَّا هُوَ وَإِنْ يَمَسُّكَ بِخَيْرٍ فَهُوَ عَلَى

(1) في الحديث عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: دعا رجل من الأنصار من أهل قباء النبي ﷺ على طعام، فانطلقنا معه فلما طعم النبي ﷺ وغسل يديه قال: «الحمد لله الذي يطعم ولا يطعم، ومن علينا فهدينا وأطعمنا وسقانا من الشراب، وكسانا من العري، وكل بلاء حسن أبلانا، الحمد لله غير مودع ربي ولا مكفي ولا مكفور ولا مستغنى عنه، الحمد لله الذي أطعمنا من الطعام وسقانا من الشراب، وكسانا من العري، وهدينا من الضلال، وبصرنا من العمى، وفضلنا على كثير ممن خلق تفضيلاً، الحمد لله رب العالمين».

كُلُّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٧﴾ وَهُوَ الْقَاهِرُ فَوْقَ عِبَادِهِ وَهُوَ الْحَكِيمُ الْخَبِيرُ ﴿١٨﴾ قُلْ أَتَى
 نَبِيٌّ أَكْبَرَ سَهْدَةً قُلْ اللَّهُ شَهِيدٌ بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ وَأُوحِيَ إِلَيَّ هَذَا الْقُرْآنُ لِأُنذِرَكُمْ بِهِ وَمَنْ
 بَلَغَ أَهْلُكُمْ لَتَشْهَدُونَ آتَى مَعَ اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ قُلْ لَا أَشْهَدُ قُلْ إِنَّمَا هُوَ إِلَهٌُ وَاحِدٌ
 وَإِنِّي بَرِيءٌ مِمَّا تُشْرِكُونَ ﴿١٩﴾ الَّذِينَ آتَيْنَهُمُ الْكِتَابَ يَعْرِفُونَهُ كَمَا يَعْرِفُونَ آبْنَاءَهُمْ
 الَّذِينَ خَرَبُوا أَنفُسَهُمْ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٢٠﴾ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ
 كَذَّبَ بِآيَاتِهِ إِنَّهُمْ لَا يُفْلِحُونَ ﴿٢١﴾

wa 'in yamsaska-L-Lâhu biḡurrin falâ kâšifa lahû 'illâ huwa wa'in
 yamsaska bi ḡayrin fahuwa 'alâ kulli šay'in qadîrun (17) wa huwa-l-
 qâhiru fawqa 'ibâdihi wahuwa-l-Ḥakîmu-l-Ḥabîru (18) qul 'ayyu šay'in
 'akbaru šahâdatan qul-i-L-Lâhu šahîdum-baynî wa baynakum wa 'uḡiya
 'ilayya hâḡa-l-qur'ân li 'unḡirakum bihî wa mam-balâġa 'a'innakum
 latašhadûna 'anna ma'a-L-Lâhi 'âlihatan 'uḡrâ qul- lâ 'ašhadu qul
 'innamâ huwa 'ilâhum wâḡidun wa 'innanî barî'um-mimmâ
 tušrikûna (19) 'al-laḡîna 'âtaynâhumu-l-kitâba ya'rifûnahû kamâ
 ya'rifûna 'abnâ'ahumu-l-laḡîna ḡasirû 'anfusahum fahum la
 yu'minûna (20) wa man 'aḡlamu mimmani-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḡîban 'aw
 kaḡḡaba bi 'â'yâtihî 'innahu lâ yufliḡu-z-ḡâlimûna (21).

Si Allah t'envoie une peine, Lui seul pourra la faire cesser. S'Il t'en-
 voie un bienfait, sache qu'Il est tout-Puissant. (17) Il est le souverain maî-
 tre de ses sujets. Il est plein de sagesse et de science. (18) Dis: «Quel est
 celui dont le témoignage est le moins discutable?» Réponds: «Allah, Lui que
 je prends pour témoin contre vous et moi». Ce coran m'a été révélé pour
 que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera «Allez-vous témoi-
 gner qu'il y a d'autres dieux qu'Allah» réponds: «Je ne témoignerai pas ain-
 si». Dis: «Non, Il est le seul Allah et je désavoue les associés que vous Lui
 donnez» (19) Ceux à qui nous avons révélé le Livre le reconnaissent comme
 ils reconnaissent leurs propres enfants. Ils prenent leurs âmes ceux qui ne
 croient pas. (20) Qui est plus pervers que celui qui forge des mensonges et
 les impute à Allah ou qui traite nos signes d'invention? Les pervers s'expo-
 sent à leur perte. (21).

Parmi les épithètes de Dieu figurent ces deux-là: le pernicieux et

l'utile. Il peut disposer de tout ce qu'Il a créé à Sa guise, personne ne peut s'opposer à Son jugement ni le repousser. S'il frappe quelqu'un d'un malheur, nul, en dehors de Lui, ne pourra l'en délivrer. S'Il lui accorde un bienfait, Il est puissant sur toute chose, tout comme Il le montre dans ce verset: «Nul ne retient ce que Dieu accorde aux hommes de Sa miséricorde, et nul, après Lui, ne peut donner ce qu'Il retient» [Coran XXXV, 2].

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait (après chaque prière): «*Mon Dieu, nul ne repousse ce que Tu donnes, et nul ne donne ce que Tu empêches. Les richesses de quelqu'un ne lui serviront à rien, c'est Toi qui accorde les richesses.*» (*Rapporté par Boukhari*)⁽¹⁾.

Pour cela Il a dit: «**Il est le souverain maître de Ses sujets**» à qui se soumettent tous les hommes, les visages s'humilient en Sa présence, les tyrans Lui obéissent. Toutes les créatures se rabaisent devant la grandeur de sa Majesté, Son orgueil et Sa magnificence. «**Il est plein de sagesse**» dans tous Ses actes «**et de science**» car Il connaît parfaitement ce qu'Il fait en donnant ou en refusant, au méritant et au non méritant.

«**Dis: Quel est celui dont le témoignage est le moins discutable**» c'est à dire: Quelle preuve plus certaine pourrait-on apporter comme témoignage. «**Réponds: Allah, Lui que je prends pour témoin entre vous et moi**» Il est bien informé du Message que je (le Prophète) vous apporte et de ce que vous allez répondre. «**Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera**» ceux auxquels il est parvenu dont leur sort, s'ils en mécroient, sera le suivant: «**Ceux qui nient le Livre sont promis à l'enfer**» [Coran XI, 17].

Abdul Razzaq rapporte d'après Qatada que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, en expliquant ce verset: «**Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera**» a dit: «*faites parvenir aux hommes les versets de Dieu. Quiconque dont un*

في الصحيح أن رسول الله ﷺ كان يقول: «اللهم لا مانع لما أعطيت، ولا معطي لما منعت، ولا ينفع ذا الجد منك الجد.»

seul verset du Livre de Dieu lui parvient, c'est comme il a reçu l'ordre de Dieu»⁽¹⁾.

Al-Rabi' Ben Anas a dit: «Il incombe à celui qui a suivi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'appeler à quoi il appelait et d'avertir de quoi il avertissait».

«Allez-vous témoigner» ô polythéistes «qu'il y a d'autres dieux qu'Allah?» Dieu a dit à Son Prophète dans un autre verset: «Au cas où ils l'attesteraient, ne te joins pas à eux» [Coran VI, 150] Il lui ordonne de leur répondre: «Non, Il est le seul Allah et je désavoue les associés que vous Lui donnez».

Puis Dieu fait connaître à Son Prophète que les gens du Livre connaissent bien, ce que tu les as apporté comme ils connaissent leurs propres enfants, car ils trouvent dans leurs Livres les nouvelles de tous les Prophètes et Messagers qui l'ont précédé. Ceux-ci avaient tous annoncé à leurs peuples l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- en connaissant bien ses qualités, son pays, son émigration et les qualités de sa communauté. C'est pourquoi Il a dit ensuite: «Ils perdent leurs âmes ceux qui ne croient pas» à cet événement auquel ont fait allusion jadis tous les Prophètes.

«Qui est plus pervers que celui qui forge des mensonges et les impute à Allah ou qui traite nos signes d'invention?» Qui est plus inique que celui qui prétend être envoyé par Dieu et en fait il ne fait que forger de mensonges contre Allah qui ne l'a pas envoyé, ou qui traite les signes de Dieu de mensonges. Ces gens-là «s'exposent à leur perte» c'est à dire le calomniateur et le menteur.

وَيَوْمَ نَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ نَقُولُ لِلَّذِينَ أَشْرَكُوا إِنَّا سُرَّكَاوُكُمْ الَّذِينَ كُنْتُمْ زَعْمُونَ
﴿٢٢﴾ ثُمَّ لَوْ كُنْ فَتَنَّاهُمْ إِلَّا أَنْ قَالُوا وَاللَّهِ رَبَّنَا مَا كُنَّا مُشْرِكِينَ ﴿٢٣﴾ أَنْظِرْ
كَيْفَ كَذَبُوا عَلَىٰ أَنْفُسِهِمْ وَضَلَّ عَنْهُمْ مَا كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿٢٤﴾ وَنُفِثَ مَنْ يَسْمَعُ

قال عبد الرزاق عن قتادة في قوله تعالى: ﴿لَا تَذَرِكُمْ بِهِ وَمَنْ بَلَغَ﴾ إن رسول الله ﷺ قال: (1) «بلغوا عن الله فمن بلغه آية من كتاب الله فقد بلغه أمر الله».

إِلَيْكَ وَجَعَلْنَا عَلَى قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَنْ يَفْقَهُوهُ وَفِي آذَانِهِمْ وَقْرًا وَإِنْ يَرَوْا كَلِمًا مَائِدَةً
لَا يُؤْمِنُوا بِهَا حَتَّى إِذَا جَاءَهُكَ يُخْبِرُونَكَ يَقُولُ الَّذِينَ كَفَرُوا إِنْ هَذَا إِلَّا أَسْطِيزُ
الْأَوَّلِينَ ﴿٢٥﴾ وَهُمْ يَنْهَوْنَ عَنْهُ وَيَنْهَوْنَ عَنْهُ وَإِنْ يُهْلِكُونَ إِلَّا أَنْفُسَهُمْ وَمَا
يَشْعُرُونَ ﴿٢٦﴾

wa yawma naḥṣuruhum jamī'an tumma naqūlu li-l-laḍīna 'aṣṣrakū 'ayna ṣurakā' ukumu-l-laḍīna kuntum taz'amūna (22) tumma lam takun fitnatuhum 'illā 'an qālū wa-L-Lāhi rabbinā mā kunnā muṣṣrikīna (23) 'unṣur kayfa kaḍabū 'alā' 'anfusihim wa ḍalla 'anhum mā kānu yaftarūna (24) wa minhum may-yastami'u 'ilayka wa ja'alnā 'alā qulūbihim 'akinnatan 'ay-yafqahūhu wa fī 'aḍānihim waqaran wa 'iy-yaraw kulla 'āyati-l-lā y'minū bihā ḥattā 'idā jā'ūka yujādilūnaka yaqūlu-l-laḍīna kafarū 'in ḥāḍā' 'illā 'asāṭiru-l-'awwalīna (25) wa hum yanhawna 'anhu wa yan'awna 'anhu wa 'in yuhlikūna 'illā 'anfusahum wamā yaṣ'urūna (26).

Le jour où nous les rassemblerons tous, nous dirons à ceux qui donnent des associés à Allah: où sont les associés que vous attribuez à Allah? (22) Ils n'auront d'autre système de défense que de dire: «Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah. (23) Vois comment ils se renient eux-mêmes et comment les abandonnent les dieux qu'ils ont inventés. (24) Parmi eux, il y en a qui t'écoutent mais nous avons mis comme un voile sur leur intelligence pour qu'ils ne comprennent pas et nous avons endurci leur ouïe. Ils verraient n'importe quel signe, qu'ils n'y croiraient pas. Et s'ils viennent à discuter avec toi, les infidèles, ils disent: «ce ne sont là que de vieux contes. (25) Il détournent les autres du Coran et s'en éloignent eux-mêmes. Ils ne nuisent ainsi qu'à eux-mêmes sans s'en douter. (26).

Au jour de la résurrection où les polythéistes seront rassemblés, Dieu leur demandera au sujet des idoles et statues qu'ils adoraient en dehors de Lui en leur disant: «Où sont les associés que vous attribuez à Allah?» comme il est cité dans un autre verset: «Dieu leur dira, le jour où Il les appellera: «Où sont mes prétendus associés?» [Coran XXVIII, 62]. Leur prétexte ne sera alors que dire: «Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Sa'id Ben Joubaïr qu'un homme demanda à Ibn Abbas: «O Ibn Abbas, j'ai entendu ces dires de Dieu: «Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah», comment tu les interprètes?» Il lui répondit: «Lorsqu'ils se sont aperçus que nul n'entrera au Paradis s'il ne s'acquiesce pas de la prière, ils disent les uns aux autres: «Renions tout» et ils le renient. Dieu alors mettra un sceau sur leurs bouches, leurs mains et pieds parleront et ne pourront rien cacher à Dieu. Eprouves-tu quelque chose de cela dans ton for intérieur? Rien n'a été révélé dans le Coran sans qu'il ne soit pour une cause déterminée, mais vous ne connaissez pas son interprétation. C'est pourquoi Dieu a dit l'égard de ces gens-là: «Vois comment ils se renient eux-mêmes et comment les abandonnent les dieux qu'ils ont inventés». Ces dires de Dieu sont pareils à ceux-ci: «On leur dira: «Où sont donc ceux que vous avez associés à Dieu?». Ils répondront: «Ils se sont écartés de nous» [Coran XL, 73-74].

«Parmi eux, il y en a qui t'écoutent mais nous avons mis comme un voile sur leur intelligence pour qu'ils ne comprennent pas et nous avons endurci leur ouïe. Ils verraient n'importe quel signe, qu'ils n'y croiraient pas» certains de ces gens-là viennent vers toi pour t'écouter réciter du Coran, mais cela ne leur sert à rien car Dieu a placé un voile épais sur leurs cœurs et leurs oreilles sont frappés de surdité, en vérité ils n'entendent rien, ne comprennent rien de ce qui leur est récité, et ils sont pareils à ces incroyants cités dans ce verset: «Celui qui prêche les infidèles ressemble à quelqu'un qui crie à un homme qui ne perçoit que de sons et du bruit» [Coran II, 171].

Quoiqu'ils voient comme signes évidents irréfutables, ils n'y croient plus et n'y comprennent rien car: «Si Allah leur avait reconnu quelque aptitude, Il se serait employé à les convaincre» [Coran VIII, 23].

Ces gens-là, lorsqu'ils viennent discuter avec toi, étant infidèles, disent: «ce ne sont là que de vieux contes» et prétendent que tout ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur apporte est tiré des histoires racontées par les anciens⁽¹⁾.

(1) Malgré que la chaîne de transmission de ce hadith est faible, on trouve que les hadiths relatifs à l'intercession le corroborent,

«Ils détournent les autres du Coran et s'en éloignent eux-mêmes» On a donné à ce verset deux interprétations:

La première:

Ils interdisent aux hommes de suivre le chemin de la vérité, de croire au Prophète et de se soumettre aux prescriptions du Coran. Ils commettent ainsi un double acte abominable: ils n'en profitent pas et ne laissent pas les autres en profiter. Ibn Abbas a dit aussi: «Ils font écarter les gens de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- pour ne pas croire en lui». Mouhammad ben Al-Hanafia a soutenu cette opinion, qui s'avère plus correcte, et a raconté que les polythéistes de Qoraich empêchaient les hommes de se rendre chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

La deuxième:

Ce verset fut révélé à propos d'Abou Taleb, selon les dires d'Ibn Abbas rapportés par Soufian Al-Thawri, qui protégeait son neveu des méfaits des impies. Quant à Sa'id Ben Abi Hilal, il a dit: «Ce verset fut descendu au sujet des oncles paternels du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui étaient au nombre de dix et qui déclaraient être à ses côtés en public, mais au fond, ils lui couvaient la plus grande hostilité.

«Ils ne nuisent ainsi qu'à eux-mêmes sans s'en douter» car leur agissement ne leur procure que la perdition sans en avoir connaissance.

وَلَوْ تَرَىٰ إِذْ يُوقَفُوا عَلَى النَّارِ فَقَالُوا يَا لَيْتَنَا نُرَدُّ وَلَا نَسْكَرُ بِبَيِّنَاتِ رَبِّنَا وَنَكُونُ مِنَ
الْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٧﴾ بَلْ بَدَأَ لَهُمْ مَا كَانُوا يُحْسِنُونَ مِنْ قَبْلُ وَلَوْ رُدُّوا لَعَادُوا لِمَا نُهُوا عَنْهُ
وَإِنَّهُمْ لَكَاذِبُونَ ﴿٢٨﴾ وَقَالُوا إِن هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا الدُّنْيَا وَمَا نَحْنُ بِمَبْعُوثِينَ ﴿٢٩﴾
وَلَوْ تَرَىٰ إِذْ يُوقَفُوا عَلَىٰ رَبِّهِمْ قَالَ أَيْسَٰرَ هَذَا يَا لِحَقِّ قَالُوا بَلَىٰ وَرَبِّنَا قَالَ فَذُوقُوا
الْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿٣٠﴾

walaw tarā 'id wuqifū 'alā-n-nāri faqālū yalaytanā nuraddu walā nukad-
qibu bi 'āyāti rabbina wa nakūna mina-l-mu'minīna (27) bal badā lahum
mā kānū yuhfūna min qablu walaw ruddū la 'adū limā nuhū 'anhu wa

'innahum lakādībūna (28) wa qāfū 'in hiya 'illā ḥayātunā-d-dunya wamā naḥnu bimab'ūtīna (29) walaw tarā 'id wuqifū 'alā rabbihim qāla 'alaysa hādā bi-l-ḥaqqi qālū balā wa rabbīnā qāla faḍūqū-l-'adāba bimā kuntum takfurūna (30).

Si tu te trouves là le jour où ils seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire : «Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants» (27). Certes, ce qu'ils cachaient sera étalé au grand jour. S'ils y revenaient sur terre? Ils referaient ce qui leur a été défendu. En vérité, ce sont des menteurs. (28) Ils disaient: notre vie, ce n'est que celle de ce monde et nous ne serons pas ressuscités. (29) Si tu les voyais le jour où ils comparaitront devant leur Seigneur! Eh bien, leur dira-t-Il, n'est-ce pas là ce que je vous avais annoncé? Oui, par notre Seigneur. Il ajoutera: «Goûtez le châtimeut que vous vaut votre impiété. (30).

Dieu décrit la situation des incroyants au jour de la résurrection où ils verront les chaînes, les carcans et la frayeur de ce jour solennel. Ils diront alors: «Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants» Ils souhaiteraient revenir au bas monde pour faire les bonnes actions, croire aux signes du Seigneur et être crédules.

«Certes, ce qu'ils cachaient sera étalé au grand jour» voilà ce qui apparaîtra en ce jour-là ce qu'ils dissimulaient auparavant d'incrédulité, d'obstination et de mensonge, même s'ils avaient renié tout cela dans le bas monde.

Une autre interprétation est aussi probable et qui est la suivante: Ce verset concerne les hypocrites qui déclaraient aux gens leur foi mais ils n'étaient qu'infidèles en couvant leur impiété, et ce sera leur cas au jour du jugement dernier où tout sera étalé au grand jour. Même si cette sourate était révélée cela ne contredirait pas l'attitude de certains habitants de Médine et des bédouins qui étaient autour d'elle, à savoir que Dieu a parlé de l'hypocrisie dans la sourate de l'Araignée révélée à La Mecque quand Il a dit: «Dieu connaît parfaitement les croyants et Il connaît parfaitement les hypocrites» [Coran XXIX, 11]. Ce sera alors les paroles de ces hypocrites lorsqu'ils verront le supplice et constateront que ce qu'ils dissimulaient d'impieut et d'hypocrisie leur sera étalé.

Le souhait qu'ils formuleraient au jour de la résurrection d'être revenus sur terre, ne sera pas issu de leur désir d'être croyants et d'avoir la foi, ce sera plutôt à cause de leur grande frayeur du châtiement qu'ils voudraient éviter. C'est pourquoi Dieu a dit ensuite: «ils refaieraient ce qui leur a été défendu. En vérité ce sont des menteurs» car Il connaît parfaitement le tréfonds de leurs cœurs en disant: «Ils disaient: notre vie, ce n'est que celle de ce monde et nous ne serons pas ressuscités». Ils reniaient qu'il y aura une résurrection et un compte à rendre.

«Si tu les voyais le jour où ils comparaitront devant leur Seigneur! Eh bien leur dira-t-Il, n'est-ce pas là ce que je vous avais annoncé?» c'est à dire: ce jour du rassemblement n'est-il pas une vérité et non une erreur comme vous y pensiez? «Oui, par notre Seigneur» ils avoueraient sans pouvoir renier. On leur dira: «Goûtez le châtiement que vous vaut votre impiété» et pour prix de votre incrédulité

قَدْ خَسِرَ الَّذِينَ كَذَّبُوا بِلِقَاءِ اللَّهِ حَتَّىٰ إِذَا جَاءَتْهُمْ السَّاعَةُ بَدَّتْ قَالُوا أَلَمْ نَحْضُرْنَا
عَلَىٰ مَا قَرَّرْنَا فِيهَا وَهُمْ يَحْمِلُونَ أَوْزَارَهُمْ عَلَىٰ ظُهُورِهِمْ أَلَا سَاءَ مَا يَزُرُونَ ﴿٣١﴾
وَمَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا إِلَّا لَعِبٌ وَلَهُمْ وَلَدَارُ الْآخِرَةِ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَ أَفَلَا
تَتَّقُونَ ﴿٣٢﴾

qad ḥasira-l-ladīna kaḍḍabū biliqā'i-L-Lāhi ḥattā 'idā jā'athumu-s-sā'atu baḡtatan qālū yā ḥasratānā 'alā mā farratnā fihā wa hum yaḥmilūna 'awzārahum 'alā zuhūrihim 'alā sā'a mā yazirūna (31) wama-l-ḥayātu-d-dunya 'illā la'ibun wa lahwun wa laddāru-l-'āhiratu ḥayru-l-lil-ladīna yattaqūna 'afalā ta'qilūna (32).

Quelle mésaventure pour ceux qui ont nié le retour à Allah lorsque l'heure fatale les suprendra! Ils diront: Malheureux que nous sommes d'avoir négligé cette éventualité! Leur dos pliera sous le poids de leurs péchés. Quel pénible fardeau. (31). La vie de ce monde n'est que jeu et futilité. La vie future est le plus grand bien pour ceux qui craignent. Allez-vous réfléchir?(32).

Seront perdus sûrement ceux qui traitent de mensonge la rencontre de Dieu lorsque l'Heure viendra soudainement à eux et regretteront

les mauvaises actions qui ils avaient commises. «Ils diront: Malheureux que nous sommes d'avoir négligé cette éventualité» Leur dos pliera sous le poids de leurs péchés. Quel pénible fardeau».

Ibn Abi Hatem rapporte que Abou Marzouq a dit: «Lors de sa résurrection de la tombe, le pervers ou l'infidèle, rencontrera une personne la plus laide qu'il avait jamais vue dans son vivant et la plus puante. Il lui demandera: «Qui es-tu?».

- Ne me reconnais-tu pas? répondit-elle. - Non par Dieu, répliquera l'infidèle, or Dieu a enlaidi ton visage et empuanté ton odeur. Et la personne de riposter: «Je suis tes mauvaises actions qui étaient les plus abominables et les plus infectes dans le bas monde. Tu m'as tant enfourchée, viens maintenant que et je te monte» C'est le sens des dires de Dieu: «Leur dos pliera sous le poids de leurs péchés».

La vie du bas monde, qu'ils avaient préférée à l'autre, n'est que jeu et divertissement. Quant à la vie de l'au-delà elle est: «de plus grand bien pour ceux qui craignent».

قَدْ نَعَلِمَ إِنَّكَ لَيَحْزُنُكَ الَّذِي يَقُولُونَ فَإِنَّهُمْ لَا يَكْذِبُونَكَ وَلَكِنَّ الظَّالِمِينَ بَيَّاتُوا اللَّهَ
يَجْحَدُونَ ﴿٣٣﴾ وَقَدْ كَذَبْتَ رَسُولٌ مِّن قَبْلِكَ فَصَبْرًا عَلَىٰ مَا كُذِّبُوا وَأُذُوا حَتَّىٰ
أَنْهَمُ نَصْرًا وَلَا مُبَدِّل لِكَلِمَاتِ اللَّهِ وَقَدْ جَاءَكَ مِن نَّبِيِّ الْأُمْسَلِينَ ﴿٣٤﴾ وَإِن
كَانَ كَبْرًا عَلَيْكَ إِعْرَاضُهُمْ فَإِنِ اسْتَطَعْتَ أَن تَبْتَغِيَ نَفَقًا فِي الْأَرْضِ أَوْ سُلَّمًا فِي
السَّمَاءِ فَتَأْتِيَهُمْ بِآيَاتِنَا وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَجَمَعَهُمْ عَلَى الْهَدْيِ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ
الْجَاهِلِينَ ﴿٣٥﴾ إِنَّمَا يَسْتَجِيبُ الَّذِينَ يَسْمَعُونَ وَالْمَوْتَىٰ يَبْعَثُهُمُ اللَّهُ ثُمَّ إِلَيْهِ
يَرْجَعُونَ ﴿٣٦﴾

qad na'lamu 'innahû layahzunuka-l-lađî yaqûlûna fa'innahum lâ yukađđ-
ibûnaka walâkinna-z-zâlimîna bi 'â yâti-L-Lâhi yajhadûna (33) walaqad
kuđđibat rusulum-min qablika faşabarû 'alâ mâ kuđđibû wa 'ûđû hattâ
'atâhum naşrunâ walâ mubaddila li kalimati-L-Lâhi walaqad jā'aka min
naba'i-l-mursalîna (34) wa'in kâna kabura 'alyka 'i'râđuhum fa'ini-
staṭa'ta 'an tabtagiya nafaqan fi-l-'arđi 'aw sullaman fi-s-samâ'i

fata'tiyahum bi 'ā yatin walaw šā'a-L-Lāhu lajama'ahum 'alā-l-hudā falā takūnanna mina-l-jāhilīna (35) 'innamā yastajību-l-ladīna yasma'una wal-mawtā yab'atuhumu-L-Lāhu tumma 'ilayhi yurja'ūna (36).

Nous savons que leurs propos t'affligent. Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur. Mais ces misérables suspectent les signes d'Allah. (33) Des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés jusqu'au jour où nous leur donnâmes assistance. Les principes d'Allah sont immuables. Tu connais maintenant la vie des Prophètes. (34) Leur opposition te pèse. Et si ça ne dépendait que de toi, tu creuserais une galerie sous terre ou tu hisserais une échelle au ciel pour leur apporter un miracle. Mais si Allah voulait, Il réunirait tous les hommes dans la bonne voie! Ne pense pas comme un ignorant. (35). Seuls répondront à ton appel ceux qui t'écoutent. Les infidèles, Allah les ressuscitera et ils comparaitront devant lui. (36).

Comme les impies se sont opposés au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, l'ont contredit et l'ont traité de menteur, Dieu veut le reconforter en lui faisant connaître qu'il est au courant de leurs méfaits et l'exhorte à ne plus se lamenter sur leur sort. Il lui dit dans d'autres versets: «Que ton âme ne se répande pas en regrets sur eux» [Coran XXXV, 8] et: «Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants» [Coran XXVI, 2] et: «Iras-tu jusqu'à mourir de chagrin qu'ils refusent de croire» [Coran XVIII, 6].

Pour rassurer son cœur en le consolant toujours Il lui dit «Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur» en leur communiquant le message «mais ces misérables suspectent les signes d'Allah» car ils y mécroient et les repoussent.

A ce propos Al-Hakem rapporte qu'Abou Jahl aurait dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Nous ne te traitons pas de menteur mais nous renions ce que tu nous apportes» Dieu à cette occasion fit révéler ce verset.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Abou Yazid Al-Madani que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rencontra un jour Abou Jahl et lui serra la main. Un homme dit à Abou Jahl: «Pourquoi serres-tu la main à cet apostat?» Il lui répondit: «Par Dieu, je connais bien qu'il est un Prophète. Mais depuis quand étions-nous les suivants de Bani Abd

Manaf?» Et Abou Yazid de réciter ce verset: «Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur. Mais ces misérables suspectent les signes d'Allah».

Mouhammad Ben Ishaq raconte d'après Az-Zouhari cette histoire: «Une nuit chacun d'Abou Jahl, Abou Soufian et Al-Akhnas Ben Chouraïq vint à part auprès de la demeure du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour écouter la récitation du Coran, et nul parmi eux ne fut au courant de la présence des autres. Ils y demeurèrent jusqu'à la pointe du jour, quand ils se dispersèrent ils se rencontrèrent et chacun d'eux demanda à ses deux compagnons: «Qu'est-ce que vous y êtes venus faire?» S'apercevant qu'ils sont venus pour le même but, ils s'engagèrent à ne plus y revenir de peur que les Qoraïchites ne le sachent et viennent à leur tour et soient épris par la récitation.

La nuit suivante chacun d'eux revint croyant que ses deux compagnons n'y viennent pas en respectant l'engagement. Mais le matin ils se rencontrèrent, se blâmèrent et s'engagèrent de nouveau à ne plus y revenir.

La troisième nuit l'évènement se répéta. Al-Akhnas ben Chouraïq prit sa canne et se dirigea vers la demeure d'Abou Soufian. Il lui dit: «O Abou Handhala, que penses-tu de ce que tu as entendu de la récitation de Mouhammad?» Abou Soufian de répondre: «Ô Abou Thalaba, par Dieu, j'ai entendu tant de versets dont je saisis bien le sens et d'autres dont j'ignore pourquoi ils ont été révélés». Al-Akhnas répliqua: «Et moi aussi j'éprouve les mêmes sentiments» puis il partit chez Abou Jahl, entra chez lui et lui dit: «Ô Abou Al Hakam! Que penses-tu de ce que tu as entendu réciter par Mouhammad?» Abou Jahl répondit: «Ce que j'ai entendu? Eh bien, nous nous sommes disputé l'honneur avec les Banou Abd Manaf: ils ont donné à manger et nous en avons donné, ils ont supporté des charges et nous l'avons fait à notre tour; ils ont fait la charité et nous l'avons faite aussi, qu'à la fin nous fûmes également excellents en tout. Ils nous dirent: «Il y a un Prophète des nôtres qui reçoit les révélations quand est-ce que vous aurez le vôtre?» Quant à nous, nous ne croirons plus en lui et nous ne déclarerons point qu'il est véridique». Al-Akhnas le quitta alors et s'en alla.

Ibn Jarir rapporte qu'en commentant ce verset: «Nous savons que leurs propos t'affligent... jusqu'à la fin; As-Souddy a dit: «Le jour de Badr, Al-Akhnas dit à Bani Zouhra: «Ô Bani Zouhra! Mouhammad est

le fils de votre sœur. Vous avez plus le droit de le défendre: S'il était un Prophète vous ne le combattiez pas aujourd'hui, et s'il était menteur vous l'auriez défendu comme on défend le fils de la sœur. Cessez tout jusqu'à ce que je rencontre Abou Al-Hakam. Si Mouhammad aura le dessus, vous rentrerez chez vous sains et saufs. Mais s'il sera vaincu, les hommes de votre tribu ne vous nuiront pas». Al-Akhnas partit, eut un tête-à-tête avec Abou Jahl et lui dit: «Ô ABou Al-Hakam, dis-moi: Mouhammad est-il sincère ou menteur? Personne de Qoraïch ne se trouve avec nous pour écouter notre conversation» Abou Jahl répondit: «Malheur à toi! Mouhammad est sincère et n'a jamais menti. Si les Banou Qassy s'empareront de l'étendard (le pouvoir) la Siqaya (la charge d'abreuver les pèlerins) la Hijaba (la garde de la Ka'ba) et la prophétie, qu'en restera-t-il alors aux Qoraïchites?» Voilà le sens des dires de Dieu: «Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur. Mais ces misérables suspectent les signes d'Allah» Les signes d'Allah ne sont que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et son message.

«Des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés jusqu'au jour où nous leur donnâmes assistance» Ces paroles divines sont un réconfort et une consolation au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui a subi les méfaits de son peuple, un ordre d'être patient comme ont été patients ceux des Prophètes qui étaient doués d'une ferme résolution, une promesse du secours comme ils ont été secourus et la victoire comme elle leur a été accordée après ce qu'ils avaient enduré de leurs peuples, cette victoire promise dans les deux mondes. Voilà le sens des dires de Dieu. «**Les principes d'Allah sont immuables**» qui ne seront jamais modifiés, comme Dieu l'affirme dans ces versets: «**Notre Parole a déjà été adressée à nos serviteurs, les Prophètes. Ce sont eux qui seront secourus, et notre armée sera victorieuse**» [Coran XXXVII, 171-173]. et: «**Dieu a écrit: «Moi et mes Prophètes, nous vaincrons sûrement» Dieu est fort et puissant**» [Coran LVIII, 21].

Dieu rappelle à Son Prophète: «**Tu connais maintenant la vie des Prophètes**» comment ils ont été secourus et ont eu le dessus sur ceux qui les avaient traités de menteurs et, ô Prophète, tu auras la même chose même si «**leur opposition te pèse**» en s'éloignant de toi. «**Et si ça ne dépendait que de toi, tu creuserais une galerie sous terre ou tu hisserais une échelle au ciel**» pour leur en rapporter un Signe meilleur de ce que

tu leur as apporté, fais-le si tu en es capable. «Mais si Allah voulait, Il réunirait tous les hommes dans la bonne voie! Ne pense pas comme un ignorant» comme Dieu a dit dans un autre verset: «Si ton Maître l'avait voulu, l'univers entier aurait embrassé sa foi» [Coran X, 99]. Ibn Abbas a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- désirait ardemment que les gens crussent en lui en suivant le chemin droit qu'il avait tracé. Mais Dieu l'informa que ceux que Dieu avait voulu leur accorder le bonheur le suivraient. Il lui dit: «Seuls répondront à ton appel ceux qui t'écoutent» qui comprennent ses paroles et qui sont avertis au moyen du Rappel qui est le Coran. Quant aux infidèles qui possèdent des cœurs morts «Allah les ressuscitera et ils comparaitront devant Lui» Dieu les a désignés ainsi en se moquant d'eux et les méprisant.

وَقَالُوا لَوْلَا نُزِّلَ عَلَيْهِ آيَةٌ مِنْ رَبِّهِ قُلْ إِنَّمَا اللَّهُ قَادِرٌ عَلَى أَنْ يُنَزِّلَ آيَةً وَلَٰكِنْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٧﴾ وَمَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا طَائِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّا أُمٌّ أُنزِلَتْ مَا فَرَطْنَا فِي الْكِتَابِ مِنْ شَيْءٍ تُدْرِكُ إِلَيْكَ رَبِّهِمْ يُحْشَرُونَ ﴿٣٨﴾ وَالَّذِينَ كَذَبُوا بِآيَاتِنَا صُدُّوا بِكُمْ فِي الظُّلُمَاتِ مِنْ نَشَأِ اللَّهِ يُضِلُّهُ وَمَنْ يَشَأْ يُجْعَلْهُ عَلَىٰ صِرَاطٍ مُسْتَقِيمٍ ﴿٣٩﴾

waqâlû lawla nuzzila 'alayhi 'â yatum-mir-rabbihî qul 'inna-L-Lâha qâdirun 'alâ 'ay-yunazzila 'â yatan walâkinna 'akṭ rahum lâ ya'lamûna (37) wamâ min dâbbatin fi-l-'arḍi walâ ṭâ'irin yaṭîru bijanâḥayhi 'illâ 'umamun 'amṭâlukum mâ farraṭnâ fi-l-kitâbi min šay'in ṭumma 'ilâ rabbihim yuḥšarûna (38) wa-l-laḍîna kaḍḍabû bi 'â yâtinâ ṣummun wa bukmun fi-z-ẓulumâti may-yaša'i-L-Lâhu yaḍlilhu wa may-yaša' yaj'alahu 'alâ širâṭim-mustaqîmin (39).

Ils disent: «Pourquoi son Seigneur ne lui permet-Il pas de faire un miracle? Réponds-leur: «Faire un miracle est dans le pouvoir d'Allah, mais la plupart ne le savent pas. (37). Il n'y a pas de bêtes sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne vivent en société comme vous. Nous n'avons rien omis dans le Livre de la création. Comme tous les autres êtres, ils retourneront à leur Seigneur. (38) Ceux qui traitent nos signes de mensonge sont comme des sourds-muets titubant dans les ténèbres. Allah égare qui Il veut, comme Il met qui Il veut dans la voie droite (39).

Les polythéistes, mûs toujours par leur obstination, disaient: «Pourquoi un signe qui soit un miracle de son Seigneur n'est-il pas descendu sur le Prophète», rien que pour se montrer opiniâtres, comme quand ils lui ont dit: «Nous ne t'accorderons notre confiance que le jour où tu feras jaillir du sol une source» [Coran XVII, 90]. Il lui ordonne de leur répondre: «Faire un miracle est dans le pouvoir d'Allah, mais la plupart ne le savent pas» c'est à dire: Dieu à tout moment est capable de faire descendre un miracle mais sa sagesse le retarde au temps opportun. Car s'il l'avait descendu et que les gens n'y croyaient pas, Il aurait hâté leur châtement comme Il l'avait infligé aux générations précédentes comme Il le montre dans ce verset: «Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru. A quoi a servi que nous ayons envoyé aux Thémoudites une véritable chamele? Ils n'en persistèrent pas moins dans leurs erreurs. Nous n'envoyons des miracles que pour avertir» [Coran XVII, 59] et aussi dans ce verset: «Si nous le voulions, nous ferions descendre du ciel un signe sur eux; leurs nuques se courberaient alors devant lui» [Coran XXVI, 4].

«Il n'y a de bêtes sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne vivent en société comme vous» Ces sociétés, comme a dit Moujahed, sont des espèces classifiées dont chacune porte un nom particulier. Mais Qatada précise que hommes, bêtes, oiseaux et génies forment des communautés différentes. Enfin As-Souddy a dit que bêtes et oiseaux forment des sociétés comme les humains.

«Nous n'avons rien omis dans le Livre du Coran» c'est à dire que Dieu connaît parfaitement ce qu'Il a créé sans en rien oublier, comme Il pourvoit à leurs besoins soient-elles de bêtes terrestres ou aquatiques, comme Il a dit: «Il n'y a pas de créature sur terre qui n'attende d'Allah sa nourriture, dont Allah ne connaisse à la fois la demeure et le lieu de sa mort.»

«Tout est écrit dans le Livre authentique» [Coran XI, 6] C'est à dire Il connaît aussi bien leurs noms que leurs nombres et leurs mouvements sur terre. Il a dit aussi: «Combien d'animaux sont incapables d'assurer leur propre subsistance! C'est Allah qui pourvoit à leur nourriture et à la vôtre» [Coran XXIX, 60].

Toutes ces créatures retourneront à leur Seigneur même les ani-

maux selon ce verset: «Lorsque les bêtes sauvages seront rassemblées» [Coran LXXXI, 5].

Abou Dzarr raconte: «Etant assis auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- deux chèvres se cognèrent à coups de cornes. Il nous dit: «Savez-vous pourquoi ces deux chèvres se cognent? - Non, répondîmes-nous. Il répliqua: «Dieu certes le connaît et Il jugera entre elles» Nous quittâmes l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- après qu'il nous ait parlé de chaque oiseau qui vole de ses ailes dans le ciel. (Rapporté par Ahmed, Ibn Jarir et Abdul Razzaq)⁽¹⁾.

En commentant ce verset: «Il n'y a pas de bêtes ou d'oiseaux... jusqu'à ils retourneront à leur Seigneur» Abdul Razzaq rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Toutes les créatures seront rassemblées au jour de la résurrection: hommes, bêtes, animaux et oiseaux. Dieu les jugera équitablement au point où on donnera à une bête non cornue ses droits d'une autre cornue. Puis on dira à ces animaux: «Soyez de la terre» C'est pourquoi l'infidèle s'écriera - en ce jour- là: «Si seulement je pouvais être poussière» [Coran LXXVIII, 40]⁽¹⁾.

«Ceux qui traitent nos signes de mensonge sont comme des sourds-muets titubant dans les ténèbres» Les infidèles sont pareils, dans leur ignorance et leur égarement, à des gens sourds qui n'entendent rien, à des muets qui ne peuvent proférer aucune parole, qui vivent dans les ténèbres. Comment pourraient-ils en sortir pour trouver la voie droite? Dieu les a décrits aussi dans d'autres versets en disant: «Sourds, muets

(1) عن أبي ذر قال: بينما نحن عند رسول الله ﷺ إذا انتطحت عنزان، فقال رسول الله ﷺ: «أأندرون فيم انتطحتا؟» قالوا: لا ندري، قال: «لكن الله يدري وسيقضي بينهما»، قال أبو ذر: ولقد تركنا رسول الله ﷺ وما يقلب طائر جناحيه في السماء إلا ذكر لنا منه علماً. (رواه ابن جرير وأحمد وعبد الرزاق).

(2) وفي الحديث: «إن الجمعاء لتقتص من القرناء يوم القيامة». وقال عبد الرزاق عن أبي هريرة في قوله: «إلا أمم أمثالكم ما فرطنا في الكتاب من شيء ثم إلى ربهم يحشرون» قال: يحشر الخلق كلهم يوم القيامة، البهائم والدواب والطير وكل شيء، فيبلغ من عدل الله يومئذ أن يأخذ للجماء من القرناء، ثم يقول: كوني تراباً، فلذلك يقول الكافر: «ويا ليتني كتبت تراباً». (رواه أحمد).

et aveugles, ils ne peuvent plus retrouver la bonne voie» [Coran II, 18] et: «Elles sont encore semblables à des ténèbres sur une mer profonde: une vague la recouvre, sur laquelle monte une autre vague; des nuages sont au-dessus. Ce sont des ténèbres amoncelées les unes sur les autres. Si quelqu'un étend sa main, il peut à peine la voir. Celui à qui Dieu ne donne pas de lumière, n'a pas de lumière» [Coran XXIV, 40] Tout dépend de la volonté de Dieu qui égare qui Il veut, comme Il place qui Il veut sur un chemin droit.

قُلْ أَرَأَيْتُمْ إِنْ أَنْتُمْ عَذَابَ اللَّهِ أَوْ أَنْتُمْ السَّاعَةَ أَعْبَرِ اللَّهُ تَدْعُونَ إِنْ
 كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٤٠﴾ بَلْ إِيَّاهُ تَدْعُونَ فَيَكْشِفُ مَا تَدْعُونَ إِلَيْهِ إِنْ شَاءَ وَتَنْسَوْنَ
 مَا تُشْرِكُونَ ﴿٤١﴾ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا إِلَىٰ أُمَمٍ مِّن قَبْلِكَ فَآخَذْنَاهُمْ بِالْبَأْسَاءِ وَالضَّرَّاءِ لَعَلَّهُمْ
 يَضُرَّعُونَ ﴿٤٢﴾ فَلَوْلَا إِذْ جَاءَهُمْ بَأْسُنَا تَضَرَّعُوا وَلَكِن قَسَتْ قُلُوبُهُمْ وَزَيَّنَ لَهُمُ
 الشَّيْطَانُ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾ فَلَمَّا نَسُوا مَا ذُكِّرُوا بِهِ فَتَحْنَا
 عَلَيْهِمُ أَبْوَابَ كُلِّ شَيْءٍ حَتَّىٰ إِذَا فَرِحُوا بِمَا أُوتُوا أَخَذْنَاهُمْ بَعَثَةٌ إِذَا هُمْ
 مُبْطِلُونَ ﴿٤٤﴾ فَقَطَّعَ دَائِرَ الْقَوْمِ الَّذِينَ ظَلَمُوا وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٤٥﴾

qui 'ara'aytakum 'in 'atâ'kum 'adâbu-L-Lâhi 'aw 'atâtkumu-s-sâ'atu
 'agayra-L-Lâhi tad'ûna 'in kuntum şâdiqîna (40) bal 'iyyâhu tad'ûna
 fayakşifu mâ tad'ûna 'ilayhi 'in şâ'a wa tansawna mâ tuşrikûna (41)
 walaqad 'arsalnâ 'ilâ 'umamim-min qablîka fa'aḥadnâhum bi-l-ba'sâ'i
 wa-ḡ-ḡarrâ'i la'allahum yataḡarra'ûna (42) falawlâ 'id jā'ahum ba'sunâ
 taḡarra'u walâkin qasat qulûbuhum wa zayyana lahumu-ş-şayḡânu mâ
 kânû ya'malûna (43) falammâ nasû mâ ḡukkirû bihî fataḡnâ 'alayhim
 'abwâba kulli şay'in ḡattâ 'idâ fariḡu bimâ 'ûtû 'aḥadnâhum baḡtatan
 fa'idâ hum mublisûna (44) faqutî'a dâbiru-l-qawmi-l-laḡîna ḡalamû wa-l-
 ḡamdu li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîna (45).

Dis: Si une calamité vous frappait ou que la mort vous surprenne, invo-
 queriez-vous quelqu'un d'autre qu'Allah? A supposer que vous soyez sincères.
 (40) A n'en pas douter, c'est Lui que vous invoqueriez. S'Il voulait, Il
 pourrait écarter les malheurs que vous craignez. Vous oublieriez alors tous
 les dieux que vous Lui associez. (41) Nous avons envoyé des Prophètes aux

générations qui t'ont précédé. Nous leur avons infligé des fléaux et des épidémies pour qu'elles se soumettent. (42) Que ne se sont-elles soumises quand nous leur avons montré notre force? Au contraire, leurs cœurs se sont endurcis et Satan les abusa sur leurs actions en les faisant paraître plus belles. (43) Lorsqu'elles eurent oublié nos enseignements, nous ouvrîmes toutes grandes devant elles les portes de la félicité. Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir, puis les surprîmes à l'improviste les jetant dans la consternation. (44) Ainsi a été anéantie chaque génération d'infidèles. Gloire à Allah, le maître de l'univers. (45).

Etant le créateur de tout l'univers, Dieu fait ce qu'il veut, nul ne s'oppose à son jugement, dispose de tout ce qu'il a créé, nul ne peut repousser ce qu'il décide, n'a pas d'associés, et donne à quiconque Lui demande. Dieu dit aux hommes: «Si une calamité vous frappait ou que la mort vous surprenne, invoqueriez-vous quelqu'un d'autre qu'Allah?» A supposer que vous soyez sincères? Une question dont la réponse est déjà connue par les hommes que nul autre que Dieu ne puisse être invoqué. Puis Il l'affirme dans le verset qui s'ensuit: «A n'en pas douter, c'est Lui que vous invoqueriez. S'Il voulait, Il pourrait écarter les malheurs que vous craignez. Vous oublieriez alors tous les dieux que vous Lui associez» c'est à dire en cas de nécessité vous n'invoquerez que Lui et vous vous passerez des idoles et statues, comme Il le montre également dans ce verset: «Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah» [Coran XVII, 67].

«Nous avons envoyé des Prophètes aux générations qui t'ont précédé. Nous leurs avons infligé des fléaux» tels que la gêne, la pauvreté et l'indigence «et des épidémies» les maladies diverses «pour qu'elles se soumettent» en invoquant Dieu, L'implorant et s'humiliant devant Lui.

«Que ne sont-elles soumises quand nous leur avons montré notre force?» Si seulement, une fois ces générations affligées, imploreraient leur Seigneur: «Au contraire, leurs cœurs se sont endurcis et Satan les abusa sur leurs actions en les faisant paraître plus belles» qui comportaient du polythéisme, de l'obstination et de mauvais actes. Lorsque ces générations eurent oublié ce qui leur avait été rappelé «nous ouvrîmes toutes grandes devant elles les portes de la félicité» en leur accordant tout genre de bienfaits, les ménageant et leur donnant un répit. «Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir» en jouissant des biens et des enfants «Puis les

surprimes à l'improviste» brusquement sans s'en apercevoir «les jetant dans la consternation» et elles se trouvèrent désespérées.

Qatada a commenté cela en disant: Lorsque l'ordre de Dieu surprend un peuple, Il le prend lors de son ivresse et sa délectation. Donc il ne faut pas se croire qu'on est à l'abri du stratagème de Dieu, car seuls les pervers se font berner par ce stratagème.

L'imam Ahmed a rapporté d'après 'Ouqba Ben Amer que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque tu vois Dieu accorder à l'infidèle de Ses bienfaits, Il ne fait que le ménager» Puis il récita ce verset: «Lorsqu'elles eurent oublié nos enseignements...jusqu'à la fin». (Rapporté par Ahmed, Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem)⁽¹⁾.

Oubada Ben As-Samet a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: «Lorsque Dieu veut donner la longévité et la prospérité à un peuple, Il lui accorde la chasteté et la modération. Par contre lorsqu'Il veut les déraciner, Il leur ouvre une porte de perfidie, «Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir, puis les surprimes à l'improviste les jetant dans la consternation». comme Il a dit: «Ainsi a été anéantie chaque génération d'infidèles. Gloire à Allah, le maître de l'univers» (Rapporté par Ahmed et Ibn Abi Hatem)⁽²⁾.

قُلْ أَرَأَيْتُمْ إِنْ أَخَذَ اللَّهُ سَمْعَكُمْ وَأَبْصَارَكُمْ وَخَمَّ عَلَى قُلُوبِكُمْ مَنْ إِلَهُ غَيْرَ اللَّهِ
يَأْتِيكُمْ بِهِ أَنْظُرْ كَيْفَ نُصَرِّفُ الْآيَاتِ ثُمَّ هُمْ يَصْدِفُونَ ﴿٦١﴾ قُلْ
أَرَأَيْتَكُمْ إِنْ أَنْتُمْ عَذَابُ اللَّهِ بَغْتَةً أَوْ جَهْرَةً هَلْ يُهْلِكُ إِلَّا الْقَوْمَ

قال الإمام أحمد عن عقبة بن عامر، عن النبي ﷺ قال: «إذا رأيت الله يعطي العبد من الدنيا على معاصيه ما يحب فإنما هو استدراج»، ثم تلا رسول الله ﷺ: «فلما نسوا ما ذكروا به فتحنا عليهم أبواب كل شيء حتى إذا فرحوا بما أوتوا أخذناهم بغتة فإذا هم مبلسون». (رواه أحمد وابن جرير وابن أبي حاتم).

عن عبادة بن الصامت أن رسول الله ﷺ كان يقول: إذا أراد الله بقوم بقاء أو نساء رزقهم القصد والمغاف وإذا أراد الله بقوم اقتطاعاً فتح لهم - أو فتح عليهم - باب خيانة «حتى إذا فرحوا بما أوتوا أخذناهم بغتة فإذا هم مبلسون» كما قال: «فقطع دابر القوم الذين ظلموا والحمد لله رب العالمين» (رواه أحمد وابن أبي حاتم).

الظَّالِمُونَ ﴿٤٧﴾ وَمَا تُرْسِلُ الْمُرْسَلِينَ إِلَّا مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ ۚ فَمَنْ ءَامَنَ وَأَصْلَحَ
فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٤٨﴾ وَالَّذِينَ كَذَّبُوا بِآيَاتِنَا يَمَسُّهُمُ الْعَذَابُ
بِمَا كَانُوا يَفْسُقُونَ ﴿٤٩﴾

qul 'ara'aytum 'in 'aḥaḍâ-L-Lâhu sam'akum wa 'abṣârakum wa ḥatama 'alâ qulûbikum man 'ilâhun ġayru-L-Lâhi ya'tikum bihi-n-zur kayfa nuṣarrifu-l-'â yâti tumma hum yaṣdifûna (46) qul 'ara'aytakum 'in 'atâkum 'aḍâbu-L-Lâhi baġtatan 'aw jahratan hal yuhlaku 'illâ-l-qawmu-z-zâlimûna (47) wama nursilu-l-mursalîna 'illâ mubašširîna wa munḍirîna faman 'â mana wa 'aṣlah a falâ ḥawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûna (84) wa-l-laḍma kaḍḍabû bi 'â yâtina yamassuhumu-l-'aḍâbu bimâ kânû yafsuqûna (49).

Dis: Que deviendriez-vous si Allah vous privait de l'ouïe et de la vue et s'Il étouffait votre sensibilité? Quel autre que Lui pourrait vous les rendre? Considérez la variété de formes que revêtent nos enseignements et, malgré cela, ils ne se laissent pas convaincre. (46) **Dis:** Que diriez-vous si Allah vous frappait à l'improviste ou au grand jour? Que seuls les insoumis sont anéantis. (47) Nos Prophètes n'ont d'autre mission que d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir. Ceux qui croient et s'amendent ne connaîtront ni crainte ni tristesse. (48) Ceux qui traitent nos signes de mensonge subiront un châtement qui sera calculé d'après leur faute. (49).

Dieu ordonne à Son Prophète de dire à ces menteurs rebelles «Que deviendriez-vous si Allah vous privait de l'ouïe et de la vue» comme Il vous leur a accordées lors de votre création, comme Il l'affirme dans ce verset: «C'est Lui qui vous a fait naître; Il vous a donné l'ouïe, la vue...» [Coran LXVII,23]. Ou bien selon une autre interprétation: Il ne les laisse pas profiter de ce qu'ils voient ou entendent. C'est pourquoi Il a dit ensuite «et s'Il étouffait votre sensibilité» en mettant un sceau sur leurs cœurs, comme Il a dit dans d'autres versets: «Dieu se place entre l'homme et son cœur» [Coran VIII, 24] et: «Qui est le maître de l'ouïe et de la vue» [Coran X, 31].

«Quel autre que Lui pourrait vous les rendre?» s'Il voulait les enlever aux hommes, y a-t-il d'autres divinités qui puissent les leur rendre?». C'est pourquoi Il dit après: «Considérez la variété de formes que revêtent

nos enseignements» c'est à dire comment Dieu utilise les signes clairs et évidents pour démontrer qu'il n'y a d'autres divinités hormis Lui et que les autres qu'adorent les infidèles sont erreur et futilité. Puis malgré cela ils s'en détournent, repoussent les gens et les empêchent de suivre la vérité.

«Dis: Que diriez-vous si Allah vous frappait à l'improviste ou au grand jour?» en vous infligeant son châtement sans que vous l'attendiez? «Que seuls les insoumis sont anéantis» car les impies sont pris par leur polythéisme tandis que Dieu sauve ceux qui n'adorent que Lui sans rien Lui associer, et ils n'éprouvent ni crainte ni tristesse.

«Nos Prophètes n'ont d'autre mission que d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir» car la bonne nouvelle de la grâce de Dieu n'est adressée qu'aux fidèles, et l'avertissement du châtement et de la vengeance de Dieu n'est lancé qu'aux impies. «Ceux qui croient et s'amendent» ayant la foi ferme et ne pratiquant que les bonnes œuvres, ceux-là «ne connaîtront ni crainte» de ce qu'il leur attend dans l'au-delà «ni tristesse» de ce qu'ils ont laissé du clinquant du bas monde et de ses plaisirs. Dieu est leur maître et leur donnera en échange.

«Ceux qui traitent nos signes de mensonge subiront un châtement qui sera calculé d'après leur faute» ceux qui ont renié ce que leurs Prophètes leur ont apporté, en se rebellant contre Dieu, commettant les péchés et désobéissant à Ses ordres.

قُلْ لَا أَقُولُ لَكُمْ عِنْدِي خَزَائِنُ اللَّهِ وَلَا أَعْلَمُ الْغَيْبَ وَلَا أَقُولُ لَكُمْ إِنِّي مَلَكٌ
إِنْ أُنزِلَ إِلَيَّ مَا يُوحَىٰ إِلَيَّ قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الْأَعْمَىٰ وَالْبَصِيرُ أَفَلَا تَتَفَكَّرُونَ ﴿٥٠﴾
وَأَنْذِرْ بِهِ الَّذِينَ يَخَافُونَ أَنْ يُحْسَرُوا إِلَىٰ رَبِّهِمْ لَيْسَ لَهُمْ مِنْ دُونِهِ وَاكْرَهُ
وَلَا شَفِيعٌ لَهُمْ يَتَّقُونَ ﴿٥١﴾ وَلَا تَقْرُرُوا الَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُمْ بِالْغَدْرِ وَالْمَيْثِ
يُرِيدُونَ وَجْهَهُ مَا عَلَيْكَ مِنْ حِسَابِهِمْ مِنْ شَيْءٍ وَمَا مِنْ حِسَابِكَ عَلَيْهِمْ مِنْ
شَيْءٍ فَتَطْرُدَهُمْ فَكَفَرُوا مِنَ الظَّالِمِينَ ﴿٥٢﴾ وَكَذَلِكَ فَتَنَّا بَعْضَهُمْ بِبَعْضٍ
يَقُولُوا أَهْتُولَا مِنْ اللَّهِ عَلَيْهِمْ مِنْ بَيْنِنَا أَلَيْسَ اللَّهُ بِأَعْلَمَ بِالشَّاكِرِينَ ﴿٥٣﴾

وَإِذَا جَاءَكَ الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِآيَاتِنَا فَقُلْ سَلَمٌ عَلَيْكُمْ كَتَبَ رَبُّكُمْ عَلَى نَفْسِهِ
الرَّحْمَةَ أَنْتُمْ مَنِ عَمِلَ مِنْكُمْ سُوءًا يَجْهَلُونَ شَرَّ تَابَ مِنْ بَعْدِهِ وَأَصْلَحَ فَإِنَّهُ
عَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿٥٤﴾

qul-lâ 'aqûlu lakum 'indî hazâ'inu-L-Lâhi walâ 'a'lamu-l-gayba walâ
'aqûlu lakum 'inni malakun 'in 'attbi'u 'illâ mâ yûhâ 'ilayya qul hal
yastawi-l-'a'mâ wa-l-bašîru 'afalâ tatafakkarûna (50) wa 'andîr bihi-l-laḡ-
îna yaḡâfûna 'ay-yuḡšarû 'ilâ rabbihim laysa lahum min dûnihî waliyyun
walâ šaff'un-l-la'allhum yattaqûna (51) walâ taṭrudi-l-laḡîna yad'ûna
rabbahum bi-l-ḡadâti wa-l-'ašiyi yurîdûna wajhahû mâ 'alayka min
hisâbihim min šay'in wamâ min ḡisâbika 'alayhim min šay'in
fataṭrudahum fataḡûna mina-z-zâlimîna (52) wa kaḡ âlika fatannâ
ba'dahum biba'di-l-liyaḡûlû 'ahâ'ulâ'i manna-L-Lâhu 'alayhim mim
bayninâ 'alaysa-L-Lâhu 'a'almu bi-š-šâkirîna (53) wa'idâ jā'aka-l-laḡîna
yu'minûna bi'â'yâtina faqul salâmun 'alaykum kataba rabbukum 'alâ
nafsihî-r-raḡmata 'annahû man 'amila minkum sū'am-bi-jahâlatin
ṭumma tâba mim ba'dihî wa 'ašlahâ fa'innahu ḡafûru-r-Raḡîmun (54).

Dis: «Je ne prétends pas posséder les trésors d'Allah, ni connaître ses secrets; je ne prétends pas non plus être un ange, je me borne à suivre ce qui m'a été révélé. Dis: «L'homme qui voit et l'aveugle peuvent-ils être assimilés? Finirez-vous par réfléchir. (50) Avertis ceux qui ne redoutent de comparaître devant Allah et qui savent qu'ils n'auront en face de lui ni maître, ni intercesseur. Peut-être Le craindront-ils? (51) Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur, matin et soir, souhaitant d'entrevoir Son visage. Ils n'ont pas de comptes à te rendre, pas plus que tu en as à leur rendre. En les repoussant tu agis en injuste. (52) C'est ainsi que nous déconcertons les hommes par le destin que nous réservons aux uns et aux autres au point où qu'ils disent: «Comment, c'est à ces gens-là qu'Allah accorde des faveurs?» Allah ne connaît-Il pas mieux que quiconque ceux qui sont reconnaissants. (53). Si ceux qui croient à nos signes viennent à toi, dis-leur: Soyez les bienvenus. Votre Seigneur a inscrit au nombre de ses devoirs la clémence. Il s'ensuit qu'Il accorde son pardon à ceux d'entre vous qui péchent par ignorance et ensuite, en signe de repentir, s'adonnent aux bonnes œuvres. (54).

Dieu ordonne à Son Messager de dire aux infidèles **«Je ne prétends pas posséder d'Allah»** ni d'en disposer **«ni connaître ses secrets»** car Dieu seul connaît le mystère incommunicable et je ne n'en connais que ce qu'il m'est révélé: **«Je ne prétends pas non plus être un ange»** je ne suis qu'un mortel et Il m'a distingué et honoré par les révélations qu'il m'accorde. **«Je me borne à suivre ce qui m'a été révélé»** sans m'en détourner. **«Dis: L'homme qui voit et l'aveugle peuvent-ils être assimilés?»** C'est à dire celui qui suit la vérité et se trouve dans le chemin droit n'est plus pareil à celui qui est égaré sans pouvoir retrouver ce chemin. **«Finirez-vous par réfléchir?»** tout comme lorsque Dieu dit: **«Celui qui sait que la révélation que ton Seigneur a fait descendre sur toi est la vérité, serait-il semblable à l'aveugle?»** [Coran XIII, 19].

Puis Dieu lui dit: **«O Mouhammad «Avertis» par le Coran «ceux qui redoutent de comparaître devant Allah, et qui savent qu'ils n'auront en face de Lui ni maître, ni intercesseur.»** ces gens-là qui sont pénétrés de la crainte de leur Seigneur, et qui craignent que leur compte ne soit très mauvais au jour de la résurrection où seul Dieu sera le juge qui sauvera ceux qui ont fait de bonnes œuvres dans le bas monde et multipliera leur récompense.

«Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur, matin et soir, souhaitant d'entrevoir Son visage» Ces gens-là qui font de telles pratiques sont les plus dignes, ô Mouhammad, d'être tes amis et compagnons. On trouve la même recommandation dans un autre verset qui lui est pareil: **«Mêle-toi à ceux qui invoquent le Seigneur, matin et soir, pour attirer ses regards. Ne te sépare pas d'eux pour courir après les plaisirs du siècle. Ne t'associe pas à ceux que nous avons rendu insouciant de notre souvenir, à ceux qui ne suivent que leurs penchants et dont toute la vie est une futilité»** [Coran XVIII, 28].

L'invocation de Dieu signifie, d'après Sa'id Ben Al-Moussaiab, Moujahed, Al-Hassan et Qatada, la prière prescrite. Dieu a dit aux hommes: **«Invoquez-moi et Je vous exauce»** [Coran XL, 60] qui signifie: J'accepte et J'agrée votre culte.

«Souhaitant d'entrevoir son visage» et recherchant sa satisfaction par leurs pratiques religieuses en Lui rendant un culte pur.

«Ils n'ont pas de compte à te rendre, pas plus que tu en as à leur rendre» Ce verset est pareil à la réponse de Noé lorsque son peuple lui a

dît: «Croirons-nous en toi alors que ce sont les hommes les plus misérables qui te suivent?» Il leur répondit: «J'ignore ce qu'ils faisaient; il n'appartient qu'à mon Seigneur de les juger. Si seulement vous en aviez conscience» [Coran XXVI, 111-113] C'est Dieu qui réglera les comptes de tous les hommes au jour de la résurrection. Il ne faut pas repousser ces gens-là, autrement tu serais au nombre des injustes.

Ibn Jarir a rapporté qu'Ibn Mass'oud a dit: «Un groupe de Qoraïchites passèrent par l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que Souhaïb, Bilal, Ammar, Khabbab et d'autres parmi les faibles musulmans se trouvaient auprès de lui. Les Qoraïchites lui dirent: «Contentes-tu de prendre ces gens-là pour compagnons? Est-ce là ceux d'entre nous sur lesquels Dieu a répandu Ses bienfaits? Serions-nous leurs suivants? Chasse-les pour qu'on te suive» C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

«C'est ainsi que nous déconcertons les hommes par le destin... jusqu'à la fin du verset» Ibn Abi Hatem rapporte d'après Khabbab: «Al-'Aqra' Ben Habes Al-Tamimi et 'Oyayna Ben Hisn Al-Fazari se rendirent chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et trouvèrent chez lui Souhaïb, Ammar, Khabbab et d'autres parmi les faibles croyants. A leur vue, ils leur adressèrent de propos humiliants. Ils prirent l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à part et lui dirent: «Nous désirons bien te tenir compagnie dans une assemblée afin que les Arabes constatent que tu nous réserves un certain privilège. Car ces Arabes viennent souvent chez toi et nous éprouvons une honte d'être réunis à ces esclaves. Lorsque nous venons chez toi, chasse-les, et lorsque nous te quittons, tiens-leur compagnie si tu veux». En leur répondant par l'affirmative, ils demandèrent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur mettre cette promesse par écrit. Il demanda de lui apporter une feuille et manda Ali pour écrire cet engagement, alors que nous nous trouvions dans un coin. A ce moment-là Gabriel lui fit descendre ce verset: «Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur...». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- jeta alors la feuille et nous appela pour lui tenir compagnie»⁽¹⁾.

قال ابن أبي حاتم عن خباب في قول الله عز وجل: ﴿ولا تطرد الذين يدعون ربهم﴾ (1)

«C'est ainsi que nous déconcertons les hommes par le destin que nous réservon aux uns et aux autres» c'est à dire: nous avons éprouvé les uns par les autres «Au point qu'ils disent: «Comment, c'est à ces gens-là qu'Allah accorde des faveurs?» Car, au début du message, les faibles parmi les hommes, les femmes, les esclaves étaient les premiers à y répondre, et une petite minorité des notables avaient fait de même. A ce propos on rapporte, dans un long hadith, que Héraclius le roi des Romains, en posant différentes questions à Abou Soufian au sujet du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, lui demanda: «Sont-ils les notables ou les faibles qui le suivent?» Ils sont les faibles, répondit Abou Soufian. Et Héraclius de répliquer: «Ils étaient toujours eux qui suivaient les Prophètes».

Les polythéistes Qoraïchites se moquaient des premiers convertis parmi les faibles, torturaient ceux qui étaient sous leur pouvoir, et disaient: «Est-ce là ceux d'entre nous sur lesquels Dieu a répandu Ses faveurs?» Si ceci était un bien, ce n'est pas eux, c'est nous qui aurions cru les premiers». Des propos qui sont pareils à leurs dires: «Lorsque nos versets leur sont lus, comme autant de preuves évidentes, les incrédules disent aux croyants: «Quel est donc celui des deux groupes qui jouit du meilleur séjour et de la meilleure compagnie» [Coran XIX, 73] Mais Dieu ne tarde pas à leur répondre: «Combien avons nous anéanti avant eux de générations qui les surpassaient en richesses et en beauté» [Coran XIX, 74] Comme Il a répondu aux Qoraïchites: «Allah ne connaît-Il pas mieux que

بالغددة والعشي» قال: جاء الأقرع بن حابس التميمي رعيبة بن حصن الفزاري فوجدوا رسول الله ﷺ مع صهيب وبلال وعمار وخباب قاعداً في ناس من الضعفاء من المؤمنين، فلما رأوهم حول النبي ﷺ حقرهم في نفر في أصحابه فأنزله فخلوا به، وقالوا: إنا نريد أن تجعل لنا منك مجلساً تعرف لنا به العرب فضلنا: فإن وفد العرب تأتيك فستحيي أن ترانا العرب مع هذه الأعمد، فإذا نحن جئناك فأقمهم عنا، فإذا نحن فرغنا فاقعد معهم إن شئت. قال: «نعم» قالوا: فاكب لنا عليك كتاباً، قال: فدعا بصحيفة ودعا علياً ليكتب ونحن قعود في ناحية، فنزل جبريل فقال: «ولا تطرد الذين يدعون ربهم» الآية، فرمى رسول الله ﷺ بالصحيفة من يده، ثم دعانا فأتيناها. وقال سعد نزلت هذه الآية في ستة من أصحاب النبي ﷺ منهم ابن مسعود قال: كنا نستيق إلى رسول الله ﷺ وندنو منه، فقال قريش: تدني هؤلاء دوننا، فنزلت: «ولا تطرد الذين يدعون ربهم بالغداة والعشي». (أخرجه ابن أبي حاتم ورواه ابن جرير).

quiconque ceux qui sont reconnaissants» Il connaît certes ceux qui Le soutiennent en actes, paroles, et intentions, Il les dirige vers la voie droite, le chemin du salut, les fait sortir des ténèbres vers la lumière avec Sa permission et les met sur la voie de la vérité, comme Il l'affirme dans ce verset: **«Nous dirigerons sur nos chemins ceux qui auront combattu pour nous. Allah est avec ceux qui font le bien»** [Coran XXIX, 69].

Il a été rapporté dans un hadith authentifié que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: *«Dieu ne regarde ni vos formes ni vos couleurs, mais Il regarde vos cœurs et vos actions»* (Rapporté par Mouslim en citant le mot: *«Corps»* au lieu de *«couleurs»*)⁽¹⁾.

«Si ceux qui croient à nos signes viennent à toi, dis-leur: Soyez les bienvenus» c'est à dire: honore-les en répondant à leur salut et annonce-leur qu'ils jouiront de l'ample miséricorde de Dieu. C'est pourquoi Il a dit ensuite: **«Votre Seigneur inscrit au nombre de Ses devoirs la clémence»** Il s'est prescrit à Lui-même la miséricorde de par Sa générosité et Sa reconnaissance. Et la suite du verset n'est qu'une confirmation **«Il s'ensuit qu'Il accorde son pardon à ceux d'entre vous qui pèchent par ignorance et ensuite, en signe de repentir, s'adonnent aux bonnes œuvres»** en cessant de commettre les péchés et se décidant de ne plus y revenir. Ils ne feront ensuite que les bonnes œuvres. Dieu est celui qui pardonne et Il est miséricordieux.

A ce propos l'imam Ahmed rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu a créé la création, Il a écrit dans Son Livre qui se trouve chez lui au-dessus du Trône: «Ma miséricorde l'emporte sur Ma colère»* (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽²⁾.

وَكَذَلِكَ نَفْصِلُ الْآيَاتِ وَلِتَسْتَبِينَ سَبِيلَ الْمُجْرِمِينَ ﴿٥٥﴾ قُلْ إِنِّي نَسِيتُ أَنْ أَعْبُدَ

(1) في الحديث الصحيح: وإن الله لا ينظر إلى صوركم ولا إلى ألوانكم ولكن ينظر إلى قلوبكم وأعمالكم» (أخرجه مسلم).

(2) قال الإمام أحمد عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «لما قضى الله على الخلق كتب في كتاب فهو عنده فوق العرش إن رحمتي غلبت غضبي» (أخرجه في الصحيحين).

الَّذِينَ تَدْعُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ قُلْ لَا أَنْتُمْ أَوْلَاءُكُمْ قَدْ صَلَّيْتُمْ إِذَا وَمَا أَنَا
 مِنَ الْمُتَدْعِينَ ﴿٥٦﴾ قُلْ إِنِّي عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِنْ رَبِّي وَكَذَّبْتُمْ بِهِ مَا عِنْدِي مَا
 تَسْتَعْجِلُونَ بِهِ إِنْ أَلْحَمْتُمْ إِلَّا اللَّهُ يَقْضِ الْحَقُّ وَهُوَ خَيْرُ الْفَاصِلِينَ ﴿٥٧﴾ قُلْ لَوْ
 أَنَّ عِنْدِي مَا تَسْتَعْجِلُونَ بِهِ لَقُضِيَ الْأَمْرُ بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ وَاللَّهُ أَعْلَمُ
 بِالظَّالِمِينَ ﴿٥٨﴾ وَعِنْدَهُ مَفَاتِحُ الْغَيْبِ لَا يَعْلَمُهَا إِلَّا هُوَ وَيَعْلَمُ مَا فِي
 الْبَحْرِ وَالْبَحْرُ وَمَا تَسْقُطُ مِنْ وَرَقَةٍ إِلَّا يَعْلَمُهَا وَلَا حَبَّةٌ فِي ظُلْمَتِ الْأَرْضِ
 وَلَا رَطْبٌ وَلَا يَابِسٌ إِلَّا فِي كِتَابٍ مُبِينٍ ﴿٥٩﴾

wa kaḏ âlika nufaṣṣilu-l-ʿāyāti wa litastabīna sabīlu-l-mujrimīna (55) qul 'innī nuḥītu 'an 'a'buda-l-laḏina tad'ūna min dūni-L-Lāhi qul lâ 'attabi'u 'ahwâ'akum qad ḏalaltu 'id an wamâ 'ana-mina-l-muhtadīna (56) qul 'innī 'alâ bayyinatim-mi-r-rabbī wa kaḏ ḏabtum biḥī mā 'indī mā tasta'jilūn biḥī 'inī-l-ḥukmu 'illā li-L-Lāhi yaquṣṣu-l-ḥaqqa wa huwa ḥayru-l-ḥaṣilīna (57) qul-law 'anna 'indī mā tasta'jilūna biḥī liquḏiya-l-'amru baynī wa baynakum wa-L-Lāhu 'a'lamu bi-ḏ-ḏālimīna (58) wa 'indahū mafātiḥu-l-ḡaybi lâ ya'lamuhâ 'illā huwa wa ya'lamu mā fi-l-barri wa-l-baḥri wamâ tasquṭu min waraqatin 'illā ya'lamuhâ walâ ḥabbatin fi ḡulumāti-l-'arḏi walâ raṭḥbin walâ yābisin 'illā fi kitābim mubīnin (59).

C'est ainsi que nous détaillons nos enseignements pour mettre en évidence les procédés du crime. (55) Dis: Il m'a été interdit d'adorer ceux que vous implorez à la place d'Allah. Dis: Je ne suivrai pas vos entraînements. Sinon je me perdrais et je serais retranché au nombre de ceux qui sont dans la bonne voie. (56) Dis: Je me confonds avec la vérité de mon Seigneur. Et pourtant vous la traitez d'erreur. Je ne saurais réaliser vos revendications impatientes. Allah seul le peut. Il divulgue la vérité et il n'y a pas de meilleur arbitre. (57) Si j'avais pu relever vos impatients défis, la chose eût vite été réglée entre vous et moi. Allah connaît mieux que quiconque les vrais coupables. (58) Il détient les clefs de l'inconnu, qu'Il est le seul à connaître. Il sait ce que recèlent le sein de la terre et l'abîme des mers. Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache. Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création.(59).

Dieu a montré dans les versets précédents la voie droite pour que les hommes la suivent et a méprisé en même temps les discussions stériles qui n'aboutissent qu'à l'égarement. Tout est maintenant mis au clair afin que le chemin des coupables soit connu, ceux qui ont mécré et se sont rebellés contre les Prophètes. Il ne reste au Messager de Dieu que de dire à ces gens-là: Je m'en tiens à une preuve indubitable de mon Seigneur, mais vous ô infidèles, l'avez traitée de mensonge «Je ne saurais réaliser vos revendications impatientes» et ce que vous cherchez avec ardeur qui est le châtement, selon une interprétation, car tout dépend de Dieu qui peut le hâter comme Il peut le retarder, Il divulgue la vérité et il n'y a pas de meilleur arbitre. Le jugement Lui appartient, et Il est le meilleur arbitre qui tranche les différends entre Ses serviteurs.

Donc s'il revenait au Prophète de juger les actions des hommes, il aurait infligé aux impies le châtement qui le méritaient. A ce propos il est cité dans les deux Sahih que 'Aïcha a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, as-tu jamais un jour éprouvé de peine plus que le jour de la bataille de «Ouhod»? Il répondit: «Certes oui, j'ai eu bien à souffrir de tes concitoyens, mais ce qui me chagrina le plus de leur part, ce fut l'affaire de «Al-'Aqaba», car en exposant ma situation à Ibn Abd Yalil, il me répondit par un refus catégorique. Je partis alors peiné, marchant sans but et je ne pris connaissance que lors de mon arrivée à «Qarn Al-Tha'aleb». En relevant la tête, j'aperçus qu'un certain nuage me couvrait, et je vis que Gabriel s'y trouvait. Il m'appela et me dit: «Dieu a bien entendu les propos des hommes de ta communauté et ce qu'étaient leurs réponses. Dieu t'envoie l'ange des montagnes afin que tu l'ordonnes ce que tu voudras».

«L'ange de montagnes m'appela à son tour, après m'avoir salué, il me dit: «O mouhammad! Je ferai ce que tu désires. Si tu veux, je peux replier sur eux les «Al-Akchabaines» (deux montagnes situées près de La Mecque». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- répondit: «Je désire plutôt que Dieu fasse sortir des reins de mes compatriotes des hommes qui n'adoreront que Dieu seul sans rien Lui associer»⁽¹⁾.

ثبت في الصحيحين عن عائشة أنها قالت لرسول الله ﷺ: يا رسول الله هل أتى عليك يوم (1)

Dieu avait proposé à Son Prophète, par l'intermédiaire de l'ange, de châtier les infidèles et de les exterminer, mais il demanda de leur accorder un répit dans l'espoir que quelques-uns de leur postérité seraient de vrais croyants et n'adoreraient que Dieu seul.

Peut-être on peut se demander: Qu'y a-t-il de commun entre le hadith de 'Aïcha et le verset: «Si j'avais pu relever vos impatients défis, la chose eût vite été réglée entre vous et moi. Allah connaît mieux que quiconque les vrais coupables»? La réponse en est la suivante: Si le châtiement des impies était confié au Prophète, il n'aurait pas tardé à le leur infliger, étant donné qu'ils le lui avaient demandé en le défiant. Cette demande n'est pas mentionnée dans le hadith où on ne trouve qu'une proposition faite par l'ange de montagnes. Mais le Prophète de par sa clémence a imploré le Seigneur pour leur accorder un répit.

«Il détient les clefs de l'inconnu, qu'Il est le seul à connaître» A cet égard Al-Boukhari rapporte d'après Salem Ben Abdullah, d'après le père de ce dernier, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les clés du mystères sont au nombre de cinq et Dieu seul les connaît. Puis Il récita ce verset qui les renferme: «La science de l'Heure est auprès d'Allah. Il fait descendre l'ondée. Il sait ce que contient le sein des mères. Nul homme ne sait ce qu'il acquerra demain; nul homme ne sait en quelle terre il mourra. Allah est, en vérité, celui qui sait; Il est parfaitement informé» [Coran XXXI, 34]⁽¹⁾.

كان أشد من يوم أُخِد؟ فقال: «لقد لقيت من قومك وكان أشد ما لقيت منه يوم العقبة، إذ عرضت نفسي على (ابن عبد باليل بن عبد كلال) فلم يجبني إلى ما أردت، فانطلقت وأنا مهموم على وجهي، فلم أستفق إلا بقرن الثعالب، فرفعت رأسي فإذا أنا بسحابة قد ظلمتني، فنظرت فإذا فيها جبريل عليه السلام، فناداني، فقال: إن الله قد سمع قول قومك لك وما ردوا عليك، وقد بعث إليك ملك الجبال لتأمره بما شئت فيهم، قال: فناداني ملك الجبال وسلم عليّ، ثم قال: يا محمد إن الله قد سمع قول قومك لك، وقد بعثني ربك إليك لتأمرني بأمرك فيما شئت، إن شئت أطبق عليهم الأخشبين، فقال رسول الله ﷺ: «بل أرجو أن يخرج الله من أصلابهم من يعبد الله لا يشرك به شيئاً».

قال البخاري عن سالم بن عبد الله عن أبيه أن رسول الله ﷺ قال: «مفتاح الغيب خمس لا يعلمهن إلا الله، ثم قرأ: ﴿إِنَّ اللَّهَ عِنْدَهُ عِلْمُ السَّاعَةِ وَيُنزِلُ الْغَيْثَ وَيَعْلَمُ مَا فِي الْأَرْحَامِ، وَمَا تَدْرِي نَفْسٌ مَّاذَا تَكْسِبُ غَدًا، وَمَا تَدْرِي نَفْسٌ بِأَيِّ أَرْضٍ تَمُوتُ، إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ﴾».

«Il sait ce que recèlent le sein de la terre et l'abîme de la mer» une expression qui signifie que tout ce qui existe dans les mers, sur la terre et dans n'importe quel autre endroit, Dieu le connaît parfaitement et rien ne Lui est caché fut-ce une molécule.

«Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache» c'est à dire qu'Il connaît mêmes les mouvements des choses inanimées. Si c'est le cas, comment ne connaîtrait-Il pas les actions de Ses créatures humains et génies comme Il le confirme dans ce verset: «Allah connaît la perfidie des regards et ce qui est caché dans les cœurs» [Coran XL, 19]. A ce propos Ibn Abbas a dit: «Toute plantation et toute mer sont confiées à des anges qui inscrivent tout ce qui y passe» C'est aussi le sens de ses paroles: «Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création»

وَهُوَ الَّذِي يَتَوَفَّاكُم بِاللَّيْلِ وَيَعْلَمُ مَا جَرَحْتُم بِالنَّهَارِ ثُمَّ يَبْعَثُكُمْ فِيهِ لِيُقَاضَىٰ
 أَجَلٌ مُّسَمًّى ثُمَّ إِلَيْهِ مَرْجِعُكُمْ ثُمَّ يُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٦٠﴾ وَهُوَ الْقَاهِرُ
 فَوْقَ عِبَادِهِ وَيُرْسِلُ عَلَيْكُمْ حَفَظَةً حَتَّىٰ إِذَا جَاءَ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ تَوَفَّتْهُ رُسُلُنَا
 وَهُمْ لَا يُفَرِّطُونَ ﴿٦١﴾ ثُمَّ رُدُّوْا إِلَى اللَّهِ مَوْلَاهُمُ الْحَقِّ أَلَا لَهُ الْحُكْمُ وَهُوَ أَسْرَعُ
 الْحَسِيبِينَ ﴿٦٢﴾

wa huwa-l-laḏī yatawaffākum bi-l-layli wa ya'lamu mā jaraḥtum bi-n-nahāri ṭumma yab'aṭukum fihi liyuqḏā' 'ajalum-musamman ṭumma 'ilayhi marji'ukum ṭumma yunabbi'ukum bimā kuntum ta'malūna (60) wahuwa-l-qāhiru fawqa 'ibādihī wa yursilu 'alykum ḥafazatan ḥattā 'idā jā' 'a 'aḥ adakumu-l-mawtu tawaffathu rusulunā wahum lā yufarriṭūna (61) ṭumma ruddū 'ilā-L-Lāhi mawlāhumu-l-ḥaqqi 'alā lahu-l-ḥukmu wahuwa 'asra'u-l-ḥāsibīna (62).

Il communique avec vous pendant la nuit et connaît toutes vos actions de la journée. Le lendemain, Il vous replonge encore dans la vie et ainsi de suite jusqu'à ce que vous touchiez au terme fatal. Vous retournerez à Lui et alors Il repassera avec vous toutes vos actions. (60). Il est le souverain maître de Ses sujets. Il délègue auprès de vous des anges qui vous gardent jus-

qu'au jour de votre mort. Puis des messagers recueillent votre âme sans que jamais ils manquent à leur tâche. (61) Puis, vous retournerez à Allah, votre Maître véritable. N'est-ce pas à Lui que toute décision appartient? N'est-Il pas le plus préoccupé à régler vos comptes?.(62).

Dieu rappelle Ses serviteurs durant la nuit, et on a donné à ce fait la «petite mort» comme Il le confirme dans ce verset: Allah accueille les âmes au moment de leur mort: Il reçoit aussi celles qui dorment, sans être mortes» [Coran XXXIX, 42] en y mentionnant les «deux» morts pour qu'il prouve qu'Il connaît les actes des hommes dans leurs sommeils et durant toute la journée comme il est cité également dans ce verset: «Egale sont devant Lui: celui qui, parmi vous, tient secrète sa parole et celui qui la divulgue; celui qui se cache la nuit et qui se montre au grand jour» [Coran XIII, 10] et ces versets: «Nous avons fait de la nuit un voile. Nous avons fait du jour le moment de la vie» [Coran LXXVIII, 10-11].

Comme Il rappelle les hommes durant la nuit Il connaît parfaitement ce qu'ils accomplissent le jour. Puis Il dit: «Le lendemain, Il vous replonge ensuite dans la vie. A ce propos Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Chaque personne est accompagnée d'un ange qui retient son âme quand il dort et la lui rendra (en se réveillant). Si Dieu veut recueillir cette âme, elle sera recueillie, sinon elle sera rendue à cette personne». Tel est le sens du verset: «Il communique avec vous pendant la nuit»⁽¹⁾.

La vie de l'homme ainsi continue «jusqu'à ce que vous touchiez au terme fatal» pour que le temps fixé soit accompli. «Vous retournerez à Lui» au jour de la résurrection et alors «Il repassera avec vous toutes vos actions» et vous en serez rétribués.

«Il est le souverain maître de Ses sujets» qui Lui sont soumis et dominés par la grandeur de Sa majesté et Sa gloire. «Il délègue auprès de vous des anges qui vous gardent» Comme il l'affirme aussi dans ce verset: «Des anges sont attachés aux pas de l'homme: devant lui et derrière lui: ils le protègent, sur l'ordre de Dieu» [Coran XIII, 11] en dénombrant et

عن ابن عباس عن النبي ﷺ: قال: «مع كل إنسان ملك إذا نام أخذ نفسه ويرد إليه، فإن أذن الله في قبض روحه قبضه وإلا رد إليه، فذلك قوله: ﴿وهو الذي يوفاكم بالليل﴾».

inscrivant toutes ses actions et paroles, car l'homme ne profère une parole ou fait un acte sans qu'un ange ne l'observe pour tout inscrire. «Jusqu'au jour de votre mort» le moment où l'homme devra rendre l'âme «Puis des messagers recueillent votre âme» à savoir que l'ange de la mort a plusieurs auxiliaires qui font sortir l'âme du corps et la lui recueille une fois arrivée au gosier «sans que jamais ils manquent à leur tâche» et ne négligent par leur devoir. Ils gardent les âmes pour les déposer là où Dieu veut: Si l'homme était bon son âme sera plongée dans les délices. S'il était autrement et libertin son âme sera précipitée dans la fournaise.

«Puis vous retournerez à Allah votre maître véritable» Il nous suffit pour commenter ce verset de citer ce hadith rapporté par Abou Houraira où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les anges se présentent devant le mort. S'il est bon, les anges disent: «Ô l'âme bonne, sors de ce corps bon. Sors louée et réjouis-toi, tu trouveras le repos et les parfums et rencontreras un Seigneur satisfait de toi. Elle restera ainsi jusqu'à ce qu'on l'élève au ciel et on demandera de lui ouvrir la porte. -Qui est-ce?, dira-t-on. On répondra: «Un tel!» On lui ouvrira et dira: «Sois la bienvenue ô âme qui demeurait dans un corps bon. Entre louée et réjouis-toi car tu trouveras le repos et les parfums et tu rencontreras un Seigneur satisfait de toi». On ne cesse de lui répéter ces propos jusqu'à ce qu'elle arrive au ciel où se trouve Dieu à Lui la puissance et la gloire.

Si l'homme est mauvais, les anges disent: «Sors donc ô âme méchante qui vivait dans un corps mauvais. Sors méprisée et sache que tu goûteras une eau bouillante et une boisson fétide et d'autres tourments de même espèce. Elle ne cessera d'entendre ces propos jusqu'à ce qu'elle sorte du corps. Alors on l'élève au ciel et on demandera de lui ouvrir. - Qui est-ce? dira-t-on? - Un tel, répondra-t-on». On répliquera: «Pas de bienvenue pour cette âme méchante qui vivait dans un corps mauvais. Retourne méprisée, les portes du ciel ne s'ouvriront plus pour toi. On la fera descendre du ciel pour demeurer dans la tombe.

Dans la tombe, l'homme soit - il bon ou mauvais, sera assis et on dira respectivement à chacun d'eux comme on vient de dire à leur âme (Rapporté par Ahmed)⁽¹⁾.

روى الإمام أحمد عن أبي هريرة رضي الله عنه عن النبي ﷺ أنه قال: «إن الميت تحضره (1)

قُلْ مَنْ يُنَجِّيكُمْ مِنْ ظُلُمَاتِ الْبَرِّ وَالْبَحْرِ تَدْعُونَهُ تَضَرُّعًا وَخُفْيَةً لَئِنْ أَنْجَلْنَا مِنْ
هَذِهِ لَتَكُونَنَّ مِنَ الشَّاكِرِينَ ﴿١٣﴾ قُلْ اللَّهُ يُنَجِّيكُمْ مِنْهَا وَمِنْ كُلِّ كَرْبٍ ثُمَّ أَنْتُمْ
تُشْرِكُونَ ﴿١٤﴾ قُلْ هُوَ الْقَادِرُ عَلَى أَنْ يَبْعَثَ عَلَيْكُمْ عَذَابًا مِنْ فَوْقِكُمْ أَوْ مِنْ تَحْتِ
أَرْجُلِكُمْ أَوْ يَلْبِسَكُمْ شِيْعًا وَيُذِيقَ بَعْضَكُمْ بَأْسَ بَعْضٍ ۗ أَنْظُرْ كَيْفَ نُصَرِّفُ الْآيَاتِ
لِقَوْمٍ يَفْقَهُونَ ﴿١٥﴾

qul may-yunjjikum min zulumâti-l-barri wa-l-bahri tad'ûnahû tađarru'an wa hufyata-l-la'in 'anjânâ min hâđihî lanakûnanna mina-š-šakirîna (63) quli-L-Lâhu yunajjikum minhâ wa min kulli karbin tumma 'antum tušrikûna (64) qul huwa-l-qâdiru 'alâ 'ay-yab'ata 'alaykum 'ađâban min fawqikum 'aw min tahti 'arjulikum 'aw yalbisakum šiya'an wa yuđîqa ba'dakum ba'sa ba'din-i-nzur kayfa nušarrifu-l-â'yâti la'allahum yafqahûna (65).

Dis: Qui est-ce qui vous protège contre les périls de la terre et de la mer quand vous invoquez Allah et secrètement L'implorez, disant: «Si tu nous sauves, nous te rendrons grâce?» (63) Réponds: C'est Allah qui vous sauve de ces périls et de tout autre danger. Ce qui ne vous empêche pas de Lui attribuer des associés. (64) Réponds: C'est Lui qui peut faire éclater une catastrophe au-dessus de vos têtes ou sous vos pas, emmêler les peuples

الملائكة، فإذا كان الرجل الصالح قالوا: اخرجي أيتها النفس الطيبة كانت في الجسد الطيب، اخرجي حميدة وأبشري بروح وريحان ورب غير غضبان، فلا تزال يقال لها ذلك حتى تخرج ثم يمرج بها إلى السماء، فيستفتح لها فيقال: من هذا؟ فيقال: فلان، فيقال: مرحباً بالنفس الطيبة كانت في الجسد الطيب، ادخلي حميدة وأبشري بروح وريحان ورب غير غضبان، فلا تزال يقال لا ذلك حتى ينتهي بها إلى السماء التي فيها الله عز وجل، وإذا كان الرجل السوء قالوا: اخرجي أيتها النفس الخبيثة كانت في الجسد الخبيث، اخرجي ذميمة، وأبشري بحميم وغساق وآخر من شكله أزواج، فلا تزال يقال لها ذلك حتى تخرج، ثم يمرج بها إلى السماء فيستفتح لها فيقال: من هذا؟ فيقال: فلان، فيقال: لا مرحباً بالنفس الخبيثة كانت في الجسد الخبيث ارجعي ذميمة فإنه لا يفتح لك أبواب السماء، فترسل من السماء، ثم تصير إلى القبر، فيجلس الرجل الصالح فيقال له: مثل ما قيل في الحديث الأول، ويجلس الرجل السوء فيقال له: مثل ما قيل في الحديث الثاني.

dans un chaos inextricable et les livrer au despotisme les uns des autres. Vois comme nous varions nos enseignements. Peut-être finiront-ils pas comprendre?. (65).

Dieu rapelle à Ses serviteurs qu'il est le seul capable de les délivrer des ténèbres de la terre et de la mer, quand ils se trouvent dans les déserts ne sachant où s'orienter ou bien dans la mer lorsqu'un vent impétueux se lève et les vagues surgissent de tous côtés. Alors les hommes n'auront qu'invoquer le Seigneur seul pour les délivrer, comme Il a dit: «Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah» [Coran XVII, 67] et aussi: «C'est grâce à Lui que les hommes peuvent aller sur terre et sur mer. La barque sur laquelle ils sont montés est-elle poussée par un vent favorable? ils se réjouissent. Mais un vent contraire se déchaîne-t-il et des vagues se lèvent-elles qui l'assailent de tous côtés et la mettent en péril? Les voilà qui implorent Allah de toute l'ardeur de leur foi et s'écrient: «Si tu nous arraches à ce péril, nous t'en garderons une vive reconnaissance» [Coran X, 22]. Comme Il a dit encore: «N'est-ce pas lui qui dirige dans les ténèbres de la terre et de la mer? Lui qui déchaîne les vents comme une annonce de sa miséricorde? Ou bien existe-t-il une divinité à côté d'Allah? Allah est très élevé au-dessus de ce qu'on Lui associe» [Coran XXVII, 63].

Dieu démontre par ces versets la nature des hommes et la méconnaissance d'une partie d'eux envers Lui, qui, ne pouvant trouver leur chemin sur la terre ou être délivrés des tempêtes et des ténèbres de la mer, invoquent Dieu seul. Une fois ayant trouvé le chemin du salut, ils renviendront de nouveau à leur polythéisme déclarant ainsi leur ingratitude envers celui qui est capable de leur envoyer un châtement de tous les côtés.

En voilà quelques hadiths se rapportant à ce verset:

- Jaber Ben Abdullah rapporte: «Quand ce verset fut révélé «Réponds: C'est Lui qui peut faire éclater une catastrophe au-dessus de vos têtes» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «Je me réfugie auprès de Ta Face», puis en continuant: «ou sous vos pas» il s'écria de nouveau: «Je me réfugie auprès de Ta Face», enfin: «emmêler les peuples dans un chaos inextricable et les livrer au despotisme les uns

des autres» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: «C'est plus facile ou moins douloureux» (Rapporté par Boukhari)⁽¹⁾.

- L'imam Ahmed rapporte que Sa'd Ben Abi Waqas a dit: «Nous arrivâmes en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- tout près de la mosquée de Bani Oumaya, il entra pour prier deux raka'ts et nous fîmes de même. Puis il s'adonna longuement à implorer le Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Il nous dit ensuite: «J'ai demandé à mon Seigneur trois faveurs: De ne pas faire périr ma communauté par le naufrage, Il me l'a accordée; de ne plus la ruiner par la disette, Il me l'a accordée; et je Lui ai demandé que mon peuple ne s'entretue pas Il me l'a refusée. (Rapporté par Mouslim)⁽²⁾.

- L'imam Ahmed rapporte que Khabab Ben Al-Arath, l'esclave affranchi de Banou Zouhra et qui avait participé à la bataille de Badr, a dit: «Une nuit je vins chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et le trouvai en train de prier. Il passa toute la nuit en priant et fit la salutation finale à la pointe du jour. Je lui dis: «O Envoyé de Dieu, je t'ai vu faire cette nuit une prière que tu n'as pas faite auparavant. Il me répondit: «Justement, c'était une prière de désir et de crainte. J'ai demandé à mon Seigneur de m'accorder trois faveurs, Il m'a donné deux et refusé la troisième. J'ai demandé à mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire de ne plus nous faire périr par quoi Il a fait périr les peuples qui nous ont précédés, Il me l'a accordé. Je Lui ai demandé de ne point accorder la victoire sur nous à un ennemi étranger, et Il m'a exaucé. Je lui ai demandé de ne pas nous jeter dans la confusion des sectes, mais Il a refusé» (Rapporté par Ahmed Nassai, Ibn Hibban et Tirmidzi)⁽³⁾.

قال جابر بن عبد الله: لما نزلت هذه الآية: ﴿قُلْ هُوَ الْقَادِرُ عَلَىٰ أَنْ يَبْعَثَ عَلَيْكُمْ عَذَابًا مِّن فَوْقِكُمْ﴾ قال رسول الله ﷺ: «أعوذ بوجهك»، «أو من تحت أرجلكم» قال: «وأعوذ بوجهك»، «أو يلبسكم شيعاً ويذيق بعضهم بأس بعض» قال رسول الله ﷺ: «هذه أهون -أو- أسير». (رواه البخاري).

قال الإمام أحمد عن سعد بن أبي وقاص قال: أتينا مع رسول الله ﷺ حتى مررنا على مسجد بني معاوية، فدخل فصلى ركعتين، فصلينا معه، فتأجى ربه عز وجل طويلاً ثم قال: «سألت ربي ثلاثاً، سألته: أن لا يهلك أمتي بالفرق فأعطانها، وسألته: أن لا يهلك أمتي بالسنة فأعطانها، وسألته: أن لا يجعل بأسهم بينهم فمنعنيها» (رواه مسلم).

قال الإمام أحمد عن خباب بن الأرت مولى بني زهرة وكان قد شهد بدرًا مع رسول

- Chaddad Ben Aws rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu m'a plié la terre de sorte que j'ai pu apercevoir ses orientes et ses occidents, le royaume de ma communauté serait la partie pliée. On m'a donné les deux trésors blanc et rouge (l'or et l'argent). J'ai demandé à mon Seigneur de ne plus périr ma communauté par la disette, de ne plus donner le pouvoir à un ennemi sur elle, de ne plus les affubler de sectes et de ne plus faire goûter aux uns la violence des autres. Il m'a répondu: «O Mouhammad! Lorsque je décide d'une chose, rien en repousserait Ma décision. Je t'accorde la faveur de ne plus faire périr ta communauté par la disette, de ne plus donner le pouvoir sur elle à un ennemi en dehors d'elle pour qu'il ne vous extermine pas de sorte qu'une partie tue l'autre et que les uns fassent prisonniers des autres. Puis il ajouta: «Ce que je redoute pour ma communauté les imams qui égarent. Car une fois elle est prise par l'épée elle le sera jusqu'au jour de la résurrection. (L'auteur de cet ouvrage dit que ce hadith ne figure pas dans les livres de la tradition mais sa chaîne de transmission est forte)⁽¹⁾.

On a rapporté que 'Abdullah Ben Mass'oud, quand il se trouvait dans la mosquée ou sur la chaire, s'écriait: «Hommes! Or le châtime

الله ﷺ أنه قال: وافيت رسول الله ﷺ في ليلة صلاها كلها حتى كان مع الفجر فسلم رسول الله ﷺ من صلاته، فقلت: يا رسول الله لقد صليت الليلة صلاة ما رأيتك صليت مثلها؟ فقال رسول الله ﷺ: «أجل إنها صلاة رغب ورهب، سألت ربي عز وجل فيها ثلاث خصال فأعطاني اثنتين ومنعني واحدة، سألت ربي عز وجل أن لا يهلكنا بما أهلك به الأمم قبلنا فأعطانيها، وسألت ربي عز وجل أن لا يظهر علينا عدواً من غيرنا فأعطانيها، وسألت ربي عز وجل أن لا يلبسنا شيعاً فمنعنيها» (رواه أحمد والنسائي وابن حبان والترمذي).

عن شداد بن أوس أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله زوى لي الأرض حتى رأيت مشارقها (1) ومغاريها، وإن ملك أمتي سبيل ما زوى لي منها، وإني أعطيت الكنزين الأبيض والأحمر، وإني سألت ربي عز وجل أن لا يهلك أمتي بسنة عامة، وأن لا يسلط عليهم عدواً فيهلكهم بعامة، وأن لا يلبسهم شيعاً، وأن لا يذيق بعضهم بأس بعض، فقال: يا محمد إني إذا قضيت قضاء فإنه لا يرد، وإني قد أعطيتك لأمتك أن لا أهلكهم بسنة عامة، وأن لا أسلط عليهم عدواً ممن سواهم فيهلكهم بعامة حتى يكون بعضهم يهلك بعضاً وبعضهم يقتل بعضاً وبعضهم يسبي بعضاً. قال: وقال رسول الله ﷺ: «إني لا أخاف على أمتي إلا الأئمة المضلين، فإذا وضع السيف في أمتي لم يرفع عنهم إلى يوم القيامة» (قال ابن كثير: الحديث ليس في شيء من الكتب الستة وإسناده جيد قوي).

de Dieu risque de vous atteindre. Dieu dit «C'est Lui qui peut faire éclater une catastrophe au-dessus de vos têtes» s'il vous en avait atteint nul parmi vous ne survivrait «ou sous vos pas» en vous faisant tous engloutir par la terre, «emmêler les peuples dans un chaos inextricable» A vrai dire vous avez subi les trois genres du châtement».

En interprétant aussi ce verset, on a rapporté qu'Ibn Abbas aurait dit: «au-dessus de vos têtes» signifie les gouverneurs, et Jarir de commenter cela en disant: «Si cette dernière interprétation s'avère vraie, la première est plus correcte car elle est confirmée par ces paroles divines: «Êtes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne vous fera pas engloutir par la terre? voici qu'elle tremble. Êtes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne déchaînera pas contre vous un ouragan de pierres? Vous saurez alors quel est mon avertissement» [Coran LXVII, 16 - 17].

Il est dit dans un hadith: «Cette communauté subira une diffamation, un tremblement de terre et une transformation» On trouve de propos qui leur sont pareils dans le hadith relatif aux signes précurseurs de l'Heure Suprême avant le jour de la résurrection dont nous allons en parler plus loin si Dieu le veut.

Cette partie du verset: «**Emmêler les peuples dans un chaos inextricable**» signifie d'après Ibn Abbas qu'il y aura plusieurs sectes dont chacun contredira l'autre selon ses passions, et cette opinion est soutenue aussi par Moujahed. Il est cité dans un hadith prophétique: «*Cette communauté sera divisée en 73 sectes qui seront précipitées dans l'Enfer à l'exception d'une seule qui entrera au Paradis*».

«**Vois comment nous varions nos enseignements**» en les utilisant comme signes «**Peut-être finiront-ils par comprendre**» en les appréhendant et en méditant sur les signes de Dieu et Ses preuves incontestables.

Zaid Ben Aslam rapporte «Quand ce verset fut révélé «**Réponds: C'est Lui qui peut faire éclater une catastrophe au-dessus de vos têtes.**» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux hommes: «*Après mon départ ne retournez pas à l'idolâtrie où certains d'entre vous trancheront la tête aux autres par l'épée*» On lui dit: «(Ceci pourrait-il arriver) alors que nous attestons qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que tu es l'Envoyé de Dieu?» - *Oui*, répondit-il. Quelques un dirent: «Cela n'arrivera jamais et que nous nous entretuerons du moment que

nous sommes des musulmans!» Alors Dieu fit descendre ce verset: «Vois comme nous varions nos enseignements. Peut-être finiront-ils par comprendre. Ton peuple traite le Coran d'invention alors qu'il est la vérité. Dis: «Je n'ai pas à répondre de vous» (Rapporté para Ibn Abi Hatem et Ibn Jarir)⁽¹⁾.

وَكَذَّبَ بِهِ قَوْمُكَ وَهُوَ الْحَقُّ قُلْ لَسْتُ عَلَيْكُمْ بِوَكِيلٍ ﴿٦٦﴾ لِكُلِّ نَبِيٍّ مُّسْتَقَرٌّ
 وَسَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٦٧﴾ وَإِذَا رَأَيْتَ الَّذِينَ يَخُوضُونَ فِي آيَاتِنَا فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ حَتَّى يَخُوضُوا
 فِي حَدِيثٍ غَيْرِهِ وَإِمَّا يُبْسِتْكَ الشَّيْطَانُ فَلَا تَقْعُدْ بَعْدَ الذِّكْرِىَ مَعَ الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ
 ﴿٦٨﴾ وَمَا عَلَى الَّذِينَ يَتَّقُونَ مِنْ حِسَابِهِمْ مِنْ شَيْءٍ وَلَئِنْ ذُكِّرُوا
 لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ ﴿٦٩﴾

wa kaḍ ḍ âba bihî qawmuka wa huwa-l-ḥaqqu qul lastu 'alaykum bi wakîlin (66) likulli naba'in mustaqarrun wa sawfa ta'lamûna (67) wa 'idâ ra'ayta-l-ladîna yaḥuḍûna fi 'â'yâtinâ fa'a'riḍ 'anhum ḥattâ yaḥuḍû fi ḥadîthin ḡayrihi wa 'immâ yunsiyannaka-š-šayṭânu falâ taq'ud ba'da-ḍ-ḍ ikrâ mâ'a-l-qawmi-z-zâlimîna (68) wamâ 'alâ -l-ladîna yattaqûna min ḥisâbihim min šay'in walâkin ḍikrâ la'allahum yattaqûna (69).

Ton peuple traite le Coran d'invention alors qu'il est la vérité. Dis: Je n'ai pas à répondre de vous. (66) Chaque avertissement sera réalisé. Vous vous en rendrez compte. (67) Lorsque tu rencontres ceux qui critiquent nos preuves, fuis-les à moins qu'ils ne changent de conversation. Si satan te fait oublier cette recommandation, ne reste pas avec les séditeux dès qu'elle te reviendra à l'esprit. (68) Ceux qui craignent Allah ne sont pas responsables

قال زيد ابن أسلم: لما نزلت: ﴿قل هو القادر على أن يعث عليكم عذاباً من فوقكم﴾ (1) الآية، قال رسول الله ﷺ: «لا ترجعوا بعدي كفاراً يضرب بعضكم رقاب بعض بالسيف، قالوا: ونحن نشهد أن لا إله إلا الله وأنت رسول الله؟ قال: «نعم»، فقال بعضهم: لا يكون هذا أبداً أن يقتل بعضنا بعضاً ونحن مسلمون، فنزلت: ﴿انظر كيف تصرف الآيات لاهم يفقهون. وكذب به قومك وهو الحق قل لست عليكم بوكيل لكل نأ مستقر وسوف تعلمون﴾ (رواه ابن أبي حاتم وابن جرير).

de la conduite des séditeux. Mais c'est une leçon qu'ils leur donnent et qui peut les amener à se rallier d'Allah. (69).

Les Qoraïchites polythéistes ont renié le Coran que le Prophète leur a apporté comme une vérité et l'ont traité de mensonge sans y croire. Dieu lui ordonne de leur répondre qu'il n'est pas leur protecteur tout comme il a dit dans un autre verset: «Je ne suis pas votre gardien» [Coran VI, 104]. Il a été ordonné de leur avertir: «La vérité émane de votre Seigneur. Croira qui voudra et niera qui voudra» [Coran XVIII, 29], Il n'avait pour mission que divulguer le message en laissant la liberté aux hommes d'y croire ou non. Celui qui l'aura suivi sera parmi les bienheureux dans les deux mondes. Quant à l'incrédule, il sera parmi les malheureux et les perdants. C'est pourquoi Dieu a dit ensuite: «Chaque avertissement sera réalisé» qui est confirmé par ce verset: «Vous en aurez sûrement des nouvelles dans quelques temps» [Coran XXXVIII, 88] qui constitue une manace et une promesse certaine.

«Lorsque tu rencontres ceux qui critiquent nos preuves, fuis-les à moins qu'ils ne changent de conversation» c'est à dire: «écarte-toi de ces gens qui discutent au sujet de Dieu jusqu'à ce qu'ils discutent d'autre chose. «Si satan te fait oublier cette recommandation» ceci est une exhortation à tout individu à ne plus tenir compagnie aux mécréants qui altèrent le sens des paroles révélées. Si le démon te fait oublier cette prescription «ne reste pas avec les séditeux dès qu'elle te reviendra à l'esprit».

A cet égard, il est cité dans un hadith authentifié que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu m'a accordé qu'Il fera preuve de mansuétude à l'égard de ma communauté lorsqu'elle pèche par erreur, oubli, ou contrainte» (Rapporté par Ibn Maja)⁽¹⁾.

Ce verset est pareil à celui-ci où Dieu dit: «Le Livre vous a déjà enseigné ceci que vous devrez éviter ceux qui traitent de mensonge les versets d'Allah et les tournent en raillerie à moins qu'ils ne changent de conversation. En les écoutant, vous devenez leurs complices» [Coran IV, 140]. Chaque croyant est donc tenu de ne plus rester avec ds gens qui se

ورد في الحديث: «رفع عن أمتي الخطأ والنسيان وما استكروها عليه» (أخرجه ابن ماجه). (1)

moquent du Coran tant qu'ils ne discuteront pas sur un autre sujet. S'il ne les quitte pas il deviendra semblable à eux.

«Ceux qui craignent Allah ne sont pas responsables de la conduite des séditeux» à condition de ne leur tenir compagnie en cas où ils persistent à s'en moquer, et alors, en les évitant, ils auraient gardé leur foi et seraient déchargés de toute responsabilité vis-à-vis de leur conduite. Certains tels que Moujahed, As-Souddy, Ibn Jouraïj et autres ont déclaré que ce verset est abrogé par le verset n: 140 de la sourate des femmes, cité auparavant, où Dieu dit «Vous devenez leurs complices». Admettant cette opinion, on peut dire que le reste du verset «Mais c'est une leçon qu'ils leur donnent et qui peut les amener à se rallier Allah» constitue un ordre aux croyants afin de se détourner des infidèles peut-être, par un tel agissement, ils cesseraient toute raillerie et reviendraient à Dieu repentants.

وَدَّرِ الَّذِينَ اتَّخَذُوا دِينَهُمْ لَعِبًا وَلَهُمْ وَعَرَّتُهُمُ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا وَذَكَرَ بِهِمْ
أَنْ تَبْسَلَ نَفْسٌ بِمَا كَسَبَتْ لَيْسَ لَهَا مِنْ دُونِ اللَّهِ وَلِيٌّ وَلَا شَفِيعٌ وَإِنْ
تَعْدِلْ كُلُّ عَدْلٍ لَا يُؤَخِّدُهَا وَمِنَّا أُولَئِكَ الَّذِينَ أُبْسِلُوا بِمَا كَسَبُوا لَهُمْ شَرَابٌ
مِنْ حَمِيمٍ وَعَذَابٌ أَلِيمٌ بِمَا كَانُوا يَكْفُرُونَ ﴿٧٠﴾

wa ɗari-l-laɗina-t-taḥaɗû dinahum la'iban wa lahwan wa ġarrathumu-l-ḥayātu-d-dunyâ wa ɗakkir bihîf' 'an tubsala nafsum-bimâ kasabat laysa lahâ min dûni-L-Lâhi waliyyun walâ šafi'un wa 'in ta'dil kulla 'adli-l-lâ yu'ḥaɗu minhâ 'ulâ'ika-l-laɗina 'ubsilû bimâ kasabû lahum šarâbumin ḥamîmin wa 'aɗâbun 'alîmum bimâ kânû yakfurûna (70).

Évite ceux qui pratiquent leur religion comme un jeu ou un divertissement ou que la vie du siècle les a dépravés. Avertis-les qu'il arrive un moment où leurs fautes les perdent irrémédiablement, où leur âme ne trouve ni protecteur ni intercesseur auprès d'Allah, où toutes les compensations qu'ils peuvent offrir sont refusées. Voilà dépeints ceux que leurs fautes ont irrémédiablement perdus. Ils auront pour boisson de l'eau bouillante et ils paieront d'un châtement exemplaire leur impiété (70).

Dieu ordonne à Son Prophète de se détourner des gens qui consi-

dèrent leur religion comme un jeu et un divertissement, trompés par le clinquant de la vie présente, car un châtement implacable les attend. Rappelle-leur les prescriptions du Coran et les enseignements divins, et avertis-les de la vengeance de Dieu et Son supplice au jour de la résurrection, de peur qu'ils ne soient entraînés à leur perte à cause de leurs mauvaises actions.

En ce jour-là «leur âme ne trouve plus ni protecteur ni intercesseur auprès d'Allah» et personne ne les défendra comme on le trouve dans ce verset: «avant que ne vienne le jour où il n'y aura plus ni transaction, ni amitié, ni intercession, et où les infidèles feront figure de coupables» [Coran II, 254]. Si les injustes essayent de s'amender, et de se racheter, qu'ils sachent que «toutes les compensations qu'ils peuvent offrir sont refusées» comme Dieu le confirme également dans ce verset: «Ceux qui vivent et meurent en infidèles, tout l'or de la terre ne suffirait pas à les racheter» [Coran III, 91]. Pour prix de leurs œuvres «ils auront pour boisson de l'eau bouillante et ils paieront d'un châtement exemplaire leur impiété».

قُلْ أَدْعُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ مَا لَا يَنْفَعُنَا وَلَا يَضُرُّنَا وَنُرَدُّ عَلَىٰ أَعْقَابِنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْنَا اللَّهُ
كَأَلْفَيْ أَسْتَهْوَتْهُ الشَّيَاطِينُ فِي الْأَرْضِ حَيْرَانَ لَهُ أَصْحَابٌ يَدْعُونَهُ إِلَى الْهُدَىٰ أُوْتَيْنَا
قُلْ إِنْ هَدَىٰ اللَّهُ فَمَا لَهُ الْهُدَىٰ وَالْهُدَىٰ لِلَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ وَالَّذِينَ آمَنُوا
الصَّلَاةَ وَالزَّكَاةَ وَالَّذِينَ اتَّخَذُوا لِلَّذِينَ آمَنُوا مِمَّا رَزَقْنَاهُمْ حُرْمًا وَالَّذِينَ تَبَوَّءُوا
وَالْأَرْضَ بِالْحَقِّ وَيَوْمَ يَقُولُ كُن فَيَكُونُ قَوْلَهُ الْحَقُّ وَلَهُ الْمُلْكُ يَوْمَ يُنْفَخُ فِي
السُّورِ عَنَّا الْعَلِيُّ وَالشُّهَادَةُ وَهُوَ الْحَكِيمُ الْخَبِيرُ ﴿٧٣﴾

qul 'anad'u min duni-L-Lâhi mâ lâ yanfa'unâ wa lâ yaqurrunâ wa nuraddu 'alâ 'a'qâbinâ ba'da 'id haqâna-L-Lâhu ka-l-lađî-s-thwathu-š-sayâtînu fî-l-'arđi hayrâna lahû 'ašhâbun yad'unahû 'ilâ-l-hudâ-'tinâ qul 'inna-hudâ-L-Lâhi huwa-l-hudâ wa 'umirnâ linuslima lirabbi-l-'âlamîna (71) wa 'an 'aqîmu-š-šalâta wa-t-taqûhu wahuwa -l-lađî 'ilayhi tuššarûna (72) wa huwa-l-lađî ħalaqa-s-samâwâti wa-l-'arđa bi-l-ħaqqi wa yawma yaqûlu kun fayakûnu qawluhu-l-ħaqqu wa lahu-l-mulku

yawma yunfahu fi-ṣ-ṣūri 'ālimu-l-ġaybi wa-ṣ-ṣahādati wa huwa-l-Ḥakīmu-l-Ḥabīru (73).

Dis: Invoquons-nous, en plus d'Allah, ceux qui ne peuvent ni nous être utiles ni nous nuire? Retournerons-nous sur nos pas après qu'Allah nous a mis sur la bonne voie, pareils à celui que les démons ont fasciné et qui erre, décérébré, de par le monde. Ses compagnons l'appellent pour le remettre sur la bonne voie: «Viens avec vous». Dis: La voie d'Allah, voilà la bonne voie. Nous avons reçu l'ordre de nous soumettre au maître de l'univers. (71) Nous avons reçu l'ordre d'être exacts dans nos prières et de craindre Allah, à qui tout fait retour. (72) C'est avec intention qu'Il a créé les cieux et la terre. Un jour viendra où Il dira: «Que cela soit et ce sera. Sa parole n'exprime que la vérité. Il n'y aura plus d'autre empire que le sien le jour où sonnera la trompette. Il démêle l'invisible et le visible. Il est sage et omniscient. (73).

As-Souddy rapporte: «Les polythéistes ont dit aux musulmans: «Suivez notre chemin et laissez la religion de Mouhammed», Dieu fit descendre alors ce verset «Dis: Invoquons-nous, en plus d'Allah, ceux qui ne peuvent ni nous être utiles ni nous nuire? Retournerons-nous sur nos pas» en revenant à l'idolâtrie «après qu'Allah nous a mis sur la bonne voie» Notre exemple sera alors pareil à celui que les démons ont rendu fou et qu'ils ont égaré sur la terre.

En d'autres termes, si vous reniez votre foi, vous ressemblez à un homme qui se trouve sur un chemin avec d'autres. Perdant la bonne direction, les démons le rendent perplexe: suivra-t-il l'avis des démons ou rejoindre ses compagnons? Les démons ne cessent de lui dire: Viens à nous, nous sommes sur la voie droite, mais il refuse de répondre à leur appel. Voilà la parabole de celui qui écoute les conseils des démons après avoir suivi Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui appelle à la voie droite qui est l'Islam» Telle fut l'interprétation d'Ibn Jarir.

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «C'est l'exemple d'un homme qui a perdu le chemin: Un homme l'appelle: «Ô un tel fils d'un tel, suis ce chemin», alors que ses compagnons le poussent à les rejoindre. S'il répond à l'appel du premier, il le conduira vers la perte. Mais s'il écoute les autres, il aura trouvé le chemin du salut. Ainsi celui qui

adore des divinités en dehors de Dieu, la mort lui surviendra et le jettera dans la perdition et il regrettera.

En commentant cette partie du verset: **«pareils à celui que les démons ont fasciné et qui erre»** Ibn Jarir a dit: «Les démons sont les ogres qui appellent cet homme par son nom et ceux de ses père et grand-père. Il croit qu'il a trouvé une issue mais, en les suivant, ils le jettent dans un précipice ou le dévorent, ou le mènent vers une terre aride où il meurt de soif. Tel est l'exemple et le sort de quiconque adore une divinité autre que Dieu».

Ibn Jarir, d'autre part rapporte qu'Ibn Abbas a dit: Cet homme-là ne répond pas à Dieu, obéit au démon, commet de mauvaises actions sur terre et se détourne du chemin de la vérité. Il a des compagnons qui l'appellent à suivre un chemin présumé être le chemin droit mais en vérité il ne l'est pas. Car Dieu dit aux croyants parmi les hommes: **«La voie d'Allah, voilà la bonne voie»** et ce à quoi appellent les démons est un égarement, comme Il a dit aussi: **«Tu t'efforces de les mettre dans la voie droite? Mais sache que nul ne saurait guider ceux qui Allah a voués à l'erreur. Ceux-là ne trouveront aucune assistance»** [Coran XVI, 37].

«Nous avons reçu l'ordre de nous soumettre au maître de l'univers» en lui rendant un culte pur et n'adorant que Lui sans rien Lui associer. **«Nous avons reçu l'ordre d'être exacts dans nos prières et de craindre Allah»** en toute circonstance car c'est à Lui tout fera retour.

«C'est avec intention qu'Il a créé les cieux et la terre» Il est donc leur créateur, leur possesseur et leur organisateur qui les gère. Quant au jour de la résurrection Il lui dira: **«Que cela soit et ce sera»** car l'ordre concernant ce jour-là sera un clin d'œil ou plus bref encore.

«Le jour où on sonnera la trompette» Ibn Jarir rapporte, d'après ceux qui ont transmis les propos de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'il a dit: *«Israfil a mis la trompette sur ses lèvres en inclinant la tête et attendant l'ordre pour y souffler»* (**Rapporte par Mouslim**)⁽¹⁾.

عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن إسرائيل قد التقم الصور وحنى جبهته حتى يؤمر فينفخ» (1) (رواه مسلم في صحيحه).

L'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah Ben Amr qu'un bédouin demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Qu'est-ce qu'une trompette?» - C'est un cor où on y souffle, répondit-il⁽¹⁾.

وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ لِأَبِيهِ أَازَرَ أَتَتَّخِذُ أَصْنَامًا ءِالِهَةً إِنِّي أَرَأَيْتَ إِنْ أَرْسَلْتُ فِي
صَلْتِي مُبِينٍ ﴿٧٤﴾ وَكَذَلِكَ نُرَى إِبْرَاهِيمَ مَلَكُوتَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَلِيَكُونَ مِنَ
الْمُوقِنِينَ ﴿٧٥﴾ فَلَمَّا جَنَّ عَلَيْهِ اللَّيْلُ رَأَى كَوْكَبًا قَالَ هَذَا رَبِّي فَلَمَّا أَفَلَ قَالَ لَا
أُحِبُّ الْآفَلِيكَ ﴿٧٦﴾ فَلَمَّا رَأَى الْقَمَرَ بَازِعًا قَالَ هَذَا رَبِّي فَلَمَّا أَفَلَ قَالَ لَيْسَ لَمْ
يَهْدِنِي رَبِّي لَأَكْفُرَنَّ مِنَ الْقَوْمِ الضَّالِّينَ ﴿٧٧﴾ فَلَمَّا رَأَى الشَّمْسَ بَازِعَةً قَالَ
هَذَا رَبِّي هَذَا أَكْبَرُ فَلَمَّا أَفَلَتْ قَالَ يُغْوِينِي بِنِعْمَةِ رَبِّي وَمَا تُشْرِكُونَ ﴿٧٨﴾ إِنِّي
وَجْهَتُ وَجْهِي لِلَّذِي بَلَدَى فَطَرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ حَنِيفًا وَمَا أَنَا مِنَ
الْمُشْرِكِينَ ﴿٧٩﴾

wa 'id qâla 'Ibrahîmu li 'abîhi 'â zar 'atattaḥiḍu 'aşnâman 'â lihatan
'innî 'arâka wa qawmaka fi ḍalâlim-mubînin (74) wa kaḍâlika nuri
'Ibrâhîma malakûta-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa liyakûna mina-l-
mûqinîna (75) falammâ janna 'alayhi-l-laylu ra'â kawkaban qâla hâḍâ
rabbi falammâ 'afala qâla lâ 'uḥibbu-l-'âfilîna (76) falammâ r'â-l-qamara
bazigan qâla hâḍâ rabbi falammâ 'afala qâla la'i-l-lam yahdinî rabbi
la'akûnanna mina-l-qawmi-ḍ-ḍâllîna (77) falammâ r'â-š-šamsa bâ'zigatan
qâla hâḍâ rabbi hâḍâ 'akbaru falammâ 'afat qâla yâ qawmi 'innî
barî'um mimmâ tušrikûna (78) 'innî wajjahtu wajhî li-l-laḍî faṭar-s-
samâwâti wa-l-'arḍa ḥanîfan wamâ 'ana-mina-l-mušrikîna (79).

Abraham dit à son père Azar: «Pourquoi prends-tu les idoles pour dieux? Vous êtes, toi et ton peuple, dans un égarement manifeste» (74) C'est ainsi que nous montrâmes à Abraham le mécanisme des cieux et de la terre pour le persuader (75) A la tombée de la nuit, Abraham vit une étoile.

قال الإمام أحمد عن عبد الله بن عمرو قال، قال أعرابي: يا رسول الله ما الصور؟ قال: وقرن (1) ينفخ فيه.

Il s'écria: «Voilà mon Allah». Lorsque l'étoile disparut, il dit: «Je ne saurais m'attacher à une chose qui disparaît» (76) Voyant poindre la lune, il s'écria: «Voilà mon Allah» Lorsqu'elle disparaît, il dit: «Si mon Allah ne me montre pas la bonne voie, je serai parmi les égarés»(77) Voyant le soleil se lever, il s'écria: «Voilà mon Allah. C'est le plus grand». Lorsqu'il disparaît, il dit: «O mon peuple, je désavoue les associés que tu prêtes à Allah» (78) Je ne tourne ma face que vers le créateur des cieux et de la terre. Je n'ai rien de commun avec ceux qui Lui donnent des associés»(79).

Ad-Dahak rapporte qu'Ibn Abbas a dit que le père d'Abraham ne s'appelait pas Azar, mais son nom était Tarekh. Et Moujahed et As-Souddy d'ajouter: Azar était le nom d'une idole. L'auteur de cet ouvrage a dit: «Il se peut qu'on l'appelait ainsi parce qu'il était toujours au service de cette idole».

Mais Ibn Jarir a précisé que Azar était bien le nom du père d'Abraham car, comme de coutume, on donnait à la personne deux noms, ou un nom et un surnom. Cette opinion est très logique et c'est Dieu qui est le plus savant.

Le verset montre qu'Abraham avait exhorté son père à ne plus adorer une divinité en dehors d'Allah et même il l'avait réprimandé, mais le père ne s'interdisait pas.

«Abraham dit à son père Azar: «Pourquoi prends-tu les idoles pour dieux?» en les adorant en dehors d'Allah «Vous êtes, toi et ton peuple» ceux qui font de même «dans un égarement manifeste» c'est à dire plongés dans l'ignorance alors que tout est clair devant vous et vous ne suivez que le chemin de la perdition.

En d'autres versets Dieu mentionne les propos qu'Abraham avait adressés à son père pour le dissuader: «Mentionne Abraham dans le Livre. Il était sincère et Prophète. Il dit à son père: O mon père, pourquoi adores-tu des divinités qui ne voient ni n'entendent et dont tu ne peux rien tirer». O mon père, j'ai des lumières que tu n'as pas. Suis-moi, je te mettrai sur le bon chemin» [Coran XIX, 41-43].

On a rapporté qu'Abraham implorait le pardon pour son père durant toute sa vie. Mais quand le père mourut en polythéiste, Abraham cessa ses implorations et désavoua la conduite de son père. Dieu a dit à cet égard: «Si Abraham implora le pardon d'Allah en faveur de son

père, c'est qu'il le lui avait promis. Lorsqu'il se rendit compte que son père était l'ennemi d'Allah, il le désavoue. Et pourtant Abraham était compatissant et bon» [Coran IX, 114].

Il est cité dans le Sahih qu'au jour de la résurrection, Abraham rencontrera son père qui lui dira: «O fils, aujourd'hui je ne te désobéis pas» Abraham s'adressera alors au Seigneur: «Mon Dieu, ne m'as-Tu pas promis de ne plus me couvrir de honte le jour où les hommes seront ressuscités? Quelle honte pourrait être plus grande pour moi que de voir mon père le plus éloigné (de Dieu)?» On lui dira: «O Abraham, regarde derrière toi». Abraham regardera et verra une hyène maculée de sang et d'excrément, on prendra cet animal et on le jettera dans le Feu» (Rapporté par Boukhari)⁽¹⁾.

«C'est ainsi que nous montrâmes à Abraham le mécanisme des cieux et de la terre pour le persuader» c'est à dire, en montrant à Abraham le royaume des cieux et de la terre, nous lui donnâmes la preuve qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui puisse les créer et qu'il n'y a nul Seigneur en dehors de Lui. En commentant le verset précité Ibn Abi Hatem rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «Dieu a élucidé tout à Abraham: Ce qui est caché et ce qui est apparent, et ainsi il a pu voir les actions des créatures». Peut-être Dieu avait montré cela effectivement à Abraham et il les regarda de ses propres yeux, ou bien il a empreinté cela dans son esprit pour le constater et s'assurer de la sagesse divine et des preuves irréfutables.

A ce propos l'imam Ahmed et Tirmidzi ont rapporté d'après Mou'dz Ben Jabal que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Je vis mon Seigneur sous la plus belle forme. Il me dit: «A quel sujet les anges se disputent?» Je répondis: «Je ne sais pas ô Seigneur» Il mit Sa main entre mes épaules de sorte que je sentis sa froideur entre mes

ثبت في الصحيح أن إبراهيم يلقي أباه آزر يوم القيامة، فيقول له آزر: يا بني اليوم لا أعصيك، فيقول إبراهيم أي رب ألم تعدني أنك لا تُخزني يوم يبعثون، وأي خزي أخزى من أبي الأبعد؟ فيقال يا إبراهيم انظر ما وراءك، فإذا هو بذيح متلطح فيؤخذ بقوائمه فيلقى في النار» (رواه البخاري).

seins et alors toute chose me parut au grand jour»... jusqu'à la fin du hadith⁽¹⁾.

«A la tombée de la nuit» c'est à dire lorsque la nuit l'enveloppa «Abraham vit une étoile» qui était Venus ou Jupiter selon les dires de Tabari, car son peuple adorait les astres «Il s'écria: Voilà mon Allah» Lorsque l'étoile disparut, il dit: «Je ne saurais m'attacher à une chose qui disparaît» sachant que son Seigneur ne disparaît jamais. «Voyant poindre la lune, il s'écria: «Voilà mon Allah». A sa disparition il dit: Si mon Seigneur ne me dirige pas, je serai au nombre des égarés. «Voyant le soleil se lever, il s'écria: «Voilà mon Allah; c'est le plus grand» qui lui parut plus grand que tous les autres astres et dont la lumière est plus intense. «Lorsqu'il disparut, il dit: «O mon peuple, je désavoue les associés que tu prêtes à Allah» Je ne tourne ma face que vers le créateur des cieux et de la terre. Je n'ai rien de commun avec ceux qui lui donnent des associés» Je ne rends un culte pur et n'adore que celui qui a créé les cieux et la terre sans qu'il y ait un modèle à imiter, comme un vrai croyant et je ne suis pas au nombre des polythéistes.

Ces paroles d'Abraham émanaient-elles d'une simple réflexion et méditation, ou bien un sujet de polémique entre lui et son peuple?

Ibn Jarir soutient l'opinion d'Ibn Abbas que c'était une simple méditation et la preuve en est cette partie du verset: «Si mon Allah ne me montre pas la bonne voie». Quant à Ibn Ishaq, il a raconté: «Abraham a proféré ces paroles lorsqu'il s'est écarté du milieu où sa mère l'a mis au monde car elle avait peur que Nemrod ne le tue après que ses magiciens l'aient informé qu'un enfant allait naître et causait la ruine de son royaume. Nemrod alors donna l'ordre de tuer tous les nouveaux-nés mâles en cette année. Lorsque la mère d'Abraham l'a conçu et, sentant que ce fut le moment de l'accouchement, elle l'engendra dans un endroit loin du village. Et Ibn Ishaq a cité aussi des miracles et des choses extraordinaires.

روى الإمام أحمد والترمذي عن معاذ بن جبل في حديث المنام: «أتاني ربي في أحسن (1) صورة فقال: يا محمد فيم يختصم الملأ الأعلى؟ فقلت: لا أدري يا رب، فوضع يده بين كتفي حتى وجدت برد أنامله بين يدي فتجلى لي كل شيء وعرفت ذلك».

Mais il s'avère qu'il s'agit d'une polémique entre Abraham et son peuple. Il leur montra la fausseté de leur culte qui consistait à adorer les idoles et les astres. Il prouva en premier lieu, leur erreur en adorant des statues terrestres en leur donnant les figures des anges célestes afin que ces statues intercèdent en leur faveur auprès du Seigneur alors que ces gens-là sont les plus méprisés à Son regard, et ils L'implorèrent par l'adoration des anges afin qu'Il pourvoie à leurs besoins. Les astres qu'ils adoraient sont: la lune, Mercure, vénus, le soleil, Mars, Jupiter et Saturne. Les plus lumineuses pour eux, étaient le soleil, la lune, puis Vénus.

Abraham, dans sa discussion, affirma que Vénus ne peut être considérée en tant que Dieu parce qu'elle est dirigée et suit un trajet qu'elle ne saurait le changer. Elle n'est donc qu'un corps créé parmi d'autres et Dieu l'a rendue lumineuse pour un but qui émane de Sa sagesse. Elle se lève de l'orient, suit son orbite puis disparaît à l'occident. La nuit suivante elle effectue le même trajet sans s'en écarter. Donc elle n'est plus digne d'être prise en tant que divinité. Ainsi c'est le cas de la lune et du soleil, qu'à la fin Abraham s'écria: **«Je désavoue les associés que tu prêtes à Allah»** c'est à dire je ne les prends pas pour divinités et je ne les adore jamais **«je ne tourne ma face que vers le créateur des cieux et de la terre. Je n'ai rien de commun avec ceux qui Lui donnent des associés»** Je n'adore que le créateur de ces astres qui les dirige et les organise, qui tient en main le royaume des cieux et de la terre, le créateur et le Seigneur de toute chose, car: **«Votre véritable Seigneur c'est Allah, celui qui a créé les cieux et la terre en six jours et proclamé Sa souveraineté du haut de Son Trône. C'est lui qui a engendré l'alternance rapide du jour et de la nuit. C'est Lui qui a soumis à Ses lois de soleil, la lune et les étoiles. N'est-ce pas à Lui seul qu'appartient le don de créer et de gouverner toutes choses? Béni soit Allah, le maître de l'univers»** [Coran VII, 54].

Comment donc Abraham s'est contenté de contempler et méditer tout simplement du moment que Dieu a dit de lui: **«Nous avons accordé auparavant sa Direction droite à Abraham; nous le connaissions. Il dit à son père et son peuple: «Que sont ces statues devant lesquelles vous vous tenez?»** [Coran XXI, 51-52] et: **«Abraham fut un patriarche dévoué à Allah, inaccessible à toute compromission avec les idolâtres. Il sut reconnaître les**

bienfaits d'Allah. Pour l'en récompenser, Celui-ci le prit sous sa protection et le dirigea dans la bonne voie» [Coran XVI, 120-121].

Il est cité dans les deux Sahihs d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Tout enfant est né sur l'islamisme...*»⁽¹⁾.

'Iyad Ben Hammad rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Dieu a dit: «J'ai créé tous Mes serviteurs musulmans (soumis)» (Rapporté par Mouslim)*»⁽²⁾.

Pour confirmer Son unicité et Sa déité, Dieu a dit: «**Allah tira du dos des fils d'Adam leurs descendants et requit ainsi leurs témoignages: Ne suis-je pas votre Seigneur?**» dit-Il. Ils répondirent: «**Oui, nous l'attestons**» [Coran VII, 172. Si ceci constitue un devoir qui incombe à tout humain, comment devrait donc être la situation d'Abraham vis-à-vis de Dieu qui a fait de lui tout un peuple docile envers Lui et un vrai croyant? Peut-on dire qu'Abraham s'est contenté de la contemplation et la méditation? Par ailleurs les versets qui s'ensuivent montrent sans aucun doute qu'Abraham menait une discussion avec son peuple.

وَحَاجُّهُ قَوْمٌ قَالُوا آمَنَّا بِرَبِّنَا وَمَا نَشَاءُ
رَبِّيَ شَيْئًا وَرَبِّيَ كُلُّ شَيْءٍ عِلْمًا أَفَلَا تَتَذَكَّرُونَ ﴿٨١﴾ وَكَيْفَ
أَشْرَكْتُمْ وَلَا تَخَافُونَ أَنَّكُمْ أَشْرَكْتُمْ بِاللَّهِ مَا لَمْ يُنَزَّلْ بِهِ
عَلَيْكُمْ سُلْطَانًا فَأَيُّ الْفَرِيقَيْنِ أَحَقُّ بِالْأَمْنِ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨٢﴾ الَّذِينَ
آمَنُوا وَلَمْ يَلْبِسُوا إِيمَانَهُمْ بِظُلْمٍ أُولَئِكَ لَهُمُ الْأَمْنُ وَهُمْ
مُهْتَدُونَ ﴿٨٣﴾ وَتِلْكَ حُجَّتُنَا آتَيْنَاهَا
إِبْرَاهِيمَ عَلَى قَوْمِهِ نَرْفَعُ دَرَجَاتٍ مَن نَّشَاءُ إِنَّ رَبَّكَ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿٨٤﴾

wa ḥajjūhū qawmuhū qāla 'atuḥājjūnni fi-L-Lāhi waqad hadāni walā

ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة عن رسول الله ﷺ أنه قال: وكل مولود يولد على الفطرة. (1)

وفي صحيح مسلم عن عياض بن حماد أن رسول الله ﷺ قال: وقال الله إني خلقت عبادي حنفاء. (2)

'aḥāfu mā tuṣrikūna bihī 'illā 'ay-yaṣā'a rabbī ṣay'an wasi'a rabbī kulla ṣay'in 'ilman 'afalā tataḍakkaruṅna (80) wa kayfa 'aḥāfu mā 'aṣraktum walā taḥāfūna 'annakum 'aṣraktum bi-L-Lāhi mā lam yunazzil bihī 'alaykum sulṭānan fa'ayyu-l-fariqayni 'aḥaqqu bi-l-'amni 'in kuntum ta'lamūna (81) 'Al-Laḍīna 'ā manū walam yalbisū 'imānahum biḥulmin 'ūlā'ika lahumu-l-'amnu wa hum muhtadūna (82) wa tilka ḥujjatunā 'ā taynāhā 'Ibrāhīma 'alā qawmihi narfa'u darajātin man naṣā'u 'inna rabbaka Ḥakīmun 'Alīmun (83).

Son peuple entre alors en discussion avec lui. Il dit: «Allez-vous discuter avec moi sur Allah, moi que lui-même inspire?» Je ne redoute pas ceux que vous Lui associez, à moins que mon Allah ne veuille m'éprouver, car Sa science embrasse toutes choses. Parviendrai-je à vous persuader?»(80) Comment craindrais-je ceux que vous lui associez, alors que vous ne craignez pas de Lui associer des êtres qu'aucune révélation n'a accrédités auprès de vous? Qui de vous, ou de moi est le plus en sécurité? Dites-le si vous le savez. (81) Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché, voilà ceux qui peuvent se dire en sécurité. Et voilà ceux qui sont dans la bonne voie. (82) Telles sont les preuves que nous avons fournies à Abraham contre son peuple. Nous élevons le rang de qui nous voulons. Ton Seigneur est sage et omniscient. (83).

Lorsqu'Abraham discuta avec son peuple au sujet d'Allah et de Son unicité, ils lui avancèrent des arguments non-fondés, il s'écria alors: «Allez-vous discuter avec moi sur Allah, moi que lui-même inspire?» c'est à dire: disputez-vous avec moi alors que je m'en tiens à une preuve indubitable de Lui et qu'il n'y a d'autre divinité que Lui, Il m'a guidé vers la vérité et m'a mis sur la voie droite? Comment pourrai-je après tout cela m'en tenir à vos présomptions futiles?» «Je ne redoute pas ceux que vous Lui associez, à moins que mon Allah ne veuille m'éprouver» La preuve en est la fausseté de votre croyance et vos dires que ces divinités que vous adorez n'ont aucune influence dont je ne redoute plus. Si vous connaissez un stratagème utilisez-le contre moi et ne m'accordez aucun répit. «car sa science embrasse toute choses» rien ne lui est caché, Il connaît le visible comme Il connaît l'invisible.«Parviendrai-je à vous persuader?» ne cesserez-vous d'adorer ces fausses divinités? Cet argument est pareil à celui que le peuple de Houd lui présenta en disant: «O Houd, tu ne nous apportes aucune pre-

uve. Nous n'abandonnerons pas nos divinités sur tes simples dires. Nous ne te croyons pas. A n'en pas douter, une de nos divinités t'a troublé l'esprit: «Je prends Allah à témoin, dit-il, et témoignez vous - mêmes que je ne crois pas aux divinités que vous associez à Allah». Mettez tout en œuvre contre moi et ne m'accordez aucun répit, Je me confie à Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'est pas une seule créature qui ne soit à la merci d'Allah» [Coran XI, 53-56].

Il leur dit ensuite: «Comment craindrai-je ceux que vous Lui associez» ces idoles que vous adorez en dehors d'Allah «alors que vous ne craignez pas de Lui associer des êtres qu'aucune révélation n'a accrédités auprès de vous?» Cette révélation signifie un pouvoir d'après Ibn Abbas comme Dieu le confirme dans ce verset: «Ce ne sont vraiment que des noms que vous et vos pères leur avez attribués. Allah ne leur a donné aucun pouvoir» [Coran LIII, 23].

Après tous ces arguments: «Qui de vous ou de moi est le plus en sécurité? Dites - le si vous le savez». En d'autres termes: Quel est celui des deux partis qui est le plus sûr: Celui qui adore qui détient le bien et le mal ou celui qui adore qui n'est ni utile ni pernicieux faute de preuve? Qui sera le plus sûr au jour de la résurrection: le croyant ou l'impie?

«Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché, voilà ceux qui peuvent se dire en sécurité. Et voilà ceux qui sont dans la bonne voie» Donc ceux qui rendent un culte pur au Seigneur se trouveront en sécurité au jour du jugement dernier car ils étaient les biens dirigés dans le bas monde.

A ce propos Abdullah Ban Mass'oud raconte: «Lorsque ce verset fut révélé: «Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché» il causa une peine aux hommes. Ils dirent: «O Envoyé de Dieu, quel est celui d'entre nous qui n'a pas revêtu sa foi de prévarications?» Il leur répondit: «Il ne s'agit pas de cela. Ne vous souvenez pas des paroles que le serviteur vertueux (Loqman) adressa (à son fils): «Ô mon fils, n'associe rien à Allah. Le polythéisme est une grande injustice» [Coran XXXI, 13] Il est donc le polythéisme». (Rapporté par Ahmed, Ibn Abij Hatem et Boukhari)⁽¹⁾.

عن عبد الله بن مسعود قال: لما نزلت هذه الآية: ﴿الَّذِينَ آمَنُوا وَلَمْ يَلْبِسُوا إِيمَانَهُمْ﴾ (1)

L'imam Ahmed rapporte, d'après Jarir Ben Abdullah, le récit suivant: «Nous sortîmes de Médine en compagnie de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- et lorsque nous fûmes en dehors de la ville, un cavalier se dirigea vers nous. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous dit: *«Il paraît que ce cavalier est venu pour nous voir»*. En effet l'homme arriva et nous salua. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: *«D'où viens-tu?»* De la part de ma femme, mes enfants et ma tribu, répondit-il. - *Où vas-tu?* répliqua-t-il. Et l'homme de répondre: *«Je viens chercher l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- - Me voilà, lui dit-il - O Envoyé de Dieu, rétorqua l'homme, enseigne-moi la foi. Il lui répondit: «La foi consiste à témoigner qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu, à l'acquiescer des prières, à verser la zakat, à jeûner Ramadan et à accomplir le pèlerinage vers la Maison»*. - J'y consens, rétorqua l'homme. Le chameau de l'homme, ayant entré sa patte dans le trou d'un rat, tomba par terre et l'homme se cassa le cou. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: *«Amenez-moi cet homme»* Ammar Ben yasser et Houdzaifa Ben Al-Yaman se dirigèrent vers lui, et en le faisant asseoir, constatèrent qu'il est mort. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- se détourna d'eux et leur dit: *«Ne me voyez-vous pas que je me suis écarté de lui? J'ai vu deux anges lui remplir la bouche de fruits du Paradis et j'ai su qu'il est mort affamé»* Puis il ajouta: *«Cet homme-là est au nombre de ceux concernés par ce verset: «Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché»* Il leur dit ensuite: *«Allez chercher votre frère»*. Jarir poursuivit: «Nous emportâmes l'homme, le lavâmes avec de l'eau l'embaumâmes, l'ensevelîmes et le portâmes à la tombe. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se tint au bord de la tombe et dit: *«Couvrez la tombe par une pierre plate (Lahd) et ne la comblez pas de terre car c'est la façon des autres peuples d'enterrer leurs morts»*. Suivant une variante il aurait ajouté: *«Cet homme fait*

بظلم ﴿ شق ذلك على الناس، فقالوا: يا رسول الله أننا لا نظلم أنفسنا؟ قال: وإنه ليس الذي تعنون، ألم تسمعوا ما قال العبد الصالح: ﴿يا بني لا تشرك بالله إن الشرك لظلم عظيم﴾ إنما هو الشرك﴾ (رواه أحمد وابن أبي حاتم، وأخرجه البخاري).

partie de ceux qui ont peu œuvré mais sont trop récompensés». (Rapporté par Ahmed)⁽¹⁾.

Ibn Mardawayh rapporte d'après Abdullah Ben Sakhabara que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui se montre reconnaissant quand on lui donne, patiente quand on lui refuse, implore le pardon quand il commet une injustice et pardonne quand on l'opprime» puis il garda le silence. On lui demanda: «Qu'a-t-il cet homme-là?» Il répondit: «Voilà ceux qui peuvent se dire en sécurité. Et voilà ceux qui sont dans la bonne voie»^(2,3).

حدثنا إسحاق بن يوسف، حدثنا أبو جناب عن زاذان وقال الإمام أحمد، عن جرير بن عبد الله قال: خرجنا مع رسول الله ﷺ، فلما برزنا من المدينة إذا راكب يوضع نحونا، فقال رسول الله ﷺ: «كان هذا راكب إياكم يريد فانهى إلينا الرجل، فسلم فرددنا عليه، فقال له النبي ﷺ: «من أين أتيت؟» قال: من أهلي وولدي وعشيرتي قال: «فأين تريد؟» قال: أريد رسول الله ﷺ قال: «فقد أصبته» قال: يا رسول الله علمني ما الإيمان؟ قال: «أن تشهد أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله، وتقيم الصلاة، وتؤتي الزكاة، وتصوم رمضان، وتحج البيت» قال: قد أقررت، قال: ثم إن بعيره دخلت يده في جحر جردان فهوى بعيره، وهوى الرجل فوقع على هامته فمات، فقال رسول الله ﷺ: «علي بالرجل»، فوثب إليه عمار بن ياسر وحذيفة بن اليمان فأعداه، فقالا: يا رسول الله قبض الرجل، قال: فأعرض عنهما رسول الله ﷺ، ثم قال لهما رسول الله ﷺ: «أما رأيكما إعراضي عن الرجل، فإني رأيت ملكين يمدسان في فيه من ثمار الجنة، فعلمت أنه مات جائعاً» ثم قال رسول الله ﷺ: «هنا من الذين قال الله عز وجل فيهم: ﴿الذين آمنوا ولم يلبسوا إيمانهم بظلم﴾ الآية. ثم قال: «دونكم أخياكم» فاحتملناه إلى الماء فغسلناه وحنطناه وكفناه وحملناه إلى القبر، فجاء رسول الله ﷺ حتى جلس على شفير القبر، فقال: «أحدوا ولا تشقوا فإن اللحد لنا والشق لغيرنا»، وفي بعض الروايات هذا ممن عمل قليلاً وأجر كثيراً. (رواه أحمد).

(2) Al-Souhayli raconte: "Al-Nadar ben Al-Hareth Ben Kilda avait visité la Perse et appris les nouvelles de sindyaz Roustom Al-Chiz et autre. Chaque fois qu'on lui récitait du Coran, il disait: "Je peux vous raconter des choses plus intéressantes que celles-ci apportées par Mouhammad afin de détourner les gens. C'est à son sujet que fut révélé ce verset: "Je peux envoyer des révélations semblables à celles qu'Allah envoie" [Coran, VI, 93].

Ibn Abi Hatem raconte dans "Les Loubab" le récit suivant: "Un

«Telles sont les preuves que nous avons fournies à Abraham contre son peuple» c'est à dire l'argument décisif donné à Abraham, et Moujahed de commenter cela en disant: Il s'agit du verset précédent: «Comment craindrais-je ceux que vous Lui associez... jusqu'à la fin. Dieu lui a tenu Sa promesse et lui a accordé la sécurité et la bonne voie en disant: «Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché...»

Dieu élève le rang de qui il veut, car Il est justice et sait tout..

وَوَهَبْنَا لَهُ إِسْحَاقَ وَيَعْقُوبَ كُلًّا هَدَيْنَا وَنُوحًا هَدَيْنَا مِن قَبْلُ وَمِن
 ذُرِّيَّتِهِ دَاوُدَ وَسُلَيْمَانَ وَأَيُّوبَ وَيُوسُفَ وَمُوسَى وَهَارُونَ وَكَذَلِكَ نَجْزِي
 الْمُحْسِنِينَ ﴿٨٤﴾ وَذَكَرْنَا وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ
 وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ
 وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ وَإِسْحَاقَ
 هَدَى اللَّهُ يَهْدِي بِرَبِّهِ مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ وَلَوْ أَشْرَكُوا لَحِطَّ اللَّهُ بِمَا
 كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٨٥﴾ أُولَئِكَ الَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَالنَّبِيَّةَ فَاذْكُرُوا
 فَهَدَى اللَّهُ قَوْمًا لَيَسُوًّا بِهَا يَكْفُرُونَ ﴿٨٦﴾ أُولَئِكَ الَّذِينَ هَدَى اللَّهُ فَبِهِدَتْهُمْ
 أَقْبَدَهُ قُلْ لَا آتَمَّكُمْ عَلَيْهِمْ جَزَاءٌ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِلْعَالَمِينَ ﴿٨٧﴾

homme ennemi attaqua les musulmans, tua quelques uns et demanda à la fin: "Si j'embrasse l'Islam, me procura-t-il du bien?" L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répondit: "Certes oui" L'homme alors tua son cheval et s'élanca contre ses amis dont il faisait partie et tua plusieurs hommes l'un à l'autre jusqu'à ce qu'il fut tué. On a dit que c'est à son sujet que ce verset fut révélé: "Ceux qui croient et dont la foi est pure..."

روى ابن مردويه عن عبد الله بن سخرية قال، قال رسول الله ﷺ: «من أعطى فشكر ومنع (3) فصبى وظلم فاستغفر وظلم فغفره، وسكت قال: فقالوا: يا رسول الله ما له؟ قال: «أولئك لهم الأمن وهم مهتدون».

wa wahabnâ lahû 'Ishâqa wa Ya'qûba kullan hadaynâ wa Nuḥan hadaynâ min qablu wa min ḍurriyyatihî Dawûda wa Sulaymâna wa Ayyûba wa Yûsuf wa Mûsâ wa Hârûna wa kaḍ âlika najzî-l-muḥsinîna (84) wa Zakariyya wa Yaḥya wa 'Isâ wa 'Ilyâsa kullun minas-sâlihîna (85) wa 'Ismâ'îla wa-L-Yasa'a wa Yunusa wa Luṭa wa kullan faḍḍalnâ 'alâ-l-'âlamîna (86) wa min 'âbâ'ihim wa ḍurriyyâtihim wa 'ihwânihim wa-jtabaynâhum wa hadaynâhum 'ilâ sirâṭim mustaqîm (87) ḍ âlika hudâ-L-Lâhi yahdî bihî may-yasâ'u min 'ibâdihî walaw 'aşrakû laḥabiṭa 'anhum mâ kânû ya'malûna (88) 'ulâ'ika-l-ladîna 'ā tynâhumu-l-kitâba wa-l-ḥukma wa-n-nubuwwata fa'iy-yakfur hihâ ḥâ'ulâ'il faqad wakkalnâ bihâ qawma-l-laysu bihâ bikâfirîna (89) 'ulâ'ika-l-ladîna hadâ-L-Lâhu fabihudâhumu-qtadîh qul lâ 'as'alukum 'alayhi 'ajran 'in huwa 'illâ dikrâ li-l-'âlamîna (90).

Nous lui avons donné comme enfants Isaac et Jacob, que nous avons maintenus tous deux dans la bonne voie, comme nous l'avions fait avant pour Noé. Comme descendance, nous lui avons donné David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. C'est ainsi que nous récompensons les bons. (84) Nous lui avons donné aussi: Zacharie, Jean, Jésus et Elie, tous connus par leur vertu. (85) Nous lui avons donné Ismaël, Elisée, Jonas et Loth, que nos faveurs ont élevés au-dessus du genre humain. (86) Nous avons également favorisé leurs pères, leurs enfants et leurs frères et nous les avons guidés dans la voie droite. (87) C'est là la voie d'Allah. Il en fait profiter qui Il veut. Qui prête des associés à Allah perd le bénéfice de ses bonnes œuvres. (88) Ce sont ceux-là auxquels nous avons donné le Livre, la sagesse, et le don Prophétique. Si ces gens que voici (les gens qui entourent le Prophète et l'écoutent) renient toutes ces choses, qu'importe! nous les avons confiées à des gens qui ne les renieront pas. (89) Ce sont ceux-là qu'Allah a mis dans la bonne voie. Modèle ta conduite sur la leur. Dis à ces gens (ceux qui l'entourent): Je ne vous demande aucune rétribution pour mes révélations. Elles constituent un avertissement pour le monde (90).

Dieu mentionne qu'il a donné Isaac à Abraham malgré son âge avancé et après avoir désespéré, lui et sa femme Sarah d'avoir des enfants. Les anges, qui étaient chargés d'une mission auprès du peuple de Loth, annoncèrent à Abraham la naissance d'Isaac. Sa femme s'étonna et s'écria: «O stupeur, s'exclama-t-elle, comment pourrais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari est un vieillard! C'est là une

chose vraiment étrange» [Coran XI, 72]. Ils leur annoncèrent donc la bonne nouvelle qu'avec sa qualité de Prophète, aura une descendance comme Dieu a dit: «Nous lui avons annoncé une bonne nouvelle: la naissance d'Isaac, un Prophète parmi les justes» [Coran XXXVII, 112] ainsi la bonne nouvelle fut réalisée et le bienfait parachevé. Dieu a dit aussi: «Nous lui annonçames qu'elle donnerait le jour à Isaac et qu'Isaac aurait lui-même un fils, Jacob» [Coran XI, 71] dans le vivant d'Abraham et sa femme afin qu'ils se réjouissent de la naissance du fils et du petit fils, car la naissance du petit-fils procure une joie plus grande que celle du fils en s'assurant ainsi de la postérité.

Abraham et sa femme, tous deux dans un âge avancé, croyaient qu'ils n'auraient plus de descendance, mais Dieu la leur accorda pour récompenser son Prophète qui avait quitté son peuple et émigré vers d'autre pays pour adorer son Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Il lui donna, en compensation de son peuple, une descendance née de ses reins, qui suivrait sa religion, comme Dieu l'indique dans ce verset: «Pour avoir abandonné son père et ceux qui invoquaient de fausses divinités, nous lui donnâmes Isaac et Jacob, que nous élevâmes tous deux au rang de Prophètes» [Coran XIX, 49].

Comme Dieu avait dirigé Noé vers la voie droite, Il a aussi dirigé Abraham et lui a donné une descendance. Chacun d'eux avait reçu une faveur particulière. Lorsque Dieu noya les impies parmi les habitants de la terre et sauva Noé et ceux qui avaient cru en lui et en son message dans l'arche, Il a fait de ces derniers comme sa descendance. Quant à Abraham le confident de Dieu, Dieu à Lui la puissance et la gloire n'a envoyé un Prophète que de sa postérité comme Il l'affirme dans ce verset: «Puis nous avons établi dans sa descendance la prophétie et le Livre» [Coran XXIX, 27].

Peut-être on se demande: Puisque Dieu a précisé dans les versets précités qu'Il a donné à Abraham la prophétie ainsi qu'à sa descendance, pourquoi a-t-il mentionné Loth qui n'en fait pas partie? La réponse en est la suivante: Loth était le fils de son frère Haran le fils d'Azar. Dieu l'a cité pour donner plus de solidité à cette descendance, tout comme Il a dit dans un autre verset: «Etiez-vous présents aux derniers moments de Jacob lorsqu'il interpella ainsi ses enfants: «Qui adorez-vous après moi?» Ils répondirent: «Nous adorerons ton Seigneur, le Sei-

gneur de tes pères: Abraham, Ismaël et Isaac, le Allah unique, et nous nous soumettons à Lui» [Coran II, 133] à savoir qu'Ismaël était l'oncle paternel de Jacob.

Tel fut aussi le cas de Jésus considéré comme faisant partie de la postérité d'Abraham - ou de Noé selon une autre interprétation - qui constitue une preuve que les enfants de la fille en font partie. Jésus, dans ce cas, appartient à Abraham par la ligne de sa mère Marie parce qu'il est né sans père.

A cet égard on rapporte qu'Al-Hajjaj envoya dire à Yahia Ben Ya'man: «On m'a fait savoir que tu as dit qu'Al-Hassan et Al-Hussein font partie de la descendance du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dont je ne trouve pas cela cité dans le Livre de Dieu que j'ai lu tout entier?» Il lui répondit: «N'as-tu pas lu ce verset de la sourate du Bétail: «Comme descendance, nous lui avons donné David Salomon... jusqu'à Jean et Jésus?» - Certes oui, répondit-il - Alors, répliqua Yahia, Jésus - selon ce verset - n'est-il pas considéré comme faisant partie de la postérité d'Abraham du moment qu'il n'a pas un père?» - Tu dis vrai, fut la réplique d'Al-Hajjaj.

Les ulémas de conclure: «Lorsqu'un homme lègue par testament une partie de sa succession à sa descendance, les enfants des filles auront leur part à moins que cet homme ne précise que ce legs revienne exclusivement aux enfants de ses fils sans les filles.

Mais d'autres leur répondent: Les enfants des filles auront leur part de toute façon en se référant à ce hadith cité dans les deux Sahihis suivant lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit d'Al-Hassan Ben Ali «*Mon fils que voici est un maître. Il se peut que Dieu grâce à lui, rétablisse la concorde entre deux grands partis des musulmans*»⁽¹⁾. «*Nous avons également favorisé leurs pères, leurs enfants et leurs frères*» en citant ainsi l'ascendance et la descendance afin que la bonne direction soit à portée de tous ceux-ci.

«C'est là la voie d'Allah. Il en fait profiter qui Il veut» grâce à Sa

ثبت في صحيح البخاري أن رسول الله ﷺ قال للمحسن بن علي: «إني ابني هذا سيد، (1) ولعل الله أن يصلح به بين فئتين عظيمتين من المسلمين».

sagesse et Sa clémence. «Qui prête des associés à Allah perd le bénéfice de ses bonnes œuvres» en mettant les hommes en garde contre le polythéisme qui anéantit toutes les bonnes actions, tout comme Il le montre dans d'autres versets tels que celui-ci: «Si tu es polythéiste tes actions sont vaines, tu seras certainement perdant» [Coran XXXIX, 63]. Cette condition ne stipule pas la survenance du fait comme on le trouve dans ce verset par exemple: «Dis: Si le Miséricordieux avait un fils je serais le premier à l'adorer» [Coran XLIII, 81] ou ce verset: «Si Allah avait voulu avoir un fils, Il aurait choisi qui Il aurait voulu au sein de ce qu'Il a créé Gloire à Lui! Il est l'Unique, le Dominateur suprême» [Coran XXXIX, 4]. Donc c'est une condition qui ne saurait du tout être réalisable.

«Ce sont ceux-là auxquels nous avons donné le Livre, la sagesse et le don prophétique» ces dons ne sont octroyés que pour être miséricordieux envers les serviteurs et par compassion.

«Si ces gens que voici (les gens qui entourent le Prophète et l'écoutent) renient toutes ces choses» c'est à dire si les habitants de La Mecque selon les dires d'Ibn Abbas, Ad-Dahak, Qatada et As-Souddy, «qu'importe! nous les avons confiées à des gens qui ne les renieront pas» Si les Mecquois et d'autres parmi les habitants de la terre: Arabes et non-Arabes, les gens du Livre ont renié ces choses-là, Dieu les a confiées à d'autres: les Mohagériens, les Ansariens et leurs suivants qui en seraient reconnaissants jusqu'au jour de la résurrection. Ils croiraient à la lettre aux révélations, aux versets fondamentaux et figuratifs sans en rien renier.

«Ce sont ceux-là» c'est à dire les Prophètes déjà mentionnés dans le verset ainsi que leurs descendances «qu'Allah a mis dans la bonne voie. Modèle ta conduite sur la leur» Dirige-toi donc ô Mouhammad d'après leur direction.

Al-Boukhari rapporte d'après Souleiman Al-Ahwal que Moujahed a demandé à Ibn Abbas, en mentionnant le verset précité: Y a-t-il dans la sourate «Sad» un verset qui exige une prosternation? Il lui répondit: «Certes oui» Puis il lui récita le verset: «Nous lui avons donné comme enfants Isaac et Jacob... jusqu'à: «modèle ta conduite sur la leur» et il ajouta: «Notre Prophète est l'un des leurs».

«Je ne vous demande aucune rétribution» c'est à dire en vous

communiquant et récitant le Coran, je ne vous demande aucun salaire ou autre chose car il constitue «un avertissement pour le monde» que les gens donc s'en rappellent et mettent ses prescriptions en application afin de pouvoir distinguer entre l'égarement et la bonne direction, l'in-crédulité et la foi.

وَمَا قَدَرُوا اللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِ إِذْ قَالُوا مَا أَنزَلَ اللَّهُ عَلَيْنَا بَشَرًا مِّنْ شَيْءٍ قُلْ مَن أَنزَلَ
 الْكِتَابَ الَّذِي جَاءَ بِهِ مُوسَى نُورًا وَهُدًى لِّلنَّاسِ تَجْعَلُونَهُ قَرَاطِيسَ تُبْدُونَهَا
 وَتُخْفُونَ كَثِيرًا وَعُلِّمْتُم مَّا لَمْ تَعْلَمُوا أَنْتُمْ وَلَا ءَابَاؤُكُمْ قُلْ اللَّهُ ثُمَّ ذَرْهُمْ فِي
 حَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ ﴿٩١﴾ وَهَذَا كِتَابٌ أَنزَلْنَاهُ مُبَارَكٌ مُّصَدِّقٌ لِّلَّذِي بَيْنَ يَدَيْهِ وَلِيُنذِرَ
 أُمَّ الْقُرَىٰ وَمَن حَوْلَهَا وَالَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ يُؤْمِنُونَ بِهِ وَهُمْ عَلَىٰ صَلَاتِهِمْ
 يُحَافِظُونَ ﴿٩٢﴾

wama qadarû-L-Lâha haqqa qadrihî 'id qâlû mâ 'anzala-L-Lâhu 'alâ
 bašarim min šay'in qul man 'anzala-l-kitâba-l-lađî jâ'a bihî Mûsâ nûran
 wa huda-l-li-n-nâsi taj'alûnahû qarâ'isa tubdûnahâ wa tuhfûna kaťiran
 wa 'ullimtum mâ lam ta'lamû 'antum walâ 'âbâ'ukum quli-L-Lâhu
 tumma ġarhum fi ħawđihim yal'abûna (91) wa hâđâ kitâbun 'anzlnâhu
 mubârkum-mușaddiġu-l-lađî bayna yadayhi wa litunđira 'umma-l-qurâ
 wa man ħawlahâ wa-l-lađîna yu'minûna bi-l-'âġirati yu'minûna bihî wa
 hum 'alâ šalâtihim yuġâfizûna (92).

Ils n'estiment pas Allah à Sa juste puissance quand ils disent: «Allah n'a jamais rien révélé à l'homme. Réponds-leur: Qui donc a révélé le Livre que Moïse a apporté aux hommes comme lumière et comme guide? Vous l'avez écrit sur des feuilles, vous en avez divulgué une partie mais vous en avez dissimulé la plus grande. Qui vous a enseigné ce que par vous-mêmes vous n'auriez jamais découvert, pas plus que vos pères? Réponds: Allah, abandonne-les à leurs intrigues et à leurs jeux. (91) Et voici un Livre, béni qui confirme les précédentes Ecritures, et que nous te révélons pour que tu avertisses la ville métropole et ses environs. Ceux qui croient au jour dernier croient à ce Livre et seront assidus à la prière. (92).

Ce verset, selon les dires d'Ibn Abbas, Moujahed et Ibn Jarir, fut

révélé au sujet des Qoraïchites qui n'ont pas apprécié Dieu à Sa juste mesure et traité Ses Prophètes de menteurs. On a dit aussi que ce fut à propos des juifs et précisément Malek Ben Saïf⁽¹⁾. Mais il s'avère que la première opinion est la plus correcte car ce verset fut révélé à La Mecque alors que les juifs ne niaient pas la révélation des Ecritures. Mais les Qoraïchites, quant à eux, reniaient Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- en tant que Messenger prétendant qu'il est un être humain comme Dieu le montre dans un autre verset: «**Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que nous ayons donné mission à l'un d'entre vous d'avertir ses semblables**» [Coran X, 2] et dans celui-ci: «**C'est là ce qui a empêché les hommes de croire quand la bonne voie leur a été indiquée. Est-ce convenable, ont-ils dit, qu'Allah ait envoyé un homme pour le représenter?**» [Coran XVII, 94].

Ces gens-là qui ont dit que Dieu n'a jamais rien fait descendre sur un mortel, Dieu dit à Son Prophète de leur répondre: «**Qui donc a révélé le Livre que Moïse a apporté aux hommes comme lumière et comme guide?**» dont chacun d'entre vous connaît que Dieu a révélé la Torah à Moïse Ben 'Imran comme une lumière et comme une Direction afin que les hommes s'en servent pour sortir des ténèbres de la suspicion. Ce même Livre «**Vous l'avez écrit sur des feuilles. Vous en avez divulgué une partie mais vous en avez dissimulé la plus grande**». C'est à dire vous transcrivez les différentes parties du Livre sur des parchemins, vous altérez ou modifiez, à votre guise, ce que vous voulez disant aux autres que ceci fait partie du Livre venant de Dieu du moment qu'il n'est pas ainsi, et en plus vous cachez une grande partie de son contenu.

«**Qui vous a enseigné ce que par vous-mêmes vous n'auriez jamais découvert, pas plus que vos pères?**» En d'autres termes: qui a révélé le Coran qui vous relate l'histoire de ceux qui vous ont précédés, et les

(1) Dans le "Loubab" Ibn Abi Hatem rapporte que le juif Malek Ben Saïf entra en discussion avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Le Prophète lui dit: "Je t'adjure par celui qui a révélé le Pentateuque à Moïse, trouves-tu dans ce Livre que Dieu haït le docteur corpuient" Malek, qui était ainsi s'irrita et répondit: "Dieu n'a rien révélé à un mortel" Dieu alors fit descendre ce verset: "Ils n'estiment pas Allah à Sa juste puissance".

événements qui surviendront plus tard, ce dont vous ignorez vous et vos ancêtres?

A cette question Dieu dit à Son Prophète: «Réponds-Allah» c'est bien lui qui a révélé le Livre, puis «abandonne-les à leurs intrigues et à leurs jeux» et laisse-les s'amuser à discuter, plonger dans leur égarement et erreur, jusqu'à ce que la certitude leur parvienne et alors ils sauront à qui est réservée la bonne fin à eux ou à ceux qui craignent Dieu?

«Et voici un Livre» qui est le Coran «béné, qui confirme les précédentes Ecritures, et que nous te révélons pour que tu avertisses la ville métropole» La Mecque «et ses environs» d'autres bourgs et régions où vivent les différentes nations et communautés issues des reins d'Adam, car Dieu a ordonné à Mouhammad de dire à tous les hommes: «Je suis envoyé par Allah à vous tous» [Coran VII, 158], et de leur dire aussi: «Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera» [Coran VI,19]. Quiconque, parmi les hommes, est incrédule à son égard aura le feu comme lieu de rencontre. Dieu a dit aussi au sujet du Coran: «Béni soit celui qui a révélé la Loi à Son serviteur afin qu'il devienne un avertisseur pour les mondes» [Coran XXV, 1].

Il est cité dans les deux Sahihis que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «On m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun autre (Prophète) n'avait reçues» et parmi ces faveurs: «Dieu envoyait chaque Prophète à son peuple, tandis que moi, j'ai été envoyé au monde entier». (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

C'est pourquoi Il a dit enfin: «Ceux qui croient au jour dernier croiront à ce Livre et seront assidus à la prière» donc quiconque croit en Dieu et à la vie future, croit aussi au Coran qui a été révélé à Mouhammad et s'acquiesce des prières prescrites.

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ قَالَ أُوحِيَ إِلَيَّ وَلَمْ يُوحَ إِلَيْهِ شَيْءٌ وَمَنْ

ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «أعطيت خمسا لم يعطهن أحد من الأنبياء (1) قبلي» وذكر منهن: «وكان النبي يبعث إلى قومه خاصة وبعث إلى الناس عامة».

قَالَ سَأَزِلُّ مِثْلَ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ وَلَوْ تَرَىٰ إِذِ الظَّالِمُونَ فِي غَمَرَاتِ الْمَوْتِ وَالْمَلَائِكَةُ
بَاسِطُوا أَيْدِيهِمْ أَخْرَجُوا أَنفُسَكُمْ الْيَوْمَ تُجْرَوْنَ عَذَابَ الْهُونِ بِمَا كُنْتُمْ
تَقُولُونَ عَلَى اللَّهِ عِبْرَ الْحَقِّ وَكُنْتُمْ عَنْ آيَاتِهِ تَسْتَكْبِرُونَ ﴿٩٣﴾ وَلَقَدْ جِئْتُمُونَا
فُرَادَىٰ كَمَا خَلَقْنَاكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَتَرَكْتُمْ مَا خَوَّلْنَاكُمْ وَرَاءَ ظُهُورِكُمْ وَمَا نَرَىٰ مَعَكُمْ
شُفَعَاءَ كُفْرًا الَّذِينَ زَعَمْتُمْ أَنَّهُمْ فِيكُمْ شُرَكَاءُ لَقَدْ نَقَطَعَ بَيْنَكُمْ وَضَلَّ عَنْكُمْ مَا
كُنْتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٩٤﴾

wa man 'azlamu mimmani-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḍiban 'aw qâla 'ûhiya 'ilayya walam yuḥa 'ilayhi šay'un wa man qâla sa'unzilu miṭla mâ 'anzala-L-Lâhu walaw trâ 'id-i-z-zâlimûna fi gamarâti-l-mawti wa-l-malâ'ikatu bâsiṭû 'aydihim 'ahrijû 'anfusakumu-l-yawma tujzawna'ad-âba-l-hawni bimâ kuntum taqûlûna 'alâ-L-Lâhi ġayra-l-ḥaqqi wa kuntum 'an 'â'yâtihi tastakbirûna (93) walaqad ji'tumunâ furâdâ kamâ ḥalaqnâkum 'awwala marratin wa taraktum mâ ḥawwlnakum warâ'a zuḥûrikum wamâ narâ ma'akum šuf'â'akumu-l-laḍîna za'amtum 'annahum fikum šurakâ'u laqad taqatṭa'a baynakum wa ḍalla 'ankum mâ kuntum taz'amûna (94).

Qui est plus coupable que celui qui rapporte des mensonges sur Allah et qui dit: «Il m'a été révélé ceci alors que rien ne lui a été révélé», ou bien qui dit: «Je peux envoyer des révélations semblables à celles qu'Allah envoie?» Ah! Si tu pouvais les voir ces coupables quand ils entrent dans les afres de la mort et que les anges, tendant leurs mains vers eux, les pressent de rendre leurs âmes! Voici venu le jour, leur disent-ils, où vous allez subir un infâme supplice pour n'avoir pas dit la vérité sur Allah et avoir accueilli ses révélations avec dédain. (93) Vous voilà revenus, chacun séparément tels que vous étiez au jour de votre naissance. Vous avez laissé sur terre tous les biens que vous aviez amassés. Vous n'êtes accompagné d'aucun des intercesseurs que vous prétendiez avoir pour associés. Toutes vos attaches terrestres sont coupées et tout ce sur quoi vous faisiez fond vous abandonne. (94).

Qui peut donc être plus inique que celui qui forge des mensonges sur Dieu en Lui associant d'autres divinités, ou en lui attribuant un en-

fant ou en prétendant qu'il a reçu une révélation alors que rien ne lui a été révélé. A ce propos, Ikrima et Qatada ont dit que ce verset fut descendu du sujet de Moussailama l'imposteur⁽¹⁾.

«Ou bien qui dit: «Je peux envoyer des révélations semblables à celles qu'Allah envoie?» c'est à dire celui qui prétend faire descendre des choses semblables à ce que Dieu a fait descendre alors qu'il est menteur⁽²⁾. Ce verset est pareil à celui-ci: «Quand on leur récita nos versets, ils disent: «Nous les avons déjà entendus. Au reste, il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant» [Coran VIII, 31].

Puis Dieu décrit la situation des injustes lors de la mort: **«Ah! Si tu pouvais les voir ces coupables quand ils entrent dans les affres de la mort» en éprouvant ses affres et ses douleurs «et que les anges, tendant leurs mains vers eux» en les frappant comme Dieu le montre dans ce verset: «Ah! Si vous pouviez voir comment les anges ravissent la vie aux infidèles! ils les frappent au visage et au dos» [Coran VIII, 50] Donc ils les frappent pour qu'ils se dépouillent d'eux-mêmes car, on a dit à cet égard que l'incrédule, lorsque la mort se présente à lui, les anges lui annoncent le châtement, les carcans, les chaînes, l'abîme du feu, l'eau bouillante et la colère du Miséricordieux. Alors son âme se disperse dans les diffé-**

(1) Moussailama est: Abou Thoumam, Ibn Habib de Bani Athal qui est Hanifa, connus par leur mère la fille de Kahel Ben Asad Ben Khouzaima. Mousailama prétendait que Gabriel lui communiquait la révélation. Il s'est donné le nom de: Miséricordieux (Arrahman). Il y avait encore un autre qui lui était semblable appelé Al-Aswad Ben Ka'b connu sous le nom de 'Ayhalal; et un deuxième du nom Dzil-Khimar qui prétendait que deux anges lui parlaient, l'un s'appelait Sahiq et l'autre Chariq.

(2) Dans le "Loubab" Ibn Jarir a dit que ce verset fut révélé au sujet de Abdullah ben Sa'd qui était le scribe du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-et qui changeait parfois ce qu'ils lui dictait. D'après As-Souddy, Abdullah Ben Sa'd disait; Si Mouhammad recevait des révélations, j'en recevais également, et si Dieu a fait descendre quelque chose, j'ai fait autant. Par exemple: Mouhammad récitait: Dieu entend et sait tout. Et moi je disais Dieu connaît tout et Il est sage.

rentes parties de son corps, s'y attache et refuse d'en sortir. Les anges frappent les corps des impies jusqu'à ce qu'ils rendent l'âme en leur disant: «Voici venu le jour, leur disent-ils, où vous allez subir un infâme supplice pour n'avoir pas dit la vérité sur Allah» Aujourd'hui vous serez rétribués par le châtimeur de l'humiliation pour avoir forgé des mensonges sur Dieu; pour vous être, par orgueil, détournés de ses signes et pour avoir refusé de suivre Ses Prophètes. D'après la tradition, plusieurs hadiths ont été rapportés au sujet de l'état d'agonie soit du croyant soit de l'impie dont nous allons en parler en commentant ce verset: «Allah soutient les croyants dans ce monde et dans l'autre par de fermes propos» [Coran XIV, 27].

Au jour du rassemblement on vous dira: «Vous voilà revenus, chacun séparément, tels que vous étiez au jour de votre naissance» Comme il a dit dans un autre verset: «Ils se présenteront devant ton Seigneur, alignés sur un seul rang. Vous voilà revenus devant Moi, tels que Je vous ai créés une première fois» [Coran XVIII, 48] C'est à dire comme nous vous avons créés une première fois, vous voilà venus à nous, vous reniez ce retour et n'y pensiez plus disant que c'est incroyable. «Vous avez laissé sur terre tous les biens que vous aviez amassés» ce dont Dieu vous a accordé dans le bas monde.

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le serviteur dit: «Mes biens ! Mes biens!» Or ce qui te revient de tes biens sont ces trois choses: ce que tu as mangé et consommé; ce que tu as porté et usé; et ce que tu as donné en aumône pour ta vie future. A part cela, tout ce que tu possèdes reindra à tes successeurs après ta mort» (Rapporté Par Mouslim)⁽¹⁾.

Al-Hassan AL-Basri a dit: «Au jour de la résurrection, on amènera le fils d'Adam qui sera pareil à une hampe d'une lance et le Seigneur à Lui la puissane et la gloire lui dira: «Où sont tes biens que tu as amassés?» Il répondra: «Seigneur je les ai amassés et rendus plus grands de ce qu'ils étaient». Il répliquera: «O fils d'Adam! Qu'est-ce que tu as

ثبت في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «يقول ابن آدم: مالي مالي! وهل لك من مالك (1) إلا ما أكلت فأفانيت، أو لبست فألبست، أو تصدقت فأبقيت؟ وما سوى ذلك فذهب وتاركه للناس.»

وَالْقَمَرَ حُسْبَانًا ذَلِكَ تَقْدِيرُ الْعَزِيزِ الْعَلِيمِ ﴿٩٦﴾ وَهُوَ الَّذِي جَعَلَ لَكُمُ النُّجُومَ
لِيَهْتَدُوا بِهَا فِي ظُلُمَاتِ اللَّيْلِ وَالْبَحْرِ قَدْ فَصَّلْنَا الْآيَاتِ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٩٧﴾

'inna-L-Lâha fâliqû-l-ḥabbi wa-n-nawâ yuhriju-l-ḥayya mina-l-mayyiti wa muḥriju-l-mayyiti mina-l-ḥayyi dâ'likumu-L-Lâhu fa'annâ tu'fakûna (95) fâliqû-l-'isbâḥi wa ja'ala-l-layla sakanan waš-šamsa wa-l-qamara ḥusbânan dâ'lika taqdîru-l-'Azîzi-L-'Alîmi (96) wahuwa-l-laḍî ja'ala lakumu-n-nujûma li-tahtadû bihâ fî zulumâti-l-barri wa-l-baḥri qad faṣṣalnâ-l-'âyati liqawmin ya'lamûna (97).

C'est Allah qui fend le grain et le noyau, qui tire la vie de la mort et la mort de la vie, cet Allah. Pourquoi vous retirez-vous?. (95) Il fait luire les matins; Il a institué la nuit pour le repos, le soleil et la lune comme mesures du temps. Tel est l'ordre conçu par le Tout-Puissant et le docte. (96) Il a créé les étoiles pour vous guider dans les ténèbres du continent et de la mer. Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent. (97).

Dieu fend le grain et le noyau dans la terre. Différents arbres et plantations y poussent et donnent une variété de fruits d'espèces diverses tant aux couleurs et formes qu'aux saveurs. «qui tire la vie de la mort et la mort de la vie» c'est à dire Il fait pousser des plantes vivantes des noyaux et graines considérés en tant que substances inertes, tout comme Il le montre dans ce verset: «Voici, pour eux, un signe: La terre morte que nous faisons revivre et dont nous faisons sortir des grains qu'ils mangent» [Coran XXXVI, 33].

Certains ont dit: Il fait naître la poule de l'œuf et vice versa. D'autres disent: Il fait naître l'enfant vertueux d'un père pervers et vice versa... etc.

«Le voilà cet Allah» l'auteur de toutes ces créations, l'Unique et qui n'a pas d'associés. «Pourquoi vous retirez-vous?» Comment, après tous ces signes, détournez-vous de la vérité vers l'erreur et adorez une autre divinité que Lui?

«Il fait luire les matins. Il a institué la nuit pour le repos» Il a créé aussi la clarté et l'obscurité, en dissipant l'obscurité de la nuit par la clarté du jour afin que les hommes vaquent à leurs occupations et à la nuit tombante, ils se reposent. On trouve dans le Coran plusieurs ver-

sets relatifs à ces phénomènes et même Dieu a juré par la clarté du jour et l'obscurité de la nuit. On a rapporté que la femme de Souhayb l'a blâmé à cause de ses veilles, il lui répondit: «Dieu a fait de la nuit un moment de repos sauf à Souhayb», car lorsque Souhayb évoque le Paradis son désir s'y porte avec ardeur, mais une fois évoqué l'Enfer, il n'éprouve que l'insomnie.

«Le soleil et la lune comme mesures de temps» ils font leurs trajets respectifs qui ne sauraient être ni changés, ni perturbés mais influencés par le changement des saisons qui font tantôt allonger la nuit tantôt la raccourcir, ainsi que le jour comme Il le montre dans ce verset: «C'est Lui qui a créé le soleil qui brille et la lune qui éclaire. C'est Lui qui a fixé les phases de celle-ci» [Coran X, 5]. Donc aussi bien le soleil que la lune sont soumis à Ses ordres «Tel est l'ordre conçu par le Tout-Puissant et le docte» Cet ordre qui ne saurait être contrarié ni refusé, étant issu du Tout-Puissant. Il est l'omniscient que rien ne lui est caché fut-ce une molécule se trouvant dans les cieux ou sur la terre. On remarque que, dans les versets où sont cités le jour et la nuit, ils sont terminés par la mention de Sa puissance et Sa connaissance, comme par exemple: «Voici pour eux un signe: la nuit dont nous dépouillons le jour; ils sont alors dans les ténèbres, le soleil qui chemine vers son lieu de séjour habituel: tel est le décret du Tout-Puissant, de celui qui sait» [Coran XXXVI, 37-38].

«Il a créé les étoiles pour vous guider dans les ténèbres du continent et de la mer» Certains de nos ancêtres ont dit: «Quiconque croit que les étoiles ont d'autres utilités que ces trois, se sera trompé et aura menti sur Dieu: Dieu a créé les étoiles comme ornements du ciel, de quoi lapider les démons et afin que les hommes se dirigent d'après elles dans les ténèbres de la terre et de la mer».

«Ce sont là autant de signes» clairs et évidents «pour ceux qui comprennent» et qui savent pour suivre la vérité et éviter l'erreur.

وَهُوَ الَّذِي أَنشَأَكُمْ مِنْ نَفْسٍ وَجِدَةٍ فَمُسْتَقَرٌّ وَمُسْتَوَجٌّ قَدْ فَصَّلْنَا الْآيَاتِ لِقَوْمٍ
يَفْقَهُونَ ﴿٩٨﴾ وَهُوَ الَّذِي أَنْزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَخْرَجْنَا بِهِ نَبَاتَ كُلِّ شَيْءٍ
فَأَخْرَجْنَا مِنْهُ خَضِرًا نُخْرِجُ مِنْهُ حَبًّا مُتَرَاكِبًا وَمِنَ النَّخْلِ مِنْ طَلْعِهَا قِنْوَانٌ

دَائِمَةٌ وَجَدَّتْ مِنْ أَعْتَابِ وَالزَّيْتُونَ وَالرَّمَانَ مُشْتَبِهًا وَعَيْرَ مُتَشَبِّهٍ أَنْظُرُوا إِلَى
 نَمْرٍ إِذَا أَمَرَ وَيَتَّبِعْ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٩٩﴾

wahuwa-l-laḍī 'anša'akum min nafsīn wāḥidatin famustaqarrun wa mustawda'un qad faṣṣalnā-l-'ā yāti liqawmin yafqahūna (98) wahuwa-l-laḍī 'anzla mina-s-samā' 'i mā'an fa 'aḥrajnā bihī nabāta kulli šay'in fa 'aḥrajnā minhu ḥaḍīran nuḥriju minhu ḥabbam mutarākiban wa mina-n-naḥli min ṭal'ihā qinwānun dāniyatun wa jannātim min 'a'nābin wa-z-zaytūna wa-r-ummāna muṣtabihan wa ḡayra mutašābihin-in-zurff 'ilā ṭamarihī 'idā 'aṭmara wa yan'ihī 'inna fī ḍālikum la'ā yāti-l-li-qawmin yu'minūna (99).

Il vous a tirés d'un seul et même souffle de vie. Le germe se trouve dans l'homme et le don de féconder dans la femme. Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent. (98). C'est Lui qui fait tomber la pluie des cieus. Avec elle, nous fécondons toutes les plantes, nous engendrons les cultures d'où sortent les grains sous forme d'épis. De la spathe des palmiers nous faisons surgir de lourds régimes de fruits. Cette eau nous sert encore à créer des champs de vigne, d'oliviers et de grenadiers de même espèce et d'espèce différente. Observez leurs fruits, comment ils germent et comment ils mûrissent. Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent. (99).

Dieu a créé toute l'humanité d'un seul être qui est Adam comme Il l'a confirmé dans ce verset: «O hommes, craignez Allah qui vous a créés d'un seul être, puis de cet être tira sa compagne et de ce couple tira l'humanité toute entière» [Coran IV, 1].

«Le germe se trouve dans l'homme et le don de féconder dans la femme» Ce verset fut le sujet de plusieurs interprétations: Selon les dires d'Ibn Mass'oud, il s'agit de l'utérus de la femme et les reins de l'homme, qui furent aussi l'avis d'autres ulémas. D'après Ibn Mass'oud aussi: une durée dans le bas monde et un dépôt là où l'homme meurt. Selon les dires d'Ibn Jubaïr: un réceptacle dans les utérus et sur la terre et un dépôt où ils meurent. La première s'avère être la plus correcte.

«Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent» et saisissent les paroles divines et le but des signes exposés. «C'est Lui qui

fait tomber la pluie des cieux» grâce à laquelle Il fait pousser des fruits pour la subsistance des hommes, et qui est une miséricorde. Avec cette eau, Il fait croître la végétation de toute plante, surgir la verdure d'où Il fait sortir les grains groupés en épis, et de la spathe du palmier, des régimes de dattes à portée de la main. Bref Il a créé à partir de l'eau toute chose vivante. Dieu a mentionné dans ce verset en particulier, comme dans d'autres versets, les palmiers et la vigne car ils constituent pour les habitants du Hijaz les meilleurs arbres fruitiers. Ils extrayaient à partir de dattes et du raisin des boissons enivrantes, et ce fut avant l'interdiction du vin.

Puis comme Signes étonnants, Il a mentionné les oliviers et les grenadiers qui sont de différentes espèces quant à la couleur et au goût bien que les feuilles et la forme sont semblables.

«Observez leurs fruits, comment ils germent et comment ils mûrissent»

C'est à dire, d'après Ibn Abbas, Ad-Dahak et d'autres: considérez et contemplez le pouvoir du Créateur qui a fait de ces plantes des arbres fruitiers après qu'ils eussent été comme du bois, en accordant à chacun d'eux une couleur, une forme, une odeur et un goût différents, comme Il le montre dans ce verset: «La même eau les arrose. Il y a des fruits plus savoureux les uns que les autres» [Coran XIII, 4]. Voilà des signes pour des hommes qui croient en Dieu, à Son pouvoir et à Sa sagesse, et suivent les Prophètes.

وَجَعَلُوا لِلَّهِ شُرَكَاءَ الْجِنَّ وَخَلَقَهُمْ وَخَرَقُوا لَهُم بَيْنَ وَبَيْنَ عَالِمٍ سُبْحَانَكَ
وَتَعَلَّىٰ عَمَّا يُصِفُونَ ﴿١٠٠﴾

wa ja'alû li-L-Lâhi šurakâ'a-l-jinni wa ħalaqahum wa ħaraqû lahû banîna wa banatim-biġayri 'ilmin subĥânahû wa ta'âlâ 'ammâ yasifûna (100).

Qui donnent-ils comme associés à Allah? Des démons, alors que c'est Allah qui les a créés. Dans leur ignorance, ils Lui attribuent des garçons et des filles. Gloire à Lui! Il est très au-dessus de ces inventions misérables. (100).

Les polythéistes ne se contentaient pas d'adorer les idoles et les

statues en dehors de Dieu, mais ils Lui ont attribué aussi les djinns comme associés alors qu'il est le créateur de ces djinns-mêmes.

Peut-être on se demande: Comment ils ont adoré les djinns, et ils n'adoraient que les idoles? La réponse en est la suivante: Ils n'ont adoré les idoles que selon l'ordre des djinns qui sont les démons. On constate ceci clairement dans ces versets: «A part Allah, ils n'adorent que des symboles féminins, ils n'adorent que Satan, le rebelle. Qui pour avoir été maudit par Allah a dit: «Je t'enlèverai une partie de tes fidèles». Je les égayerai, j'exacerberai leurs ambitions, je les inciterai à couper les oreilles des animaux,» [Coran IV, 117-119]. Ou comme les dires d'Abraham à son Père: «O mon père! N'adore pas le démon; le démon est rebelle envers le Miséricordieux» [Coran XIX, 44] et aussi ce verset: «O fils d'Adam! ne vous ai-je pas engagés à ne pas adorer le démon, il est votre ennemi déclaré» [Coran XXXVI, 60].

Le Seigneur se demande: Comment ces gens-là Lui attribuent-ils des démons comme associés et les adorent en dehors de Lui alors que c'est Lui, le seul créateur, qui a créé les hommes les djinns et les démons? Et en plus «dans leurs ignorance, ils lui attribuent des garçons et des filles». Qu'il soit très élevé au-dessus de ce qu'ils imaginent. Il fait allusion dans ce verset aux dires des juifs que 'Ouzair est son fils, ou à ceux des chrétiens que Jésus est son fils, ou encore à ceux des polythéistes arabes qui prétendaient que les anges sont les filles de Dieu. Ils ignoraient tous la grandeur et la magnificence du Seigneur. Il ne convenait du tout à un tel créateur d'avoir des fils, garçons et compagne. Que Sa sainteté soit magnifiée.

بَدِيعُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ أَنْ يَكُونَ لَهُ وَلَدٌ وَلَمْ تَكُنْ لَهُ صَاحِبَةٌ وَخَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ
وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿١٠١﴾

badi'u-s-samawati wa-l-'arḍi 'annâ yakûnu lahû waladun walam taku-l-lahû ṣâhibatun wa ḥalaqa kulla šay'in wa huwa bikulli šay'in 'alîmun (101).

Alors qu'Il a créé sans modèles les cieux et la terre, comment admettre qu'Il a eu un fils. Lui qui n'a pas eu de compagne. Lui le créateur de l'Univers, Lui qui sait tout?(101).

On peut dire que ce verset est une réponse au verset précédent. Lui qui a créé les cieux et la terre sans qu'il y ait eu un modèle à imiter, et qui pourra encore créer des choses qu'on ne peut imaginer et ne viennent plus à l'esprit. On sait bien que toute créature est née de deux êtres semblables comme un enfant qui est né d'un mâle et d'une femelle. Comment le Seigneur peut avoir un fils ou une compagne alors que rien ne Lui est semblable? Comme Il l'affirme dans ce verset: «Ils ont dit: «Le Miséricordieux s'est donné un fils!» Vous avancez là une chose abominable» [Coran XIX, 88-89] et ce verset: «Lui le créateur de l'Univers, Lui qui sait tout» Gloire à Dieu, le seul créateur, et qu'il soit très élevé au-dessus de ce que ces gens-là imaginent.

بَلِّغُوا لَهُمْ آيَاتِهِ لَعَلَّ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٠٢﴾
 يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِنَّمَا اللَّهُ رَبُّكُمْ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ خَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَابُدُّوهُ وَهُوَ عَلَى
 كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ ﴿١٠٣﴾ لَا تُدْرِكُهُ الْبَصَرُ وَهُوَ يُدْرِكُ الْبَصَرَ وَهُوَ
 اللَّطِيفُ الْخَبِيرُ ﴿١٠٤﴾

ḍâlikumu-L-Lâhu rabbukum lâ 'ilâha 'illâ huwa ḥâliqû kulli šay'in fa'buduhu wahuwa 'alâ kulli šay'in wakîlun (102) lâ tudrikuhu-l-'abšâru wahuwa yudriku-l-'abšâra wahuwa-L-Laṭîfu-L-Ḥabîru (103).

Le voilà votre Seigneur. Il n'y a d'Allah que Lui. Il a créé l'Univers. Adorez-Le. Il surveille la création toute entière. (102) Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappe pas. Il est subtil et sagace. (103).

Le Seigneur, étant le seul créateur qui n'a ni fils ni compagne, les hommes ne doivent adorer que Lui et croire à Son unicité. «Il surveille la création toute entière» Il organise et gère tout l'univers et pourvoit aux besoins de Ses créatures nuit et jour.

«Il échappe à la vue des hommes» Ce verset fut le sujet de plusieurs commentaires:

- Certains ont dit: Les regards des hommes ne l'atteignent pas dans le bas monde mais ils Le verront dans l'autre. A ce propos Masrouq rapporte que 'Aïcha a dit: «Quiconque prétend que Mouhammad a vu son Seigneur, aura menti sur Dieu, car Il a dit: «Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappe pas» Mais Ibn Abbas l'a contredit

et déclaré: Il l'a vu, par son cœur à deux reprises. Nous allons commenter ceci en interprétant la sourate de l'Etoile.[Coran L.III].

- Les Mou'tazila quant à eux, d'après leur interprétation de ce verset, affirment que les hommes ne Le verront plus dans les deux mondes. Mais la majorité des ulémas dits «Sunnites» refutent leurs dires et critiquent leur ignorance et leur présomption en se basant sur ce verset: «Ce jour-là, il y aura des visages brillants, qui tourneront leurs regards vers le Seigneur» [Coran LXXV, 32-23]. Il s'agit sans doute des croyants, quant aux impies «Certes, ce jour-là, ils ne recevront aucun regard de leur Seigneur» [Coran LXXXIII, 15]. De sa part, l'imam Chafé'i d'ajouter: Ceci dénote que les croyants verront le Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Par ailleurs, d'après les différents hadiths de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les croyants verront Dieu au jour de la résurrection au Paradis, la demeure de félicité.

- D'autres ont dit: Il n'y a pas une incompatibilité entre l'affirmation de la vision et la dénégation de la perception car la perception est plus particulière que la vision mais la dénégation de cette particularité n'entraîne pas la dénégation de la généralité.

Puis les opinions ont divergé sur la nature de cette perception négative? On a dit que c'est l'appréhension de la réalité qui demeure inconnue sauf de Dieu seul même si les croyants Le verront, tout comme quelqu'un qui voit la lune et n'a aucune idée à propos de sa nature et sa composition. Donc il est tout à fait normal qu'on traite la vision en partant de ce principe.

D'autres ont dit que la perception est la conviction de l'existence, et par la suite la dénégation de la vision ne doit pas impliquer le reniement de l'existence tout comme l'ignorance d'une science ne doit entraîner son inexistence.

'Ikrima, entendant Ibn Abbas dire: Mouhammad a vu son Seigneur à Lui la puissance et la gloire, lui demanda: «Dieu n'a-t-il pas dit: «Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappe pas?» Il lui répondit: «Que tu perdes ta mère! Ce n'était que Sa lumière que, une fois cette lumière apparaît, rien ne pourrait Le percevoir».

Il est cité dans les deux Sahihs un hadith que rapporte Abou Moussa Al-Ach'ari et le remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le

salue- qui a dit: «Dieu ne dort pas et il ne Lui convient pas de dormir. Il abaisse la balance et la relève. On lui remonte les actions (des hommes) accomplies le jour avant la tombée de la nuit, et les actions de la nuit avec la pointe du jour. Son voile est la lumière - ou le feu. S'il l'ôte, la magnificence de Sa Face aurait brûlé tout ce qu'elle atteint de Ses créatures». (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

Il est cité dans certains ouvrages que lorsque Moïse demanda au Seigneur de se montrer à lui pour qu'il Le voie, Il lui répondit: «O Moïse! Nul parmi les créatures vivantes ne Me voit sans qu'elle ne meure, ou inerte sans qu'elle ne bouge. Dieu a dit: «Lorsqu'Allah se montra à la montagne, elle disparut. Moïse tomba évanoui, la face contre terre. Lorsqu'il reprit ses sens, il s'écria: «Gloire à Toi, je m'excuse, je suis le premier de Tes serviteurs» [Coran VII, 143]. L'imperceptibilité n'exclue pas Sa vue au jour de la résurrection où Il se montrera à Ses serviteurs croyants comme Il lui plaira. Quant à Sa Majesté et Sa Magnificence, les regards ne l'atteignent pas, pour cela Aïcha, la mère, des croyants, affirmait la vue du Seigneur au jour de la résurrection et l'excluait dans le bas monde en se basant sur ce verset: «Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappent pas». Donc Sa perception matérielle n'est plus possible tant aux anges qu'aux humains.

قَدْ جَاءَكُمْ بِصَابِرٍ مِنْ رَبِّكُمْ فَمَنْ أَبْصَرَ فَلِنَفْسِهِ وَمَنْ عَمِيَ فَعَلَيْهَا وَمَا أَنَا عَلَيْكُمْ بِحَفِيظٍ ﴿١٠٤﴾ وَكَذَلِكَ نُصَرِّفُ الْآيَاتِ لِقَوْمٍ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿١٠٥﴾

qad jā'akum baṣā'iru mir-rabbikum faman 'abṣara falinafsihî wa man 'amiya fa'alayhâ wamâ 'ana 'alaykum biḥafīzin (104) wa kaḏālika nuṣarrifu-l- 'āyāti wa liyaqūlū darasta wa linubayyinahū liqawmin ya'lamūna (105).

ثبت في الصحيحين من حديث أبي موسى الأشعري رضي الله عنه مرفوعاً: «إن الله لا ينام ولا ينبغي له أن ينام، يخفف القسط ويرفعه، يرفع إليه عمل النهار قبل الليل، وعمل الليل قبل النهار، حجابه النور - أو النار - لو كشفه لأحرقت سبحات وجهه ما انتهى إليه بصره من خلقه».

Votre Seigneur vous a apporté l'évidence même. Qui ouvre les yeux, tant mieux pour lui, qui les ferme, tant pis pour lui. Je ne suis pas votre gardien. (104) C'est ainsi que nous varions nos signes pour qu'ils connaissent que tu as enseigné et que les explications n'ont pas manqué à ceux qui veulent s'instruire. (105).

Les évidences et les preuves constituent les clairvoyances contenues dans le Coran et ce que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a apporté: Les paroles divines. «**Qui ouvre les yeux, tant mieux pour lui**» sont pareilles à celles-ci: «**Qui suit le bon chemin le suit à son profit. Qui s'en écarte s'en écarte à son détriment**» [Coran XVII, 15] Donc qui est aveuglé et n'observe pas ces clairvoyances, qu'il ne blâme que soi-même, car Dieu a dit à cet égard: «**Ce ne sont pas leurs yeux qui sont aveugles mais ce sont leurs cœurs qui sont aveugles dans leurs poitrines**» [Coran XXII,46] L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après avoir communiqué le message et averti les hommes, n'est ni leur protecteur ni leur gardien et que chacun choisisse le chemin droit ou l'égarément.

«**C'est ainsi que nous varions nos signes**» ou suivant une autre interprétation: nous avons expliqué les versets contenus dans cette sourate pour démontrer qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu afin qu'ils soient clairs aux yeux des ignorants et impies. Quant aux polythéistes et mécréants, qu'importe, qu'ils disent: «O Mouhammad tu as étudié cela dans les Livres précédents et tu as tout appris d'eux». Tels furent les dires de Moujahed, Ibn Abbas, Sa'id Ben Joubair et Ad-Dahak à ce sujet.

'Amr Ben Kaysan rapporte qu'il a entendu Ibn Abbas dire en commentant ce verset: «**Pour qu'ils reconnaissent que tu as enseigné**»: «tu as récité, tu as discuté et tu t'es disputé. Car Dieu montre dans ce verset le reniement des impies et leur opiniâtreté lorsqu'ils lui répondirent: «**Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir**» [Coran XXV, 5]. D'autre part, Dieu montre l'attitude du chef de ces impies quand Il dit: «**Ah! il suppute et ourdit des complots. Eh bien, qu'il soit pris à ses propos pièges. Oui, qu'il soit pris à ses propos pièges**» [Coran LXXIV, 18-20].

«**Et que les explications n'ont pas manqué à ceux qui veulent s'instruire**» car, une fois ces versets et signes exposés clairement, ceux qui

savent suivent le chemin de la vérité et s'écartent de l'erreur. Dieu, quant à Lui, de par Sa sagesse, met sur la voie droite qui Il veut et égare les autres comme Il a dit: «Par de tels exemples, nombreux sont ceux qu'Il égare et nombreux sont ceux qu'Il guide» [Coran II, 26] et: «Si Dieu tolère les manœuvres de Satan, c'est pour éprouver les cœurs incertains ou endurcis... jusqu'à .. Dieu met sur la voie droite ceux qui croient à Lui» [Coran XXII, 53-54].

Par ailleurs, pour démontrer ce que le Coran contient comme versets et signes évidents, Dieu a dit: «Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles. Il ne fera qu'accentuer la ruine des méchants» [Coran XVII, 82] et: «Réponds: Ce Coran est un guide et un baume pour les croyants. Il se heurte à la surdité et à l'aveuglement des incrédules» [Coran XLI, 44]. On trouve dans le Coran tant de versets se rapportant à ce sujet.

أَتَّبِعْ مَا أُوحِيَ إِلَيْكَ مِنْ رَبِّكَ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَأَعْرِضْ عَنِ الْمُشْرِكِينَ
 (١٠٦) وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ مَا أَشْرَكُوا وَمَا جَعَلْنَاكَ عَلَيْهِمْ حَفِظًا وَمَا أَنْتَ عَلَيْهِمْ
 بِوَكِيلٍ (١٠٧)

'ttabi' mā 'uḥiya 'ilayka mir-rabbika lā 'ilāha 'illā huwa wa 'a'riḍ 'ani-l-mušrikīna (106) walaw šā'a-L-Lāhu mā 'ašrakū wamā ja'alnāka 'alayhim ḥafīẓan wamā'ā 'anta 'alayhim biwakīlin (107).

Tiens-t'en à ce que t'a révélé ton Seigneur. Il n'y a d'Allah que Lui. Evite ceux qui Lui donnent des associés. (106) Si Allah souhaitait, Il ne permettrait pas qu'on Lui donne des associés. Nous ne t'avons pas commis pour être leur gardien ni pour être leur défenseur. (107).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et à ceux qui le suivent de se conformer aux révélations et de les mettre en exécution, car elles sont la vérité émanant du Seigneur sans aucun doute, et consistent à croire qu'il n'y a d'autre divinité que Lui. Il lui ordonne également de s'éloigner des polythéistes, de leur pardonner leurs méfaits, d'endurer leur nuisance jusqu'à ce qu'Il lui accorde la victoire sur eux. Dieu a certes un but d'égarer les impies car s'Il le voulait, Il aurait montré la voie droite à tous les hommes et «Si Allah

voulait, Il ne permettrait pas qu'on Lui donne des associés». De par Sa sagesse et Son vouloir Il dirige qui Il veut et égare qui Il veut, Il interrogera tous Ses serviteurs sans être interrogé.

«Nous ne t'avons pas commis pour être leur gardien» de garder leurs actes et paroles «ni pour être leur défenseur» chargé de leurs biens et leurs affaires. Tu n'as pas mission que leur communiquer les enseignements, et le compte final nous appartient. Il lui dit dans un autre verset: «Prêche. Car tu n'es qu'un missionnaire: Tu es sans autorité sur les hommes» [Coran LXXXVIII, 21-22].

وَلَا تَسُبُّوا الَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ اللَّهِ فَيَسُبُّوا اللَّهَ عَدْوًا بِغَيْرِ عِلْمٍ
كَذَلِكَ زَيْنًا لِّكُلِّ أُمَّةٍ عَلَيْهِمْ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِمْ تَرْجِعُهُمْ فَيُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُوا
يَعْمَلُونَ ﴿١٠٨﴾

walâ tasubbû-l-lađîna yad'ûna min dûni-L-Lâhi fayasubbû-L-Lâha
'adwam-bigayri 'ilmin kađâlîka zayyanâ likulli 'ummatim 'amalahum
tamma 'ilâ rabbihim marji'uhum fayunabbi'uhum bimâ kânû
ya'malûna (108).

N'insultez pas ceux qui invoquent d'autres divinités qu'Allah. Ceux-là, dans leur ignorance, pourraient insulter Allah par dépit. Nous avons décidé de laisser chaque peuple agir à sa guise. Ils retourneront tous à leur Seigneur qui leur redira ce qu'ils ont fait. (108).

Dieu interdit à Son Messager et aux croyants d'insulter les divinités des polythésites même s'il y en a là un certain intérêt de le faire, car il pourrait y arriver une certaine cause de corruption et porter les polythésites à insulter le Seigneur des croyants.

A cet égard Ibn Abbas raconte que les idolâtres auraient dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Ô Mouhammad, cesse d'insulter nos dieux sinon nous satirisons ton Seigneur» Dieu, dans ce verset, interdit à insulter leurs idoles.

Ibn Jarir rapporte qu'As-Souddy a dit: «Lorsque la mort se présenta à Abou Taleb, les Qoraïchites dirent les uns aux autres: «Allons rendre visite à cet homme et de lui demander d'ordonner à son neveu de

ne plus nous attaquer, car nous aurons honte de le tuer après sa mort, et alors les Arabes diront: «Dans son vivant, il le défendait mais, une fois mort, ils l'ont tué». Abou Soufian, Abou Jahl, An-nadar Ben Al-Hareth, Oumaya et Oubay les deux fils de Khalaf, 'Ouqba Ben Abi Mou'it, Amr Ben Al-'As et Al-Aswad Ben Al-Boukhtouri envoyèrent un homme appelé Al-Moutaleb pour leur demander l'autorisation d'entrer chez Abou Taleb.

L'homme se rendit chez Abou Taleb et lui dit: «Les notables de Qoraïch demandent l'autorisation de te rendre visite». L'autorisation accordée, ils entrèrent chez lui et dirent: «Ô Abou Taleb, tu es notre chef et maître, Mouhammad nous a nui et blasphémé nos divinités. Nous désirons que tu envoies le chercher et de l'interdire de dire du mal de nos divinités».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva chez son oncle qui lui dit: «Ces hommes-là ne sont que tes concitoyens et tes cousins» - Que voulez-vous? demanda le Prophète. Ils lui répondirent: «Nous désirons que tu nous laisses avec nos divinités pour qu'on te laisse avec ton Dieu». Il leur répliqua: «Que pensez-vous si je réponds à votre demande, me donnerez-vous la parole d'accepter une chose si vous l'agréez vous auriez dominé tous les non - Arabes et ils vous auraient payé la capitation?» Abou Jahl lui demanda: «Je jure par ton père nous te donnerons la parole et dix fois autant. De quoi s'agit-il?» Il rétorqua: «Dites: Il n'y a d'autre divinité que Dieu» Mais ils refusèrent et manifestèrent leur répugnance. Abou Taleb dit alors: «O mon neveu, demande-leur autre chose car ils redoutent cette attestation». Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de riposter: «O Oncle! Je ne leur demande que cette chose-là, même s'ils mettent le soleil dans ma main je ne leur demanderai pas autre chose que cette attestation». Il voulut certes les désespérer. Ils refusèrent et lui dirent: «Cesse alors d'insulter nos divinités sinon nous t'insultons ainsi que celui qui l'ordonne». C'est pourquoi Dieu fit descendre ce verset: «Ceux-là, dans leur ignorance, pourraient insulter Allah par dépit».

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Maudit est celui qui insulte ses parents*» On lui demanda: «Ô Envoyé de Dieu, comment un homme peut insulter ses pa-

rents?» Il répondit: «L'homme insulte le père d'un autre, celui-ci insulte son père et sa mère» (Rapporté par Boukhari)⁽¹⁾.

«Nous avons décidé de laisser chaque peuple agir à sa guise» c'est à dire nous avons embelli aux yeux de chaque peuple ses propres actions en le laissant dans son égarement. «Ils retourneront tous à leur Seigneur qui leur redira ce qu'ils ont fait» pour qu'il leur rétribue ce qu'ils méritent pour prix de leurs œuvres.

وأقسموا بالله جهد أيمانهم لئن جاءتهم آية ليؤمنن بها قل إنما الأيت عند الله وما يشعركم أنها إذا جاءت لا يؤمنون (١٠٩) ونقلب أفئدتهم وأبصرهم كما لم يؤمنوا به أول مرة ونذرهم في طغيانهم يعمهون (١١٠)

wa 'aqsamû bi-L-Lâhi jahda 'aymânihim la'in jâ'athum 'â'yatu-l-la yu'minunna bihâ qul 'innamâ-l-â'yâtu 'inda-L-Lâhi wamâ yu'sirukum 'annahâ 'idâ jâ'at lâ yu'minûna (109) wa nuqallibu 'af'idatahum wa 'abşârahum kamâ lam yu'minû bihî 'awwala marratin wa naḍaruhum fi ṭuġyânihim ya'mahûna (110).

Ils sont juré de toute la force de leur serment que si un miracle leur était envoyé ils croiraient. Réponds-leur: «les miracles dépendent de la volonté d'Allah. Qui vous dit que si un miracle leur était envoyé, ils croiraient?» (109) S'il leur était envoyé, nous retournerions leurs raisons et leurs yeux pour n'avoir pas cru dès le début et nous les laisserions se débattre dans l'obscurité de leur esprit. (110).

Dieu parle des polythéistes qui font des serments solennels que si un signe ou un miracle leur parvient de Sa part, ils y croiraient. Il ordonne à Son Prophète de leur répondre: «O Mouhammad, dis à ces gens-là qui ne te demandent un miracle que par obstination et opiniâtreté et jamais pour y croire et être dirigés, que ces miracles ne se trouvent qu'auprès de Dieu qui, s'Il veut, vous l'envoie, ou Il s'abstient.

جاء في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «ملعون من سب والديه»، قالوا: يا رسول الله (1) وكيف يسب الرجل والديه؟ قال: «يسب أبا الرجل فيسب أباه ويسب أمه فيسب أمه» (رواه البخاري).

Ibn Jarir rapporte d'après Mouhammad Ben Ka'b Al-Qoradhi, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'entretint avec les Qoraïchites. Ils lui dirent: «O Mouhammad, tu nous as raconté que Moïse avait un bâton par lequel il a frappé le rocher et douze sources d'eau y jaillirent. Jésus, quant à lui, ressuscitait les morts. Tu nous as raconté aussi que Dieu a envoyé une chamelle aux Thamoudites en tant que signe, apporte-nous donc un miracle pour te croire». Il leur répondit: «Si je vous présente un tel miracle, me croirez-vous?» - Oui, répliquèrent-ils, par Dieu si tu nous l'apportes nous te suivrions tous sans exception».

Sur ce, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoqua Dieu, Gabriel -que Dieu le salue- vint vers lui et dit: «Tu auras ce que tu demandes. Si tu veux, le mont Safa sera transformé en une masse d'or. Mais si tu leur apportes un miracle et ils ne te croiront pas, Dieu les châtie. Si tu veux, laisse-les afin que chacun d'entre eux revienne à Dieu». Il lui répondit: «Plutôt je préfère que chacun d'entre eux revienne à Dieu». Dieu à cette occasion fit cette révélation: «Ils ont juré de toute la force de leur serment...» (Ibn Kathir a dit: Ce hadith n'a pas de chaînes mais d'autres hadiths le confirment)⁽¹⁾.

«Qui vous dit que si un miracle leur était envoyé, ils croiraient?» Une question qu'on trouve sa réponse dans ce verset: «Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru» [Coran XVII, 59].

Certains ont dit que ce verset est adressé aux polythésites tandis

قال ابن جرير عن محمد بن كعب القرظي قال: كلم رسول الله ﷺ قريش فقالوا: يا محمد تخبرنا أن موسى كان معه عصا يضرب بها الحجر فانفجرت منه اثنا عشرة عينا، وتخبرنا أن عيسى كان يحيي الموتى، وتخبرنا أن نوح كان له ناقة، فأتنا من الآيات حتى نصدقك، فقال رسول الله ﷺ: «أي شيء تحبون أن أتاكم به؟» قالوا: تجعل لنا الصفا ذهباً، فقال لهم: «فإن فعلت تصدقوني؟» قالوا: نعم والله لن فعلت لتبعك أجمعون، فقام رسول الله ﷺ يدعو فجاءه جبريل عليه السلام، فقال له: ما شئت، إن شئت أصبح الصفا ذهباً، ولن أرسل آية فلم يصدقوا عند ذلك لبعدهم، وإن شئت فاتركهم حتى يتوب تائبهم، فقال رسول الله ﷺ: «هل يتوب تائبهم؟» فأنزل الله تعالى: «وأقسموا بالله جهد أيمانهم» إلى قوله تعالى: «ولكن أكثرهم جهلون».

que d'autres ont répondu qu'il s'agit des croyants en leur disant: Mais qui donc, ô croyants, vous fait ressentir qu'ils ne croiraient pas lorsqu'un miracle leur parviendrait?

«S'il leur était envoyé, nous retournerions leurs raisons et leurs yeux» c'est à dire: Si un tel miracle leur était envoyé nous nous placerions entre eux et leur foi comme nous l'avions fait la première fois.

Ibn Abi Talha rapporte qu'Ibn Abbas en commentant le verset précité a dit: «Dieu a fait connaître à Son Prophète ce que les hommes diront avant qu'ils ne profèrent un mot, et ce qu'ils feront avant qu'ils ne l'accomplissent. Car Il a dit: «Tu ne saurais être mieux renseigné que par Celui qui sait tout» [Coran XXV, 14] qu'il soit exalté, et Il a dit aussi: «Évitez d'exprimer ce regret: «Quel malheur d'avoir négligé la cause d'Allah et de m'être montré si frivole...jusqu'à Ah! si je pouvais retourner sur terre, comme je m'y comporterais bien» [Coran XXXIX, 56-58].

Donc Dieu savait que s'ils étaient retournés sur terre, ils ne sauraient être sur la voie droite comme Il l'affirme dans ce verset: «S'ils y revenaient sur terre? Ils referaient ce qui leur a été défendu. En vérité, ce sont des menteurs» [Coran VI, 28]. Dieu les abandonne «se débattre dans l'obscurité de leur esprit» c'est à dire leur incrédulité.

﴿ وَلَوْ أَنَّا زَلَّلْنَا إِلَىٰ تَمِيمٍ الْمَلَائِكَةَ وَكَلَّمَهُمُ الْمَوْتُونَ وَحَشَرْنَا عَلَيْهِمْ كُلَّ شَيْءٍ قُبُلًا
مَا كَانُوا لِيُؤْمِنُوا إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ وَلَكِنَّ أَكْثَرَهُمْ يَجْهَلُونَ ﴿١١١﴾

wa law 'annanâ nazzalnâ 'ilayhimu-l-malâ'ikata wa kallamahumu-l-mawtâ wa ḥaşarnâ 'alayhim kulla šay'in qubulam-mâ kânu liyu'minũ 'illâ 'ay-yašā'a-L-lâhu walâkinna 'aktarahum yajhalûna (111).

Quand bien même nous leur enverrions des anges, quand bien même les morts leurs parleraient, quand bien même nous ferions défiler devant eux toute la création, ils ne croiraient pas, si telle est la volonté d'Allah. La plupart d'entre eux sont ignorants(111).

Si Dieu répond à ceux qui ont fait des serments solennels que si un miracle leur parvenait ils y croiraient comme par exemple de leur envoyer les anges pour leur communiquer le message et affirmer la mission des Prophètes, tout comme ils avaient demandé auparavant à

l'Envoyé de Dieu «ou que tu pourras monter à tes côtés Allah et les anges» [Coran XVII, 92] et «Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe à celui que reçoivent les Prophètes d'Allah» [Coran VI, 124] et aussi: «Ceux qui désespèrent de la vie future disent: «Que Dieu ne nous envoie-t-Il des anges ou ne se montre-t-Il Lui-même à nous?» Vraiment, c'est là de l'impudence et un monstrueux orgueil» [Coran XXV, 21].

«Quand bien même les morts leur parleraient» afin qu'ils lui disent la vérité et affirment les enseignements des Prophètes. «Quand bien même nous ferions défiler devant eux toute la création» c'est à dire, d'après Moujahed, nous rassemblerions devant eux une génération après une autre pour approuver les enseignements des Prophètes: «Ils ne croiraient pas, si telle est la volonté d'Allah» car c'est bien Lui qui dirige qui Il veut et égare qui Il veut. Tout dépend de Sa volonté. Tout cela est confirmé par ces versets: «Ceux qui ont encouru la colère de ton maître ne croiront. Quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtement» [Coran X, 96-97].

وَكَذَلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوًّا شَيْطَانِ الْإِنْسِ وَالْجِنِّ يُوحِي بَعْضُهُمْ إِلَى بَعْضٍ
 زُخْرَفَ الْقَوْلِ غَرُورًا وَلَوْ شَاءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ ﴿١١٢﴾
 وَلَتَصْنَعَنَّ لِلَّذِينَ أَقْبَدْنَا الَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ وَلِيَرَوْهُ وَليَقْتَرِفُوا مَا هُمْ
 مُّقْتَرِفُونَ ﴿١١٣﴾

wa kaḏālika ja'alnā likulli nabīyyin 'aduwwan šayāṭina-l-'insi wa-l-jinni yūḥī ba'ḏuhum 'ilā ba'ḏin zuḥrufa-l-qawli ḡurūran wa law šā'a rabbuka mā fa'alūhu faḏarhum wamā yaftarūna (112) walitaṣṣanna 'ilayhi 'afidatu-l-laḏīna lā yu'minūna bil-ā'ḫirati wa liyarḏawhu wa liyaqtarifū mā hum muqtarifūna (113).

C'est ainsi que nous avons suscité à chaque Prophète pour ennemis des démons pris parmi les hommes ou parmi les génies. Ils s'influencent les uns les autres en embellissant leurs discours et en usant d'artifices. Si Allah le voulait, ils n'agiraient pas de la sorte. Abandonne-les à leurs turpitudes. (112) Laisse se griser de ces discours ceux qui ne croient pas au jugement dernier. Laisse-les s'y complaire. Laisse-les s'endurcir dans leurs viles pratiques.(113).

Dieu dit à Son Prophète: «Ô Mouhammad, comme nous t'avons suscité des ennemis pour te contredire, être hostiles envers toi et s'opposer à toi, ainsi nous avons fait de même pour chaque Prophète avant toi, ne t'attriste donc pas, car: «des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés..» [Coran VI, 34]. En plus «On te répète seulement ce qui a déjà été annoncé aux Prophètes venus avant toi» [Coran XLI, 43].

Après la révélation de ce verset: «C'est ainsi que nous avons suscité à chaque Prophète pour ennemis des démons pris parmi les hommes», Waraqa Ben Nawfal dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Aucun des hommes n'a apporté ce que tu apportes sans qu'ils ne le prennent en ennemi» (Une partie d'un long hadith rapporté par Boukhari).

Qatada raconte: «On m'a fait savoir qu'un jour Abou Dzarr priait quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «O Abou Dzarr, demande à Dieu de te protéger contre les démons parmi les hommes et les génies» Il lui demanda: «Y a-t-il des démons parmi les hommes?» Et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre: «Certes, oui»⁽¹⁾.

Ibn Jarir rapporté qu'Abou Dzarr a dit: «Je vins trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il se trouvait dans une assemblée. Comme cette situation dura un temps assez long, il me dit: «O Abou Dzarr, as-tu prié?» - Non, répondis-je, ô Envoyé de Dieu. - Lève-toi, répliqua-t-il, et fais deux raka'ats. (surrogatoires). Je m'exécutoi et revins lui tenir compagnie. Il me dit: O Abou Dzarr, as-tu demandé à Dieu de te protéger contre les démons d'entre les hommes et les djinns?» - O Envoyé de Dieu, répondis-je, existe-t-il des démons d'entre les hommes?» - Certes oui, répliqua-t-il, et ils sont pires que les démons des djinns» (Rapporté par Ahmed et Ibn Mardaweih bien que la chaîne est interrompue)⁽²⁾.

قال ورقة بن نوفل لرسول الله ﷺ: إنه لم يأت أحد بمثل ما جئت به إلا عودي» (هذا جزء (1) من حديث طويل أخرجه البخاري في صحيحه في باب بدء الوحي).

قال ابن جرير عن أبي ذر قال: أتيت رسول الله ﷺ في مجلس قد أطلال فيه الجلوس قال، (2)

En commentant ce verset: «Ils s'influencent les uns les autres en embellissant leurs discours et en usant d'artifices» Ikrima a dit: «Les démons d'entre les hommes et ceux des djinns se rencontrent et suggèrent les uns aux autres des paroles trompeuses».

Quant à Ibn Abbas, il a dit: Les djinns ont des démons qui les égarent tout comme les démons qui égarent les hommes. En se rencontrant l'un dit à l'autre: «Va tenter et égarer un tel par de tels propos». En mettant Abdullah Ben Omar au courant que Al-Moukhtar (Ibn Oubaïd) prétend recevoir des révélations, il répondit: «Il est sincère car Dieu a dit: «Les mauvais conseillers inciteront leurs créatures» [Coran VI, 121].

«Si Allah le voulait, ils n'agiraient pas de la sorte» car tout ce que ceux-ci font est soumis à la volonté de Dieu et Sa prédestination qu'un Prophète ait un ennemi d'entre les hommes démoniaques: «Abandonnez-les à leurs turpitudes» et à leurs mensonges, ne prête pas attention à leur méchanceté et confie-toi à Dieu.

«Laisse se griser de ces discours ceux qui ne croient pas au jugement dernier» les incroyants qui renient le compte final «Laisse-les s'y complaire» et être attirés vers tout cela, ceux qui ne croient pas à la vie future, comme Dieu a dit: «Vous et vos idoles, ne gagnerez à votre cause, que les hommes attirés, par l'enfer» [Coran XXXVII, 161-163]. Après cet avertissement «laisse-les s'endurcir dans leurs viles pratiques» puisqu'ils supportent les conséquences de leurs œuvres.

أَفَغَيْرَ اللَّهِ ابْتَغَىٰ حَكْمًا وَهُوَ الَّذِي أَنْزَلَ إِلَيْكُمُ الْكِتَابَ مُفَصَّلًا
وَالَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ يَعْلَمُونَ أَنَّهُ مُنَزَّلٌ مِّن رَّبِّكَ بِالْحَقِّ فَلَا تَكُونَنَّ
مِنَ الْمُمْتَرِينَ ﴿١١٤﴾ وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ صِدْقًا وَعَدْلًا لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَاتِهِ
وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿١١٥﴾

قال فقال: «يا أبا ذر هل صليت؟ قلت: لا، يا رسول الله. قال: «وقم فاركع ركعتين» قال: ثم جئت فجلست إليه، فقال: «يا أبا ذر هل تعوذت بالله من شياطين الجن والإنس؟» قال، قلت: لا يا رسول الله وهل للإنس من شياطين؟ قال: «نعم هم شر من شياطين الجن» (وهذا أيضاً فيه انقطاع وروي متصلاً عن أحمد وابن مردويه بمثله).

'afağayra-L-Lâhi 'abtagî ḥakaman wa huwa-l-laḡī 'anzala 'ilaykumu-l-kitâba mufaṣṣalan wa-l-laḡīna 'ā taynâhumu-l-kitâba ya'lamûna 'annahû munazzalum-mi-r-rabbika bi-l-ḥaqqi falâ takûnanna mina-l-mumtarîna (114) wa tammât kalimatu rabbika ṣidqan wa 'adla-l-lâ mubaddila likalimâtihi wahuwa-S-Samî'u-L-'Alîmu (115).

Souhaiterai-je un autre juge qu'Allah, Lui qui vous a révélé un Livre d'une si belle ordonnance? Ceux à qui nous avons donné les Ecritures savent que ce Livre émane véritablement de ton Seigneur. Ne sois pas parmi ceux qui doutent. (114) Les paroles de ton Seigneur s'identifient avec la vérité et la justice. Elles sont immuables» Il entend et sait tout. (115).

Dieu demande à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire aux polythéistes qui adorent les idoles: «**Souhaiterai-je un autre juge qu'Allah**» pour trancher entre nous «**Lui qui vous a révélé un Livre d'une si belle ordonnance?**» et exposé intelligiblement. «**Ceux à qui nous avons donné les Ecritures**» les juifs et les chrétiens qui savent qu'il a été révélé par ton Seigneur en toute vérité en se basant sur des nouvelles reçues de leurs Prophètes: «**Ne sois pas parmi ceux qui doutent**» comme Il lui dit dans un autre verset; «**Si tu as quelque doute sur ce que nous t'avons révélé, interroge ceux qui ont lu le Livre avant toi. C'est la vérité que t'a révélée ton Seigneur. Ne te laisse pas gagner par ceux qui doutent**» [Coran X, 94] On trouve là une condition dont on n'attend plus d'être réalisée, car on a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: «Je n'en doute pas et je n'interroge pas».

«**Les paroles de ton Seigneur s'identifient avec la vérité et la justice**» c'est à dire, comme a dit Qatada, il ne dit que la vérité et ne juge que par équité. Tout ce qu'il a révélé et raconté est la vérité même sans aucun doute, tout ce qu'il ordonne est la justice même, et tout ce qu'il interdit est l'erreur car Il n'interdit que les choses corruptibles, comme Il le dit dans ce verset: «**Qui commande le bien et interdit le mal**» [Coran VII, 157]. «**Elles sont immuables**» car nul ne pourrait s'opposer à Ses décisions et jugements ni dans le bas monde ni dans l'autre. «**Il entend**» toutes les paroles de Ses serviteurs «**et sait tout**» ce qu'ils font pour les rétribuer.

وَإِنْ تَطَّعَ أَكْثَرُ مَنْ فِي الْأَرْضِ يُضِلُّوكَ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ إِنَّ يَتَّبِعُونَ إِلَّا

الظنَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَخْرُصُونَ ﴿١١٦﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ مَنْ يَضِلُّ عَنْ سَبِيلِهِ
وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ ﴿١١٧﴾

wa 'in tuṭi' akṭara man fī-l-'arḍi yuḍillūka 'an sabīli-L-Lâhi 'in yattabi'una 'illâ-z-zanna wa 'in hum 'illâ yaḥruṣūna (116) 'inna rabbaka huwa 'a'lamu may-yaḍillu 'an sabīlihî wa huwa 'a'lamu bi-l-muhtadīna (117).

Si tu te fies aux hommes, ils te détourneront de la voie d'Allah, car ils n'écotent que leurs impulsions. Ils manquent de discernement. (116) Ton Seigneur connaît mieux que quiconque ceux qui s'écartent de Sa voie et ceux qui s'y maintiennent. (117).

Dieu veut montrer par ces versets que la plupart des habitants de la terre sont dans l'erreur comme Il l'a confirmé dans un autre: «La plupart des anciens furent, avant eux, dans l'erreur» [Coran XXXVII, 71] et dans celui-ci: «Quoique tu fasses, peu d'hommes se convertiront» [Coran XII, 103]. Ces hommes, dans leur ignorance et leur égarement, ne sont pas certains de leur situation dogmatique plutôt ils sont plongés dans le doute sans pouvoir retrouver le chemin du salut, car: «ils n'écotent que leurs impulsions. Ils manquent de discernement» ne suivant que des suppositions et se contentant des suppositions. Mais tout cela dépend de la volonté du Seigneur qui connaît parfaitement ceux qui sont dans l'erreur et ceux qui sont sur la voie droite. Toute chose a été rendue facile en vue du but pour lequel elle a été créée.

فَكُلُوا مِمَّا ذُكِرَ اسْمُ اللَّهِ عَلَيْهِ إِنْ كُنْتُمْ بِآيَاتِهِ مُؤْمِنِينَ ﴿١١٨﴾ وَمَا لَكُمْ أَلَّا
تَأْكُلُوا مِمَّا ذُكِرَ اسْمُ اللَّهِ عَلَيْهِ وَقَدْ فَصَّلَ لَكُمْ مَا حَرَّمَ عَلَيْكُمْ إِلَّا مَا
اضْطُررْتُمْ إِلَيْهِ وَإِنَّ كَثِيرًا لَيُضِلُّونَ بِأَهْوَائِهِمْ يَغْوِي عَلَيْهِ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ
بِالْمُعْتَدِينَ ﴿١١٩﴾

fakulû mimmâ ḍukira-smu-L-Lâhi 'alayhi 'in kuntum bi'âyâtihî mu'minīna (118) wamâlakum 'allâ ta'kulû mimmâ ḍukira-smu-L-Lâhi 'alayhi waqad faṣṣala lakum mâ ḥarrama 'alaykum 'illâ ma-ṭṭurirtum

'ilayhi wa 'inna kaṭīra-l-layūḍilluna bi'ahwā'ihim biḡayri 'ilmin 'inna rabbaka huwa 'a'lamu bi-l-mu'tadīna (119).

Nourrissez-vous des aliments sur lesquels le nom d'Allah a été prononcé, si vous croyez à Ses signes. (118) Pourquoi ne mangeriez-vous pas les aliments sur lesquels le nom d'Allah a été prononcé maintenant qu'Il vous a énuméré les nourritures qui vous sont interdites, sauf le cas de force majeure? La plupart des hommes suivent obscurément leurs penchants. Ton Seigneur connaît mieux que quiconque ceux qui transgressent les lois. (119).

Dieu autroise à Se serviteurs croyants de manger les bêtes égorgées sur lesquelles on a prononcé Son nom, autrement elles seront interdites pour les empêcher à suivre les polythéistes qui mangeaient la viande des bêtes mortes et celles immolées sur les pierres dressées et les idoles. Puis Il tolère de manger ce sur quoi Son nom a été invoqué «maintenant qu'Il vous a énuméré les nourritures qui vous sont interdites, sauf les cas de force majeure» où les hommes y sont contraints.

Puis Il mentionne l'ignorance des polythéistes et leurs habitudes erronées en se permettant les bêtes mortes et sur quoi Son nom n'a pas été prononcé. Il a dit d'eux: «La plupart des hommes suivent obscurément leurs penchants. Ton Seigneur connaît mieux que quiconque ceux qui transgressent les lois» comme Il connaît leur mauvaise intention et leurs actes abominables.

وَدَرُوا ظَهَرَ الْإِثْمِ وَبَاطِنُهُ إِنَّ الَّذِينَ يَكْسِبُونَ الْإِثْمَ سَيَجْزُونَ بِمَا كَانُوا
يَقْتَرُونَ ﴿١٢٠﴾

wa ḍarū ḡahira-l-'iṭmi wa baṭinahū 'inna-l-ladīna yaksibūna-l-'iṭma sayujzawna bimā kānū yaqtarifūna (120).

Évitez le mal apparent ou caché. Ceux qui commettent le mal recevront la rétribution qui s'attache au mal»(120).

Selon les dires des ulémas, il s'agit des péchés intérieurs et extérieurs, et d'autres ont précisé que ce verset se rapporte à la fornication: comme extérieure: la fornication avec les femmes prostituées qui hissaient un étendard spécial sur les portes de leurs demeures, et intérieure: la fornication avec les intimes et les courtisanes. D'ailleurs

Dieu a interdit tout cela en disant: «Dis: Mon Seigneur interdit de commettre les mauvaises actions apparentes et cachées» [Coran VII, 33].

Il met les hommes en garde contre toutes ces turpitudes en les menaçant: «Ceux qui commettent le mal recevront la rétribution qui s'attache au mal» que ces turpitudes soient cachées ou apparentes. A ce propos An-Nawas Ben Sem'an rapporte: «J'ai demandé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet du péché, il me répondit: «Le péché est ce qui trouble ton for intérieur et dont tu répugnes à ce que les gens le sachent» (Rapporté par Ibn Abi Hatem)⁽¹⁾.

وَلَا تَأْكُلُوا مِمَّا لَمْ يُذَكِّرْ اللَّهُ عَلَيْهِ وَإِنَّهُ لَفِسْقٌ وَإِنَّ الشَّيْطَانَ لِيُؤْخِرَ إِلَى
أُولِيئِهِمْ لِيُجِدِلُوكُمْ وَإِنْ أطمعتموهم إِيَّاكُمْ لَمُشْرِكُونَ ﴿١٢١﴾

walâ ta'kulû mimm lam yuḏkari-smû-L-Lâhi 'alayhi wa 'innahû lafisqun wa 'inna-š-šayâtîna layuḥûna 'ilâ 'awliyâ'ihim liyujâdilûkum wa 'in 'aṭa'tumûhum 'innakum lamušrikûna (121).

Ne mangez pas des aliments sur lesquels le nom d'Allah n'a pas été prononcé. C'est une désobéissance. Les mauvais conseillers inciteront leurs créatures à vous entraîner dans toute espèce de discussion. Si vous les suivez, vous deviendrez idolâtres(121).

Certains ont pris comme argument ce verset pour empêcher la consommation de la bête immolée sur laquelle on n'a pas invoqué le nom de Dieu même si celui qui l'a immolée est un musulman. Mais ce sujet a suscité une divergence dans les opinions: Une partie des ulémas ont interdit une telle bête soit que l'on oublie la prononciation du nom de Dieu ou l'on fait de propos délibéré, comme ont déclaré l'imam Ahmed, Malek, Abou Thawr et Abou Daoud, en tirant argument de ce verset: «Mangez donc ce que ces carnassiers vous rapportent en invoquant le nom de Dieu» [Coran V, 4] Et Dieu a affirmé que l'autre acte n'est plus toléré car: «C'est une désobéissance».

عن النّوأس بن سمعان قال: سألت رسول الله ﷺ عن الإثم فقال: «الإثم ما حاك في صدرك وكرهت أن يطلع الناس عليه» (رواه ابن أبي حاتم عن النّوأس بن سمعان).

Plusieurs hadiths ont été rapportés au sujet de l'invocation du nom de Dieu sur les gibiers et les bêtes immolées. Il est cité dans les deux Sahihs d'après Ady ben Hatem que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si tu lances ton chien dressé pour chasser, prononce le nom de Dieu et mange de ce gibier» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

Dans les deux Sahihs également d'après Rafe' Ben Khadij il est rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Mangez de toute bête dont le sang a coulé et sur laquelle on a invoqué le nom de Dieu» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽²⁾.

Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté que des gens ont demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, parfois des gens nous apportent de la viande sans savoir s'ils ont prononcé le nom de Dieu (en égorgeant ces animaux) ou non?» Il leur répondit: «Prononcez-y le nom de Dieu et mangez-en» Et Aicha d'ajouter: «Ils étaient des gens récemment convertis» (Rapporté par Boukhari)⁽³⁾.

D'autres ont déclaré que la prononciation du nom de Dieu n'est pas obligatoire, plutôt recommandée et il n'y a aucun mal à manger de cette viande soit par oubli soit volontairement. Telle fut l'opinion de Chafé'i et ses adeptes. Quant à leur interprétation de ce verset: «Ne mangez pas des aliments sur lesquels le nom d'Allah n'a pas été prononcé. C'est une désobéissance», ils ont précisé qu'il s'agit des bêtes immolées à un autre que Dieu comme le montre ce verset: «De même que c'est une infamie de manger des animaux consacrés à une autre divinité qu'Allah» [Coran VI, 145].

(1) حديث عدي بن حاتم: «إذا أرسلت كلبك المعلم وذكرت اسم الله عليه فكل ما أسسك عليك» (وهو في الصحيحين).

(2) حديث رافع بن خديج: «ما أنهر الدم وذكر اسم الله عليه فكلوه» (وهو في الصحيحين أيضاً).

(3) عن عائشة رضي الله عنها أن ناساً قالوا: يا رسول الله إن قوماً يأتوننا باللحم لا ندرى أذكروا اسم الله عليه أم لا؟ قال: «سموا عليه أنتم وكلوا» قالت: وكانوا حديثي عهد بالكفر (رواه البخاري).

Ce qui appuie l'opinion de Chafé'i est ce hadith rapporté par Abou Daoud où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Toute bête égorgée par un musulman est licite qu'il y prononce le nom du Dieu ou non» Et Ibn Abbas de la soutenir en disant: «Lorsque le musulman égorge une bête sans y invoquer le nom de Dieu, qu'il en mange car dans le terme «musulman» il y a un des épithètes de Dieu». Enfin, Al-Bayhaqi a tiré argument du hadith cité auparavant d'après Aïcha et dit: Si la prononciation du nom de Dieu était obligatoire, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'aurait pas toléré la consommation de cette viande en y invoquant le nom de Dieu.

- En voilà une troisième opinion dite à ce sujet: Celle de Malek, Ahmed, Abou Hanifa et d'autres. Ils ont déclaré que si l'on oublie de prononcer le nom de Dieu, il n'y a aucun mal à manger de ces bêtes, mais si cela a été fait de propos délibéré, cette bête devient illicite. Et Ibn Jarir de conclure: «Celui qui juge illicite une bête égorgée sans y invoquer le nom de Dieu par oubli aura manqué tout argument et contredit l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-».

Donc l'oubli constitue pour certains une répugnance et une interdiction pour d'autres à savoir que les ancêtres considéraient que tout ce qui est répugnant est interdit, et c'est Dieu qui est le plus informé.

Notons enfin que cette opinion est appuyée également par le hadith rapporté par Ibn Maja où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu ne demanderait pas compte à ma communauté de ce qu'elle avait péché par oubli, erreur ou contrainte»⁽¹⁾.

Au sujet de ce verset: «Les mauvais conseillers inciteront leurs créatures à vous entraîner dans toute espèce de discussion» Ibn Abi Hatem rapporte que Abou Zamil a dit: «J'étais assis chez Ibn Abbas quand il réfutait les dires de Al-Moukhtar Ben Abi Oubaid. Un homme vint lui dire: «O Ibn Abbas, Abou Ishaq prétend qu'il a reçu cette nuit une révélation?» - Il a dit vrai, répondit Ibn Abbas. Comme je manifestai mon dégoût de la réponse d'Ibn Abbas, il me dit: «Elles sont deux révélations: la première provient de Dieu et l'autre du démon. Celle de Dieu est accordée à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et celle

ذكر ابن ماجه عن النبي ﷺ: «إن الله وضع عن أمتي الخطأ والنسيان وما استكروها عليه». (1)

du démon à ses suppôts» Puis ils récita: «Les mauvais conseillers inciteront leurs créatures».

Quant à cette «**espèce de discussion**» Sa'id Ben Joubair rapporte: «Les juifs se disputèrent avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Nous mangeons ce que nous tuons et nous ne mangeons pas ce que Dieu a tué!» Dieu fit descendre ce verset: «**ne mangez pas des aliments sur lesquels le nom d'Allah n'a pas été prononcé. C'est une désobéissance**».

En commentant le verset précité As-Souddy a dit: «Les polythéistes disaient aux musulmans: «Comment prétendez-vous rechercher la satisfaction de Dieu et vous ne mangez pas de ce que Dieu a tué tandis que vous mangez ce que vous tuez vous-mêmes?». Dieu alors fit cette révélation:«**Si vous les suivez**» en mangeant de la bête morte «**vous deviendrez idolâtres**». Ainsi était le commentaire de Moujahed, Ad-Dahak et d'autres en ajoutant; «Si vous les écoutez -ces polythéistes- en appliquant leurs coutumes et les préférant aux lois divines, vous deviendriez alors des polythéistes tout comme Dieu le montre dans ce verset lorsqu'on suit un autre que Lui: «**Ils ont délaissé Allah pour défier leurs docteurs et leurs moines...**» [Coran IX, 31].

At-Tirmidzi de sa part, et au sujet du verset sus-mentionné, rapporte qu'Ady Ben Hatem a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- «En fait ils ne les ont pas adoré (c'est à dire les moines et les docteurs)?» Il répondit: «*Certes oui, car ils lui ont rendu licite ce qui est illicite et lui ont interdit le licite. Ils les ont suivi et ce fut leur mode d'adoration*»⁽¹⁾

أَوْ مَنْ كَانَ مَيِّتًا فَأَحْيَيْنَاهُ وَجَعَلْنَا لَهُ نُورًا يَمْشِي بِهِ فِي النَّارِ كَمَنْ مَثَلُهُ فِي
الظُّلُمَاتِ لَيْسَ بِخَارِجٍ مِنْهَا كَذَلِكَ زُيِّنَ لِلْكَافِرِينَ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٧٦﴾

'awa man kâna maytan fa'ahyaynâhu wa ja'alnâ lahû nûran yamšî bihî

روى الترمذي في تفسيرها عن عدي بن حاتم أنه قال: يا رسول الله ما عبدوهم، فقال: (1) «بلى إنهم أحلوا لهم الحرام، وحرموا عليهم الحلال، فاتبعوهم فذلك عبادتهم بإهام».

fi-n-nâsi kama-m-maṭaluhû fi-z-ẓulumâti laysa biḥârijim-minhâ kaḍâlika zuyyina li-l-kâfirîna mâ kânû ya'malûna (122).

Le mort que nous appelons à la vie et auquel nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes, comment peut-on le comparer à celui qui est plongé sans issue dans les ténèbres? C'est ainsi que les infidèles se figurent que leurs actions sont belles(122).

C'est un exemple que présente Dieu du croyant qui était mort c'est à dire plongé dans les ténèbres de l'égarement et la perplexité qui entraineraient sûrement sa perte, Il le ressuscite en remplissant son cœur de la foi et le dirige en le faisant suivre Ses Prophètes. En plus «auquel nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes» et afin de se comporter convenablement et d'être sur la voie droite, cette lumière qui est le Coran d'après Ibn Abbas, ou l'Islam selon les dires d'As-Souddy. Cet homme-là est-il comparable «à celui qui est plongé sans issue dans les ténèbres» c'est à dire l'ignorance, l'égarement et les passions?

Ahmed rapporte dans son Mousnad que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu créa toutes ses créatures dans l'obscurité puis Il les aspergea de Sa lumière. Celui dont cette lumière l'a atteint aura trouvé la bonne direction, quant à celui qu'elle l'a manqué sera égaré»⁽¹⁾.

D'ailleurs plusieurs versets du Coran montrent le cas du croyant dirigé et celui de l'impie égaré, et nous nous limitons à citer ces quelques-uns:

- «Allah est le patron ds croyants, qu'Il tire des ténèbres vers la lumière. Les infidèles ont pour patron Taghout, qui les arrache de la lumière pour les jeter dans les ténèbres. Ils auront l'enfer pour demeure éternelle» [Coran II, 257].

- «Incrédules et croyants sont comparables à l'aveugle et au sourd et à

في الحديث عن رسول الله ﷺ أنه قال: وإن الله خلق خلقه في ظلمة، ثم رش عليهم (1) نوره، فمن أصابه ذلك النور اهتدى، ومن أخطأه ضل. (رواه أحمد في المسند).

celui qui voit et entend. Ces deux sortes de personnes peuvent-elles être confondues? Finirez-vous par comprendre?» [Coran XI, 24].

- «L'aveugle ne saurait être assimilé à celui qui voit, pas plus que les ténèbres à la lumière, pas plus que l'ombre à la chaleur. Les vivants ne sauraient être assimilés aux morts. Dieu se fait entendre de qui Il veut; toi, tu ne saurais te faire entendre des gens qui dorment au fond des tombeaux. Tu n'as mission que d'avertir» [Coran XXXV, 19-23].

Les ulémas dans leur majorité ont déclaré que ce verset s'applique en général à tout croyant et à tout incroyant sans distinction. Omar Ben Al Khattab quant à lui, précise qu'il s'agit de deux hommes: le premier est Ammar Ben Yasser qui était croyant, et le deuxième Abou Jahl (Amr Ben Hicham). Mais il s'avère que la première opinion est plus correcte.

«C'est ainsi que les infidèles se figurent que leurs actions sont belles» et revêtues d'apparences trompeuses. Tout ceci dépend de la volonté qui agit de par Sa sagesse étant le seul Dieu et nul ne s'oppose à Ses décrets.

وَكَذَلِكَ جَعَلْنَا فِي كُلِّ قَرْيَةٍ أَكْثَرَ مُجْرِمِيهَا لِيَمْكُرُوا فِيهَا وَمَا يَمْكُرُونَ
إِلَّا بِأَنْفُسِهِمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿١٢٣﴾ وَإِذَا جَاءَتْهُمْ آيَةٌ قَالُوا لَنْ نُؤْمِنَ حَتَّى نُؤْتَى
بِشَيْءٍ مِّمَّا أُوتِيَ رَسُولُ اللَّهِ اللَّهُ أَعْلَمُ حَيْثُ يَجْعَلُ رِسَالَتَهُ سَيُصِيبُ الَّذِينَ
أَجْرَمُوا صَغَارٌ عِنْدَ اللَّهِ وَعَذَابٌ شَدِيدٌ بِمَا كَانُوا يَمْكُرُونَ ﴿١٢٤﴾

wa kaḏālika ja'alnā fī kullī qaryatin 'akābira mujrimihā liyamkurū fihā
wamā yamkurūna 'illā bi 'anfusihim wamā yaš'urūna (123) wa 'iḏā
jā'athum 'āyatun qālū lan nu'mina ḥattā nu'tā miṭla mā 'utiya rusulu-
L-Lāhi 'AL-Lāhu 'a'lamu ḥayṭu yaj'alu risālahū sayuṣību-l-laḏīna
'ajramū ṣaġārun 'inda-L-Lāhi wa 'aḏābun šadīdum-bimā kānū
yamkurūna (124).

C'est ainsi que nous laissons subsister dans chaque cité les pires criminels pour y perpétuer le mal. Mais, sans s'en douter, ils ne font du mal qu'à eux-mêmes.(123) Lorsqu'un signe leur apparaît, ils disent: «Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe semblable à celui que reçoivent les Prophètes» Allah sait mieux que quiconque à qui il convient de

donner la mission de Prophète. Allah avilira les rebelles et leurs infligera un châtimeut exemplaire pour les punir de leurs méfaits.(124).

Dieu rassure Son Prophète en lui disant: «O Mouhammad, comme nous avons placé dans ta cité -La Mecque- les grands pécheurs, les chefs polythéistes et ceux qui appellent à l'impieété et l'éloignement du chemin de Dieu, en te montrant leur hostilité et s'opposant à ton message, ainsi les Prophètes qui t'ont précédé éprouvaient les mêmes méfaits mais la bonne fin leur était toujours réservée.

En commentant le terme: «les pires criminels» Ibn Abbas a dit: «Nous donnons le pouvoir aux pires des méchants pour qu'ils se rebellent et alors nous les faisons périr par un châtimeut exemplaire» Quant à Moujahed et Qatada, ils ont dit qu'il s'agit de leurs chefs, maîtres et riches.

L'auteur de cet ouvrage a dit: «Qu'ils soient les uns ou les autres, Dieu les a décrits dans ces versets et montré leur sort: «Nous n'avons pas envoyé de Prophète à une cité que les riches ne l'aient repoussé par ces mots: Nous ne croyons pas à ta mission» [Coran XXXIV, 34]. et: «Il en a toujours été ainsi. Chaque fois que nous avons envoyé un Prophète dans une cité, les notables l'ont accueilli par ces mots: «Nous avons trouvé nos pères attachés à ce culte et nous marchons sur leurs traces» [Coran XLIII, 23].

Le mal cité dans le verset précité désigne l'appel des gens à un égarement en leur embellissant les actes et les paroles.

«Lorsqu'un signe leur apparaît, ils disent: «Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe semblable à celui que reçoivent les Prophètes» Ils demandent donc qu'un signe clair ou une preuve évidente leur parvienne, ou bien que les anges leurs communiquent un message semblable à celui qui a été accordé aux Prophètes pour devenir des croyants tout comme ils ont dit: «Que Dieu ne nous envoie-t-Il des anges ou ne se montre-t-Il Lui-même» [Coran XXV, 21].

«Allah sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission de Prophète» Dieu certes connaît où placer Son message et l'homme digne de le porter et le communiquer. Car les idolâtres avaient dit: «Que ce Coran n'a-t-il été révélé à quelque personnage important des deux villes?» Prétendent-ils distribuer les grâces de ton Seigneur?» [Coran XLIII, 31-32] c'est à dire une personnalité remarquable choisie parmi les habitants des deux villes La Mecque et Taëf, car ils méprisaient l'Envoyé

de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- poussés par leur jalousie et leur orgueil, comme Dieu le montre dans ce verset: «Lorsque les infidèles t'aperçoivent, ils te tournent en dérision. Voilà l'homme, disent-ils, qui discrédite vos divinités. La seule évocation du Miséricordieux les jette hors d'eux» [Coran XXI, 46] et celui-ci: «Quand ils te voient, ils te tournent en dérision: «Est-ce là, disent-ils, celui que Dieu a envoyé comme Prophète?» [Coran XXV, 41].

Mais Dieu pour le rassurer, lui dit: «D'autres Prophètes avant toi ont été tournés en dérision. Ceux qui ont raillé leurs avertissements en ont éprouvé la pertinence» [Coran VI, 10]. Mais malgré leur raillerie et leur mépris, ils reconnurent ses fastes, son honneur, sa lignée, sa bonne éducation et sa souche au point qu'ils l'ont surnommé «le fidèle». Même Abou Soufian le chef des incrédules n'a pu dire que la vérité quand Héraclius lui a demandé au sujet du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

- Quel rang occupe sa famille parmi vous?

- Elle jouit d'une grande considération, répondit Abou Soufian.

- L'accusez-vous de menteur avant qu'il ait transmis ses nouveaux discours?

- Non.

Ce paragraphe fait partie d'un long hadith rapporté par Boukhari, et Héraclius, le roi des Byzantins, a pu déduire de son dialogue avec Abou Soufian la sincérité et les bonnes qualités du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

L'imam Ahmed rapporte d'après Wathila Ben Al-Asqa' que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a choisi de préférence Ismaël parmi les fils d'Abraham, Bani Kinana de la descendance d'Ismaël, la tribu Qoraïch de Bani Kinan, Bani Hachem de Qoraïch et m'a choisi enfin de Bani Hachem» (*Rapporté par Mouslim et Ahmed*)⁽¹⁾.

قال الإمام أحمد عن وثيلة بن أسقا عن رسول الله ﷺ قال: وإن الله (1) اصطفى من ولد إبراهيم إسماعيل، واصطفى من بني إسماعيل بني كنانة، واصطفى من بني كنانة قريشاً، واصطفى من قريش بني هاشم، واصطفاني من بني هاشم.

L'imam Ahmed rapporte que Al-Abbas a dit: «On a transmis à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les propos des gens qui touchaient à sa personne. Il monta sur la chaire et dit: «*Qui suis-je?*» Et les hommes de répondre: «Tu es l'Envoyé de Dieu» Il répliqua: «*Je suis Mouhammad Ben Abdullah Ben Abdul-Mouttaleb. Lorsque Dieu créa les créatures, Il m'a placé parmi les meilleurs d'entre elles. Il les a séparées en deux groupes et m'a mis parmi les meilleurs. Il créa les tribus et m'a fait naître d'entre la meilleure. Il les divisa en familles et je fus un membre de leur meilleur. Donc ma famille est la meilleure et je suis le meilleur homme*»⁽¹⁾.

Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Gabriel m'a dit: «J'ai remué la terre de l'Est à l'Ouest et je n'ai pas trouvé un homme meilleur que Mouhammad. J'ai remué la terre de l'Est à l'Ouest et je n'ai pas trouvé des parents meilleurs que Banou Hachem» (Rapport par Al-Hakem et Baihaqi)*»⁽²⁾.

L'imam Ahmed rapporte que Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Dieu a regardé dans les cœurs de Ses serviteurs et trouvé que celui de Mouhammad est le plus pur et le meilleur, alors Il l'a choisi de préférence pour Lui-même et l'a chargé du Message. Puis Il a regardé dans les cœurs de Ses serviteurs et constaté que ceux de ses compagnons étaient les meilleurs, Il les a placés derrière leur Prophète pour défendre sa religion. Ce que les musulmans trouvent comme bon, il sera aussi en tant que tel au regard de Dieu, et ce qu'ils jugent comme mal, il sera aussi en tant que tel au regard de Dieu».

«Allah avilira les rebelles et leurs infligera un châtement exemplaire pour les punir des leurs méfaits» Ceci constitue une menace pour qui-

- قال الإمام أحمد قال العباس: بلغه عليه السلام بعض ما يقول الناس فصعد المنبر فقال: «من أنا؟» (1) قالوا أنت رسول الله، فقال: «أنا محمد بن عبد الله بن عبد المطلب، إن الله خلق الخلق فجعلني في خير خلقه، وجعلهم فريقين فجعلني في خير فرقة، وخلق القبائل فجعلني في خير قبيلة، وجعلهم بيوتاً فجعلني في خيرهم بيتاً، فأنا خيركم بيتاً وخيركم نفساً.»
- (2) عن عائشة رضي الله عنها قالت، قال رسول الله عليه السلام: «قال لي جبريل قلبت الأرض مشارقها ومغاربها فلم أجد رجلاً أفضل من محمد، وقلبت الأرض مشارقها ومغاربها فلم أجد بني أب أفضل من بني هاشم» (رواه الحاكم والبيهقي).

conque s'enorgueillit et ne suit pas les Prophètes en croyant à ce qu'ils ont apporté comme messages. Au jour de la résurrection, ces rebelles enflés d'orgueil éprouveront une humiliation et le terrible châtement comme Dieu l'affirme dans ce verset: «Ceux qui refusent de me servir par orgueil entreront tête basse en enfer» [Coran XL, 60].

Ces infidèles qui ont usé de stratagèmes et à cause de leurs méfaits, subiront le châtement implacable au jour du jugement dernier. En ce jour-là, Dieu n'opprimera personne et tous les secrets seront dévoilés. A cet égard il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: «Au jour de la résurrection, on hissera un étendard derrière chaque perfide et on dira: «C'est la perfidie d'un tel fils d'un tel». (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

Comme la trahison des gens se fait en cachette dans le bas monde, Dieu l'étalera en public au jour de la résurrection afin que les autres la sachent. Voilà la sagesse qui découle de cet acte.

فَمَنْ يُرِدِ اللَّهُ أَنْ يَهْدِيَهُ يَشْرَحْ صَدْرَهُ لِلْإِسْلَامِ وَمَنْ يُرِدْ أَنْ يُضِلَّهُ يَجْعَلْ
صَدْرَهُ صَخْرًا حَرَامًا كَأَنَّمَا يَصْعَدُ فِي السَّمَاءِ كَذَلِكَ يَجْعَلُ اللَّهُ
الرِّجْسَ عَلَى الَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٢٥﴾

fama-y-yuridi-L-Lâhu 'ay-yahdiyâhû yašrah şadrahû-li-l'islami wa may-yurid 'ay-yuđillahû yaj'al şadrahû đayyiqan ħarajan ka'annamâ yaşša'adu fî-s-samâ'i kađâlika yaj'alu-L-Lâhu-r-r-rijsa 'alâ-l-lađîna lâ yu'minûna (125).

Allah dilate le cœur de celui qu'Il veut gagner à sa cause. Celui qu'Il en veut écarter, Il l'essouffle et l'opprime comme quelqu'un qui tente une ascension. C'est ainsi qu'Allah fait avorter les tentatives des incrédules. (125).

Quiconque Dieu veut diriger, Il lui ouvre la poitrine à la soumission, et ceci constitue un signe du bien comme Il le montre dans ce

جاء في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ينصب لكل غادر لواء عند استه يوم (1) القيامة فيقال هذه غدره فلان بن فلان».

verset: «**Quel plus grand bien que d'avoir le cœur ouvert à la foi et que d'être guidé par la lumière de son Seigneur**» [Coran XXXIX, 22] et dans celui-ci: «**Mais Dieu vous a fait aimer la foi, qu'Il a embellie dans vos âmes**» [Coran XLIX, 7].

A cet égard on a rapporté qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- «**Quel est le plus sagace parmi les croyants?**» Il répondit: «*Il est celui qui évoque souvent la mort et se prépare pour la vie future*»⁽¹⁾.

On demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le sens de ce verset: «**Allah dilate le cœur de celui qu'Il veut gagner à sa cause**» comment Dieu peut-Il lui dilater le cœur ô Envoyé de Dieu? Il répondit: «*C'est une lumière qu'Il lui jette dans la cœur en l'ouvrant (pour l'accueillir)*» -Y-a-t-il un signe pour la savoir? répliqua-t-on - *Revenir repentant (à Dieu) en recherchant la vie future, dit-il, s'arrachant à la demeure trompeuse (le bas monde), et de s'apprêter à la mort avant sa survenance*» (Rapporté par Abdul-Razzaq, Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem)⁽²⁾.

«**Celui qu'Il en veut écarter, Il l'essouffle et l'opresse**» en lui resserant le cœur afin de ne contenir ni la bonne direction ni la foi. Omar Ben Al-Khattab demanda à un bédouin qui vit dans le désert: «**Quel est le Haraja (un arbre délaissé dans un bois)?**» Il lui répondit: «**C'est un arbre qui existe parmi d'autres auquel ne parvient ni un animal du troupeau, ni une bête fauve ni rien**» Et Omar de répliquer; «**Ainsi le cœur de l'hypocrite où aucun bien n'y parvient.**»

Ibn Abbas a commenté le verset précité et dit: «**Dieu lui rend le cœur trop étroit pour pouvoir recevoir l'Islam (ou la soumission) alors que cette religion est trop vaste. Tel est le sens de ce verset: «Sa reli-**

سئل رسول الله ﷺ: أي المؤمنين أكيس؟ قال: «أكثرهم ذكراً للموت وأكثرهم لما بعده استعداداً».

وسئل عن هذه الآية: «فمن يرد الله أن يهديه يشرح صدره للإسلام» قالوا: كيف يشرح صدره يا رسول الله؟ قال: «نور يقذف فيه فينشرح له وينفسح»، قالوا: فهل لذلك من أمانة يعرف بها؟ قال: «الإجابة إلى دار الخلود، والتجاني عن دار الغرور، والاستعداد للموت قبل لقاء الموت» (رواه عبد الرزاق، وابن جرير نحوه وأخرجه ابن أبي حاتم).

gion ne comporte aucune obligation pénible» [Coran XXII, 78] qui signifie que Dieu n'a imposé aucune gêne dans la religion».

«comme quelqu'un qui tente une ascension» tel est l'exemple de quelqu'un qui fait un grand effort pour monter jusqu'au ciel. Et Ibn Abbas de dire: «Comme le fils d'Adam est incapable de monter jusqu'au ciel, ainsi l'unicité de Dieu et la foi n'entrent plus dans son cœur à moins que Dieu ne le veuille. Quant à Ibn Jarir, il a dit: «C'est une parabole que Dieu présente pour montrer l'étroitesse du cœur de l'incrédule où la foi ne pourrait y entrer. Son refus d'accepter la foi est pareil à l'impossibilité et l'incapacité de monter jusqu'au ciel.

«C'est ainsi qu'Allah fait avorter les tentatives des incrédules» C'est à dire: Quiconque Dieu veut égarer en lui resserrant le cœur, Il donne le pouvoir du démon sur lui et ses semblables parmi ceux qui refusent de croire en Lui et en Son Prophète, en l'éloignant de Son chemin.

وَهَذَا صِرَاطُ رَبِّكَ مُسْتَقِيمًا قَدْ فَصَّلْنَا الْآيَاتِ لِقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٢٦﴾ هُمْ دَارُ
السَّلَامِ عِنْدَ رَبِّهِمْ وَهُوَ وَلِيُّهُمْ بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٢٧﴾

wa hâqâ širâtu rabbika mustaqîman qad faṣṣalnâ-l-â'yâti liqawmi-y-yaḍḍakarûna (126) lahum dâru-s-salâmi 'inda rabbihim wa huwa waliyyuhum bimâ kânû ya'malûna (127).

Le voilà dans toute sa droiture le chemin de ton Seigneur. Nous avons assez varié nos leçons pour ceux que leur salut préoccupe. (126) Un paisible séjour est assuré auprès de leur Seigneur. Il deviendra leur maître en récompense de leur attitude(127).

Après avoir montré le chemin des égarés qui éloignent les autres de Son chemin, Dieu attire l'attention sur l'honneur du message qu'il a confié à Son Prophète qui comporte la bonne direction et la religion de la vérité en disant: «Le voilà dans toute sa droiture le chemin de ton Seigneur».

«Nous avons assez varié nos leçons» en exposant les signes d'une façon très claire «pour ceux que leur salut préoccupe» et qui ont bien conçu les enseignements rapportés par le Prophète. «un paisible séjour leur est assuré» qui est le Paradis «auprès de leurs Seigneur» au jour de

la résurrection. Dieu, dans ce verset, a donné le nom «le paisible séjour» car les élus y trouveront le salut et la paix qu'ils recherchaient en se tenant sur le chemin droit et suivant les Prophètes.

«Il deviendra leur maître» leur protecteur, secoureur et partisan «en récompense de leur attitude» en rétribution de leurs bonnes actions de par Sa générosité et Sa grâce.

وَيَوْمَ يُحْشُرُهُمْ جَمِيعًا يَمْعَشَرُ الْجِنِّ قَدِ اسْتَكْبَرْتُمْ مِنَ الْإِنْسِ وَقَالَ أَوْلِيَاؤُهُمْ
مِنَ الْإِنْسِ رَبَّنَا اسْتَمْتَعَ بَعْضُنَا بِبَعْضٍ وَبَلَّغْنَا آجَلَنَا الَّذِي أَجَلْتَ لَنَا قَالَ النَّارُ
مَثْوَاكُمْ خَالِدِينَ فِيهَا إِلَّا مَا شَاءَ اللَّهُ إِنَّ رَبَّكَ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿١٢٨﴾

wa yawma yahšuruhum jamî'an yâ ma'shara-l-jinni qad-i-stakṭartum mina-l-'insi waqâla 'awliyâ'uhum mina-l-'insi rabbanâ-s-tamta'a ba'dunâ biba'din wa balagnâ 'ajalanâ-l-lađî 'ajjalta lanâ qâla-n-nâru maṭwâkum ḥâlidîna fîhâ 'illâ mâ šâ'a-L-Lâhu 'inna rabbaka Ḥakîmun 'Alîmun (128).

Le jour où nous rassemblerons le monde, nous interpellons ainsi les génies: «O race de génies, vous avez abusé des hommes». «Seigneur, répondront leurs adeptes, nous nous sommes adoucis la vie mutuellement et maintenant nous voilà parvenus au terme que Tu nous a fixé». Il répliquera: «L'enfer sera votre séjour éternel à moins qu'Allah en décide autrement». Allah est sage et savant. (128).

O Mouhammad, lui dit Dieu, avertis ces gens là par les enseignements qu'ils seront rassemblés: les génies et ceux parmi les humains qui les adoraient dans le bas monde leur obéissaient en suggérant les uns aux autres le clinquant des paroles trompeuses: «O race des génies, vous avez abusé des hommes» en les trompant et les égarant, comme Dieu le montre dans ce verset: «Ne vous ai-je pas recommandé, ô fils d'Adam, de ne pas adorer Satan! ne vous ai-je pas dit qu'il était votre ennemi déclaré?» Ne vous ai-je pas dit de m'adorer, que c'était le chemin du salut?» [Coran XXXVI, 60-61].

Les suppôts parmi les hommes répondront: «nous nous sommes adoucis la vie mutuellement» Cet adoucissement mutuel signifie, d'après Al-Hassan Al-Basri, que les génies ordonnaient et les hommes s'exé-

cutaient. Ibn jarir rapporte: «Du temps de l'ignorance, quand l'homme descendait dans une vallée, il disait: «Je me réfugie auprès du maître de cette vallée» (c.à.d. le génie). C'était la façon dont ils s'étaient rendu service mutuellement, et sera leur excuse au jour de la résurrection. Quant à l'abus des génies des hommes, on a dit qu'il réside dans le secours que ces derniers demandaient aux premiers croyants qu'ils étaient les seuls à leurs venir en aide, et les génies s'écrièrent alors: «Nous avons eu le pouvoir sur les génies et les hommes» et maintenant nous voilà parvenus au terme que tu nous a fixé» c'est à dire la mort. Alors Dieu leur répondra: «L'enfer sera votre séjour éternel» pour vous tous éternellement «à moins qu'Allah ne décide autrement» il s'agit de l'isthme comme certains l'ont interprété. Et Ibn Abbas de commenter cela pour répondre aux différents dres: «Il ne convient à personne d'anticiper le jugement de Dieu concernant Ses créatures ni de leur promettre le Paradis ou l'Enfer».

وَكَذَلِكَ نُؤَيِّ بِمَعْصِ الظَّالِمِينَ بَعْضًا بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿١٢٩﴾

wa kaḍ âlika nuwallî ba'ḍ a-z-zâlimîna ba'ḍ a-m-bimâ kânû yaksibûna (129).

C'est ainsi que nous suscisons aux méchants des chefs qui s'opposent les uns aux autres en punition de leurs œuvres. (129).

Qatada a interprété ce verset de la façon suivante: «Dieu confie les affaires des hommes les uns aux autres. Le croyant est le protecteur du croyant où qu'il soit, l'incrédule est le protecteur de l'incrédule où qu'il soit. On n'acquiert la foi ni par le souhait ni par la parure».

Malek Ben Dinar, quant-à lui, rapporte: «J'ai lu dans les Psaumes ce passage»: «Je me venge des hypocrites par les hypocrites, puis Je me venge de tous les hypocrites». On trouve cela dans le Livre de Dieu où Il dit: «C'est ainsi que nous suscisons aux méchants des chefs qui s'opposent les uns aux autres».

Ibn Aslam a dit: «Il s'agit des injustes parmi les génies et les hommes» puis récita: «Celui qui reste sourd aux appels du Miséricordieux, nous lui imposerons comme compagnon un démon» [Coran XLIII, 36] c'est

à dire Dieu donne le pouvoir aux injustes parmi les génies sur ceux des hommes.

Ibn Mass'oud rapporte ce hadith qu'il remonte à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «*Quiconque aide un injuste, Dieu donne un pouvoir à ce dernier sur le premier*» (Rapporte par Ibn Assaker)⁽¹⁾.

Le sens du verset sus-mentionné est le suivant: «Comme nous avons donné l'autorité à ce groupe des génies sur les perdants parmi les hommes en les trompant, ainsi nous ferons des injustes en accordant l'autorité à une partie sur une autre, puis nous les ferons périr tous et nous nous vengerons de certains d'entre eux en punition de leur injustice

يَمَعَّشَرَ الْجِنِّ وَالْإِنْسِ الَّذِينَ يَأْتِكُمْ رَسُولٌ مِنْكُمْ يَخْفُونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِي
وَسُذِرْتُمْ بِقَاءِ يَوْمِكُمْ هَذَا قَالُوا شَهِدْنَا عَلَى أَنْفُسِنَا وَعَزَّوَجْهَهُمْ لِلْحَيَاةِ الدُّنْيَا
وَشَهِدُوا عَلَى أَنْفُسِهِمْ أَنَّهُمْ كَانُوا كَافِرِينَ ﴿١٣٠﴾

yâ ma'shara-l-jinni wa-l-'insi 'alam ya'tikum rusulum-minkum yaquṣṣûna 'alaykum 'â'yâtû wa yundirûnakum liqâ'a yawmikum hâqâ qâlû šahidnâ 'alâ 'anfusinâ wa garrathumu-l-ḥayâtu-d-dunyâ wa šahidû 'alâ 'anfusihim 'annahum kânû kāfirîna (130).

O race des génies et des hommes, ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes pris parmi vous-mêmes pour vous divulguer nos enseignements et vous avertir que vous aurez à comparaître un jour devant Allah? Nous en témoignons contre nous-mêmes» sera leur réponse. La vie du siècle les a séduits et ils avoueront qu'ils se sont conduits en infidèles. (130).

C'est ainsi par ces propos que Dieu réprimandera les impies parmi les génies et les hommes au jour de la résurrection leur demandant, bien qu'il le sache: «Mes Prophètes vous ont-il communiqué Mes messages?» Une question pour tirer leur aveu: «O race des génies et des hommes, ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes parmi vous-mêmes?» à savoir que les Prophètes ne sont pris que parmi les hommes, comme

(1) عن ابن مسعود مرفوعاً: «من أعان ظالماً سلطه الله عليه» (رواه ابن عساکر).

l'ont affirmé un groupe des ulémas. Mais Ad-Dahak prétend qu'il y en a aussi des Prophètes pris parmi les génies en se basant sur ce verset, une question qui est discutable car elle est probable mais ambiguë. Dieu est le plus savant, car Il a dit: «**Il a séparé l'eau douce et l'eau salée primitivement confondues. Il a établi entre elles une barrière qui les départage ...jusqu'à... On tire de l'une et de l'autre des perles et du corail**» [Coran LV, 19-22] à savoir qu'on ne tire ces deux pierres précieuses que de l'eau salée, et ce n'est qu'une assimilation afin de mieux comprendre les paroles de Dieu.

Ibn Jarir soutient l'opinion qui précise que les Prophètes ne sont pris que parmi les hommes en prenant comme citation ces deux versets: «**Nous t'avons envoyé des révélations, comme nous en avons envoyé à Noé et aux Prophètes venus après lui**» [Coran IV, 163] et: «**Nous fîmes de sa descendance (c.à.d d'Abraham) la dépositaire de la prophétie et du Livre**» [Coran XXIX, 27] Donc la prophétie a été exclusivement limitée dans la descendance, et nul n'a dit qu'elle a été donnée aux génies avant Abraham.

par ailleurs, Dieu confirme cela en disant: «**Tous les Prophètes qui t'ont précédé se nourrissaient des mêmes aliments que les autres hommes et, comme eux, s'approvisionnaient sur les marchés**» [Coran XXV,20] et «**Avant toi, nous n'avons toujours envoyé que des hommes, choisis parmi les habitants des villes**» [Coran XII, 109] comme il est connu que les génies font la suite des hommes, Il a dit d'eux: «**Nous dirigeâmes vers toi un groupe de génies pour qu'ils entendent le Coran. Une fois en ta présence, ils dirent: «Écoutez». A la fin de la lecture, ils s'en retournèrent auprès des leurs pour les convertir. «O notre peuple, disent-ils, nous avons entendu un Livre révélé depuis Moïse et qui confirme les Écritures passées. Il enseigne la vérité et montre le droit chemin**» [Coran XLVI, 29-30].

Dans le verset: «**O race des génies et des hommes...**» hommes et génies témoignent contre eux-mêmes qu'ils ont reçu les enseignements par l'intermédiaire des Prophètes qui les ont avertis de la rencontre du Seigneur en ce jour sans aucun doute possible. Mais «**la vie du siècle les a séduits**» et ils se sont mal comportés dans le bas monde en traitant les Prophètes de menteurs et en reniant tous les signes. Ils étaient épris par le clinquant de la vie mondaine et soumis à leurs pen-

chants et passions. En ce jour-là ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient des infidèles.

ذَٰلِكَ أَن لَّمْ يَكُن رَّبُّكَ مُهْلِكَ الْفَرَىٰ يُظَلِّمُ وَأَهْلَهَا غَفِيلُونَ ﴿١٣١﴾ وَلِكُلِّ
دَرَجَةٍ مِّمَّا عَمِلُوا وَمَا رَّبُّكَ بِغَافِلٍ عَمَّا يَسْلُونَ ﴿١٣٢﴾

ḏâlika 'a-l-lam yakur-rabbuka muhlika-l-qûra biẓulmin wa 'ahluhâ ḡâfilûna (131) wa likullin darajâtum-mimmâ 'amilû wamâ rabbuka bigâfilin 'ammâ ya'malûna (132).

Ceci, parce qu'il n'est pas dans les usages de ton Seigneur d'anéantir les cités coupable sans les avoir averties. (131) Chacun sera classé selon ses œuvres. Ton Seigneur suit attentivement les actes de chaque homme. (132).

Il ne convient pas que le Seigneur châtie ou applique une punition à des gens qui n'ont pas été avertis en envoyant vers eux les Prophètes pour leur communiquer Ses enseignements. Plusieurs versets qui confirment cette réalité sont cités dans le Coran, on donne à titre d'exemple ces quelques-uns:

- «il n'y a pas de peuple qui n'ait eu son Prophète» [Coran XXXV, 24].

- «Nous ne sévissions pas sans que nous ayons envoyé un Prophète» [Coran XVII, 15].

- «Chaque fois qu'une nouvelle fournée de damnés y pénètre, les gardiens les interrogent: «N'avez-vous pas été avertis?» Ils répondront: «Oui, nous avons eu un Prophète, mais nous l'avons traité d'imposteur» [Coran LXVII, 8-9].

Ibn Jarir a dit: «Ce verset comporte deux interprétations: La première: Les habitants d'une certaine cité étant prévaricateurs, insouciants et polythésites, Dieu ne hâte jamais son châtiment avant de leur envoyer un Prophète qui leur communique les enseignements de Dieu, les avertit de la rencontre du Seigneur au jour de la résurrection en les menaçant de Son supplice afin qu'ils ne disent: «Nous n'avons reçu aucun Prophète».

La deuxième: Dieu n'opprime pas un peuple en lui envoyant les

Prophètes, les enseignements et les signes, car Il ne traite jamais ses sujets avec injustice.

Mais il s'avère que la première l'emporte sur la deuxième.

«Chacun sera classé selon ses œuvres»Après le jugement dernier, chaque homme acquerra le degré en rapport avec ses œuvres s'il s'était comporté dans le bas monde en se soumettant à Dieu et faisant de bonnes actions, ou en rebelle.

L'auteur de cet ouvrage dit: «Chacun sera classé selon ses œuvres» ce verset concerne les incroyants parmi les génies et les hommes qui occuperont les différents degrés en enfer comme Dieu le montre dans ce verset: «Nous leur infligerons supplice sur supplice en punitions de leurs crimes» [Coran XVI, 88] et celui-ci «Le supplice sera double pour tous» [Coran VII, 38].

En commentant la suite du verset: «Ton Seigneur suit attentivement les actes de chaque homme» Ibn Jarir a dit: «Leur rétribution, ô Mouhammad, dépendra de leurs œuvres qui sont dénombrées et inscrites auprès de ton Seigneur.

وَرَبُّكَ الْغَفُورُ ذُو الرَّحْمَةِ إِنْ يَشَاءُ يُدْهِبْكُمْ وَيَسْتَخْلِفْ مِنْ بَعْدِكُمْ مَا يَشَاءُ كَمَا أَنْشَأَكُمْ مِنْ ذُرِّيَّتِكُمْ قَوْمٍ آخَرِينَ ﴿١٣٣﴾ إِنَّكَ مَا تُوعَدُونَ لَآتٍ وَمَا أَنْتُمْ بِمُعْجِزِينَ ﴿١٣٤﴾ قُلْ يَقَوْمِ اعْمَلُوا عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنِّي عَائِلٌ فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ مَنْ تَكُونُ لَهُ عَنقَبَةُ الدَّارِ إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ الظَّالِمُونَ ﴿١٣٥﴾

wa rabbuka-l-Ganiyyu dū-r-rahmati 'iy-yaša' yuḍhibkum wa yastahlif mim ba'dikum mā yāšā'u kamā 'anša'kum min dūrriyyati qawmin āḥarīna (133) 'inna mā tu'adūna la 'ātin wamā 'antum bimujizīna (134) qul yā qawm-i-malū 'alā makānatikum 'innī 'āmilun fasawfa ta'lāmūna man takūnu lahū 'āqibatu-d-dāri 'innahū lā yufliḥu-z-ẓālimūna (135).

Ton Seigneur est toute puissance et toute miséricorde. S'Il le voulait, Il vous anéantirait et vous remplacerait par tel peuple qu'Il lui plairait, de même façon qu'Il vous a tirés des générations passées. (133). Les prédictions d'Allah s'accompliront. Vous serez impuissants à en arrêter le cours. (134). Dis: Ô mon peuple, agis à ta guise et moi j'agirai à la mienne. Tu

sauras, un jour, qui aura un meilleur sort dans l'autre monde. Les injustes ne triomphent pas. (135).

Dieu se suffit à Lui-même tandis que les hommes sont les pauvres devant Lui et ont besoin de Lui en toute circonstance. Malgré cela Il est miséricordieux envers toutes Ses créatures comme Il l'affirme dans ce verset: «Dieu est plein de bonté et de pitié pour les hommes» [Coran XXII, 65]. O hommes, si vous enfreignez Ses ordres et prescriptions, s'Il le voulait: «Il vous anéantirait et vous remplacerait par tel peuple» qui suivraient Ses enseignements et se soumettraient à Lui «de même façon qu'Il vous a tirés des générations passées». Donc la substitution d'une génération ou d'un peuple par un autre est une chose qui Lui est très facile comme Il le montre dans ce verset: «Il ne tient qu'à Allah, s'Il le veut, de vous anéantir et de vous remplacer par d'autres hommes. Il est assez puissant pour le faire» [Coran IV, 133] et cet autre: «S'Il le voulait, Il pourrait vous faire disparaître et créer un nouveau monde. Cela serait facile à Dieu» [Coran XXV, 16-17]. Puis, pour avertir les hommes et les mettre en garde contre Sa désobéissance, Il leur dit: «Si vous hésitez, Il appellera un autre peuple que vous et qui ne vous ressemblera pas» [Coran XLVII, 38].

«Les prédictions d'Allah s'accompliront. Vous serez impuissants à en arrêter le cours» Il s'agit du jour de rassemblement qui aura lieu sans aucun doute, et les hommes ne pourront en aucun cas rendre Dieu à l'impuissance. Même s'ils sont, après leur mort, réduits en poussière et ossements, ils seront ressuscités et leur création de nouveau est une chose très facile à Dieu.

A ce propos, Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «O fils d'Adam, si vous êtes sensés, comptez-vous parmi les morts. Par celui qui tient mon âme dans Sa main, ce qui vous a été promis viendra sûrement, vous ne réduirez pas Dieu à l'impuissance»⁽¹⁾.

«Dis: ô mon peuple, agis à ta guise et moi j'agirai à la mienne. Tu

عن أبي سعيد الخدري عن النبي ﷺ أنه قال: «يا بني آدم إن كنتم تعملون فعدوا أنفسكم (1) من الموتى، والذي نفسي بيده إنما توعدون لآت وما أنتم بمعجزين».

sauras un jour...» Ce verset renferme une menace et un avertissement aux hommes. Qu'ils persévèrent dans leur agissement selon leur situation s'ils se croient être sur la voie droite, et le Prophète agira à sa guise en suivant le chemin qui lui est tracé, comme le montre ce verset: «Dis à ceux qui ne croient pas: «Continuez à agir suivant votre conscience. Nous, à agir suivant la nôtre. Et l'un et l'autre attendons la fin» [Coran XI, 121-122].

Quant à la bonne fin «Tu sauras, un jour, qui aura un meilleur sort dans l'autre monde. les injustes ne triomphent jamais» D'après l'histoire, Dieu a tenu Sa promesse à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en le rendant puissant et maître de son peuple et d'autres, lui accordant la conquête de La Mecque, lui donnant l'autorité sur ceux qui lui ont montré leur hostilité et traité d'imposteur. Il a pu dominer toute la presqu'île arabique de son vivant, et ses successeurs ont pu conquis d'autres pays. Dieu affirme Sa puissance et celle de Ses Prophètes quand Il dit: «Dieu a écrit: «Moi et mes Prophètes vaincrons. Dieu est fort et tout-Puissant» [Coran LVIII, 21]. Dieu le montre également dans ce verset: «Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour du jugement dernier. Le jour où les excuses des méchants ne seront pas admises, le jour où eux-mêmes seront maudits et relégués dans un affreux séjour» [Coran XL, 51-52]. Il l'affirme aussi dans ce verset: «Nous avons dit dans les Ecritures Saintes, et nous l'avons répété dans le Coran, que la terre serait l'héritage de nos bons serviteurs» [Coran XXI, 105].

Quant à la bonne fin de Ses Prophètes, Dieu dit: «Allah révéla alors ceci aux Prophètes: «J'anéantirai les impies, et Je vous établirai dans le pays après qu'ils ont disparu. Ce sera la récompense de ceux qui respectent ma puissance et craignent mes menaces» [Coran XIV, 13-14]. Le sort des fidèles sera le suivant: «Dieu affermira sur terre ceux qui ont la foi et pratiquent le bien, comme Il a affermi les prédécesseurs» [Coran XXIV, 55], comme Il l'a fait pour la communauté de Mouhammad après son départ. Louange à Lui et qu'Il soit exalté.

وَجَعَلُوا لِلَّهِ مِمَّا ذَرَأَ مِنَ الْحَرْثِ وَالْأَنْعَامِ نَصِيبًا فَقَالُوا هَذَا لِلَّهِ

يَرْعِيهِمْ وَهَذَا لِشُرَكَائِهِمْ فَمَا كَانَ لِشُرَكَائِهِمْ فَلَا يَصِلُ إِلَى اللَّهِ
 وَمَا كَانَ لِلَّهِ فَهُوَ يَصِلُ إِلَى شُرَكَائِهِمْ سَاءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿١٣٦﴾

waja'alû li-L-lâhi mimmâ d'ara'a mina-l-ḥarṭi wa-l-'an'âmi naṣiban
 faqâlû hâd â li-L-Lâhi biza'mihim wa hâd â lišurakâ'inâ famâ kâna
 lišurkâ'ihim falâ yaṣilu 'ilâ-L-Lâhi wamâ kâna li-L-Lâhi fahuwa yaṣilu
 'ilâ šurakâ'ihim sâ'a mâ yaḥkumûna (136).

Sur les produits de la terre et du bétail ils réservent une part à Allah en disant: «Ceci est à Allah», mais sans conviction, et «ceci est à nos idoles». Sur la part des idoles rien n'est jamais distraît au profit d'Allah, alors que la part réservée à Allah est attribuée quelquefois aux idoles. Quelle erreur de jugement. (136).

On trouve dans ce verset une remontrance et une réprimande aux polythésites qui pratiquaient une innovation erronée en reconnaissant des égaux à Dieu, Lui le créateur de toute chose, qu'il soit exalté. Ils destinent à Dieu une part de la récolte et des troupeaux en disant: «Ceci est à Allah» Mais en fait ce qui est destiné à leurs dieux ne parvient pas à Dieu, tandis que ce qui est desinté à Dieu une part parvient à leurs dieux. Quelle prétention!

Ibn Abbas a dit à ce propos: «Les ennemis de Dieu, une fois qu'ils récoltaient de fruits, réservaient une part à Dieu et une autre à leurs idoles. Ce qui revenait à ces derniers, ils le gardaient et comptaient. Tout ce qui tombait comme fruit réservé en principe à Dieu, ils le donnaient aux idoles.

Si ce fruit, réservé à Dieu, tombait et se mélangeait aux fruits réservés aux idoles, ils le donnaient à ces derniers disant: Celles-là sont pauvres. Ils interdisaient aussi les animaux dits: «Bahira, Sa'iba, Wasila et Ham pour les offrir aux idoles prétendant que c'est un moyen pour se rapprocher de Dieu» Voilà le sens du verset: «Sur les produits de la terre et du bétail ils réservent une part à Allah».

Ibn Aslam, quant à lui, a dit: Ils immolaient les animaux et n'en mangeaient qu'après y avoir prononcé le nom de leurs idoles. Mais ce qui est consacré à leurs idoles, iis n'y invoquaient plus le nom de Dieu. Puis il récita le verset jusqu'à: «Quelle erreur de jugement».

Leur agissement comporte deux péchés: d'abord ce partage qui n'a aucun sens car Dieu le Très Haut est le créateur, maître et possesseur de toute chose créée. Il en dispose à Sa guise selon sa volonté. Puis dans ce partage corruptible, ils ne respectaient pas ses principes, plutôt ils se montraient injustes, tout comme lorsqu': «ils attribuent des filles à Allah. Qu'Il soit exalté. Et ils s'attribuent à eux le sexe qu'ils préfèrent» [Coran XVI, 57]. Dieu a parlé aussi de leur comportement quand Il dit: «Ils considèrent certains de ses serviteurs comme une partie de Lui-même. L'homme est manifestement ingrat» [Coran XLIII, 15] et: «Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles? Injuste répartition que celle-ci» [Coran LIII, 21-22].

وَكَذَلِكَ زَيْنَبُ بِنْتُ الْمُطَّلِبِ قَتَلَ أَوْلَادِهِمْ شُرَكَاءَهُمْ لِيُرُدُّوهُمْ
وَلِيَلْبِسُوا عَلَيْهِمْ دِينَهُمْ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ مَا فَعَلُوهُ فَذَرَهُمْ وَمَا يَفْعَلُونَ ﴿١٣٧﴾

wa kaḏ ālika zayyana likat īrim-mina-l-mušrikīna qatla 'awlādihim šurakā'uhum liyurduhum wa liyalbisū 'alayhim dīnahum walaw šā'a-L-Lāhu mā fa'alūhu faḏarhum wamā yaftarūna (137).

De même, sur la foi de leurs dieux, un grand nombre d'idolâtres croient méritoire d'immoler leurs enfants. Loin de là, ils ne font que s'abîmer dans l'erreur et dénaturer la véritable religion. Si Allah le voulait, ils n'agiraient pas de la sorte. Laisse-les se livrer à leurs détestables fantaisies. (137).

Comme les idoles des polythésites, dans le verset précédent, leur ont fait croire qu'il était bon de réserver une part de la récolte et du bétail à Dieu, ils leur font croire qu'il est «méritoire d'immoler leurs enfants» par peur de la pauvreté et par crainte de la honte que leurs filles leurs apporteraient une fois restées vivantes.

As-Souddy a dit: «Leurs dieux leur ont ordonné de tuer leurs filles: ou de les faire périr eux-mêmes, ou de travestir à leurs yeux leur religion. Quant à Aslam et Qatada, ils ont dit: «Ceci est pareil aux dires de Dieu. «Annonce-t-on à quelqu'un la naissance d'une fille? son visage s'assombrit et il suffoque de couleur» [Coran XVI, 58] et: «Qu'on demandera à la fille enterrée vivante, pour quel crime elle a été mise à mort?» [Coran LXXXI, 8-9].

Mais tout dépend de la volonté de Dieu «S’Il le voulait, ils n’agiraient pas de la sorte. Laisse-les se livrer à leurs détestables fantaisies» et c’est Dieu qui tranchera entre vous.

وَقَالُوا هَذِهِ أَمْنَةٌ وَحَرَّتْ جِبْرٌ لَا يَطْمَهُهَا إِلَّا مَنْ نَشَاءُ بِرَعْمِهِمْ
وَأَمْنَةٌ حَرَّمَتْ طُهُورَهَا وَأَمْنَةٌ لَا يَذْكُرُونَ أَسْرَ اللَّهِ عَلَيْهَا أَفْتِرَاءَ عَلَيْهِ
سَيَجْزِيهِمْ بِمَا كَانُوا يَفْعَلُونَ ﴿١٣٨﴾

wa qâlû hâdhîhî 'an'âmun wa ḥarṭum ḥijru-l-lâ yaṭ'amuhâ 'illâ man-naṣā'u biza'mihim wa 'an 'âmun ḥurrimat zuhûruhâ wa 'an'âmu-l-lâ yaḍkurûna-sma-L-Lâhi 'alayhâ-ftirâ'an 'alayhi sayajzihim bimâ kânu yaftarûna (138).

Ils disent: Ce bétail et ces récoltes sont réservés. Ne pourront s'en nourrir que ceux que nous aurons désignés. Ce bétail-ci est exempté de porter des fardeaux. Ce bétail-là, il est interdit de prononcer sur lui le nom d'Allah. Tout cela n'est qu'inventions. Allah récompensera comme il convient de pareilles fantaisies.(138).

Les animaux et les récoltes qu'ils ont déclarés sacrés et s'en sont interdits, étaient une invention des polythésites et Dieu n'a jamais imposé une telle réservation. Leurs dires: «Ne pourront s'en nourrir que ceux que nous aurons désignés» sont pareils à ceux-ci: «Dis: Des biens qu'Allah vous prodigue, vous déclarez les uns illicites et les autres licites. Dis: Est-ce Allah qui vous a autorisés à faire cette distinction? Ou bien la lui attribuez-vous mensongèrement?» [Coran X, 59] et à ceux-là: «Ce n'est pas Allah qui a institué la Bahira, la Saïba, la Ouassila et le Ham» [Coran V, 103]. Ces animaux qui sont cités dans ce dernier verset, selon l'opinion d'As-Souddy, sont les animaux dont on ne doit pas se servir comme bêtes de somme.

Moujahed, quant à lui, dit: Il en était de leurs chameaux une partie sur laquelle ils n'invoquaient pas le nom de Dieu: Soit en la trayant, la chargeant de fardeaux ou la copulant, soit en la laissant faire n'importe quoi «tout cela n'est qu'inventions» en mentant sur Dieu disant qu'ils agissaient de la sorte selon Ses Lois, alors que Dieu ne l'a ni autorisé ni agréé. «Allah récompensera comme il convient de pareilles fantaisies» en les Lui attribuant.

وَقَالُوا مَا فِي بُطُونِ هَذِهِ الْأَنْثَىٰ خَالِصَةً لِّذَكَورِنَا وَمُحَرَّمٌ عَلَىٰ أَرْوَاجِنَا وَإِن يَكُن مِّمَّةً فَهُمْ فِيهِ شُرَكَاءُ سَيَجْزِيهِمْ وَصْفَهُمْ إِنَّهُ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿١٣٩﴾

waqâlû mâ fî buṭ ūni hâḍ ihi-l-'an'ami ḥaliṣatu-l-liḍ ukûrinâ wa muḥarramun 'alâ 'azwâjinâ wa 'iy-yakun-maytatan fahum fîhi šurakâ'u sayajizihim waṣfahum 'innahû Ḥakîmun 'Alîmun (139).

Ils disent: La portée de tels animaux est réservée à nos enfants mâles et interdite à nos femmes. Si ces animaux avortent, ils partagent le fœtus entre les enfants et les femmes. Allah récompensera comme il convient cette distinction. Il est savant et sage.(139).

En commentant ce verset Ibn Abbas a dit: Le lait trait de ces animaux, les polythéistes le donnaient à boire à leurs enfants mâles et l'interdisaient aux femelles. La femelle de ces animaux si elle mettait bas un mâle, ils l'égorgeaient et le donnaient à manger à leurs mâles et l'interdisaient aux femelles. Mais si le petit était une femelle ils laissaient vivre. Au cas où c'était un avorton, ils le distribuaient à tous sans distinction. Dieu leur a interdit cet agissement.

Ach-Cha'bi, quant à lui, a dit: Seuls les mâles étaient autorisés à prendre le lait de la Bahira, mais hommes et femmes mangeaient du fœtus mort.

Dieu les rétribuera pour leurs distinctions et agissement prétendant que ce sont les ordres de Dieu comme Il le montre dans ce verset: «Ne dites pas arbitrairement: Ceci est licite ou illicite en tenant compte seulement de vos goûts. Vous imputeriez ainsi un mensonge à Allah» [Coran XVI, 116].

Dieu est juste dans Ses actes, paroles et lois, et sait ce que les hommes font.

قَدْ خَيْرَ الَّذِينَ قَاتَلُوا أَوْلَادَهُمْ مَفْهًا يَغِيْرُ عَلَيْهِمْ وَكَرَهُوا مَا رَزَقَهُمُ اللَّهُ أَفْرَاءَ عَلَى اللَّهِ قَدْ ضَلُّوا وَمَا كَانُوا مُهْتَدِينَ ﴿١٤٠﴾

qad ḥasira-l-laḍ ina qatalû 'awlâdahum safaham-bigayri 'ilmin wa ḥarramû mâ razaqahumu-L-Lâhu-ftirâ'an 'alâ-L-Lâhi qad ḍallû wamâ kânû muhtadîna (140).

Ils sont perdus ceux qui tuent leurs enfants par sottise et par ignorance, ceux qui, en interprétant mal la volonté d'Allah, condamnent des choses qu'Il leur a Lui-même dispensées. Insensés, ils ne sont pas dans la bonne voie. (140).

Ces gens-là sont les perdants dans les deux mondes: Dans le bas monde, ils ont tué leurs enfants, les ont privés de tant de choses licites en inventant des restrictions d'eux-mêmes. Dans l'au-delà, ils occuperont le pire séjour en punition de leurs mensonges sur Dieu. Le Seigneur a parlé d'eux aussi dans ce verset: «Ceux qui imputent des mensonges à Allah seront réprouvés. Éphémère sera leur réussite en ce monde. Finalement, ils nous feront retour. Puis nous leur infligerons un châtement exemplaire pour les punir de leur impiété. [Coran X, 69-70].

A propos de ce verset: «Ils sont perdus ceux...» Ibn Abbas a dit: «Si tu veux avoir une idée de l'ignorance des Arabes, lis les versets qui suivent le n:130 de la sourate du Bétail».

﴿ وَهُوَ الَّذِي أَنْشَأَ جَنَّاتٍ مَّعْرُوشَاتٍ وَعَجْرٍ مَّعْرُوشَاتٍ وَالنَّخْلَ وَالزَّرْعَ مُخْتَلِفًا
 أَكْلُهُ وَالزَّيْتُونَ وَالرُّمَّانَ مُتَشَابِهًا وَغَيْرَ مُتَشَابِهٍ كُلُوا مِنْ ثَمَرِهِ إِذَا
 أَثْمَرَ وَآتُوا حَقَّهُ يَوْمَ حَصَادِهِ وَلَا تُسْرِفُوا إِنَّكُمْ لَا يُحِبُّ الْمُسْرِفِينَ ﴿١٤١﴾
 وَيَسْأَلُونَكَ عَنِ الْهِنِّ وَالْأَنْعَامِ حَمُولَةٍ وَفَرَشَاتٍ كُلُوا مِنْهَا بِمَا رَزَقَكُمُ اللَّهُ وَلَا تَتَّبِعُوا
 خُطُوَاتِ الشَّيْطَانِ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُبِينٌ ﴿١٤٢﴾

wa huwa-l-laḏī 'anša'a jannâtim-ma'rûšâtin wa ġayra ma'rûšâtin wa-n-naḥla wa-z-zar'a muḥtalifan 'ukuluhû wa-z-zaytûna wa-r-rummâna mutašâbihan wa ġayra mutašâbihin kulû min ṭamarihî 'idâ 'aṭmara wa 'â tû ḥaqqahû yawma ḥašâdihî walâ tusriflî 'innahû la yuḥibbu-l-musrifina (141) wa mina-l-'an'âmi ḥamûlatan wa faršan kulû mimmâ razaqakumu-L-Lâhu walâ tattabi'û ḥuṭuwâti-š-šayṭâni 'innahû lakum 'aduwwum-mubînun (142).

C'est Allah qui a créé les plantes grimpantes et celles qui ne le sont pas, les palmiers et les céréales de saveur si variée, les oliviers et les grenadiers de même espèce et d'espèce différente. Nourrissez-vous de leurs fruits. Acquitez la dîme le jour de la récolte. Pas de gaspillage. Allah n'aime pas

ceux qui gaspillent (141) C'est Allah qui a créé les animaux, ceux de trait et ceux de boucherie. Nourrissez-vous de ce qu'Allah a produit pour vous. Ne suivez pas les traces de Satan. C'est votre ennemi manifeste (142).

Dieu fait connaître qu'Il est le créateur des fruits, céréales et troupeaux dont les polythéistes en disposent à leur guise, et les répartant en licite et illicite.

Il a créé les plantes gimpantes telles que les vignes ou non comme les plantes qui poussent dans les terres friches, les arbres fruitiers tels que les oliviers et les grenadiers qui sont semblables par leur aspect mais dissemblables par la saveur. Une fois ces fruits devenus mûrs, mangez-y et «**acquitez la dîme le jour de la récolte**» c'est à dire la zakat prescrite le jour où ces fruits seront récoltés et pesés; selon les dires d'Ibn Abbas qui a ajouté: Le jour où l'homme récoltait ce qu'il avait semé, il ne prélevait rien sur sa récolte pour le donner en aumône. Dieu ordonne dans ce verset d'en payer les droits le jour de la récolte où celle-ci sera connue en poids et espèce. Ces droits sont fixés au dixième. A cet égard Jaber rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait imposé à chaque personne qui récoltait dix «**wisqs**» de dattes d'apporter un régime et le suspendre dans la mosquée afin que les pauvres en prennent.

En commentant ce verset: «**Acquitez la dîme le jour de la récolte**» Nafé rapporte d'après Ibn Omar qu'on donnait sur la récolte une aumône autre que la zakat prescrite. A ce propos Moujahed, a dit: «Lors des semailles donnez aux pauvres une poignée de ce que vous semez, une autre lors de la récolte et laissez-les ramasser la glanure.

D'autres ont dit que le fait de donner une poignée de grain aux pauvres pour leur subsistance et une botte de fourrage pour leurs montures constituait dans le temps un devoir, puis Dieu l'a abrogé en prescrivant comme zakat le dixième de la récolte ou la moitié du dixième (qui dépend du moyen d'irrigation). Dieu a mépris ceux qui récoltent et ne donnent pas en aumône, quand Il a raconté l'histoire des propriétaires d'un jardin dans la sourate de la plume. «**Leurs richesses et leurs enfants sont une preuve, comme celle que nous avons jadis infligée aux propriétaires d'un jardin qui s'étaient promis de récolter leurs fruits de bon matin, sans faire la part de pauvres. Un fléau anéantit le jardin pendant qu'ils dormaient. Au matin, il était sens dessus dessous**» [Coran LXVIII, 17-

20] ou selon une autre interprétation, il fut comme si tout avait été rasé et brûlé.

«Pas de gaspillage. Allah n'aime pas ceux qui gaspillent» C'est à dire ne commettez pas d'excès en donnant plus qu'il le faut. Ibn Jouraïj rapporte que ce verset fut révélé au sujet de Thabet Benb Qaïs Ben Chammas qui avait fait la récolte de sa palmeraie et dit: «Aujourd'hui nul ne vient me demander de lui en donner sans que je le fasse». Le soir Thabet ayant donné tout ce qu'il a récolté n'en trouva même pas une seule datte pour manger.

Quant au terme «gaspillage» plusieurs interprétations lui ont été données: 'Ata' et Iyas Ben Mou'awiah ont dit qu'il s'agit de tout excès en toute chose. As-Souddy a dit: Cela signifie: ne donnez pas (en aumône) votre argent (ou bien) en causant votre pauvreté. Mais Sa'id Ben Al-Moussaïab, quant à lui, a dit: N'interdisez pas l'aumône en commettant ainsi une désobéissance à Dieu.

On peut admettre toutes ces interprétations, mais il s'avère du verset que le mot «gaspillage» se rapporte au fait de manger sans excès, et son sens devient: «Nourrissez-vous de leurs fruits sans gaspillage ou excès» car cet excès provoque des maladies mentales et corporelles. Dieu, dans un autre verset a déconseillé cet excès en disant: «Mangez et buvez, mais gardez-vous de tout excès» [Coran, 31]. A cet égard il est cité dans le Sahih de Boukhari que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Mangez, buvez et habillez-vous sans prodigalité ni ostentation»⁽¹⁾.

«C'est Allah qui a créé les animaux de trait et ceux de boucherie» On doit s'arrêter avec les différentes interprétations présentées par les exégètes concernant les deux mots arabes cités dans le verset: حمولة (houmoula) et فرش (farch):

- D'après Ibn Abbas, appuyé par Ibn Jarir: il s'agit des bêtes de somme ou montures telles que: les chameaux, les chevaux, les mulets et les ânes (houmoula) et les moutons (farch).

- As-Souddy a dit: les premiers sont les chameaux et les autres sont les chamelets, les veaux et les moutons.

(1) في صحيح البخاري تعليقا: «كلوا واشربوا والبسوا من غير إسراف ولا مخيلة».

- Ibn Aslam a donné une explication qui s'avère être la plus correcte. Il a dit: la première catégorie renferme toutes les bêtes de somme ou pour être montées. La deuxième concerne les animaux de boucherie et de trait, comme par exemple une brebis ne peut être montée mais on s'en sert pour boire de son lait et fabriquer de sa laine des matelas et couvertures. Ce qui corrobore ces dires sont les deux versets suivants: «Ne voient-ils pas que dans la création sortie de nos mains figurent les animaux, dont ils se servent. Nous les leur avons assujettis: les uns leur servent de monture, les autres d'aliments» [Coran XXXVI, 71-72]. et: «Les animaux aussi s'offrent à vos méditations. Dans leurs entrailles s'élaborent les excréments, le sang et le lait, cette boisson exquisite, que nous vous faisons boire. ...jusqu'à... Avec la laine, le poil et les crins du bétail, vous fabriquez des objets et des ustensiles» [Coran XVI, 66 et 80].

Puis Dieu ordonne à Ses serviteurs de se nourrir de tout ce qu'Il a créé à leur intention: fruits, grains et bétail «Nourrissez-vous de ce qu'Allah a produit pour vous. Ne suivez pas les traces de Satan» comme ont fait les polythéistes en s'interdisant des choses licites. «C'est votre ennemi manifeste» comme Il le confirme dans plusieurs versets, on donne à titre d'exemple ces quelques-uns:

- «Satan est votre ennemi. Considérez-le comme tel» [Coran XXXV, 6].

- «O fils d'Adam, ne vous laissez duper par Satan comme vos père et mère, qu'il a fait chasser du Paradis» [Coran VII, 27].

- «Allez-vous le choisir comme protecteur lui et sa descendance plutôt que Moi?» [Coran XVIII, 50]

ثَمَنِيَّةَ أَزْوَاجٍ مِّنَ الضَّالِّينَ أَتَيْنَ وَمِنَ الْمَعْرِزِ أَتَيْنَ قُلُوبَ الَّذِينَ حَرَّمَ اللَّهُ
 الْأُنثِيَّيْنَ أَمَا أَشْتَمَلَتْ عَلَيْكَ أَرْحَامُ الْأُنثِيَّيْنَ نِعُونِي بِعَلْمٍ إِنْ كُنْتُمْ
 صَادِقِينَ ﴿١٤٦﴾ وَمِنَ الْأَيْلِ أَتَيْنَ وَمِنَ الْبَعْرِ أَتَيْنَ قُلُوبَ الَّذِينَ حَرَّمَ اللَّهُ
 الْأُنثِيَّيْنَ أَمَا أَشْتَمَلَتْ عَلَيْكَ أَرْحَامُ الْأُنثِيَّيْنَ أَمْ كُنْتُمْ شُهَدَاءَ إِذْ
 وَصَّيْنَاكُمْ اللَّهُ بِهَذَا فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا لِيُغَيِّرَ النَّاسَ
 بِغَيْرِ عِلْمٍ إِنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ ﴿١٤٧﴾

ṭamāniyata 'azwājin mina-ḍ-ḍa'ni-ṭ-nayni wa mina-l-ma'zi-ṭ-nayni qul 'ā-ḍ-ḍ akarayni ḥarrama 'ami-l-'unṭayayni 'am-mā-š-tamalat 'alayhi 'arḥāmu-l-'unṭayayni nabbi'unī bi-'ilmin 'in kuntum ṣādiqīna (143) wa mina-l-'ibili-ṭ-nayni wa mina-l-baqari-ṭ-nayni qul 'ā-ḍ-ḍ akarayni ḥarrama 'ami-l-'unṭayayni 'am-mā-š-tamalat 'alayhi 'arḥāmu-l-'unṭayayni 'am kuntum ṣuhadā'a 'id waṣṣākumu-L-Lāhu biḥādā faman 'azlamu mimman-i-ftarā 'alā-L-Lāhi kaḍiba-l-liyuḍilla-n-nāsa biḡayri 'ilmin 'inna-L-Lāha lā yahdi-l-qawma-z-zālimīna (144).

Il existe huit têtes de bétail accouplées par sexes: deux de l'espèce ovine et deux de l'espèce caprine. Demandez-leur: Allah a-t-Il interdit les mâles ou bien les femelles ou bien ce que portent les matrices des femelles? Répondez-moi sérieusement si vous êtes sincères. (143) Deux de l'espèce cameline et deux de l'espèce bovine. Dis: Allah a-t-Il interdit les mâles ou bien les femelles ou bien ce que portent les matrices des femelles? Étiez-vous présents au moment où Allah vous a recommandé cela. Qui est plus coupable que celui qui prête des mensonges à Allah pour égarer les ignorants. Allah ne dirige pas les méchants. (144).

En voilà une autre preuve de l'ignorance des Arabes du temps de la Jahilia en répartant les animaux du troupeau en des catégories licites et illicites ainsi que les produits de la terre. Dieu montre qu'Il a créé des jardins en treillis ou non en treillis, les bestiaux pour la nourriture et pour porter les fardeaux, puis les espèces du bétail sans interdire aucune ni même ce que portent les femelles. Tout cela est créé pour les hommes pour s'en servir.

Lorsque les polythésites ont dit: «La portée de tels animaux est réservée à nos enfants mâles et interdite à nos femmes» Il leur demande: «ou bien ce que portent les matrices des femelles?» faites-le-moi savoir exactement si vous êtes véridiques? Sur quoi vous vous êtes appuyés pour imposer une telle interdiction alors que Je vous ai rendu tout cela licite.

Dieu leur demande aussi: «Étiez-vous présents au moment où Allah vous a recommandé cela?» Il les raille en leur posant une telle question car ils se sont prescrit des choses en forgeant des mensonges sur Lui. Qui donc est plus injuste que celui qui prête des mensonges à Allah si non pour égarer les hommes par ignorance. On a dit qu'Amr Ben Lahy Ben Qam'a rentre dans cette catégorie des injustes car il a été le pre-

mier qui a changé la religion de Dieu et interdit les bêtes: Saiba, Ouasila et autres.

قُلْ لَا أُجِدُ فِي مَا أُوحِيَ إِلَيَّ مُحَرَّمًا عَلَى طَاعِمٍ يَطْعَمُهُ إِلَّا أَنْ يَكُونَ مَيْتَةً
أَوْ دَمًا مَسْفُوحًا أَوْ لَحْمَ خِنزِيرٍ فَإِنَّهُ رِجْسٌ أَوْ فِسْقًا أُهِلَّ لِغَيْرِ اللَّهِ بِهِ
فَمَنْ أَضَلُّ مِمَّنْ بَاغَى وَآوَىٰ فَإِنَّ رَبَّكَ غَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿١٤٥﴾

qul-lâ 'ajidu fî mâ 'uḥiya 'ilayya muḥarraman 'alâ ṭâ'imîn yaṭ'amuhū
'illâ 'ay-yakūna maytatan 'aw damam-masfuḥan 'aw laḥma ḥinzîrin fa
'innahū rijsun 'aw fisqan 'uhilla liġayri-L-Lâhi bihî faman-i-ṭṭurra ġayra
bâġin walâ 'âdin fa'inna rabbaka Gafûru-r-Raḥîmun (145).

Dis: Je ne trouve dans ce qui m'a été révélé d'autre interdiction touchant les aliments comestibles que celle qui frappe les animaux morts, le sang liquide et la viande du porc. S'en nourrir est une turpitude. De même que c'est une infamie de manger des animaux consacrés à une autre divinité qu'Allah, à moins qu'une nécessité absolue et à condition que ce ne soit pas par esprit d'insoumission. Ton Seigneur est plein de miséricorde et de clémence.(145).

Dieu charge Son Prophète de répondre à ceux qui ont créé ces interdictions: «je ne trouve pas d'illicite au sujet de la nourriture dans les révélations que j'ai reçues sauf «les animaux morts, le sang liquide et la viande de porc» 'Ikrima de commenter cela a dit: Si le sang liquide n'était pas interdit les hommes auraient recherché tout ce qui coule dans les veines comme faisaient les juifs.

Qatada, quant à lui, a dit: «Il n'y a aucun mal à manger de la viande saignante. Car, d'après 'Aïcha, il est permis de consommer de la viande ayant encore l'aspect rouge qui dénote l'existence du sang.

Amr Ben Dinar raconte: «J'ai demandé à Jaber Ben Abdullah: Les hommes prétendent que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit la viande des ânes domestiques le jour de Khaibar?. Il me répondit: Al-Hakam Ben Amr disait cela d'après l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mais le docte (Ibn Abbas) a réfuté ces dires et récit: «Dis: je ne trouve dans ce qui m'a été révélé d'autre interdiction touchant les aliments comestibles...».

Ibn Abbas a dit au sujet du verset précité: Du temps de l'ignorance, les hommes se nourrissaient de certains aliments et laissaient d'autres par dégoût. Dieu a envoyé Son Prophète et lui a révélé le Livre. Tout ce qu'il a permis est licite, et ce qu'il a interdit est illicite. Quant aux aliments qu'il s'est tû à leur sujet ils sont une grâce de Sa part.

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas: Une brebis appartenant à Sawda Bent Zam'a mourut. Elle dit: «O Envoyé de Dieu, la brebis est morte» Il lui répondit: «Pourquoi ne servez-vous de sa peau?» - La peau d'un animal mort? demanda-t-elle. Il lui répliqua: «Dieu a dit: «Dis: je ne trouve dans ce qui m'a été révélé d'autre interdiction touchant les aliments comestibles que celle qui frappe les animaux morts, le sang liquide et la viande de porc». Vous n'allez pas manger cette peau mais s'en servir après son tannage». Alors Sawda envoya quelqu'un pour dépouiller la brebis; elle la tanna et l'utilisa comme outre jusqu'à sa détérioration» (Rapporté par Ahmed, Boukhari et Nassai)⁽¹⁾.

Sa'id Ben Mansour rapporte que Noumayla Al-Fazari a dit: «J'étais chez Ibn Omar lorsqu'un homme lui demanda au sujet de la consommation de l'hérisson? Il récita ce verset: «Je ne trouve dans ce qui m'a été révélé...» Un veillard qui était présent lui dit: «J'ai entendu Abou Houraira dire qu'on a posé la même question au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui répondit: «C'est très mauvais» (c.à.d interdit). Et Ibn Omar de dire: «Si le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avait jugé ainsi, alors il est comme tel» (Rapporté par Abou Daoud)⁽²⁾.

روى الإمام أحمد عن ابن عباس قال: ماتت شاة لسودة بنت زمعة، فقالت يا رسول الله ماتت فلانة تعني الشاة، قال: «فلم لا أخذتم مسكها» قالت نأخذ مسك شاة قد ماتت؟ فقال لها رسول الله ﷺ: «إنما قال الله: ﴿قُلْ لَا أَجِدُ فِيهَا أُوحِيَ إِلَيَّ مُحَرَّمًا عَلَى طَاعِمٍ يَطْعَمُهُ إِلَّا أَنْ يَكُونَ مَيْتَةً أَوْ دَمًا مَسْفُوحًا أَوْ لَحْمَ خَنْزِيرٍ﴾ وإنكم لا تطعمونه، أن تدبغوه فتتفعموا به»، فأرسلت فسلخت مسكها، فدبغته فاتخذت منه قرية حتى تحقرت عندها. (أخرجه أحمد ورواه البخاري والنسائي).

قال سعيد بن منصور عن نميلة الغزاري قال: كنت عند ابن عمر، فسأله رجل عن أكل القنفذ فقرأ عليه: ﴿قُلْ لَا أَجِدُ فِيهَا أُوحِيَ إِلَيَّ مُحَرَّمًا عَلَى طَاعِمٍ يَطْعَمُهُ﴾ الآية، فقال شيخ عنده: سمعت أبا هريرة يقول: ذكر عند النبي ﷺ فقال: «خبث من الخبائث»، فقال ابن عمر: إن كان النبي ﷺ قاله فهو كما قال. (رواه أبو داود).

«A moins d'une nécessité absolue et à condition que ce ne soit par esprit d'insoumission» c'est à dire: celui qui est contraint d'en user par nécessité «Ton Seigneur est plein de miséricorde et de clémence» Nous en avons déjà parlé en commentant le verset n: 173 de la sourate de la vache.

On peut conclure qu'on ne doit s'interdire que de tout ce que Dieu a rendu illicite. Les ulémas y ont ajouté ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a déclaré comme tel, en particulier la viande des ânes domestiques, les bêtes fauves (surtout les carnassiers) et les oiseaux munis de serres.

وَعَلَى الَّذِينَ هَادُوا حَرَّمْنَا كُلَّ ذِي ظُفْرٍ وَمِنَ الْبَقَرِ وَالغَنَمِ حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ شُحُومَهُمَا إِلَّا مَا حَمَلَتْ ظُهُورُهُمَا أَوِ الْحَوَايَا أَوْ مَا اخْتَلَطَ بِعَظْمٍ ذَلِكَ جَزَيْنَاهُمْ بِبَيْنِهِمْ وَإِنَّا لَصَادِقُونَ ﴿١٤٦﴾

wa 'alâ-l-lađîna hâdû ĥarramnâ kulla dî zufurin wa mina-l-baqari wa-l-ganami ĥarramnâ 'alayhim šuĥûmahumâ 'illâ mâ ĥamalat zuĥûruhuma 'awi-l-ĥawâyâ 'aw mâ-ĥ-talaṭa bi'azmin ḍâlika jazaynâhum bibaġyihim wa 'innâ lašâdiqûna (146).

Aux juifs, nous avons interdit tous les animaux qui ont des griffes. Nous leur avons aussi interdit la graisse des bœufs et des moutons, excepté celle du dos et des boyaux et celle qui entoure les os. Ceci pour les châtier de leur insoumission. Nous sommes justes. (146).

Dieu a interdit à ceux qui se sont judaïsés toute bête à ongles à moins qu'elle n'ait les pattes fendues tels que: les chameaux, les autruches, les dindes et les canes.

Moujahed a dit: «Les animaux à ongles sont le chameaux et l'autruche dont les pattes sont fendues». En demandant à Al-Qassem Ben Abi Bazza sur le sens des pattes fendues, il répondit: «Qui ne peuvent pas s'espacer et se séparer». Les juifs mangent les animaux et les oiseaux dont les pattes peuvent s'espacer et s'interdisent des autres tels que: le chameau, l'oie et l'autruche ainsi que l'onagre.

«Nous leur avons aussi interdit la graisse des bœufs et des moutons»

qui signifie d'après As-Souddy: la graisse, les reins, l'estomac et les intestins. Les juifs disaient: «Tout ce qu'Israël (Jacob) s'était interdit, nous les interdirons à notre tour» «Excepté celle du dos et de boyaux et celle qui entoure les os».

«Ceci pour les châtier de leur insoumission» Dieu leur a causé ce genre de peine pour prix de leur rébellion en leur défendant ces nourritures, comme Il le montre dans ce verset: «C'est pour les punir de leur iniquité que nous avons interdit l'usage d'aliments autrefois autorisé» [Coran IV, 160] Dieu est certes juste en appliquant les peines sans opprimer personne. Mais suivant une autre interprétation, Ibn Jarir a dit: «Dieu veut dire à Mouhammad: Nous sommes véridiques en te racontant cette interdiction aux juifs parce qu'ils ont prétendu que Jacob (Israël) s'est interdit ces choses-là sans les lui imposer.

On a rapporté qu'on a fait connaître à Omar Ben Al-Khattab que Samoura avait fait un commerce du vin. Il s'écria: «Que Dieu maudisse Samoura! N'a-t-il pas su que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a maudit les juifs qui, en leur interdisant la consommation de la graisse, l'ont fondue et vendue».

Jaber Ben Abdullah rapporte: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire le jour de la conquête de la Mecque: «Dieu et Son Messager ont interdit la vente du vin, des animaux morts, du porc et des idoles». On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, que penses-tu de la graisse des bêtes mortes pour enduire les navires, à graisser les peaux et comme aliments pour les lampes?» Il répondit: «Non, ceci est prohibé» Puis il poursuivit: «Que Dieu maudisse les juifs qui, une fois que Dieu leur a prohibé la graisse, ils l'ont fondue, l'ont vendue et ils ont mangé son prix» (Rapporté par Plusieurs)⁽¹⁾.

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était assis dans la mosquée le visage

عن جابر بن عبد الله قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول عام الفتح: «إن الله ورسوله حرم بيع الخمر والميتة والخنزير والأصنام»، فقيل: يا رسول الله أرأيت شحوم الميتة فإنها يدهن بها الجلود وتطلى بها السفن ويستصحب بها الناس؟ فقال: «لا، هو حرام». ثم قال رسول الله ﷺ عند ذلك: «قاتل الله اليهود إن الله لما حرم عليهم شحومها جعلوه ثم باعوه وأكلوا ثمنه» (أخرجه الجماعة من طرق عديدة).

tourné vers le Hijr (le fond de la Ka'ba). Il regarda le ciel, rit et dit: «Que Dieu maudisse les juifs qui ont vendu la graisse qui leur était interdite et mangé son prix. Or, lorsque Dieu interdit une chose à un peuple, Il leur intredit aussi son prix» (Rapporté par Ahmed)⁽¹⁾.

فَإِنْ كَذَّبُوكَ فَقُلْ رَبُّكُمْ ذُو رَحْمَةٍ وَاسِعَةٍ وَلَا يُرَدُّ بَأْسُهُ عَنِ الْقَوْمِ
 الْمُجْرِمِينَ ﴿١٤٧﴾

fa'in kaḍḍabûka faqul rabbukum ḍû rahmatin wâsi'atin walâ yuraddu ba'suhû 'ani-l-qawmi-l-mujrimîna (147).

S'ils t'accusent de mensonge, dis: votre Seigneur est toute miséricorde. Mais nul ne saurait arracher les coupables à son châtement»(147).

O Mouhammad, lui dit Dieu, réponds aux polythéistes, juifs et autres impies que le Seigneur détient une miséricorde incommensurable. Et ceci pour les inciter à suivre le Prophète et espérer la clémence et la miséricorde de Dieu malgré leur rébellion. Mais, en d'autre part, Il leur fait connaître que «nul ne saurait arracher les coupables à son châtement» si l'on persévère dans l'impiété et la rébellion. On trouve dans le Coran plusieurs versets qui renferment une clémence et une menace jointe l'une à l'autre, en voilà quelques-uns:

- «Votre Seigneur est rapide dans la répression mais Il est bon et miséricordieux» [Coran VI, 165].

- «Mais ton Allah est un Allah de miséricorde, malgré la perversité des hommes. Il est également terrible dans la répression» [Coran XIII, 6].

- «Qui absout les péchés, accepte le repentir et réprime sans faiblesse» [Coran XL, 3].

قال الإمام أحمد عن ابن عباس قال: كان رسول الله ﷺ قاعداً في المسجد مستقبلاً (1) الحجر، فنظر إلى السماء فضحك فقال: لعن الله اليهود حرمت عليهم الشحوم فباعوها وأكلوا أثمانها، وإن الله إذا حرم على قوم أكل شيء حرم عليهم ثمنه (أخرجه الإمام أحمد في المسند).

سَيَقُولُ الَّذِينَ أَشْرَكُوا لَوْ شَاءَ اللَّهُ مَا أَشْرَكْنَا وَلَا آبَاؤُنَا وَلَا حَرَمْنَا مِنْ شَيْءٍ
كَذَلِكَ كَذَّبَ الَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ حَتَّى ذَاقُوا بَأْسَنَا قُلْ هَلْ عِنْدَكُمْ مِنْ عِلْمٍ
فَتُخْرِجُوهُ لَنَا إِنْ تَتَّبِعُونَ إِلَّا الظَّنَّ وَإِنْ أَنْتُمْ إِلَّا تَخْرُصُونَ ﴿١٤٨﴾ قُلْ فَلِلَّهِ الحُجَّةُ
الْبَاطِنَةُ فَلَوْ شَاءَ لَهَدَيْتُكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿١٤٩﴾ قُلْ هَلَمْ شَهِدْنَاكُمْ الَّذِينَ يَشْهَدُونَ أَنَّ
اللَّهَ حَرَمَ هَذَا فَإِنْ شَهِدُوا فَلَا تَشْهَدُ مَعَهُمْ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَاءَ الَّذِينَ
كَذَبُوا بِتَابِعَاتِنَا وَالَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ وَهُمْ بِرَبِّهِمْ يَعْدِلُونَ ﴿١٥٠﴾

sayaqûlu-l-lađîna 'aşrakû law šâ'a-L-Lâhu mâ 'aşraknâ walâ 'â bâ'ûna
walâ ḥarramnâ min šay'in kađ âlika kađ d'aba-l-lađîna min qablihim
ḥattâ d'âqû ba'sanâ qul hal 'indakum min 'ilmin fatuḥrijûhu lanâ 'in
tattabi'ûna 'illâ-z-zanna wa 'in 'antum 'illâ taḥruşûna (148) qul fa-li-L-
Lâhi-l-ḥujjatu-l-bâliġatu falaw šâ'a lahadâkum 'ajma'îna (149) qul
halumma šhadâ'akumu-l-lađîna yašhadûna 'anna-L-Lâha ḥarrama ḥâdâ
fa'in šahidû falâ tašhad ma'ahum walâ tattabi' 'ahâ'a-l-lađîna kađ d'abû
bi'â'yâtinâ wa-l-lađîna lâ yu'minûna bi-l-'âḥirati wahum bi rabbihim
ya'dilûna (150).

Les idolâtres dirent: «Si Allah avait voulu, ni nous, ni nos ancêtres n'aurions été idolâtres, ni ne nous serions soumis à des interdictions profanes» C'est là l'excuse mensongère déjà invoquée par leurs prédécesseurs et qui leur a fait encourir notre courroux. Dis: Avez-vous un argument? Produisez-le. Vous ne vous aidez que des suppositions. Vous manquez de discernement. (148) Dis: Le dernier mot est à Allah. S'il avait voulu, Il vous aurait tous mis dans la bonne voie. (149) Dis: Produisez les témoins qui attestent qu'Allah a prononcé ces interdictions? Au cas où ils l'attesteraient, ne te joins pas à eux et ne te laisse pas entrainer par ceux qui traitent nos signes de mensonge, qui ne croient pas au jour dernier et qui reconnaissent des égaux à leur Seigneur(150).

C'est un genre de polémique que Dieu mentionne dans ces versets et ceux qui les ont précédés, et une présomption à laquelle s'attachaient les idolâtres en s'interdisant des choses licites. Dieu sans doute connaît bien leur agissement. Certes Il est capable, quand Il le veut d'inspirer la foi aux hommes et les éloigner de l'incrédulité. Mais Il

n'a pas voulu se comporter ainsi avec ces polythéistes pour montrer Sa puissance, Sa volonté et Son vouloir. Il a dit par la bouche de ces idolâtres: «Si Allah avait voulu, ni nous, ni nos ancêtres n'aurions été idolâtres» comme Il a dit dans un autre verset: «Ils disent: «Si le Miséricordieux ne l'avait voulu, nous n'aurions pas adoré nos idoles» [Coran XLIII, 20].

Mais Il a voulu montrer le faux argument de ces polythéistes qui s'attachaient fortement aux coutumes de leurs ancêtres, car si vraiment cet argument s'avérait valable et cette excuse acceptable, Il ne les aurait pas anéantis après leur envoyer Ses Prophètes pour les diriger. Il leur demande: «Avez-vous un argument? que Dieu puisse l'agréer, si c'est ainsi: «Produisez-le» montrez-le si vous en êtes capables. Mais sachez que: «Vous ne vous aidez que de suppositions» en forgeant les mensonges.

«Dis: Le dernier mot est à Allah» S'Il avait voulu, Il vous aurait tous mis dans la bonne voie» O Mouhammad, dis à ces idolâtres que l'argument décisif appartient à Dieu qui dirige qui Il veut et égare qui Il veut. Tout dépend de Sa volonté et de Sa sagesse. Il agrée les croyants et méprise les incrédules. S'il l'avait voulu: «l'univers entier aurait embrassé Sa foi» [Coran X, 99] ou «Il aurait fait de vous un seul peuple» [Coran XVI, 93].

Puis Il défie ces idolâtres en leur demandant de produire les témoins qui puissent attester «Qu'Allah a prononcé ces interdictions» Puis Il s'adresse à Son Prophète: «Au cas où ils l'attesteraient, ne te joins pas à eux» car ils ne présenteraient que de mensonges «et ne te laisse pas entraîner par ceux qui traitent nos signes de mensonge» Car ceux-là ne croient pas à la vie future et en plus ils reconnaissent des égaux à leur Seigneur.

﴿ قُلْ تَكَلَّمُوا أَنزِلْ مَا حَرَّمَ رَبِّيَ مَا حَرَّمَ رَبِّيَ عَلَيْكُمْ أَن تَشْرِكُوا بِي سَيِّئًا
وَالْوَالِدِينَ إِحْسَانًا وَلَا تَقْتُلُوا أَوْلَادَكُمْ مِمَّنْ إِمْلَقْنَا نَحْنُ نَرْزُقُكُمْ وَإِنَّهَا
لَمَّا تَقْرَبُوا الْفَوَاحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطُنَ وَلَا تَقْتُلُوا النَّفْسَ الَّتِي
حَرَّمَ اللَّهُ إِلَّا بِالْحَقِّ ذَلِكَ وَصَنَّمُكُمْ بِي لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١٥١﴾

qui ta'âlû 'atlu mâ ḥarrama rabbukum 'alaykum 'allâ tušrikû bihî šay'an wa bi-l-wâlidayni 'ihsânan walâ taqtulû 'awlâdakum min 'imlâqin naḥnu narzuqukum wa 'iyyâhum walâ taqrabû-l-fawâḥiša mâ zahara minhâ wamâ baṭana walâ taqtulû-n-nafsa-l-latî ḥarrama-L-Lâhu 'illâ bi-l-ḥaqqi d'âlikum waššâkum bihî la'allakum ta'qilûna (151).

Dis: Venez que je vous énumère ce qui est sacré pour Allah: ne Lui associez aucun être; traitez vos parents avec déférence; ne tuez pas vos enfants par peur de la misère car nous vous donnerons de quoi vous nourrir vous et eux; évitez les turpitudes apparentes et cachées; ne tuez pas votre prochain, comme Allah vous l'a défendu, sauf si la justice l'exige. Voilà ce qu'Allah vous recommande. Finirez-vous par comprendre?»(151).

Au sujet de ces versets, et de ceux qui s'ensuivent, Ibn Mass'oud a dit: «Quiconque veut observer les recommandations de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour s'assurer une fin heureuse, qu'il lise ces versets. (du n: 151 jusqu'à 153 de cette sourate).

Oubada Ben As-Samett rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Qui d'entre vous me prête serment d'allégeance de (s'abstenir) de ces trois choses?*» Puis il récita: «**Dis: Venez que je vous énumère ce qui est sacré pour Allah...**» *Quiconque s'y conforme complètement, Dieu le récompensera, quant à celui qui enfreint l'une d'elles et Dieu le châtie en punition de ce qu'il a transgressé, aura reçu sa punition dans ce bas monde. Quiconque dont sa punition sera retardée jusqu'au jour dernier, son cas dépendra de Dieu, Il pourra le châtier comme Il pourra lui pardonner*» (*Rapporté par Al-Hakem*)⁽¹⁾.

Dieu dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Mouhammad, dis à ces idolâtres qui ont adoré un autre que Dieu, se sont interdit de ce qu'il leur a accordé et ont tué leurs enfants en obéissant aux démons: «**Venez que je vous énumère ce qui est sacré pour Allah**» c'est à dire ce qu'il a interdit, sans présomption ni supposition, plutôt

عن عبادة بن الصامت قال، قال رسول الله ﷺ: «أبكم بياعني على ثلاث» ثم تلا رسول الله ﷺ: «قل تعالوا أتت ما حرم ربكم عليكم» حتى فرغ من الآيات.. «فمن وفى فأجره على الله ومن انتقص منهن شيئاً فأدركه الله به في الدنيا كانت عقوبته، ومن أصر إلى الآخرة فأمره إلى الله إن شاء عذبه وإن شاء عفا عنه» (رواه الحاكم).

d'après une révélation venant de Lui «ne Lui associez aucun être.. jusqu'à la fin du verset.

Il est cité dans les deux Sahihs qu'Abou Dzarr a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Gabriel vint me trouver et m'annonça la bonne nouvelle que quiconque de ma communauté meurt sans rien associer à Dieu, entrera au paradis». Je lui demandai: «Même s'il avait volé ou fornicqué» Comme je lui répétais ma question, il me répondit à la troisième fois: «Même s'il avait volé, fornicqué et bu du vin» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

Suivant une variante Abou Dzarr aurait ajouté: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Malgré Abou Dzarr».

D'après les Sunans et autres ouvrages de Traditions, il est cité qu'Abou Dzarr rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu le Très Haut dit: «O fils d'Adam! Tant que tu M'invoques et tu Me pries, Je te pardonne ce que tu as commis et Je ne m'en soucie pas. Si tu viens à Moi avec de péchés autant que la terre puisse contenir et si tes péchés atteignent les nuées (par leur gravité) sans rien M'associer, et que tu Me demandes le pardon, je te pardonnerai»⁽²⁾.

Ce dernier hadith est confirmé par ce verset: «Allah ne pardonne point qu'on Lui associe d'autres divinités. Hormis cela, Il pardonne à qui Il veut» [Coran IV, 48].

«Traitez vos parents avec déférence» C'est d'être bon et bienveillant à l'égard des père et mère, bref il s'agit de la piété filiale comme Dieu le recommande dans ce verset: «Sois reconnaissant envers Moi et envers

(1) في الصحيحين من حديث أبي ذر رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «أتاني جبريل فيبشرنني أنه من مات لا يشرك بالله شيئاً من أمتك دخل الجنة، قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: وإن زنى وإن سرق، قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: وإن زنى وإن سرق، قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: وإن زنى وإن سرق، وإن شرب الخمر».

(2) في بعض المسانيد والسنن عن أبي ذر قال، قال رسول الله ﷺ يقول تعالى: (يا ابن آدم إنك ما دعوتني ورجوتني فإني أغفر لك على ما كان منك ولا أبالي، ولو أتيتني بقراب الأرض خطيئة أتيتك بقرابها مغفرة ما لم تشرك بي شيئاً، وإن أخطأت حتى تبلغ خطاياك عنان السماء ثم استغفرتني غفرت لك).

tes parents. Tout revient à Moï» [Coran XXXI, 14]. Cette piété filiale est obligatoire même si les père et mère sont polythésites.

Il est cité dans les deux Sahihs qu'Ibn Massoud a rapporté: «J'ai demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quelle est l'œuvre la plus méritoire?» Il me répondit: «La prière à son moment fixé» - Et après, redemandai-je. La pitié filiale, répliqua-t-il. - Et après? - Le combat dans la voie de Dieu. Et Ibn Mass'oud d'ajouter: «l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'a dit cela, et si je lui avais demandé de m'en dire davantage, il l'aurait fait» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

«Ne tuez pas vos enfants par peur de la misère car nous vous donnerons de quoi nourrir vous et eux» Après que Dieu ait recommandé la piété filiale, il parle de la bonté et la bienveillance à l'égard des enfants et des petits-enfants. Car du temps de l'ignorance les hommes tuaient leurs enfants chaque fois que leurs dieux leur ont fait croire qu'il était bon de le faire par crainte de la pauvreté ou les filles par peur de la honte.

A cet égard, il est cité dans les deux Sahihs que Abdullah Ben Mass'oud a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quel est le péché le plus grave?» Il répondit: «De reconnaître un égal à Dieu sachant que c'est Lui qu'il a créé». Je lui dis: «Et ensuite? - De tuer ton enfant, répliqua-t-il, de peur qu'il mange avec toi.- Et ensuite?- De forniquer avec la femme de ton voisin» Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita: «Ceux qui n'invoquent pas d'autres divinité qu'Allah, ceux qui ne tuent pas leur prochain, qu'Allah a rendu sacré, à moins d'un motif légitime, ceux qui ne commettent pas l'adultère» [Coran XXV, 68] (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽²⁾.

(1) في الصحيحين عن ابن مسعود رضي الله عنه أنه قال: سألت رسول الله ﷺ أي العمل أفضل؟ قال: الصلاة على وقتها قلت: ثم أي؟ قال: «بر الوالدين» قلت: ثم أي؟ قال: «الجهاد في سبيل الله»، قال ابن مسعود: حدثني بهن رسول الله ﷺ ولو استزدته لزدني.

(2) ورد في الصحيحين من حديث عبد الله بن مسعود رضي الله عنه أنه سأل رسول الله ﷺ: أي الذنب أعظم؟ قال: «أن تجعل لله نداً وهو خلقك» قلت: ثم أي؟ قال: «أن تقتل ولدك خشية أن يطعم معك»، قلت: ثم أي؟ قال: «أن تزاني حليلة جارك» ثم تلا رسول

Dieu, en interdisant aux hommes de tuer leurs enfants par crainte de la pauvreté, les rassure qu'Il lui incombe de les nourrir et de leur accorder leur subsistance.

«Évitez les turpitudes apparentes et cachées» ce verset est pareil à celui-ci: «Évitez le mal apparent ou caché» que nous avons commenté (voir le verset n:120 de cette sourate).

Il est rapporté dans les deux Sahihs qu'Ibn Mass'oud a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Personne n'est plus jaloux que Dieu, et c'est pour cela qu'Il a interdit les turpitudes qu'elles soient manifestes ou dissimulées» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

Sa'd Ben Oubada disait: «Si je trouvais un homme avec ma femme, je le frapperais avec le fil de mon sabre et non avec le plat de la lame. En rapportant ces propos à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il dit: «Etes-vous surpris de la jalousie de Sa'd? Par Dieu je suis plus jaloux que lui et Dieu est encore plus jaloux que moi. C'est pour cela que Dieu a interdit les turpitudes apparentes ou cachées» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽²⁾.

«Ne tuez pas votre prochain, comme Allah l'a défendu» Ce crime abominable fait partie des turpitudes. A ce propos, il est cité dans les deux Sahihs, d'après Ibn Mass'oud que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Il n'est plus permis de tuer un musulman qui atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que je suis l'Envoyé de Dieu que dans trois cas: le mari fornicateur, pour un meurtre injuste, et l'apostat

الله ﷺ: «والذين لا يدعون مع الله إلهاً آخر ولا يقتلون النفس التي حرم الله إلا بالحق ولا يزنون»

في الصحيحين عن ابن مسعود رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «لا أحد أغير من (1) الله من أجل ذلك حرم الفواحش ما ظهر منها وما بطن».

قال سعد بن عبادة لو رأيت مع امرأتي رجلاً لضرته بالسيف غير مصفح، فبلغ ذلك رسول الله ﷺ فقال: «أتعجبون من غيرة سعد؟ فوالله لأنا أغير من سعد، والله أغير مني، من أجل ذلك حرم الفواحش ما ظهر منها وما بطن».

qui renie sa foi et se sépare de la communauté (musulmane). (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.

Suivant une autre version rapporté par Aïcha: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Il n'est pas permis de tuer un musulman sauf dans ces trois cas: une personne mariée qui fornique, un homme qui tue un autre volontairement et un homme qui apostasie en reniant sa foi et déclare la guerre contre Dieu et son Message; ce dernier sera tué ou crucifié ou expulsé du pays» (Rapporté par Abou Daoud et Nassaf)⁽²⁾.

Le prince des croyants Othman Ben Affan -que Dieu l'agrée- a dit lors de son assiégement: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Il n'est pas permis de tuer un musulman sauf dans ces trois cas: un homme qui commet l'adultère une fois marié, un homme qui apostasie après son islamisation et un homme qui tue un autre (injustement). Par Dieu, je n'ai forniqué ni du temps de l'ignorance ni de l'Islam, je n'ai jamais souhaité substituer ma religion par une autre et je n'ai tué personne. Pourquoi donc vous voulez me tuer?».

Parmi ceux que Dieu a interdit de tuer figure un homme qui est lié par un pacte et vivant dans un pays sous la protection des musulmans. Al-Boukhari rapporte d'après Abdullah Ben Amr ce hadith qu'il remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans lequel il dit: «Celui qui tue un homme auquel il est lié par un pacte ne sentira pas l'odeur du Paradis bien que cette odeur se fera sentir à la distance de quarante années de marche».

Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui tue un homme qui jouit de la protection de Dieu et de Son Messager aura trahi cette protection et ne sentira pas l'odeur du

جاء في الصحيحين عن ابن مسعود رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «لا يحل دم امرئ مسلم يشهد أن لا إله إلا الله وأني رسول الله إلا بإحدى ثلاث: الثيب الزاني، والنفس بالنفس، والتارك لدينه المفارق للجماعة».

روى أبو داود والنسائي عن عائشة رضي الله عنها أن رسول الله ﷺ قال: «لا يحل دم امرئ مسلم إلا بإحدى ثلاث: خصال زان محصن يرمم، ورجل قتل متعمداً فيقتل، ورجل يخرج من الإسلام وحارب الله ورسوله فيقتل أو يصلب أو ينفى من الأرض».

Paradis bien que son odeur se fasse sentir à la distance de soixante-dix années de marche» (Rapporté par Ibn Maja et Tirmidzi)⁽¹⁾.

«Finirez-vous par comprendre?» ces recommandations en s'y conformant.

وَلَا تَقْرَبُوا مَالَ الْيَتِيمِ إِلَّا بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ حَتَّىٰ يَبْلُغَ أَشُدَّهُ وَأَوْفُوا بِالْكَيْلِ
وَالْمِيزَانِ بِالْقِسْطِ لَا تُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا وَإِذَا قُلْتُمْ فَاعْدِلُوا وَلَوْ كَانَ
ذَا قُرْبَىٰ وَيَمْسُدِ اللَّهُ أَوْفُوا ذَلِكُمْ وَصْنَكُمْ بِهِ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿١٥٢﴾

walâ taqrabû mâla-l-yatîmi 'illâ bi-l-latî hiya 'ahsanu hattâ yabluga 'asuddahû wa 'awfu-l-kayla wa-l-mizâna bil-qistî lâ nukallifu nafsan 'illâ wus'ahâ wa 'idâ qultum fa'dilû walaw kâna qâ qurbâ wa bi'ahdi-L-Lâhi 'awfû qâlikum waṣṣakum bihî la'allakum taḍakkarûna (152).

Ne donnez vos soins aux biens de l'orphelin qu'autant qu'ils lui seront profitables et seulement jusqu'à ce qu'il devienne capable de les gérer lui-même. Donnez à chacun une juste mesure et un juste poids. Nous n'imposons à chaque âme que les charges qu'elle peut supporter. Soyez équitables dans vos propos, même s'ils doivent déplaire à vos proches. Soyez fidèles à Allah. Voilà ce qu'Il vous recommande, si vous voulez vous améliorer. (152).

Ibn Abbas rapporte: «Après la révélation de ces deux versets: «Ne donnez vos soins aux biens de l'orphelin qu'autant qu'ils lui seront profitables» et «Ceux qui gaspillent injustement les biens des orphelins...» [Coran IV, 10] chaque homme qui avait à sa charge un orphelin commence à isoler sa nourriture et sa boisson de celles de cet orphelin en les lui réservant sans les toucher jusqu'à ce que l'orphelin les consomme ou elles pourrissent. Comme cet agissement leur causa de la peine, ils allèrent s'en plaindre auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Dieu à cette occasion fit cette révélation: «Ils t'interrogent sur

عن أبي هريرة رضي الله عنه عن النبي ﷺ: ومن قتل معاهداً له ذمة الله وذمة رسوله فقد (1) أخفر بذمة الله فلا يرح رائحة الجنة وإن ريحها ليوجد من مسيرة سبعين خريفاً. (رواه ابن ماجة والترمذي).

les orphelins. Dis-leur: «Gérez au mieux leurs intérêts. S'il vous arrive de devenir leurs associés, traitez-les en frères» [Coran II, 220]. Alors ils retournèrent chez eux et mélangèrent leur nourriture et leur boisson à celles des orphelins.

«Jusqu'à ce qu'il devienne capable de les gérer lui-même» c'est à dire jusqu'à ce qu'il devienne pubère selon les dires de Malek et Ach-Cha'bi, ou jusqu'à trente ans selon As-Souddy ou quarante selon les dires des autres.

«Donnez à chacun une juste mesure et un juste poids» Dieu ordonne de donner, ou de prendre, le poids et la mesure exacts comme Il menace ceux qui transgressent cette règle en disant: «Malheur aux fraudeurs, qui, lorsqu'ils reçoivent, exigent pleine mesure, et, qui, lorsqu'ils mesurent ou pèsent pour les autres, les font perdre» [Coran LXXXIII, 1-3]. Dieu avait anéanti tout un peuple qui fraudait la mesure et le poids (le peuple de Chou'aib d'après le Coran).

Dans son ouvrage «Al-Jamé» Abou Issa At-Tirmidzi rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ceux qui mesurent et pèsent: «Vous êtes chargés d'une affaire qui a causé la perte des générations qui vous ont précédés (en les fraudant)⁽¹⁾».

«Nous n'imposons à chaque âme que les charges qu'elle peut supporter» en s'acquittant de ce qu'elle doit et réclamant ses droits ainsi en accomplissant ses obligations cultuelles dans la mesure de sa capacité. Il n'y a aucun mal si, une fois les efforts déployés, on n'arrive pas à s'en acquitter totalement.

«Soyez équitables dans vos propos, même s'ils doivent déplaire à vos proches» ce verset est pareil à celui-ci: «O croyants, soyez respectueux de la vérité quand vous témoignez devant Allah» [Coran IV, 135] Dieu ordonne d'être équitable et juste en actes, propos et témoignages même si l'affaire concerne un proche parent, à tout moment et en tout lieu.

في كتاب الجامع لأبي عيسى الترمذي عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ لأصحاب الكيل والميزان: «إنكم وليتم أمراً هلكت فيه الأمم السالفة قبلكم» (رواه أبو داود عن ابن عباس).

«Soyez fidèles à Allah» C'est à dire, d'après Ibn Jarir, observez le pacte que vous avez conclu avec Dieu, en se conformant à Ses ordres et les appliquant avec sincérité, en s'abstenant de tout ce qu'il a interdit et en suivant les prescriptions du Livre de Dieu et de la sunna du Prophète.

«Voilà ce qu'Il vous recommande» tels sont les ordres de Dieu qu'on doit observer et respecter «si vous voulez vous améliorer» en tirant bon parti de ces recommandations.

وَأَنَّ هَذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًا فَاتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُوا السُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن
سَبِيلِهِ ذَٰلِكُمْ وَصَّكُم بِهِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٥٣﴾

wa 'anna hâdâ širâṭi mustaqîman fat-tabi'ûhu walâ tattabi'u-s-subula fatafarraqa bikum 'an sabîlihî dâlikum waṣṣâkum bihi la'allakum tattaqûna (153).

Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent, car ils vous éloigneraient d'elle. C'est là une recommandation qu'Il vous adresse. Peut-être le craignez-vous»(153).

En commentant ce verset, Ibn Abbas a dit: Dieu ordonne aux croyants d'être unis et solidaires et d'éviter la discorde et l'inamitié, car plusieurs générations passées ont trouvé leur perte en se disputant au sujet de la religion de Dieu.

L'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah Ben Mass'oud que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- traça avec sa main une ligne et dit: «Tel est en toute droiture le chemin de Dieu» Puis il traça une ligne à droite et une autre à gauche et poursuivit: «Sur chacune de ces deux lignes se trouve un démon qui appelle les gens à le suivre». Il récita ensuite: «Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent, car ils vous éloigneraient d'elle» (Rapporté par Ahmed, Al-Hakem et Nassai)⁽²⁾.

قال الإمام أحمد بن حنبل عن عبد الله بن مسعود رضي الله عنه قال: خط رسول الله ﷺ خطاً بيده ثم قال: «هذا سبيل الله مستقيماً»، وخط عن يمينه وشماله ثم قال: «هذه السبل ليس منها سبيل إلا عليه شيطان يدعو إليه»، ثم قرأ: ﴿وَأَنَّ هَذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًا فَاتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُوا السُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِ﴾ (رواه أحمد والحاكم والنسائي).

Ibn Jarir rapporte d'après Aban Ben Othman qu'un homme demanda à Ibn Mass'oud: «Quelle est la voie droite?» Il lui répondit: «Elle est celle où Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a laissés dans sa partie inférieure et la partie supérieure se trouve au Paradis. A gauche de cette voie il y a un cheval et un autre à droite et des gens qui y appellent ceux qui passent près d'eux. Celui qui monte le cheval d'à-gauche finira en enfer. Celui qui monte celui d'à-droite arrivera au Paradis». Puis Il récita: «voilà la voie droite. Suivez-la...».

An-Nawas Ben Sem'an rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a dressé un chemin droit et l'a clôturé de deux murs munis de plusieurs portes ouvertes mais couvertes par de rideaux abaissés. Sur ce chemin un homme appelle: «Ô hommes! Venez tous emprunter ce chemin droit et ne vous en éloignez-vous pas», et un autre homme au-dessus du chemin les appelle également. Lorsqu'un homme veut ouvrir l'une des portes on s'écrie: «Malheur à toi, ne l'ouvre pas, car une fois ouverte tu y entrerais». Ce chemin droit est l'Islam, les deux murs sont les lois de Dieu et les portes ouvertes sont Ses interdictions. Le crieur qui se trouve au début du chemin est le Livre de Dieu et l'autre d'en-dessus est le prédicateur qui se trouve dans le cœur de chaque musulman» (Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassai)⁽¹⁾.

«Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent» car la voie de Dieu est unique qui est la vérité même et la lumière dont ce verset le confirme «Allah est le patron des croyants, qu'Il tire des ténèbres vers la lumière. Les infidèles ont pour patron Taghout, qui les arrache de la lumière pour les jeter dans les ténèbres. Ils auront l'enfer pour demeure éternelle» [Coran II, 257].

(1) عن النواس بن سميان عن رسول الله ﷺ قال: «ضرب الله مثلاً صراطاً مستقيماً، وعن جنبي الصراط سوران فيهما أبواب مفتحة، وعلى الأبواب ستور مرخاة، وعلى باب الصراط داع يقول: يا أيها الناس هلم أدخلوا الصراط المستقيم جميعاً، ولا تفرقوا وداع يدعو من فوق الصراط، فإذا أراد الإنسان أن يفتح شيئاً من تلك الأبواب قال: ويحك لا تفتح، فإنك إن فتحتة تلججه، فالصراط الإسلام، والسوران حدود الله، والأبواب المفتحة محارم الله، وذلك الداعي على رأس الصراط كتاب الله، والداعي من فوق الصراط واعظ الله في قلب كل مسلم» (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

ثُمَّ آتَيْنَا مُوسَى الْكِتَابَ تَمَامًا عَلَى الَّذِي أَحْسَنَ وَتَفْصِيلًا لِكُلِّ شَيْءٍ
 وَهُدًى وَرَحْمَةً لِّمَنْ يَلْقَاهُ رِيبَهُمْ يُؤْمِنُونَ ﴿١٥٤﴾ وَهَذَا كِتَابٌ أَنْزَلْنَاهُ مُبَارَكٌ
 فَاتَّبِعُوهُ وَأَتَّقُوا لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿١٥٥﴾

ṭumma ʾā taynâ Mûsâ-l-kitâba tamâman 'alâ-l-laḏī 'aḥsana wa tafṣīla-l-likulli šay'in wa hudan wa raḥmata-l-la'allahum biliqâ'ihim rabbihim yu'minûna (154) wa hâḏâ kitâbun 'anzalnâhu mubâarakun fat-tabi'uhu wa-t-taqû la'allakum turḥamûna (155).

Ensuite, nous avons donné le Livre à Moïse en insigne récompense de sa conduite exemplaire. Ce Livre pourvoit à tout, il est à la fois un guide et une bénédiction. Peut-être persuadera-t-il les juifs qu'ils doivent comparaître devant leur Seigneur. (154) Et ce Livre-ci que nous révélons est béni. Suivez-le. Craignez Allah. Peut-être obtiendrez-vous sa bénédiction. (155).

On rencontre dans le Coran plusieurs versets où Dieu joint le Pentateuque (la Torah) au Coran pour mettre en valeur tous les deux comme Il a dit: «Avant ce Livre, il y a eu celui de Moïse qui a été tout à la fois un guide et une bénédiction. Ce Coran confirme en langue Arabe le Livre de Moïse» [Coran XLVI, 12].

Pour montrer l'obstination des idolâtres Dieu a dit: «Lorsque nous leurs révélâmes la vérité, ils dirent: «Pourquoi ce Prophète n'est-il pas pourvu des mêmes preuves que Moïse?» [Coran XXVIII, 48]. Et en parlant des génies, Il a dit: «O notre peuple, dirent-ils, nous avons entendu un Livre révélé depuis Moïse et qui confirme les Ecritures passées. Il enseigne la vérité» [Coran XLVI, 30].

«En insigne récompense de sa conduite exemplaire. Ce Livre pourvoit à tout» ou suivant une autre ininterprétation: «Nous avons ensuite donné le Livre à Moïse, il est parfait pour celui qui l'observe de son mieux; c'est une explication de toute chose» c'est à dire que ce Livre renferme toutes les lois nécessaires pour appliquer la religion comme Il le montre dans ce verset: «Nous avons écrit à son intention, sur les tables, des avertissements et des enseignements détaillés» [Coran VII, 145] pour le récompenser de sa conduite exemplaire en observant les ordres de Dieu et se soumettant à Lui; car: «La récompense du bien saurait-elle être autre chose que du bien?» [Coran LV, 60]. Ainsi les croyants

seront récompensés s'ils suivent le chemin droit et observent les enseignements de Dieu.

«Et ce Livre-ci que nous vous avons révélé est béni. Suivez-le. Craignez Allah. Peut-être obtiendrez-vous Sa bénédiction.» c'est une incitation à suivre les prescriptions du Coran, méditer sur le sens de ses versets et se conformer à ses enseignements. Il l'a considéré en tant qu'une bénédiction car quiconque l'aura suivi bénéficiera de la miséricorde de Dieu dans les deux mondes.

أَنْ تَقُولُوا إِنَّمَا أَنْزَلَ الْكِتَابَ عَلَيَّ طَائِفَتَيْنِ مِنْ قَبْلِنَا وَإِنْ كُنَّا عَنْ دِرَاسَتِهِمْ
لَمَنفِيلِينَ ﴿١٥٦﴾ أَوْ تَقُولُوا لَوْ أَنَّا أَنْزَلْنَا الْكِتَابَ لَكُنَّا أَهْدَى مِنْهُمْ فَقَدْ
جَاءَكُمْ بَيِّنَةٌ مِنْ رَبِّكُمْ وَهُدًى وَرَحْمَةٌ فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ كَذَبَ بَيِّنَاتِ
اللَّهِ وَصَدَقَ عَنْهَا سَنَجِرِي الَّذِينَ يَصِدُّونَ عَنْ آيَاتِنَا سُوءَ الْمَدَابِ بِمَا كَانُوا
يَصِدُّونَ ﴿١٥٧﴾

'an taqûlâ 'innamâ 'unzila-l-kitâbu 'alâ ðâ'ifatayni min qablinâ wa 'in kunnâ 'an dirâsatihim laġâfilîna (156) 'aw taqûlû law 'annâ 'unzila 'alaynâ-l-kitâbu lakunnâ 'ahdâ minhûm faqad jâ'akum bayyinatun-mim-rabbikum wa hudan wa raġmatun faman 'azlamu mimman kađdaba bi 'â'yâti-L-Lâhi wa şadafa 'anhâ sanajzi-l-lađîna yaşdifûna 'an 'â'yâtinâ şû'a-l-'ađâbi bimâ kânû yaşdifûna (157).

Nous vous le révélons pour que vous ne disiez pas: «Il n'a été envoyé de Livre qu'aux deux peuples qui nous ont précédés et nous n'en avons jamais entrepris l'étude»(156) Pour que vous ne disiez plus: «Si un Livre nous avait été révélé, nous en aurions mieux profité qu'eux». Maintenant voici que votre Seigneur vous envoie une preuve, une direction et une bénédiction. Qui est plus coupable que celui qui traite les signes d'Allah de mensonge et en écarte les autres. Nous infligerons à ceux qui écartent leurs prochains de nos signes un châtement atroce. (157).

Ibn Jarir a dit: Cela signifie: voilà un Livre que nous avons fait descendre «pour que vous ne disiez plus: «Il n'a été envoyé de Livre qu'aux

deux peuples qui nous ont précédés» en présentant une excuse sans valeur. Ces paroles divines sont pareilles à celles-ci: «Un malheur les frappe-t-il en punition de leurs péchés? Les voilà disant: «Seigneur, si Tu nous avais envoyé un Prophète, nous aurions suivi Tes avertissements et nous serions convertis» [Coran XXVIII, 47].

Les deux peuples désignés dans le verset sont les chrétiens et les juifs, d'après Ibn Abbas.

«Et nous n'en avons jamais entrepris l'étude» c'est à dire: Les révélations précédentes furent en d'autre langue que la nôtre dont nous ignorons et en plus nous étions préoccupés par d'autres affaires.

«Pour que vous ne disiez plus: «Si un Livre nous avait été révélé, nous en aurions mieux profité qu'eux» C'est une réponse à leur excuse afin de ne leur laisser un prétexte de dire, si un Livre nous a été envoyé nous aurions été mieux dirigés que les deux peuples qui nous ont précédés, comme ils avaient fait auparavant et «juraient de toute la force de leurs convictions que, si un Prophète leur venait, ils deviendraient le plus soumis des peuples» [Coran XXXV, 42]. Dieu leur répond et dit: «Maintenant voici que votre Seigneur vous envoie une preuve, une direction et une bénédiction» par la bouche de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- le Prophète Arabe qui vous récite le Noble Coran dans lequel vous trouvez le licite et l'illicite et la voie droite qui est une miséricorde du Seigneur envers Ses serviteurs qui le suivent et se conforment à ses prescriptions.

«Qui est plus coupable que celui qui traite les signes d'Allah de mensonge et en écarte les autres» qui ne tire aucun parti de ce livre, ne suit pas le Prophète et abandonne les idoles. Plutôt il s'en détourne et en écarte les autres. Cet homme injuste et ses pareils subiront le châtiement le plus ignominieux et le plus dur comme Dieu l'affirme dans ce verset: «Ceux qui n'auront pas cru et auront détourné les autres de la foi, nous leur infligerons supplice sur supplice en punition de leurs crimes» [Coran XVI, 88].

Ibn Abbas, Moujahed et Qatada ont donné une autre interprétation à ce verset en disant: il s'agit de celui qui n'a pas cru aux signes d'Allah et Ses enseignements et ne les a pas mis en pratique comme

Dieu a dit de lui: «Jusqu'alors, il n'avait fait ni l'aumône, ni prié. Bien plus, il traitait le Livre de mensonge et le repoussait» [Coran LXXV, 31-32]. Mais il s'avère que la première est la plus correcte.

هَلْ يَنْظُرُونَ إِلَّا أَنْ تَأْتِيَهُمُ الْمَلَائِكَةُ أَوْ يَأْتِيَ رَبُّكَ أَوْ يَأْتِيَ بَعْضُ آيَاتِ رَبِّكَ يَوْمَ يَأْتِي بَعْضُ آيَاتِ رَبِّكَ لَا يَنْفَعُ نَفْسًا إِيمَانُهَا لَمْ تَكُنْ ءَامَنَتْ مِنْ قَبْلُ أَوْ كَسَبَتْ فِي إِيمَانِهَا خَيْرًا قُلِ انظُرُوا إِنَّا مُنظِرُونَ ﴿١٥٨﴾

hal yanzurûna 'illâ 'an ta'tiyahumu-l-malâ'ikatu 'aw ya'tiya rabbuka 'aw ya'tiya ba'du 'â'yâti rabbika yawma ya'ti ba'du 'â'yâti rabbika lâ yanfa'u nafsân 'imânuhâ lam takun 'â manat min qablu 'aw kasabat fi 'imânihâ hayran quli-n-tazirû 'inna muntazirûna (158).

Qu'attendent-ils? que des anges se manifestent à eux, ou bien ton Seigneur, ou bien un signe de ton Seigneur. Le jour où un signe de ton Seigneur se manifestera, la foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant ou que sa foi ne soit accompagnée de bonnes œuvres. Dis: Vous voulez attendre! Eh bien! attendons. (158).

Dieu menace les incrédules, ceux qui se rebellent contre Ses Prophètes, qui traitent Ses signes de mensonge et écartent les hommes de Sa voie, en disant: «Qu'attendent-ils? que des anges se manifestent à eux, ou bien ton Seigneur» ce qui arrivera au jour de la résurrection «ou bien un signe de ton Seigneur. Le jour où un signe de ton Seigneur se manifestera» avant le jour de la résurrection où les signes de l'Heure Suprême se manifesteront. A cet égard Boukhari rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'Heure ne se dressera avant que le soleil ne se lève de son coucher, alors ceux qui seront en vie seront tous des croyants»⁽¹⁾ Voilà le sens de ce

قال البخاري في تفسير هذه الآية عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: (1)

verset: «la foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant».

Suivant un autre hadith rapporté par Abou Houraiura, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque ces trois signes apparaîtront, alors la profession de foi ne sera d'aucune utilité à quiconque, avant cela, ne croyait pas: Le lever du soleil de son coucher, l'Antéchrist et la bête de la terre» (Rapporté par Boukhari)⁽¹⁾.

Abou Dzarr Al-Ghifari rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: «Sais-tu où va le soleil quand il se couche?» - Non, répondis-je. - Il s'en va, répliqua-t-il, pour se prosterner au-dessus du Trône. En se relevant, ô Abou Dzarr, peu s'en faut qu'on lui dise: «Retourne d'où tu es venu» Et alors: «la foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽²⁾.

Houdzaifa Ben Oussayd Al-Ghifari raconte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vint auprès de nous alors que nous évoquions l'Heure Suprême. Il nous dit: «L'Heure ne se dressera avant de voir dix signes précurseurs: Le lever du soleil de son coucher, la fumée, la bête, la sortie de Gog et Magog (Yajouj et Majouj), la descente de Jésus fils de Marie, l'Antéchrist, trois éclipses: le premier à l'Orient, le deuxième à l'Occident et le troisième à la presqu'île arabique, un feu qui jaillira à Yémen qui conduira les gens à leur Rassemblement et passera la

ولا تقوم الساعة حتى تطلع الشمس من مغربها فإذا رآها الناس آمن من عليها، فذلك حين لا ينفع نفساً إيمانها لم تكن آمنت من قبل».

عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «ثلاث إذا خرجن لا ينفع نفساً إيمانها لم تكن آمنت من قبل أو كسبت في إيمانها خيراً: طلوع الشمس من مغربها والدجال ودابة الأرض» (رواه البخاري).

عن أبي ذر الغفاري قال، قال رسول الله ﷺ: «أندري أين تذهب الشمس إذا غربت؟» قلت لا أدري، قال: «إنها تنتهي دون العرش فتخر ساجدة ثم تقوم حتى يقال لها ارجعي فيوشك يا أبا ذر أن يقال لها ارجعي من حيث جئت، وذلك حين «لا ينفع نفساً إيمانها لم تكن آمنت من قبل» (أخرجه الشيخان عن أبي ذر الغفاري).

nuît là où ils la passeront et fera la sieste là où ils la feront» (Rapporté par Ahmed et les auteurs des Sunans)⁽¹⁾.

L'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah Ben Amr Ben Al-'As, Abdul Rahman Ben Aouf et Mou'aweah Ben Abou Soufian qu'Ibn As-Sa'di a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'hégire (l'émigration) ne cesse tant que l'ennemi combatte» Mou'awia, Abdul Rahman et Abdullah répliquèrent: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'hégire comporte deux sortes: la première consiste à s'interdire de commettre les mauvaises actions, et la deuxième à émigrer vers Dieu et son Messager, et cette dernière ne cesse tant qu'il y aura un repentir, et le repentir sera toujours accepté tant que le soleil ne se lèvera de son coucher. Lorsqu'il se lèvera de l'occident un sceau sera mis sur le cœur de chacun pour garder ce qu'il contient et les gens cesseront alors d'œuvrer» (Rapporté par Ahmed)⁽²⁾.

«La foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant» cela signifie: A ce moment si l'incrédule désire être croyant sa foi ne sera pas acceptée. Mais celui qui avait la foi avant cela, si ses œuvres étaient bonnes, une grande récompense l'attendra, mais si elles étaient autrement et il revient à Dieu repentant, son repentir ne sera plus accepté comme le montrent les hadiths précités.

(1) عن حذيفة بن أسيد الغفاري قال أشرف علينا رسول الله ﷺ من غرفة ونحن نتذاكر الساعة، فقال رسول الله ﷺ: لا تقوم الساعة حتى تروا عشر آيات: طلوع الشمس من مغربها، والدخان والداية، وخروج يأجوج ماجوج، وخروج عيسى بن مريم، وخروج الدجال، وثلاثة خسوف: خسف بالمشرق، وخسف بالمغرب، وخسف بجزيرة العرب، ونار تخرج من قعر عدن تسوق، أو تحشر الناس، تبيت معهم حيث باتوا وتقيل معهم حيث قالوا. (أخرجه أحمد وأصحاب السنن).

(2) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن عمرو بن العاص وعبد الرحمن بن عوف ومعاوية بن أبي سفيان رضي الله عنهم أجمعين عن ابن السعدي أن رسول الله ﷺ قال: «لا تنقطع الهجرة ما دام العدو يقاتل» فقال معاوية وعبد الرحمن بن عوف وعبد الله بن عمرو بن العاص، إن رسول الله ﷺ قال: «إن الهجرة خصتان: إحداهما تهجر السيئات، والأخرى تهجر إلى الله ورسوله، ولا تنقطع ما تقبلت التوبة، ولا تزال التوبة تقبل حتى تطلع الشمس من مغربها فإذا طلعت طبع على كل قلب بما فيه، وكفى الناس العمل». (رواه أحمد).

«Dis: Vous voulez attendre! Eh bien! attendez» c'est une grande menace adressée à l'impie qui retarde sa foi et son repentir jusqu'au moment où tout cela ne lui servira à rien. Ce moment est fixé au lever du soleil de son coucher qui est un des prodromes de l'Heure Suprême. Dieu en parle dans un autre verset et dit: «Qu'attendent-ils? que l'Heure fatale les surprenne à l'improviste! comme si elle ne s'était déjà manifestée par des signes. Mais une fois l'Heure venue comment pourront-ils se convertir» [Coran XLVII, 18]. Il a dit également: «A l'approche de notre châtement ils s'écrieront: Nous croyons en Dieu seul et désavouons les idoles que nous Lui avons associés. Mais la foi acquise en présence du châtement ne profite pas»

إِنَّ الَّذِينَ فَرَقُوا دِينَهُمْ وَكَانُوا شَيْعًا لَسْتَ مِنْهُمْ فِي شَيْءٍ إِنَّمَا أَمْرُهُمْ إِلَى اللَّهِ ثُمَّ
يُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُوا يَفْعَلُونَ ﴿١٥٩﴾

'inna-l-ladîna farraqû dînahum wakânû shiya'a-l-lastâ minhum fi shay'in 'innamâ 'amruhum 'ilâ-L-Lâhi tumma yunabbi'uhum bimâ kânû yaf'alûna (159).

Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, leur cas te dépasse et ne regarde qu'Allah qui leur expliquera leurs actions. (159).

Ce verset fut révélé au sujet des chrétiens et des juifs. A ce propos Ibn Abbas a dit qu'ils s'étaient disputés entre eux avant le message de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et se dispersèrent. Lorsque Dieu envoie Son Prophète, Il lui fit cette révélation.

Ces sectes désignent, d'après les dires de certains ulémas, les «Khawarej» et pour d'autres, ils sont ceux qui introduisent dans la religion des choses qui lui sont étrangères et qu'on appelle des innovations.

Mais l'opinion la plus correcte dénote que ce terme concerne celui qui néglige la religion de Dieu et s'en éloigne en le contredisant. Car Dieu a envoyé Son Prophète avec la Direction, la religion vraie pour la placer au-dessus de toute autre religion, dont les lois sont uniques où

on n'y trouve aucune contradiction. Il l'a disculpé également de la dissidence de ces sectes.

La religion de Dieu, certes, est une depuis Adam et Noé comme Dieu l'affirme dans ce verset: «Il vous a donné la même religion que celle qu'Il avait déjà recommandée à Noé...» [Coran XLII, 13] Dans un hadith, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: «*Nous les Prophètes nés de plusieurs mères mais notre religion est la même*»⁽¹⁾.

Telle est la voie droite que les Prophètes avaient apportée et qui consiste à n'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer, et surtout à s'attacher à celle du dernier des Prophètes. Toute autre qui la contredit n'est qu'erreur, égarement et passions que les Prophètes la désavouent. Au jour de la résurrection Dieu distinguera entre les uns et les autres.

مَنْ جَاءَ بِالْحَسَنَةِ فَلَهُ عَشْرُ أَمْثَالِهَا وَمَنْ جَاءَ بِالسَّيِّئَةِ فَلَا يُجْزَى إِلَّا مِثْلَهَا وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١٦٠﴾

man jā'a bi-l-ḥasanati falahū 'ašru 'amṭalihā wa-man jā'a bi-s-sayyi'ati falā yujzā 'illā miṭlahā wa hum lā yuẓlamūna (160).

Celui qui se présentera à Allah avec une bonne action en sera récompensé au décuple; celui qui se présentera avec une mauvaise action ne sera puni que pour une mauvaise action. Ils ne subiront aucune injustice. (160).

Pour interpréter ce verset, nous nous limitons à citer ces quelques hadiths qui l'expliquent clairement:

- L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- inspiré par le Seigneur qu'Il soit Béni et Exalté a dit: «*Votre Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - est très*

(1) في الحديث: ونحن معاشر الأنبياء أولاد علات ديننا واحد.

«iséricordieux. Quiconque se propose de faire une bonne action et ne l'accomplit pas, on lui inscrira une bonne action, mais s'il l'accomplit, on passera à son actif dix bonnes actions qui peuvent aller jusqu'à sept cent multiples et même plus. Quiconque a dessein de faire une mauvaise action et ne l'exécute pas, on lui inscrira une bonne action, mais s'il l'exécute, on la passera à son actif comme telle ou Dieu - à Lui la puissance et la gloire - la lui efface. Ne sera perdant que celui que Dieu veut qu'il le soit» (Rapporté par Boukhari, Mouslim et Nassai)⁽¹⁾.

- L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Dzarr -que Dieu l'agrée- que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- dit: «Celui qui fait une bonne action elle lui sera décomptée et même plus. Celui qui fait une mauvaise action elle lui sera inscrite comme telle, ou Je lui pardonnerai. Quiconque a commis de péchés autant que la terre puisse contenir et me rencontrera sans rien M'associer Je lui accorderai autant de pardon. Celui qui s'approche de Moi d'un empan, Je m'approcherai de lui d'une coudée; celui qui s'approche de Moi d'une coudée, Je m'approcherai de lui d'une brassée. Celui qui vient à moi à pas, J'irai à lui à pas accéléré» (Rapporté par Mouslim et Ibn Maja)⁽²⁾.

Ceux qui n'accomplissent pas la mauvaise action méditée sont de trois catégories: Ceux qui la laissent pour l'amour de Dieu, leur acte comporte une intention et un acte, et c'est pourquoi on la leur substituera par une bonne action qui passera à leur actif, comme il est cité

- قال الإمام أحمد بن حنبل عن ابن عباس رضي الله عنهما أن رسول الله ﷺ قال فيما يروي (1) عن ربه تبارك وتعالى: «إن ربكم عز وجل رحيم، من هم بحسنة فلم يعملها كتبت له حسنة، فإن عملها كتبت له عشرًا إلى سبعمائة إلى أضعاف كثيرة، ومن هم بسيئة فلم يعملها كتبت له حسنة فإن عملها كتبت له واحدة أو يححوها الله عز وجل، ولا يهلك على الله إلا هالك» (رواه البخاري ومسلم والنسائي).
- قال أحمد أيضاً عن أبي ذر رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «يقول الله عز وجل (2) من عمل حسنة فله عشر أمثالها وأزيد، ومن عمل سيئة فجزاؤه مثلها أو أغفر، ومن عمل قراب الأرض خطيئة ثم لقيني لا يشرك بي شيئاً جعلت له مثلها مغفرة، ومن اقترب إلي شبراً اقتربت إليه ذراعاً، ومن اقترب إلي ذراعاً اقتربت إليه باعاً ومن أتاني يمشي أتيت هرولة» (رواه مسلم وابن ماجه).

dans une autre version du hadith précité. «Il l'a laissée à cause de Moi». Puis ceux qui ne l'exécutent pas par oubli ou distraction; ceux-là rien ne leur sera écrit car dans leur faire il n'y avait ni acte ni intention. Enfin ceux qui ne l'accomplissent pas par paresse et impuissance après qu'ils aient eu l'intention mais les moyens leur manquaient. Leur cas est pareil à celui de deux hommes mentionnés dans ce hadith authentifié où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: «Lorsque deux musulmans se rencontrent brandant leurs sabres pour s'entretuer, le tueur et la victime iront à l'Enfer» On lui demanda: «C'est bien le sort du meurtrier, mais pour la victime?» Il répondit: «L'homme victime cherchait aussi à tuer l'autre» (Rapporté par Boukhari et Muslim)⁽¹⁾.

Khouraïm Ben Fatek Al-Assadi rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les hommes sont divisés en quatre parties et les actes en six. Parmi les hommes il y a: L'aisé dans le bas monde et l'autre; l'aisé dans le bas monde mais il vivra dans la gêne dans l'au-delà; l'indigent dans la vie présente mais sera aisé dans l'autre, enfin le misérable dans les deux mondes. Quant aux actes: deux qui constituent une cause déterminante, deux qui rapportent leur équivalence, un décuplé et un qui équivaut à sept cent multiples.

Les deux premiers émanent de ce principe: Quiconque meurt en musulman croyant sans rien associer à Dieu, le Paradis lui sera dû.. Quiconque meurt en impie, ira à l'Enfer.

Ceux qui rapportent leur équivalence, sont: Celui qui se propose de faire une bonne action sans l'accomplir mais Dieu sait qu'il a eu l'intention et le désir de la faire, une bonne action passera à son actif. Celui qui a dessein à faire une mauvaise action elle ne lui sera pas inscrite, mais s'il l'accomplit, elle lui sera inscrite comme telle.

جاء في الحديث الصحيح عن النبي ﷺ أنه قال: «إذا التقى المسلمان بسيفيهما فالقاتل والمقتول في النار» قالوا: يا رسول الله هذا القاتل فما بال المقتول؟ قال: «إنه كان حريصاً على قتل صاحبه» (رواه البخاري ومسلم).

Les deux derniers sont: Celui qui fait une bonne action elle lui sera décuplée. Enfin celui qui dépense dans la voie de Dieu à Lui la puissance et la gloire elle lui sera comptée à sept cent multiples. (Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassai)⁽¹⁾.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après son grand père que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Il y a trois genres d'hommes (qui viennent à la mosquée) pour accomplir la prière du vendredi: Le premier y assiste en prononçant de futilités qui seraient sa part de cette prière. Le deuxième y assiste pour invoquer Dieu qu'Il pourrait l'exaucer ou non. Le troisième qui vient y participer avec attention et silence sans gêner les prieurs ni faire un mal à personne; celui-là sa prière sera une expiation des péchés qui aurait commis jusqu'au vendredi suivant et trois jours en plus, car Dieu -à Lui la puissance et la gloire dit: «Celui qui se présentera à Allah avec une bonne action en sera récompensé au décuple» (Rapporté par Ibn Abi Hatem)⁽²⁾.

قُلْ إِنِّي هَدَانِي رَبِّي إِلَى صِرَاطٍ مُسْتَقِيمٍ دِينًا قِيمًا مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ حَنِيفًا وَمَا كَانَ مِنْ

عن خريم بن فاتك الأسدي أن النبي ﷺ قال: «إن الناس أربعة والأعمال ستة، فالناس (1) موسع له في الدنيا والآخرة، وموسع له في الدنيا مقتور عليه في الآخرة، ومقتور عليه في الدنيا موسع له في الآخرة، وشقي في الدنيا والآخرة، والأعمال موجبتان، ومثل بمثل، وعشرة أضعاف وسبعمائة ضعف، فالموجبتان من مات مسلماً مؤمناً لا يشرك بالله شيئاً وجبت له الجنة، ومن مات كافراً وجبت له النار، ومن هم بحسنة فلم يعملها فعلم الله أنه قد أشعرها قلبه وحرص عليها كتبت له حسنة، ومن هم بسية لم تكتب عليه ومن عملها كتبت واحدة ولم تضاعف عليه، ومن عمل حسنة كانت عليه بعشر أمثالها، ومن أنفق نفقة في سبيل الله عز وجل كانت بسبعمائة ضعف» (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

قال ابن أبي حاتم عن عمرو بن شعيب عن أبيه عن جده عن النبي ﷺ قال: «يحضر (2) الجمعة ثلاثة نفر: رجل حضرها بلغو فهو حظه منها، ورجل حضرها بدعاء فهو رجل دعا الله فإن شاء أعطاه وإن شاء منعه، ورجل حضرها بإنصات وسكوت ولم يتخط رقبة مسلم ولم يؤذ أحداً فهي كفارة له إلى الجمعة التي تليها وزيادة ثلاثة أيام، وذلك لأن الله عز وجل يقول: «من جاء بالحسنة فله عشر أمثالها». (أخرجه ابن أبي حاتم).

الْمُشْرِكِينَ ﴿١٦١﴾ قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٦٢﴾
 لَا شَرِيكَ لَّهِ وَبِذَلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا أَوَّلُ الْمُسْلِمِينَ ﴿١٦٣﴾

qul 'innanî hadânî rabbî 'ilâ şirâṭim-mustaqîmin dînan qiyamam-millata
 'Ibrâhîma ḥanîfan wamâ kâna mina-l-mušrikîna (161) qul 'inna ṣalâtî wa
 nusukî wa maḥyâya wa mamâtî li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîna (162) lâ šarîka
 lahû wa biḍâlika 'umirtu wa 'ana 'awwalu-l-muslimîna (163).

Dis: Mon Seigneur m'a mis dans la voie droite, m'a mis dans la vraie religion, le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres. (161) Dis: Ma prière, mes sacrifices, ma vie et mon trépas, je les offre à Allah, maître de l'univers. (162) Allah n'a point d'associé. C'est le principe qui m'a été imposé. Je suis le premier à m'y soumettre. (163).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le maître des Envoyés de raconter ce qu'il lui a accordé comme Direction et chemin droit où il n'y a ni courbure ni déviation, plutôt une «voie droite» en toute droiture «le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres» La religion d'Abraham était la religion immuable dont Dieu en a mentionnée dans plusieurs versets, on cite à titre d'exemple ces deux:

- Et qui peut se désintéresser de la religion d'Abraham sinon celui qui n'a pas le sentiment de dignité» [Coran II, 130].

- Abraham fut un patriarce dévoué à Allah, inaccessible à toute compromission avec les idolâtres. Il sut reconnaître les bienfaits d'Allah. Pour l'en récompenser, celui-ci le prit sous Sa protection et le dirigea dans la bonne voie» [Coran XVI, 120-121].

Si le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- était ordonné de suivre le culte d'Abraham cela ne veut pas dire que la religion d'Abraham était plus parfaite que la sienne, l'inverse s'avère plus convenable et plus logique car Dieu l'a favorisé par: rendre sa religion parfaite en parachevant Sa grâce sur lui, être le dernier des Prophètes et Messa-

gers, être le maître absolu des fils d'Adam (tous les mortels), et le renvoyer - au jour de la résurrection - au poste le plus glorieux dont tous les Prophètes le souhaiteront y compris Abraham le confident de Dieu.

On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait le matin: *«Nous suivons la religion de l'Islam le dogme pur la religion de notre Prophète Mouhammad, le culte de notre père Abraham, un vrai croyant, il n'était pas au nombre des polythéistes»*⁽¹⁾.

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas qu'on demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: Quelle est la religion que Dieu aime le plus? Il répondit: *«La religion droite (Hanifia) et simple»* (Rapporté par l'imam Ahmed dans son Mousnad)⁽²⁾.

«Ma prière, mes sacrifices, ma vie et mon trépas, je les offre à Allah» voilà ce que Dieu a ordonné à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre aux idolâtres qui adoraient un autre que Lui, et sacrifiaient pour un autre que Lui. Donc ses prières et ses sacrifices -ou ses pratiques cultuelles- appartiennent à Dieu seul qui n'a pas d'associé, tout comme Il lui a ordonné en disant: **«Prie ton Seigneur et fais-Lui un sacrifice»** [Coran CVIII, 2] qui signifie: consacre tes prières et sacrifices à Dieu.

Ces sacrifices, selon les exégètes, sont les offrandes immolées le jour du Sacrifice. A cet égard Jaber Ben Abdullah raconte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- immola deux moutons le jour du sacrifice et dit: *«Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des idolâtres. Ma prière, mes sacrifices, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu le Seigneur des mondes. Il n'a pas d'associé. Voilà ce qui m'a été ordonné, je*

كان رسول الله ﷺ إذا أصبح قال: «أصبحنا على ملة الإسلام وكلمة الإخلاص ودين نبينا (1) محمد وملة أبينا إبراهيم حنيفاً وما كان من المشركين».

قال الإمام أحمد عن ابن عباس رضي الله عنهما أنه قال: قيل لرسول الله ﷺ أي الأديان (2) أحب إلى الله تعالى؟ قال: «الحنيفية السمحة» (أخرجه الإمام أحمد في المسند).

suis le premier de ceux qui se soumettent» (Rapporté par Ibn Abi Hatem)⁽¹⁾.

Je suis le premier à m'y soumettre» ceci signifie, d'après Qatada, le premier de cette communauté, comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait déclaré que tous les Prophètes et Messagers, avant lui, prêchaient l'Islam -ou la soumission à Dieu- qui consiste à adorer Dieu seul sans Lui reconnaître des égaux. Dieu raconte, dans le Coran, que Noé aurait dit à son peuple: «Si vous me désavouez, je ne vous en demanderai pas compte. Mon compte, c'est Allah qui me le réglera. J'ai reçu l'ordre d'être parmi les soumis» [Coran X, 72]. Et Il a dit par la bouche d'Abraham et Jacob en recommandant à leurs enfants: «O mes enfants, Allah vous a choisi une religion. Ne mourez pas que vous n'y soyez soumis» [Coran II, 132]. Ainsi Joseph s'est adressé au Seigneur par ces mots: «Seigneur, Tu m'as donné la puissance et Tu m'as appris à interpréter les événements. Créateur de cieux et de la terre, Tu es mon soutien dans ce monde et dans l'autre. Fais que je meure en état de grâce et que je rejoigne les bienheureux» [Coran XII, 101]. L'état de grâce signifie la soumission. Enfin Moïse a dit à son peuple: «Si vous croyez en Allah, mettez votre confiance en Lui, comme il sied à des gens soumis» [Coran X, 84].

Plusieurs versets du Coran dénotent que Dieu a envoyé vers l'humanité des Prophètes et Messagers pour appeler les hommes à embrasser l'Islam qui signifie la soumission à Dieu, malgré que la façon de le pratiquer diffère d'une religion à une autre et dont chacune a abrogé celle qui l'a précédée qu'à la fin, et avec l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- l'Islam fut imposée comme étant la religion dernière que Dieu a agréée pour toute l'humanité. Il ne sera donc ni abrogé ni modifié car notre Prophète est le dernier Envoyé vers les hommes.

(1) عن جابر بن عبد الله قال: ضحك رسول الله ﷺ في يوم عيد النحر بكبشين، وقال حين ذبحهما: هوجهت وجهي للذي فطر السموات والأرض حنيفاً وما أنا من المشركين، إن صلاتي ونسكي ومحياي ومماتي لله رب العالمين لا شريك له وبذلك أمرت وأنا أول المسلمين (رواه ابن أبي حاتم عن جابر بن عبد الله).

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, comme on a cité auparavant, a dit: «*Nous les Prophètes issus de plusieurs mères, mais notre religion est la même*». L'imam Ahmed rapporte d'après Ali que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après le premier tekbir pour entamer la prière formulait cette invocation: «*Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des idolâtres. Ma prière, mes sacrifices, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu le Seigneur des mondes... Jusqu'à la fin du verset. «Mon Dieu, Tu es le Souverain, il n'y a de Dieu que Toi. Tu es mon Seigneur et je suis ton serviteur. je me suis fait tort à moi-même, j'avoue mes péchés, pardonne-moi tous mes péchés car nul autre que Toi n'absout les péchés. Dirige-moi vers la meilleure morale car nul autre que Toi n'y dirige. Ecarte-moi des mauvais caractères car nul autre que Toi n'en écarte. Que Tu sois béni et élevé. J'implore Ton pardon et reviens à Toi» (Rapporté par Mouslim)⁽¹⁾.*

قُلْ أَغَيْرَ اللَّهِ أَبِئِي رَبًّا وَهُوَ رَبُّ كُلِّ شَيْءٍ وَلَا تَكْسِبُ كُلُّ نَفْسٍ إِلَّا
عَلَيْهَا وَلَا يُزْرُ وَازِرَةٌ وَزِدَ أُخْرَىٰ ثُمَّ لَكَ رَبِّكُمْ مَرْجِعُكُمْ فَيُنَبِّئُكُمْ بِمَا كُنتُمْ
فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿١٦٤﴾

qul 'agayra-L-Lâhi 'abî rabban wa huwa rabbu kulli šay'in walâ taksibu kullu nafsîn 'illâ 'alayhâ walâ taziru wâziratun wizr 'uhrâ tumma 'ilâ rabbikum marj'ukum fayunabbi'ukum bimâ kuntum fihi tahtalifûna (164).

قال الإمام أحمد عن علي رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ كان إذا كبر استفتح ثم قال: (1) وجهت وجهي للذي فطر السموات والأرض حنيئاً وما أنا من المشركين، إن صلاتي ونسكي ومحياي ومماتي لله رب العالمين إلى آخر الآية: اللهم أنت الملك لا إله إلا أنت، أنت ربي وأنا عبدك، ظلمت نفسي واعترفت بذنبي فاغفر لي ذنوبي جميعاً لا يغفر الذنوب إلا أنت، واهدني لأحسن الأخلاق لا يهدي لأحسنها إلا أنت، واصرف عني سيئها لا يصرف عني سيئها إلا أنت، تباركت وتعاليت، أستغفرك وأتوب إليك (رواه مسلم).

Dis: Voudrais-je pour maître un autre qu'Allah, le maître de l'univers? Toute âme n'est responsable que d'elle-même. Aucune ne supportera les péchés d'une autre. Vous retournerez à votre Seigneur qui expliquera ce sur quoi vous étiez divisés. (164).

Pour répondre toujours aux polythéistes, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut ordonné de leur déclarer qu'il n'adore que Dieu seul sans rien Lui associer, de Lui vouer un culte pur, de se fier à Lui et de ne demander secours que de Lui. La foi et la confiance en Dieu sont souvent joints l'une à l'autre dans plusieurs versets du Coran. On cite ces quelques-uns à titre d'exemple:

- C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons secours [Coran I, 5].

- Adore-Le, mets ta confiance en Lui [Coran XI, 123].

- Dis: «Il est miséricordieux, nous croyons en Lui et nous nous fions à Lui» [Coran LXVII, 29].

- Il est le maître de l'Orient et de l'Occident. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Prends-Le pour Souverain» [Coran LXXIII, 9].

Le jour de la résurrection où tout compte sera rendu «Toute âme n'est responsable que d'elle-même. Aucune ne supportera les péchés d'une autre». Chaque individu sera jugé équitablement sans être opprimé, et rétribué selon ses œuvres bonnes ou mauvaises. Nul ne portera le fardeau d'un autre et la justice sera établie. «Si une âme demande à une autre, fût-elle une de ses proches, de la soulager de son fardeau, ce sera en vain» [Coran XXXV, 18]. En ce jour-là les hommes «n'auront à craindre ni injustice ni arbitraire» [Coran XX, 112].

Toute âme sera le gage de ses œuvres à l'exception des hommes de la droite dont la bénédiction de leurs bonnes œuvres pourrait être, si Dieu le voudra, répartie sur leurs descendances et proches, ce qui est confirmé par ce verset: «Nous réserverons le même sort qu'aux croyants, à leurs descendants qui auront suivi leur foi. Nous ne leur ferons rien perdre du mérite de leurs actions» [Coran LII, 21].

Cela signifie que les descendants seront avec leurs pères au Paradis grâce à leur foi même si leurs œuvres ne leur rapporteraient pas ce grand mérite. Tout cela sera réalisé grâce à la miséricorde et la générosité du Seigneur.

«Vous retournerez à votre Seigneur qui expliquera ce sur quoi vous étiez divisés» qui signifie, sous-entendant: Agissez selon votre condition, quant à nous, nous agissons selon la notre, vous et nous comparâtrons devant Lui et Il nous montrera alors ce sur quoi nous n'étions pas d'accord dans le bas monde. Tout cela, nous le trouvons bien exposé dans ce verset: «Dis: «Vous n'aurez pas à répondre de nos actes, ni nous des vôtres». Dis: Notre Maître nous rassemblera et se prononcera entre nous en toute justice. Il est le juge par excellence et le savant» [Coran XXXIV, 25-26].

وَهُوَ الَّذِي جَعَلَكُمْ خَلَائِفَ الْأَرْضِ وَرَفَعَ بَعْضَكُمْ فَوْقَ بَعْضٍ دَرَجَاتٍ لِيَبْلُوكُمْ
فِي مَا كَانْتُمْ فِي مَا تَأْتِكُمْ إِنَّ رَبَّكَ سَرِيعُ الْعِقَابِ وَإِنَّهُ لَغَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿١٦٥﴾

wa huwa-l-laḏī ja'alakum ḥalā'if-l-'arḏi wa rafa'a ba'dakum fawqa ba'din darajāti-l-liyabluwakum fi mā 'ā tākum 'inna rabbka sarī'u-l-'iqābi wa 'innahū la-Gafūr-r-Raḥīm (165).

C'est Lui qui vous a appelés à prendre sur terre la place des générations passées et qui a établi entre vous des hiérarchies pour vous éprouver dans vos tâches respectives. Votre Seigneur est rapide dans la répression mais Il est bon et miséricordieux(165).

Dieu, certes, est celui qui a peuplé la terre par des générations qui se succédèrent les unes aux autres, siècle après siècle, depuis le jour où Il créa Adam et le fit descendre sur terre en disant aux anges qu'il voulait avoir sur terre un représentant, puis des peuples pour voir comment ils s'y comporteront.

«Et qui a établi entre vous des hiérarchies» ou suivant une autre interprétation: Il a élevé certains d'entre vous de plusieurs degrés au-dessus des autres. Cette distinction pourrait être: soit dans les biens,

soit dans les caractères, soit dans les couleurs etc... mais elle émane toujours de Sa sagesse. Dieu a dit à cet égard; «C'est nous qui distribuons leur nourriture en ce monde et qui déterminons leur condition pour permettre aux uns d'avoir les autres pour serviteurs» [Coran XL III, 32]. Comme Il a dit aussi: «Considère comment nous avantageons les uns par rapport aux autres. Il y aura des différences plus marquées encore dans la vie future» [Coran XVII, 21].

Quel est ce but? si ce n'est que: «pour vous éprouver dans vos tâches respectives». Il éprouve les aisés pour voir s'ils seraient reconnaissants et les pauvres s'ils endureraient leur indigence et se montreraient patients.

Mousslim rapporte dans son Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le bas monde est verdoyant et désirable, Dieu vous y a faits des successeurs pour voir comment vous œuvrez. Redoutez le bas monde et les femmes qui étaient la première tentation qui avaient subie les fils d'Israël»⁽¹⁾.

«Votre Seigneur est rapide dans la répression mais Il est bon et miséricordieux» Ce verset contient la redoute du châtement céleste et l'incitation à espérer la clémence de Dieu. Mais en fin de compte tout dépendra du comportement de l'individu. Dieu a souvent joint dans Son Livre le châtement à la miséricorde: Tantôt Il incite Ses serviteurs à L'adorer et désirer le Paradis grâce à leurs bonnes actions, et tantôt Il leur montre ce qu'il y aura comme supplice dans l'Enfer en leur citant la grande frayeur du jour du jugement.

L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si le croyant savait ce que Dieu a réservé comme châtement, personne n'aurait ambitionné Son Paradis. Par contre, si l'incrédule savait ce que Dieu a réservé comme miséricorde, personne n'aurait désespéré de Son Paradis. Dieu a fait de la

في صحيح مسلم قال رسول الله ﷺ: إن الدنيا حلوة خضرة، وإن الله مستخلفكم فيها (1) فناظر ماذا تعملون، فاتقوا الدنيا واتقوا النساء، فإن أول فتنة بني إسرائيل كانت في النساء.

miséricorde cent parties. Il en a fait (descendre sur terre) une seule grâce à laquelle les créatures se montrent clémentes les unes envers les autres, et Il en réserve auprès de Lui quatre-vingt-dix - neuf parties»⁽¹⁾.

Pour résumer tout cela, il suffit de citer ce verset exhaustif: «Avertis les hommes que Je suis indulgent et miséricordieux, et que Mon châtiment est impitoyable» [Coran XV, 49-50].

قد روى الإمام أحمد عن أبي هريرة مرفوعاً أن رسول الله ﷺ قال؛ «لو يعلم المؤمن ما عند الله من العقوبة ما طمع بجنته أحد، ولو يعلم الكافر ما عند الله من الرحمة ما قنط أحد من الجنة». خلق الله مائة رحمة فوضع واحدة بين خلقه، يتراحمون بها وعند الله تسعة وتسعون.